

anxp

N

6971

G41


S67

v.16









Digitized by the Internet Archive  
in 2017 with funding from  
Getty Research Institute



# BULLETIJN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

# GESCHIED- en OUDHEIDKUNDE

TE GENT.

---

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

---

16<sup>de</sup> JAAR. — 16<sup>me</sup> ANNÉE.

---

GENT,

A. SIFFER, DRUKKER.

---

1908.



BULLETIJN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

GESCHIED- EN OUDHEIDKUNDE

TE GENT.

—\*—

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.



# BULLETIJN

DER MAATSCHAPPIJ

VAN

# GESCHIED- en OUDHEIDKUNDE

TE GENT.

---

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE GAND.

---

16<sup>de</sup> JAAR. — 16<sup>me</sup> ANNÉE.

---

GENT,

A. SIFFER, DRUKKER.

—  
1908.





## Eerevoorzitters :

De Gouverneur van de provincie Oost-Vlaanderen.

De Burgemeester der Stad Gent.

---

## Samenstelling van den Bestuurraad voor 1908.

---

Voorzitter : de heer kanunnik GABRIEL VANDEN GHEYN.

Ondervoorzitters : de heeren JORIS HULIN en VICTOR VAN DER HAEGHEN.

Secretarissen : de heeren PAUL BERGMANS en ALFONS ROERSCH.

Schatmeester : de heer ROBRECHT SCHOORMAN.

Boekbewaarder : de heer ALFONS DIEGERICK.

Raadsleden : de heeren ERNEST COPPIETERS STOCHOVE, ARMAND HEINS en ALFONS VAN WERVEKE.



## Présidents d'honneur :

Le Gouverneur de la Flandre orientale.

Le Bourgmestre de la Ville de Gand.

---

## Composition du Comité directeur pour 1908.

---

Président : M<sup>r</sup> le chanoine GABRIEL VANDEN GHEYN.

Vice-présidents : MM. GEORGES HULIN et VICTOR VAN DER HAEGHEN.

Secrétaires : MM. PAUL BERGMANS et ALPHONSE ROERSCH.

Trésorier : M<sup>r</sup> ROBERT SCHOORMAN.

Bibliothécaire : M<sup>r</sup> ALPHONSE DIEGERICK.

Conseillers : MM. ERNEST COPPIETERS STOCHOVE, ARMAND HEINS en ALPHONSE VAN WERVEKE.



## ÉCHANGES. — LETTERKUNDIG VERKEER.

---

### BELGIQUE. — BELGIË.

1. ALOST : Société archéologique de la ville et de l'ancien pays d'Alost (Annales).
2. ANVERS : Académie royale d'archéologie de Belgique (Bulletin et Annales).
3. — Société royale de géographie d'Anvers (Bulletin et Mémoires).
4. — Tijdschrift voor boek- en bibliotheekwezen.
5. ARLON : Institut archéologique du Luxembourg (Bulletins et Annales).
6. BRUGES : Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre (Annales).
7. BRUXELLES : Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (Bulletin et Annuaire).
8. — Commission royale d'histoire (Bulletin).
9. — Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique. (Procès-verbaux des séances.)
10. — Commissions royales d'art et d'archéologie (Bulletin).
11. — Société d'archéologie de Bruxelles (Annales et Annuaire).
12. — Société royale de numismatique (Revue belge de numismatique).
13. — Analecta Bollandiana.
14. — Jadis. Recueil archéologique et historique pour tout l'ancien territoire de la Belgique.
15. — Revue bibliographique belge.
16. CHARLEROI : Société paléontologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi (Documents et rapports).
17. ENGHEN : Cercle archéologique d'Enghien (Annales).
18. HASSELT : Société chorale et littéraire Les Méliphiles de Hasselt (Bulletin de la section littéraire).
19. — L'ancien pays de Looz.
20. LIÈGE : Institut archéologique liégeois (Bulletin).
21. — Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège (Bulletin).
22. LOUVAIN : Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique.
23. MALINES : Cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines (Bulletin).
24. MAREDSOUS : Revue bénédictine.

25. MONS : Cercle archéologique de Mons (Annales et Bulletin).
  26. — Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut (Mémoires).
  27. NIVELLES : Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles (Annales).
  28. SAINT-NICOLAS : Oudheidkundige Kring van het Land van Waas (Annalen).
  29. SOIGNIES : Cercle archéologique. Canton de Soignies.
  30. TERMONDE : Oudheidkundige Kring der stad en des voormaligen lands van Dendermonde (Gedenkschriften. Annales. — Buitengewone uitgaven. Publications extraordinaires).
  31. TONGRES : Société scientifique et littéraire du Limbourg (Bulletin).
  22. TOURNAI : Société historique et archéologique de Tournai (Annales).
  33. TURNHOUT : Taxandria. Annales du Cercle historique et archéologique de la Campine.
  34. VERVIERS : Société verviétoise d'archéologie et d'histoire (Bulletin).
- 
35. FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE BELGIQUE (Annales).

*ALLEMAGNE. — DUISCHLAND.*

36. BONN : Verein für Alterthumsfreunden in Rheinlande (Bonner Jahrbücher).
37. GIESSEN : Oberhessischer Geschichtsverein (Mittheilungen).
38. METZ : Metzger Akademie (Mémoires de l'académie de Metz).
39. STRASSBURG : Historischer litterarischer Zweigverein des Vogesenclubs (Jahrbuch).
40. TRIER : Trierisches Archiv.
41. WIESBADEN : Verein für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung (Annalen).

*ESPAGNE. — SPANJE.*

42. MADRID : Revista de Archivos, Bibliothecas y Museos.

*FINLANDE. — FINLAND.*

43. HELSINGFORS : Finnische Alterthumsgesellschaft (Zeitschrift).

*FRANCE. — FRANKRIJK.*

44. AIX-EN-PROVENCE : Annales des facultés de droit et des lettres d'Aix.
45. AMIENS : Société des antiquaires de Picardie (Bulletins et Mémoires).
46. ANGOULÊME : Société archéologique et historique de la Charente (Bulletin et Mémoires).



47. ARRAS : Académie des sciences, lettres et arts (Mémoires).
48. AVESNES : Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (Mémoires).
49. BAILLEUL : Comité flamand de France.
50. BEAUVAIS : Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise (Mémoires).
51. CAEN-PARIS : Société française d'archéologie (Congrès).
52. DUNKERQUE : Union Faulconnier, société historique (Bulletin).
53. — Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts (Mémoires),
54. LILLE : Société d'études de la province de Cambrai.
55. LILLE-PARIS : Revue de l'art chrétien.
56. LYON : Bulletin historique du diocèse de Lyon.
57. — Revue d'histoire de Lyon.
58. NANCY : Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain (Mémoires).
59. ORLÉANS : Société archéologique et historique de l'Orléanais (Bulletin et Mémoires).
60. PARIS : Mercure de France.
61. — Archives de la France monastique. Revue Mabillon.
62. — Société nationale des antiquaires de France (Bulletin et Mémoires).
63. — Notes d'art et d'archéologie. Revue de la société Saint-Jean.
64. POITIERS : Société des antiquaires de l'Ouest (Bulletin).
65. ROUBAIX : Société d'émulation (Annales).
66. ROUEN : Commission des antiquités de la Seine-inférieure (Bulletin).
67. SAINT-MALO : Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.
68. SAINT-OMER : Société des antiquaires de la Morinie (Bulletin historique et Mémoires).
69. SAINT VALÉRY-SUR-SOMME : Bulletin mensuel de la société d'histoire et d'archéologie du Vimeu.
70. TOULOUSE : Société archéologique du Midi de la France (Bulletin et Mémoires).
71. TOURS : Société archéologique de Touraine (Mémoires et Bulletin).
72. VERDUN : Société philomatique (Mémoires).

*GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG. — GROOT-HERTOGDOM  
LUXEMBURG.*

73. LUXEMBURG. — LUXEMBOURG : Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg (Publications).

*GRANDE BRETAGNE.* — GROOT BRITTANJE.

74. CAMBRIDGE : Antiquarian Society (Octavo Publications).  
75. EDINBURG : Society of Antiquaries of Scotland (Proceedings).  
76. OXFORD : The Oxford University Antiquarian Society (Oxford Journal of Monumental Brasses).

*ITALIE.* — ITALIËN.

77. ROME : Institut historique belge.

*PAYS-BAS.* — NEDERLAND.

78. AMSTERDAM : Koninklijk Oudheidkundig Genootschap (Nederlandsche oudheden beschreven en afgebeeld — Jaarverslag.)  
79. — Nederlandsche oudheidkundige bond.  
80. LEEUWARDEN : Friesch Genootschap van Geschied-, Oudheid- en Taalkunde (De Vrije Fries. — Verslag).  
81. LEIDEN : Maatschappij van Nederlandsche Letterkunde (Handelingen en mededeelingen. — Levensberichten der afgestorven medeleden).  
82. UTRECHT : Historisch Genootschap (Bijdragen en mededeelingen).  
83. — Provinciaal Utrechts Genootschap van Kunsten en Wetenschappen (Aanteekeningen van het verhandelde in de vergaderingen en ter gelegenheid van de algemeene vergadering).

*PORTUGAL.* — PORTUGAAL.

84. PORTO : Portugalia. Materiaes para o estudo do povo portugues.

*SUÈDE.* — ZWEDEN.

85. STOCKHOLM : Kungl. Vitterhets historie och Antikvitets Akademie (Manadsblad. — Antiquarisk tidskrift för Sverige).

*SUISSE.* — ZWITSERLAND.

86. NEUCHÂTEL : Société Neuchâteloise de géographie (Bulletin).
-

# LISTE DES MEMBRES.

(15 janvier 1908).

## I. — Membres effectifs.

(La date entre parenthèses est celle de la nomination comme membre effectif.)

1. *Boddaert, Charles*, avocat, échevin de la ville de Gand, rue des Baguettes, 141, à Gand (1893).
2. *Claeys, Prosper*, avocat, membre de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, membre de la Commission des archives, rue Haute, 15, à Gand (1893).
3. *Claeys, Henri*, chanoine, curé de l'église St-Nicolas, membre de l'Académie royale flamande, quai des Dominicains, 9, à Gand (1893).
4. *Cloquet, Louis*, professeur à l'Université de Gand, membre de la Commission provinciale des monuments, correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, boulevard Léopold, 9, à Gand (1893).
5. *Coomans, Frans (Frère Mathias)*, directeur de l'Académie St-Luc, rue d'Angleterre, 56, à Gand (1893).
6. *Coupé, Joseph*, aumônier adjoint de la Maison centrale pénitentiaire, rue courte des Violettes, 33, à Gand (1893).
7. *De Ceuleneer, Adolphe*, professeur à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale flamande, membre de la Commission provinciale des monuments, rue de la Confrérie, 5, à Gand (1893).
8. *de Limburg Stirum, comte Thierry*, docteur en droit, sénateur, rue de la Loi, 166, à Bruxelles (1893).
9. *De Neffe, Victor*, professeur émérite à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de médecine et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, rue de la Station, 66, à Gand (1893).
10. *de Neve de Roden, chevalier Emile*, membre de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, château de Waesmunster et rue des Foulons, 18, Gand (1893).
11. *de Pauw, Napoléon*, procureur général honoraire près la Cour d'appel de Gand, membre de l'Académie royale flamande, membre de la Commission royale d'histoire, rue longue des Violettes, 297, à Gand (1893).
12. *De Vigne, Jules*, avocat, membre de la Chambre des représentants, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue Charles-Quint, 14, à Gand (1893).

13. *De Waele, Joseph*, architecte, professeur honoraire à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale et locale des monuments, boulevard de la Citadelle, 59, à Gand (1893).
14. *Diegerick, Alphonse*, conservateur des archives de l'Etat, membre de la Commission des archives de la ville, boulevard de la Citadelle, 14, à Gand (1893).
15. *Dutry, Albert*, juge de paix, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue des Thérésiennes, 26, à Gand (1893).
16. *Fredericq, Paul*, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, membre de la Commission locale des monuments et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, membre de la Commission des archives, rue des Boutiques, 9, à Gand (1893).
17. *Lybaert, Théophile*, artiste-peintre, membre de la Commission provinciale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, place St-Michel, 8, à Gand (1893).
18. *Mortier, Étienne*, architecte provincial, membre du Comité provincial des monuments, quai des Augustins, 1, à Gand (1893).
19. *Pirenne, Henri*, professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, membre de la Commission royale d'histoire, de la Commission locale des monuments et de la Commission des archives, rue neuve St-Pierre, 132, à Gand (1893).
20. *Pyfferoen, Oscar*, professeur à l'Université, boulevard de l'Heirnisse, 75, à Gand (1893).
21. *Soenens, chevalier Émile*, membre du Comité exécutif du Musée d'archéologie de Gand, bourgmestre, château de Puttenhove, à St-Denis-Westrem (1893).
22. *Tierenteyn, Louis*, docteur en droit, rue Haut-Port, 10, à Gand (1893).
23. *Tydgadt, Louis*, directeur honoraire de l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale des monuments, président de la Commission du Musée des beaux-arts, place du Béguinage, 21, à Gand (1893).
24. *Van Biesbroeck, Louis*, professeur honoraire à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre de la Commission provinciale et de la Commission locale des monuments, rue d'Egmont, 17, à Gand (1893).
25. *Vanden Gheyn, chanoine Gabriel*, secrétaire du Comité provincial et membre de la Commission locale des monuments, secrétaire du Comité exécutif du Musée d'archéologie, avenue des Moines, 13, à Gand (1893).
26. *Van den Heuvel, Jules*, avocat, ministre d'État, professeur à l'Université de Louvain, rue Savaen, 33, à Gand (1893).
27. *van der Haeghen, Ferdinand*, bibliothécaire en chef de l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique, membre honoraire de l'Académie royale flamande, membre de la Commission provinciale des monuments, président de la Commission locale des

monuments et du Comité exécutif du Musée d'archéologie, président de la Commission des archives, 2, fossé d'Othon, à Gand, et à St-Denis-Westrem (1893).

28. *van der Haeghen, Victor*, archiviste de la ville, chargé de cours à l'Université, secrétaire de la Commission locale des monuments, membre du Comité exécutif du Musée d'archéologie, rue de la Colline, 77, à Gand (1893).
29. *Van Duyse, Florimond*, auditeur militaire, membre de l'Académie royale de Belgique, rue Laurent Delvaux, 4, à Gand (1893).
30. *Van Rysselberghe, Charles*, architecte de la ville de Gand, rue de Loo, 21, à Gand (1893).
31. *Van Werveke, Alphonse*, archiviste-adjoint de la ville de Gand, conservateur du Musée d'archéologie de Gand, membre de la Commission locale des monuments, boulevard d'Akkerghem, 48, à Gand (1893).
32. *Verhaegen, Arthur*, ingénieur honoraire des ponts et chaussées, membre de la Chambre des représentants, membre de la Commission locale des monuments, vieux quai au Bois, 62, à Gand et Meirelbeke (1893).
33. *Hulin, Georges*, professeur à l'Université, membre de la Commission locale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, place de l'Evêché, 3, à Gand (1894).
34. *Geerts, Joseph*, ingénieur, rue du Casino, 15, à Gand (1894).
35. *Bergmans, Paul*, docteur en philosophie et lettres, sous-bibliothécaire de l'Université, membre de la Commission locale des monuments, rue de la Forge, 49, à Gand (1896).
36. *De Smet-Duhayon, Joseph*, docteur en droit, greffier-adjoint à la Cour d'appel, président du Cercle artistique et littéraire, chaussée de Courtrai, 22, à Gand (1896).
37. *Heins, Armand*, artiste-peintre, secrétaire-adjoint de la Commission locale des monuments, rue Basse, 18, à Gand (1897).
38. *Casier, Joseph*, conseiller communal, consul du Paraguay, membre de la Commission locale des monuments et de la Commission du Musée des beaux-arts, 3, rue des Deux-Ponts, à Gand (1898).
39. *Scribe, Fernand*, artiste-peintre, président de la Société des Amis du Musée, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue de la Chênaie, 2, à Gand (1898).
40. *Maeterlinck, Louis*, artiste-peintre, conservateur du Musée des beaux-arts, rue du Compromis, 6, à Gand (1899).
41. *Schoorman, Robert*, conservateur adjoint des archives de l'État, Coupure, 193, à Gand (1900).
42. *Dubois, Ernest*, professeur honoraire à l'Université, directeur de l'Institut supérieur de commerce, rue des Peintres, 51, à Anvers, (1900).
43. *Fris, Victor*, docteur en philosophie et lettres, archiviste paléographe, professeur à l'Athénée royal de Gand, rue Charles-Quint, 109, à Gand (1900).



44. *Coppieters Stochove, Ernest*, consul de Hawaï, vieux quai des Violettes, 28, à Gand (1902).
45. *De Prater, abbé Florent*, président de la Maison de retraite pour prêtres, rue Léopold, 13, à Alost (1902).
46. *Gilleman, Charles*, préfet de l'Athénée royal d'Ostende, 21, rue de St-Pétersbourg, à Ostende (1902).
47. *Siffer, Alphonse*, imprimeur-éditeur, conseiller communal, membre de la Commission locale des monuments, rue de la Croix, 3, à Gand (1902).
48. *Willem, Victor*, docteur en sciences, chef des travaux pratiques de zoologie à l'Université, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, rue Willems, 8, à Gand (1902).
49. *Willems, Léonard*, avocat, boulevard du Béguinage, 19, à Gand (1902).
50. *De Noyette, Modeste*, architecte, rue de l'Eglise, 109, à Ledeborg (1903).
51. *Serdobbel, Ernest*, avocat, avenue de la place d'Armes, 5, à Gand (1903).
52. *Vanden Berghe, Raphaël*, 1<sup>er</sup> sous-bibliothécaire de l'Université, membre de la Commission des archives, rue Miry, 43, à Gand (1903).
53. *de Smet de Naeyer, Maurice*, industriel, membre de la Commission locale des monuments rue de la Vallée, 47, Gand (1904).
54. *Roersch, Alphonse*, professeur à l'Université, rue de l'Avenir, 75, à Gand (1904).
55. *Willemsen, Gustave*, président du Cercle archéologique du pays de Waes, rue de la Station, 15, Saint-Nicolas (1906).
56. *Coppieters Stochove, Hubert*, docteur en philosophie et lettres, vieux quai des Violettes, 28, à Gand (1906).
57. *Le Roy, Hippolyte*, artiste sculpteur et peintre, rue aux Truies, 9, à Gand (1906).
58. *Coppejans, François*, artiste-peintre, rue longue des Pierres, 7, à Gand (1907).
59. *de Smet de Naeyer, Henry*, industriel, rue de la Vallée, 47, à Gand (1907).
60. ....

## II. — Membres honoraires.

- Adan, Jean*, ingénieur, chef de section du Service électrique de la ville de Gand, rue de Flandre, 33, à Gand.
- Archives communales*, Hôtel de ville, à Gand.
- Baertsoen, Marc*, avocat, échevin de la ville] de Gand, rue longue du Marais, 13, à Gand.
- Balieu, Hector*, docteur en philosophie et lettres, archiviste paléographe, professeur à l'Athénée royal, rue Liévin de Winne, à Gand.
- Behagel, chevalier Gaston*, avocat, conseiller provincial, bourgmestre de Ruyen, quai aux Tilleuls, 16, à Gand.

65. *Bergmans, Oscar*, chef de bureau à l'Administration communale, rue de la Chênaie, 8, à Gand.
- Berten, Désiré*, conseiller à la Cour d'appel, boulevard Léopold, 38, à Gand.
- Bethune, baron Emmanuel de*, château de Marcke, près Courtrai.
- Bethune, baron Joseph de*, bibliothécaire et conservateur du Musée d'archéologie, chalet de Rouxhove, à Courtrai.
- Beyart, Léon*, notaire, rue de la Station, 13, Gand.
70. *Bibliographie de Belgique*, avenue de la Brabançonne, 12, Bruxelles.
- Bibliothèque communale*, à Lille.
- Bidez, Joseph*, professeur à l'Université, 59, boulevard Léopold, à Gand.
- Blyau, Albert*, professeur au Collège communal, rue du Moulin, à Virton.
- Boddaert, Henri*, avocat, conseiller provincial, Coupure, 46, Gand.
75. *Boddaert, Maurice*, avocat, rue des Baguettes, 141, à Gand.
- Boen, Edouard*, docteur en médecine, boulevard de la Citadelle, 181, à Gand.
- Boone, Louis*, fabricant de pianos, rue Magelein, 19, à Gand.
- Bourdon, Ed.*, orfèvre, rue de la Catalogne, 5, à Gand.
- Braun, Emile*, bourgmestre de la ville de Gand, membre de la Chambre des représentants, place du Commerce, 3, à Gand.
80. *Braun, Georges*, industriel, Coupure, 170, à Gand.
- Bressers, Léon*, artiste-peintre, rue du Poivre, 22, à Gand.
- Broeckert, Auguste*, négociant, rue du Jardin, 14, à Gand.
- Brunin, Georges*, attaché honoraire au Cabinet des médailles de l'Université, place du Marais, 6, à Gand.
- Bruyninx, Edmond*, professeur à l'Athénée royal, chaussée de Courtrai, 152, à Gand.
85. *Buysse, Auguste*, industriel, place d'Artevelde, 15, à Gand.
- Callier, Alexis*, procureur-général, chaussée de Courtrai, 88, à Gand.
- Campen, Victor*, juge de paix, à Nederbrakel.
- Campers, Pierre*, professeur à l'École normale de l'État, à Gand, rue du Nord, 12, à Ledeberg.
- Canfyn, A.*, propriétaire, rue Haut-Port, 33, à Gand.
90. *Carels, Alphonse*, industriel, marché au Lin, 12, à Gand.
- Casier, Amand*, industriel, conseiller communal, place Laurent 7, à Gand, et château ter Beken, à Tronchiennes.
- Casier, baron Victor*, consul de Colombie et de Monaco, rue des Rémouleurs, 89, à Gand.
- Célis, abbé Gabriel*, 5, boulevard de l'Heirnisse, à Gand.
- Claeys Bouüvert, Alfred*, avocat et sénateur, rue d'Orange, 6, à Gand.
95. *Claeys Bouüvert, Gustave*, banquier, conseiller provincial, rue St-Michel, 9, à Gand.

- Cobbaert, Eugène*, ingénieur-architecte, répétiteur à l'Université, rue Nassau, 22, à Gand.
- Compyn, Victor*, ingénieur de la ville, rue du Vieil-Escaut, 9, à Gand.
- Cooreman, Gérard*, ancien ministre, président de la Chambre des Représentants, conseiller communal, place du Marais, 1, à Gand.
- Coryn, Edgard*, quai de Terplaten, 5, Gand.
100. *Counson, Albert*, chargé de cours à l'Université, rempart de la Byloke, 108, à Gand.
- Cruyplants, Raymond*, industriel, plaine des Chaudronniers, 2, à Gand.
- Cruyt, E.*, notaire, marché au Beurre 3, à Gand.
- Cruyt, abbé Maurice*, curé de St-Antoine, rue de l'Avenir, 60, à Gand.
- Cumont, Frantz*, professeur à l'Université, conservateur délégué aux Musées royaux des arts décoratifs et industriels, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, rue des Vanniers, 29, à Gand.
105. *De Baets, Herman*, avocat, rue des Boutiques, 11, à Gand.
- De Bast, Camille*, sénateur, Coupure, 44, à Gand.
- De Bersaques, Charles*, chirurgien-suppléant à l'hôpital civil, rue de la Croix, 6, à Gand.
- De Brabandere, Victor-Camille*, professeur à l'Université, rue neuve St-Pierre, 80, à Gand.
- De Bruycker, Aimé*, secrétaire communal, rue Van Eyck, 54, à Gand.
110. *de Crombrugge de Looringhe, baron A.*, vice-président au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, rue Savaen, 12, à Gand.
- De Dryver, Léon*, Fossé courbe, 7, à Gand.
- de Formanoir de la Cazerie, chevalier Auguste*, rue courte du Marais, 6, à Gand et château de Ter Lucht à St André (par Bruges).
- de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck, vicomte Amaury*, rue de l'Industrie, 15, à Bruxelles, et château d'Elseghem.
- de Ghellinck d'Elseghem, chevalier Jean-Baptiste*, bourgmestre de Wan-negem-Lede, membre de la Chambre des Représentants, château de St-Denis-Westrem.
115. *De Graeve, Théo.*, photographe, rue de Bruges, 41, à Gand.
- de Grave, O.*, greffier provincial honoraire, boulevard Frère-Orban, 19, à Gand.
- de Haerne, Werner*, attaché aux archives de l'État, boulevard de la Citadelle, 96, à Gand.
- de Hemptinne, Alexandre*, professeur à l'Université de Louvain, rue basse des Champs, 51, à Gand.
- de Hemptinne, comte Joseph*, industriel, rue Charles-Quint, 29, à Gand.
120. *de Kemmeter, baron Adolphe*, ingénieur, rue du Gouvernement, 5, à Gand.
- de Hontheim, chevalier Albert*, lieutenant de cavalerie, rue basse des Champs, 52, à Gand.

*de Kerchove de Denterghem, comte*, digue de Brabant, 3, Gand.

*de Kerchove d'Exaerde, baron*, membre de la Chambre des Représentants, vieux quai des Violettes, 26, à Gand, et château de Lovendegem.

*de Kerchove d'Exaerde, Albert*, conseiller à la Cour d'appel, place Liévin Bauwens, 3, à Gand.

125. *de Kerchove d'Exaerde, baron Raymond*, gouverneur de la Flandre Orientale, place Laurent, 4, à Gand, et château de Bellem.

*de Kerchove d'Exaerde, Robert*, rue Quellin, 1, à Anvers.

*de Kerchove d'Ousselghem, E.*, sénateur, 7, rue de la Croix, à Gand, et château de Landegem.

*Delacre, Maurice* professeur à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, boulevard du Fort, 16, à Gand.

*de la Kethulle de Ryhove, Adrien*, conseiller à la Cour d'appel, rue Charles-Quint, 25, à Gand.

130. *de Lanier-Van Monckhoven, A.*, ingénieur, industriel, sénateur, consul de Danemark, chaussée de Courtrai, 20, à Gand.

*De Lannoy, Charles*, professeur à l'Université de Gand, rue Louis Hap, 83, à Bruxelles.

*de l'Arbre, Albert*, avocat, archiviste de la ville, place de la Station, à Grammont.

*De la Royère, W.*, professeur à l'Université, rue de la Concorde, 61, à Gand.

*Delvin, Jean*, artiste-peintre, directeur de l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, membre du Comité provincial et de la Commission locale des monuments, membre de la Commission du Musée des beaux-arts, rue de Rooigem, 262, à Gand

135. *Demoulin, A.*, professeur à l'Université, rue Joseph Plateau, 10, à Gand.

*De Munter, Edgard*, peintre décorateur, vieux marché aux Veaux, 3, à Gand.

*De Muyneck, Georges*, industriel, chaussée de Courtrai, 76, à Gand.

*de Pélichy, baron Léon*, juge au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance à Gand, vieux chemin de Bruxelles, 79, à Gendbrugge.

*De Perre, Edmond*, juge au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, rue des Servantes, 1, à Gand.

140. *De Reu, Louis*, docteur en droit, greffier de la province de la Flandre orientale, vieux quai au Bois, 6, à Gand.

*De Rudder, Ernest*, avocat, rue Charles-Quint, 94, à Gand.

*De Rudder, Henri*, ingénieur, à Boussu.

*de Smet, Firmin*, bourgmestre de Vinderhaute, château de Schauwbroeck, à Vinderhaute.

*De Smet, Léon*, industriel, chaussée de Courtrai, 10, Gand.

145. *de Smet de Naeyer, Christian*, rue neuve St-Pierre, 34, à Gand.

*de Smet de Naeyer, Frédéric*, propriétaire, rue de la Vallée, 47, à Gand.

*de Smet de Naeyer, comte Paul*, Ministre d'Etat, membre de la Chambre des Représentants, rue de la Science, 12, à Bruxelles.

- Destanberg, Désiré*, instituteur en chef, boulevard des Hospices, 78, à Gand.  
*De Stoop, Gustave*, conducteur principal des Ponts et chaussées, boulevard de la Citadelle, 167, à Gand.
150. *De Tavernier, A.*, libraire, rue courte du Jour, 22, à Gand.  
*de Tracy, Henri*, artiste-peintre, rue Saint-Sauveur, 65, à Gand.  
*De Vaere, Maurice*, conducteur des Ponts et chaussées, Coupure, 61, à Gand.  
*De Vriendt, Isidore*, négociant en bois, rue neuve St-Pierre, 92, à Gand.  
*De Weerdt, Maurice*, avocat, échevin, rue des Hospices, 1, à Gand.
155. *De Wilde, Victor*, notaire, à Laerne.  
*Deyaert, Joseph*, professeur à l'École de tissage, rue Guinard, 16, à Gand.  
*D'Havé, Albert*, entrepreneur-architecte, rue du Jambon, 87, à Gand.  
*d'Hoop, Emile*, ingénieur des Ponts et chaussées, rue Guillaume-Tell, 29, à Gand.  
*D'Hoy, Constant*, photographe, rue courte du Jour, 25, à Gand.
160. *Diegerick, Emile*, ingénieur du Service technique provincial, rue de la Chênaie, 6, à Gand.  
*Dierkens, Ferdinand*, architecte, rue de la Liève, 11, à Gand.  
*Donnet, Fernand*, secrétaire de l'Académie royale d'archéologie de Belgique, rue du Transvaal, 53, à Anvers.  
*Doutreluigne, J.*, conducteur principal des Ponts et chaussées, 41, rue Miry, à Gand.  
*Drubbel, Jules*, professeur au Conservatoire royal de musique, rue de la Vallée, 39, à Gand.
165. *Duclos, Adolphe*, chanoine titulaire de la cathédrale, boulevard Conscience, 1, à Bruges.  
*Dutry-Van Loo, Jules*, négociant, rue des Champs, 14, à Gand.  
*Eggen, Jean-L.-M.*, avocat, rue Guinard, 20, à Gand, et Ghistelles lez Ostende.  
*Eggermont, Albert*, architecte-entrepreneur, Coupure, 93, à Gand.  
*Fayen, Arnold-R.*, docteur en philosophie et lettres, assistant à l'Institut historique belge à Rome, 18, piazza Rusticucci, Rome.
170. *Feyerick, Albert*, industriel, rue neuve St-Pierre, 17, à Gand.  
*Feyerick, Jacques*, industriel, rue du Soleil, 1, à Gand.  
*Fleischer, Berthold*, chimiste, professeur à l'École industrielle, rue Ledeganck, 11, à Gand.  
*Fraeys-Papejans de Morchoven, Paul*, candidat-notaire, rue St-Jean, 12, à Bruges.  
*Fredericq, Albert*, avocat, rue du Jardin, 9, à Gand.
175. *Gallet-Mury, Achille*, sténographe du Sénat de Belgique et du Conseil provincial de la Flandre orientale, rempart de la Biloque, 306, à Gand.  
*Geirnaert, Henri*, architecte, fossé d'Othon, 26, à Gand.



- Goderus, Amand*, juge au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, rue du Poivre, 8, à Gand.
- Goethals*, chanoine, rue de Bruges, 7, à Gand.
- Goethals, comte Dorsan*, propriétaire, rue longue du Marais, 16, à Gand.
180. *Goffin, Léon*, docteur en droit, aide-bibliothécaire à l'Université, quai de l'Evêché, 14, à Gand.
- Goossens, Honoré*, membre de la Commission de l'Académie des Beaux-Arts, ancien conseiller provincial, rue Laurent Delvaux, 7, à Gand.
- Grenier, Jules*, industriel, rue Terre-Neuve, 116, à Gand.
- Grootaert, Ernest*, ingénieur des chemins de fer de l'Etat, rue du Poivre, 7, à Gand.
- Gruel, Léon*, président honoraire du Syndicat patronal de la reliure et de la brochure, rue St-Honoré, 418, Paris.
185. *Hacquaert, Henri*, régent à l'Ecole moyenne de l'Etat, rue des Arts, 115, à Mont-Saint-Amand.
- Hauman, G.*, peintre-décorateur, rue de Wondelgem, 68, à Gand.
- Heins, Maurice*, docteur en droit, chef de bureau de l'Administration communale, rue Metdepenningen, 4, à Gand.
- Heyse, Jules*, notaire, rue digue de Brabant, 71, à Gand.
- Herry, baron Harold*, château de Schelderode.
190. *Heyman, Edmond*, chef de bureau à l'Administration communale, rue du Nouveau Bois, 15, à Gand.
- Hoste, Hubert*, architecte, place St-Martin, 3, à Bruges.
- Hulin, Jules*, place de l'Evêché, 3, à Gand.
- Hyde, Gustave*, rue des Foulons, 9, à Gand.
- Hyde, Paul*, rue des Foulons, 9, à Gand.
195. *Hye de Crom, Léon*, consul de Vénézuéla, chaussée de Courtrai, 75, à Gand.
- Hymans, Henri*, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, rue des Deux Eglises, 15, à Bruxelles.
- Janson, Louis*, propriétaire, rempart des Chaudronniers, 30, à Gand.
- Jotthier, L.*, artiste-peintre et statuaire, professeur à l'Académie de Louvain.
- Kervyn de Meerendré, Daniel*, avenue de la Place d'Armes, 7, à Gand, et Baerle.
200. *Ladon, A.*, artiste-verrier, fossé Ste-Elisabeth, 11, à Gand.
- Lamberty, Achille*, avocat, conseiller provincial et communal, boulevard du Béguinage, 38, à Gand.
- Lameere, Jules*, conseiller à la Cour de Cassation, rue de Naples, 45, à Bruxelles.
- Laroy, Ch.*, surveillant des Ponts et chaussées, boulevard de la Citadelle, 102, à Gand.
- Lauryssen, C.*, receveur des actes judiciaires, rue des Sœurs Noires, 6, à Gand.

205. *Leboucq, Hector*, recteur de l'Université, membre de l'Académie royale de médecine, Coupure, 145, à Gand.  
*Lebrun, Emile*, artiste-peintre, place d'Armes, 5, à Gand.  
*Le Fèvre de Tenhove, chevalier*, propriétaire, rue des Sœurs Noires, 13, et château de l'Ermitage, Gendbrugge.  
*Le Fèvre de Tenhove, Gustave*, avocat, à Gendbrugge.  
*Léger, Théodore*, avocat, sénateur, rue d'Angleterre, 14, à Gand.
210. *Leirens, Jules*, industriel, boulevard du Jardin zoologique, 35, à Gand.  
*Libbrecht, Joseph*, avocat, bourgmestre de Destelbergen, conseiller provincial, rue Haute, 21, à Gand.  
*Lieievrouw Coopman, L.*, littérateur, rue Ledeganck, 27, à Gand.  
*Ligy, Arthur*, avocat, rue de la Vallée, 2, à Gand.  
*Lippens, Henri*, antiquaire, rue digue de Brabant, 52, Gand.
215. *Lippens, Hyacinthe*, vicaire de St-Paul, rue VanMonckhoven, 1, à Gand.  
*Lippens, Maurice*, avocat, conseiller provincial, bourgmestre de Moerbeke-Waes, rue de Flandre, 23, à Gand.  
*Lybaert, Karel*, conseiller communal, boulevard Gustave Callier, 39, à Gand.  
*Maenhaut, J.*, bourgmestre de Lemberge, membre de la Chambre des Représentants, à Lemberge par Moortzeele.  
*Maertens, Albert*, président de la Banque de Flandre, consul d'Autriche-Hongrie, rue de la Croix, 9, à Gand.
220. *Maertens, Joseph*, consul de Bolivie, attaché honoraire au Cabinet d'archéologie de l'Université, secrétaire de la Chambre syndicale provinciale des arts industriels, secrétaire adjoint de l'Union des arts industriels et décoratifs, place d'Armes, 2, à Gand.  
*Marchand, Achille*, architecte, membre de la Commission locale des monuments, rue des XII Chambres, 80, à Gand.  
*Martiny, H.*, rue des XII Chambres, 82, à Gand.  
*Mast de Maeght, Charles*, avocat, rue du Hainaut, 27, à Gand.  
*Mechelynck, Albert*, avocat, juge suppléant au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, membre de la Chambre des Représentants, digue de Brabant, 16, à Gand.
225. *Meuris, H.*, chef de bureau principal à l'Administration des Ponts et Chaussées, rue du Cerf, 14, à Gand.  
*Millard, E.*, capitaine-commandant du Génie, rue du Jardin, 15, Gand.  
*Minne, Achille*, architecte, professeur à l'Athénée et à l'Académie royale de dessin, de peinture et de sculpture, rue courte des Violettes, 25, à Gand.  
*Miry, J.*, peintre décorateur, rue des Champs, 34<sup>1</sup>, à Gand.  
*Morel de Boucle St-Denis, Eugène*, industriel, Coupure, 9, à Gand.
230. *Morel de Boucle St-Denis, Lucien*, industriel, secrétaire de la société « la Lys », quai de la Lys, 106, à Gand.

- Nève, Joseph*, avocat, rue de la Croix, 11, Gand.  
*Nève, Léon*, notaire, rue de Bruges, 92, à Gand.  
*Nyssens, Pierre*, ingénieur, directeur du Laboratoire agricole de l'Etat, rue du Jambon, 16, à Gand.  
*Ondereet, Alphonse*, percepteur des télégraphes, place du Commerce, 6, Gand (centre).
235. *Parmentier, Georges*, docteur en droit, greffier-adjoint au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, rue de la Chênaie, 10, à Gand.  
*Paucels, Armand*, négociant, Tolpoortstraat, 41, à Deynze.  
*Phlippo, Georges*, greffier-adjoint au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, rue de Bruxelles, 1, à Gand.  
*Piers de Raveschoot, Gabriel*, propriétaire, château de Cruyshautem.  
*Poelman, Désiré*, avoué, rue courte du Marais, 37, à Gand.
240. *Potjes, Eaouard*, professeur au Conservatoire royal de musique, Coupure, 162, à Gand.  
*Prayon de Pauw*, consul de l'Empire d'Allemagne, rue des Violettes, 10, à Gand.  
*Preudhomme, Léon*, professeur à l'Athénée royal et chargé de cours à l'Université, rue Nassau, 4, à Gand.  
*Raepsaet, Paul*, sénateur, bourgmestre d'Audenarde, à Audenarde.  
*Raeymaekers, D.*, médecin de bataillon de 1<sup>re</sup> classe, boulevard des Hospices, 303, Gand.
245. *Ramlot, Robert-Fr.*, ingénieur, consul de Siam, administrateur du Comptoir d'escompte de la Banque nationale de Belgique à Termonde, place d'Armes, 9, à Gand.  
*Richebé, Raymond*, avocat, ancien élève de l'école des Chartes, avenue de Wagram, 152, à Paris (XVII<sup>e</sup>).  
*Rigidiotti, Victor*, étudiant, Gavre et 51, rue Léopold, à Anvers.  
*Rinskopf, Georges*, industriel, rue du Miroir, 17, à Gand.  
*Roland, A.*, conseiller à la Cour d'appel, quai des Tonneliers, 17, à Gand.
250. *Rooms, Remy*, statuaire, rue de l'Ecole, 36, à Gand.  
*Rothlisberger, Albert*, industriel, place St-Elisabeth, 24, à Gand.  
*Sacré, Edmond*, photographe, rue de la Calandre 1, à Gand.  
*Saintenoy, Paul*, architecte, professeur à l'Académie royale des beaux-arts, rue de l'Arbre-bénit, 119, à Ixelles.  
*Sarton, Georges*, étudiant, rue St-Michel, 5, à Gand.
255. *Sauer, Oscar*, imprimeur, rue des Champs, 89, à Gand.  
*Servais, Clément*, professeur à l'Université, Coupure, 153, à Gand.  
*Sinaeve-Dhondt, A.*, sculpteur, rue des Ramoneurs, 8, à Gand.  
*Snoeck, Charles*, rue neuve St-Jacques, 38, à Gand.  
*Société Littéraire*, « Le Club », place d'Armes, 25, à Gand.
260. *Soens, abbé E.*, professeur à l'Athénée royal, rue Marnix, 33, Gand.  
*Speltinckx, J.*, industriel, rue aux Vents, 4, à Gand.

- Stepman, Henri*, éditeur, rue longue des Violettes, 23, à Gand.
- Steyaert, Emile*, président du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance, quai des Moines, 48, à Gand.
- Stillemans, Mgr Antoine*, évêque de Gaud, place de l'Evêché, 1, à Gand.
265. *Tydgadt-Vander Straeten, A.*, négociant, rue Haut-Port, 27, à Gand.
- Tyman, A.*, rue du Limbourg, 31, à Gand.
- Vaerwycck, Henri*, architecte, rue Terre-Neuve, 22, à Gand.
- Valcke, Henri*, architecte, rue de la Pacification, à Ledeborg.
- Van Assche, Guillaume*, notaire, rue basse des Champs, 38, à Gand.
270. *Van Autryve, Jean*, entrepreneur architecte, boulevard des Hospices, 13, à Gand.
- Van Bambeke, Ch.*, professeur émérite à l'Université, membre de l'Académie royale de Belgique, rue Haute, 7, à Gand.
- Van Bambeke, Florimond*, propriétaire, rue longue des Pierres, 11, à Gand.
- Van Brabandt, Joseph*, avocat, rue longue des Violettes, 51, à Gand.
- Van Crombrugge, Jules*, industriel, rue des Foulons, 15, à Gand.
275. *Van den Bosch, Firmin*, avocat-général près la Cour d'appel, chaussée de Courtrai, à Gand.
- Vanden Hende, Jules*, architecte, boulevard du Château, 347, à Gand.
- Vanden Hove, Désiré*, propriétaire, à Moortzeele.
- Van de Putte, Cyrille*, docteur en philologie germanique, professeur à l'Athénée royal d'Ath.
- vander Bruggen, baron Maurice*, membre de la Chambre des Représentants, rue du Gouvernement, Gand, et château de Wielsbeke, par Wae-regem.
280. *Van der Haeghen, Arnold*, imprimeur, rue des Champs, 60, à Gand.
- Van der Haeghen, Désiré*, architecte, Coupure, 173, à Gand.
- Van der Linden, Herman*, professeur à l'Université de Liège, rue de Tirlemont, 124, à Louvain.
- Vanderlinden, J.-F.*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, administrateur-inspecteur de l'Université, Cour du Prince, 27, à Gand.
- Vander Mensbrugge, André*, auditeur militaire suppléant, Coupure, 131, à Gand.
285. *Vander Mensbrugge, Robert*, ingénieur, Coupure, 131, à Gand.
- Vander Meulen, A.*, rue longue du Verger, 8, à Gand.
- Van der Poorten, Gustave*, imprimeur-éditeur, rue de la Cuiller, 18, à Gand.
- Vander Stichelen, Albert*, propriétaire, rue du Patyn, 79, à Gand.
- Van Doosselaere, Victor*, imprimeur, Pêcherie, 64, à Gand.
290. *van Egeren, Julien*, conseiller à la Cour d'appel, rue Malibran, 119, Bruxelles, et Vinderhaute.
- Van Hamme, Ernest*, architecte, membre de la Commission locale des monuments, rue longue de la Monnaie, 52, à Gand.

- Van Hoecke-Peeters, Emile*, architecte, rue Haute, 81, à Gand.  
*Van Hoorebeke, Ladislas*, avocat, rue des Cinq-Vannes, 6, à Gand.  
*Van Houcke, A.-H.-L.*, ingénieur-architecte, architecte principal au Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, rue de Molenbeek, à Laeken.
295. *Van Houtte, Hubert*, chargé de cours à l'Université, Pêcherie, 76, à Gand.  
*Van Imschoot, Fritz*, docteur en médecine, professeur à l'Université, rue de la Monnaie, 3, à Gand.  
*Van Iseghem, P.*, conseiller à la Cour de cassation, rue de Florence, 30, à Brnxelles.  
*van Loo, Baron Albert*, bourgmestre d'Oostacker, place d'Armes, 28, à Gand, et château de Langerbrugge.  
*van Oost, Georges*, industriel, consul de Perse, Coupure, 110, à Gand.
300. *Van Ortroy, Fernand*, professeur à l'Université, quai des Moines, 37, à Gand.  
*Van Thorenburg, Constant*, négociant en vins, Cour du Prince, 26, à Gand.  
*Varenbergh, Alfred*, avocat, rue neuve St-Jacques, 31, à Gand.  
*Varlez, Louis*, avocat, Coupure, 50<sup>s</sup>, à Gand.  
*Verhaegen, Pierre*, avocat, conseiller provincial, place du Marais, 5, à Gand.
305. *Verhaeghe de Naeyer, G.*, ancien marché aux Moutons, 1, à Gand.  
*Verhagen, Joseph*, boulevard du Béguinage, 30, à Gand.  
*Vermast, A.*, directeur de l'École moyenne, rempart des Chaudronniers, 31, à Gand.  
*Verstraeten Camille*, docteur en médecine, professeur à l'Université, place Van Artevelde, 15, à Gand.  
*Voortman, Robert*, industriel, place du Marais, 1, à Gand.
310. *Vyt, Camille*, libraire, rue basse des Champs, 13, à Gand.  
*Willems-Limnander, Félix*, ancien conservateur des Hypothèques, rempart St Jean, 18, à Gand.  
*Willems, Pierre*, industriel, rue Joseph Plateau, 47, à Gand.  
*Williame, Charles*, rentier, rue du Chantier, 11, à Gand.  
*Wolters, Frédéric*, ingénieur des ponts et chaussées, professeur à l'Université, avenue des Moines, 17, à Gand.
315. *Wolters, Gustave*, inspecteur général des ponts et chaussées, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Gand, rue del'Avenir, 47, Mont-St-Amand.
316. *Ysabie, Achille*, directeur de l'Académie d'Alost, rue Haute, 6, Gand.
-

## MEMBRES DÉCÉDÉS.

(1<sup>er</sup> janvier — 31 décembre 1907.)

---

## MEMBRES EFFECTIFS :

*de Bethune, baron Jean*, gouverneur de la Flandre occidentale, à Bruges.  
*Lacquet, Ernest*, trésorier de la Commission locale des monuments, à Gand.  
*Van Assche, Auguste*, architecte, membre de la Commission royale des monuments, à Gand.

## MEMBRES HONORAIRES :

*Adan, Auguste*, capitaine commandant pensionné, à Gand.  
*De Vos, Gustave*, curé de Scheldewindeke.  
*Lawwick, Oswald*, lieutenant-général, à Anvers.  
*Timmermans, Th.*, major commandant le corps des chasseurs-éclaireurs de la Garde civique, à Gand.  
*Van Goethem, Emile*, libraire, à Gand.  
*van Malcote de Kessel, Karl*, bourgmestre de Zulte.

---

Algemeene vergadering van 15 Januari 1908.

---

Assemblée générale du 15 janvier 1908.

---

Dagorde. — Ordre du jour :

I. Communications.

II. Anciennes clefs d'ancre de façades flamandes et brabançonnnes, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. (A. HEINS). Exposition de dessins originaux et projections.

III. Notes sur deux peintres gantois du XV<sup>e</sup> siècle : Lievin Vanden Bossche et Willem Van Lombeke alias de Ritsere (G. HULIN).

IV. Le *Liber floridus* (V. VANDER HAEGHEN).

La séance est ouverte à 8,30 h. du soir sous la présidence de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN.

Ont signé le registre de présence : MM. CH<sup>ne</sup> VANDEN GHEYN, président; G. HULIN et V. VANDER HAEGHEN, vice-présidents; R. SCHOORMAN, trésorier, E. COPPIETERS STOCHOVE, A. HEINS, et A. VAN WERVEKE, conseillers, et MM. JOS. CASIER, H. COPPIETERS STOCHOVE, E. CORYN, B<sup>on</sup> DE KEMMETER, H. DE SMET DE NAEYER, M. DE SMET DE NAEYER, H. DE TRACY, C. D'HOY, J. DUTRY-VAN LOO, A. GALLET, H. HACQUAERT, L. JANSON, LIEVEVROUW-COOPMAN, H. MEURIS, J.-L. NÈVE, L. NÈVE, G. PHILIPPO, H. PIRENNB, R. RAMLOT, F.



SCRIBE, H. VALCKE, F. VANDEN BOSCH, J. VANDEN HEUVEL,  
A. VANDER MENSBRUGGHE, R. VANDER MENSBRUGGHE, L. VAN  
HOOREBEKE, P. VERHAEGEN et V. WILLEM.

---

MM. PAUL BERGMANS, A. ROERSCH, secrétaires, DIEGERICK, bibliothécaire et VERMAST, tous indisposés, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

---

### **Ballottage d'un membre honoraire.**

M<sup>r</sup> le baron ALBERT VAN LOO, bourgmestre d'Oostacker, est admis en qualité de membre honoraire.

---

### I.

### **Communications.**

---

#### **M<sup>r</sup> le Président.**

Nous venons, MM., de terminer la 15<sup>e</sup> année de notre existence sociale. En nous rappelant les résultats obtenus sur le terrain de l'archéologie, il semble que nous puissions souligner cette date. Je la souligne d'autant plus volontiers qu'elle coïncide avec le renouvellement de l'année, ce qui me procure l'occasion d'émettre le vœu de voir notre chère Société continuer à recueillir les mêmes succès. Pour cela, il importe que l'esprit d'union qui nous a toujours animés puisse se maintenir. C'est le souhait que je forme en ouvrant la première séance de l'année 1908.

M<sup>r</sup> L. Tierenteyn, au nom de la famille de feu M<sup>r</sup> E. Lacquet, nous a envoyé une lettre de remerciements pour les marques de sympathie qui ont été témoignées ici à la mémoire de notre regretté confrère.

---



## L'Art à l'Ecole.

**M<sup>r</sup> Vermast**, empêché d'assister à la séance, nous envoie la note ci-après :

MM. Je crois utile de vous faire succinctement rapport au sujet de la première conférence-audition qui s'est donnée au Conservatoire, à la suite de l'initiative prise par notre Société. J'estime, en effet, qu'il est utile de conserver dans nos bulletins la trace de cette mise à exécution d'un projet conçu par la Société.

Cette première conférence s'est faite dans la salle des fêtes du Conservatoire. On avait invité les élèves des classes supérieures des établissements suivants : Ecole moyenne, Athénée royal, Institut Laurent, Collège Sainte-Barbe, Institut Saint-Liévin, Collège Saint-Amand, Institut de Kerchove, Ecole payante rue des Foulons, Ecole Piers de Raveschoot.

M<sup>r</sup> Mathieu, directeur du Conservatoire, avait pris comme titre de sa conférence : *De l'expression des sentiments par la musique.*

Pour montrer à son auditoire que la musique peut rendre des sentiments, faire naître des impressions, il a détaillé l'ouverture de *Coriolan* et la *Symphonie pastorale* de Beethoven.

Il m'a paru que l'auditoire suivait le conférencier avec la plus grande attention et le plus vif intérêt, Il est vrai de dire que la causerie de M<sup>r</sup> Mathieu, tant par les idées développées que par la forme que celles-ci revêtaient, constituait un vrai régal.

Nous pouvons assurer que ce premier essai a été un succès. Le public, d'ailleurs, était unanime pour approuver et notre initiative, et la mise en pratique du projet.

La seconde conférence-audition est confiée à M<sup>r</sup> Lebrun et consacrée à la musique de chambre ; le programme comprend des sonates de Mozart, de Marcello, de Beethoven et de Franck, et un quatuor de Raff ; elle aura lieu le 2 février prochain.

**M<sup>r</sup> le Président.** Nous avons reçu de M<sup>r</sup> Hoste, architecte à Bruges, une lettre dont il me prie de vous donner lecture. L'impartialité et le souci de la vérité m'obligent de déférer à ce désir.

Bruges, 15 janvier 1908.

Monsieur le Président,

J'ai lu avec étonnement dans le *Bulletin* de la Société, 1907, n° 6, p. 233, que des sculptures originales provenant de l'église de Damme se trouvent dans la cour d'un sculpteur à Bruges. Ce sont les moulages de ces sculptures. Ce n'est pas tout à fait la même chose, n'est-ce pas? Et ces moulages ont été faits pour servir de modèles au sculpteur qui doit remplacer les consoles qui manquent. Tous les originaux sont et resteront en place.

J'espère, Monsieur le Président, que vous voudrez être assez aimable pour faire cette petite rectification à la réunion de ce soir; de cette manière vous rendrez honneur à la vérité, et aussi à la loyauté de M<sup>r</sup> D'Hondt, notre bon sculpteur brugeois, qui, je puis vous l'affirmer, fait tout son possible pour aider à la conservation et à la remise en honneur de nos vieilles sculptures.

Je vous prie, Monsieur le Président, de me croire  
votre dévoué,  
HUB. HOSTE.

Il résulte de là que les observations présentées dans une de nos dernières séances par un de nos honorables collègues sont inexactes.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Je suis enchanté de m'être trompé.

## Y a-t-il lieu de changer le jour des réunions de la Société?

**M<sup>r</sup> le Président.** A l'origine, Messieurs, le jour de notre réunion mensuelle statutaire était le lundi. Plusieurs personnes ont exprimé le regret que nous ayons changé notre

jour de réunion. Il est assez difficile de contenter tout le monde sur ce point. Nous avons invité les membres empêchés d'assister à la réunion de ce soir de nous faire parvenir leur avis par écrit. Quelques réponses seulement nous sont parvenues.

Après un échange de vues auquel prennent part, notamment, MM. J. Casier, M. de Smet de Naeyer, Hulin et M<sup>r</sup> le Président, l'assemblée décide de maintenir le mercredi comme jour de réunion, mais en fixant l'ouverture de la séance à 8 1/2 h. très précises.

### Tympan de l'ancienne porte d'entrée de la chapelle de l'hospice Wenemaer.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Je puis vous apporter ce soir, une bonne nouvelle archéologique.

Samedi dernier, 11 janvier 1908, les ouvriers travaillant dans la maison de la place Sainte-Pharaïlde, n<sup>o</sup> 9, appartenant à la famille Van Loo, ont trouvé, en perçant un mur pour l'établissement d'un escalier, une pierre sculptée de grande dimension, située à trois mètres environ du sol actuel ; cette pierre, qui en réalité est un tympan de porte ancienne, placée dans un mur en briques qui a 60 c. environ d'épaisseur, se trouve actuellement à huit mètres environ de distance de la façade de 1564.

Le mur ancien est donc celui de la chapelle de l'hospice Wenemaer, qui date du XIV<sup>e</sup> siècle, comme le montrent certains détails complémentaires, tels une grande fenêtre ogivale bouchée et, au bas du mur, un reste de parement ou de soulèvement en pierre de Tournai, orné de roses en relief.

Le tympan, dont j'ai fait hier un rapide croquis, M<sup>r</sup> J. Dutry-Van Loo ayant eu l'obligeance de me prévenir de la découverte, a été photographié ce matin par M<sup>r</sup> D'Hoy et je puis vous en soumettre déjà une épreuve. Celle-ci vous montre, comme mes croquis, qu'il s'agit d'un motif décoratif important dont le transfert à notre musée lapidaire se fera prochainement.

Il est à craindre que la pierre, qui a 1,50 m. environ de largeur sur 1,15 m. de haut, soit difficile à enlever. Il est cependant nécessaire que ce déplacement puisse se faire, et il y a lieu de remercier dès à présent la famille Van Loo qui en fait don à notre collection communale.

Je ne puis vous donner d'autres détails en ce moment sur le document en question qui doit se rapporter à la fondation de l'hospice, en 1323, par Guillaume Wenemaer et sa femme Marguerite s'Brunen; nous avons au musée d'archéologie les deux superbes plaques en laiton qui représentent ces personnages.

Avant que l'hospice fût installé à cet endroit, il y eut là une maison, une habitation appelée « Het Paradys ». Un certain Foulques Masch devint propriétaire d'un terrain et d'alluvions sur la Lieve, dépendant du château des Comtes. Ce bien lui fut cédé par Marguerite de Flandre et son fils Guy. Cette vente fut approuvée en 1311 par Robert de Bethune. C'est à cette époque que le « Paradys » fut bâti. Foulques donna cette propriété à la ville de Gand; mais des héritiers contestèrent la validité de cette donation, et elle fut annulée.

C'est alors que Wenemaer s'en rendit acquéreur et qu'il y fonda l'hospice qui porte son nom. Nous pouvons donc placer, entre 1311 et 1320 environ, la construction des bâtiments. L'âge de notre beau fragment décoratif peut ainsi être assez facilement déterminé.

Je n'ai pas à insister, en ce moment, sur cette heureuse trouvaille que vous pourrez bientôt examiner au musée, et qui, je n'en doute pas, vous intéressera tout particulièrement.

**M<sup>r</sup> J. Dutry-Van Loo** expose à l'assemblée un fragment de la sculpture dont il est question dans la communication de M<sup>r</sup> Heins et donne lecture de la note ci-après :

*Notice concernant la pièce faisant partie du haut relief monolithe retrouvé à l'hospice Wenemaer le 11 janvier 1908.*

La pièce présentée s'est malheureusement détachée ou plus tôt délisée au cours des travaux, ce qui n'empêche que, rapportée ce matin à la place qu'elle occupait, elle a été

dessinée par M<sup>r</sup> A. Heins; l'ensemble a été photographié par M<sup>r</sup> D'Hoy.

J'ai nettoyé consciencieusement cette pièce cette après-midi; *ne touchant pas aux parties colorées*, je me suis surtout appliqué à dégager les détails de la figure, qui est de conservation et d'expression remarquables, et dont la bouche et les narines portaient des traces de peinture rouge enlevées par le brossage.

Veuillez remarquer au cou, sous la coiffure, la fine ciselure des cheveux.

Je laisse le soin d'identifier ce que représente l'objet à de plus compétents que moi.

Je me fais un plaisir de donner à la Société d'archéologie la primeur de cette découverte, et aussi d'annoncer à M<sup>r</sup> Van Werveke que Madame Van Loo-Pickaert fait don à la Ville de Gand de l'ensemble de cette pièce archéologique si remarquable. Je remercie aussi M<sup>r</sup> l'entrepreneur Spilthoorn de nous avoir prévenu en temps utile pour éviter la disparition d'une pièce de cette importance.

**M<sup>r</sup> P. Verhaegen.** Ne vaudrait-il pas mieux laisser cette intéressante sculpture à l'endroit qu'elle occupait jusqu'ici? Même mal placée, elle offrira un intérêt infiniment plus considérable aux visiteurs qui s'en approcheront que si elle est perdue dans un musée. Tous, nous avons été frappés, au cours de visites dans les musées de petites villes, du peu d'effet produit par des objets de ce genre lorsqu'ils sont placés hors de leur cadre.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Evidemment, en principe, tous, nous devons désirer que les objets restent à l'endroit pour lequel ils ont été faits. Seulement, ici, il me paraît y avoir une véritable impossibilité. Le local est excessivement étroit. La photographie de la sculpture que vous avez devant les yeux n'a pu être faite qu'avec la plus grande difficulté; il n'y a pas un mètre de recul. De plus, l'escalier où il faut se placer est très étroit.

Quoi qu'il en soit, je ne verrais aucun inconvénient à ce

que la Société décide d'envoyer quelques personnes expertes pour trancher la question.

**M<sup>r</sup> J. Dutry-Van Loo.** Il y a impossibilité matérielle à conserver cette sculpture à cet endroit. Nous avons dû établir un échafaudage et faire des prodiges d'équilibre pour arriver à dégager un peu l'objet.

**M<sup>r</sup> P. Verhaegen.** J'applaudis à la proposition de former une commission de personnes compétentes pour examiner la question.

**M<sup>r</sup> A. Van Werveke.** L'ordre de transporter la sculpture au Musée est déjà donné.

**M<sup>r</sup> le Président.** Dans ces conditions, je crois qu'il ne nous reste qu'à nous incliner. Nous ne pouvons pas nous mettre en travers d'une décision prise par l'autorité communale. Aussi bien, d'après ce que viennent de dire MM. Dutry et Heins, je crois que laisser l'objet à cet endroit serait le condamner à ne pas être vu.

**M<sup>r</sup> A. Van Werveke.** Je crois pouvoir identifier les deux personnages représentés sur le tympan de l'ancien porte d'entrée de la chapelle de l'hospice Wenemaer.

D'abord un mot au sujet de l'histoire de cette trouvaille. Samedi, 11 janvier 1908, un maçon est venu me montrer la statuette que M<sup>r</sup> Jules Dutry-Van Loo expose ici. Retournant la pièce, je remarquai qu'elle était fraîchement détachée d'un fond en pierre de Tournai, avec lequel elle ne formait primitivement qu'une seule pièce taillée en bas-relief. Le maçon, interrogé à ce sujet, me dit que la statuette se trouvait « dans « une petite chapelle trouvée dans un mur intérieur de l'une « des deux maisons datant de 1564, place Sainte-Pharaïlde. » M'étant fait montrer cette « chapelle », je remarquai que la statuette et la niche n'étaient très probablement qu'une partie d'un grand bas-relief, qui devait contenir encore au moins un personnage, placé symétriquement au premier par rapport à une moulure médiane. Je fis donc enlever le crépi à droite de



la niche : nous trouvâmes d'abord des briques bouchant un creux, et, après les avoir enlevées, nous découvrîmes en effet une statuette de femme tournée vers la gauche, et, au-dessus de la moulure médiane de la pierre, une rosace dont la moitié à gauche avait disparu avant le crépissage. La pierre sculptée se trouvait donc être un tympan de porte reposant sur une grosse barre de fer. Malheureusement le bas-relief venait d'être détérioré par les ouvriers, qui n'avaient eu connaissance que trop tard de son existence. Voici ce qui s'est passé : Afin de déplacer l'escalier, on a percé une porte dans le mur de l'ancienne chapelle. Comme on a commencé l'ouvrage du côté de l'intérieur de l'ancienne chapelle, on a d'abord percé une assez grande épaisseur de briques, puis, arrivant sur une dalle en Tournai, qui n'était autre que le revers du tympan, on en a enlevé le bord du haut en bas sur une largeur de 10 à 20 cm. L'ouverture faite, on remarqua que dans la cage d'escalier, très étroite et obscure, s'était détachée une partie du crépissage et l'on trouva derrière le mortier la statuette, qu'on n'eut pas de peine à arracher, puisque la pierre de Tournai s'était clivée sous les coups répétés pendant deux longs jours. Je constatai du reste que d'autres parties en relief n'adhéraient presque plus, et cela par la même cause (1).

Après cette découverte, je me suis rendu chez M<sup>r</sup> Spilthoorn, l'entrepreneur, pour le prier de vouloir enlever le tympan, si j'obtenais l'autorisation de la propriétaire, M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> Van Loo-Pickaert. C'est M<sup>r</sup> Jules Dutry-Van Loo, mis bientôt au courant de la trouvaille, qui m'apporta la bonne nouvelle que la ville pouvait procéder à l'enlèvement, à condition de remettre le mur en état. C'est ce qui se fera dès demain.

Maintenant, quels sont les deux personnages représentés dans le tympan de la chapelle de Wenemaer ?

Guillaume Wenemaer, qui avait été « halheer » en 1314-

---

(1) Ces parties se sont détachées en effet pendant qu'on enleva le tympan, qui s'était fendu en deux suivant une ligne verticale, également pendant qu'on perçait l'ouverture.

1315 (1), premier échevin de la Keure en 1321-1322 (2), hoofdman en 1321-1322, 1322-1323, 1323-1324 (3), fonda en 1323 avec sa femme Marguerite l'hospice, qui porta bientôt leur nom, dans la maison *Het Paradijs*, qu'ils avaient achetée de Volker Masch (4). Wenemaer périt en 1325 dans le combat du pont de Rekelingen (Deinze) contre les Brugeois. Sa veuve obtint en 1328 des échevins de la Keure l'autorisation de faire soigner les prébendiers de son hôpital par trois religieux : un frère et deux sœurs (« eenen broeder ende twee zusteren ») (5). Les comptes de la ville nous apprennent que Marguerite et son écuyer devinrent eux-mêmes sœur et frère de l'hospice le 24 novembre 1330 :

« Item (ghaven d'ontfanghers) den armen in den spetael  
« ser Willem Wenemaer's, 20 lb., te petansiën, in Sente-  
« Katelinenavonde, doe men ser Willem's wedue ende Segren,  
« haren cnape, clede suster ende broeder in denselven spetael,  
« ende over alle derghere ziele, die bleven tusschen Deunse  
« ende Ghend up den wech. » (6)

Or, la chapelle de l'hospice a, sans aucun doute, été construite du vivant de Marguerite, décédée en 1352 (7). Quoi de plus naturel qu'elle se soit fait représenter sur le tympan de la porte avec son écuyer en costume de religieux, comme elle s'est fait figurer avec le même vêtement à côté de son mari sur leur dalle tumulaire, portraits conservés dans le Musée d'archéologie ?

---

(1) *Gentsche Stads- en Baljuwsrekeningen 1280-1336*, 72, 5.

(2) *Idem*, 132, 11.

(3) *Idem*, 134, 23; 233, 15; 340, 12.

(4) *Idem*, 238, 8. — AD. DU BOIS. *Documents relatifs à l'hospice St. Laurent à Gand*, 4.

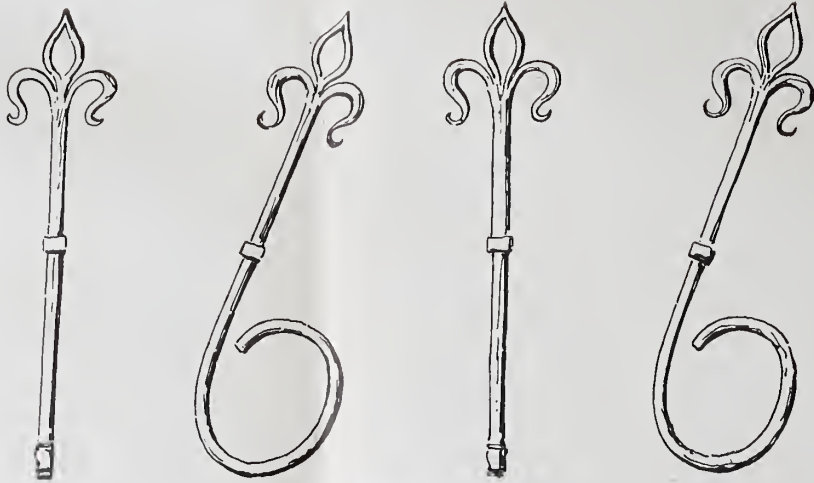
(5) AD. DU BOIS, *l. c.*, 7.

(6) *Gentsche Stads- en Baljuwsrekeningen 1280-1336*, 762, 13. — Voir pour la signification du mot « cnape » = écuyer, J. TE WINKEL. *De bewoners van een kasteel in de dertiende eeuw* dans *Geschiedkundige opstellen uitgegeven ter eere van Dr H. C. Rogge*, Leiden, Sijthoff, z. j., 279.

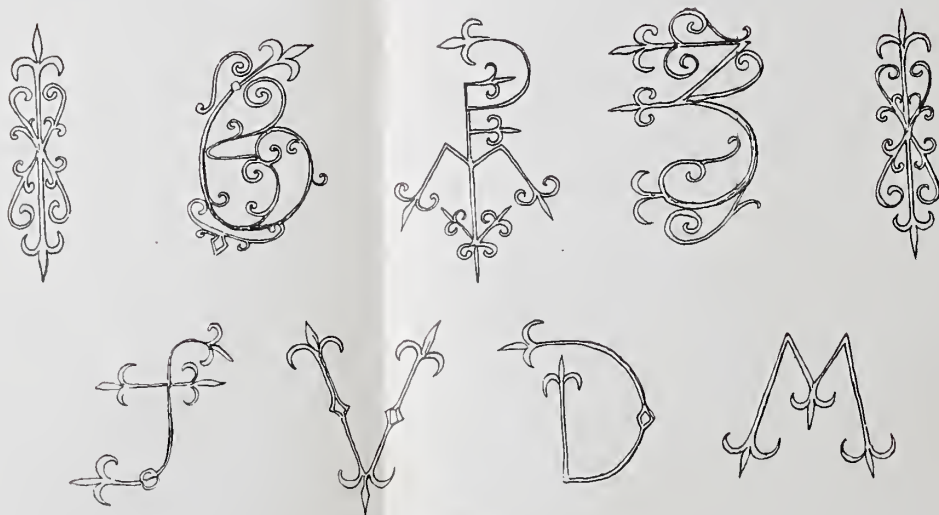
(7) AD. DU BOIS, *l. c.*, 20.



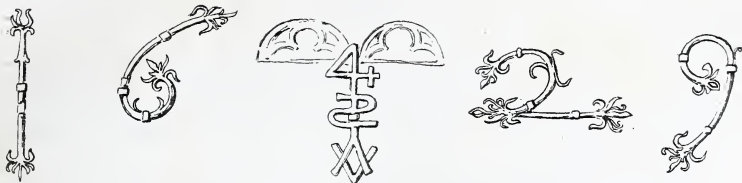




Tamise, façade du Watermolen.



Dixmude.



Nieuport, rue du Bateau.

## II.

### Anciennes clefs d'ancre de façades flamandes et brabançonnnes, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** MESSIEURS,

Par une assez curieuse coïncidence, il se fait que notre vénéré et excellent confrère, M<sup>r</sup> Prosper Claeys, vous apportait ici, il y a peu de temps, une étude qui, par beaucoup de points, se rattachait à une autre que je préparais de longue main. Il vous a donné une liste et des détails intéressants sur les façades gantoises datées, travail où il fut aidé par notre confrère, M<sup>r</sup> Dutry-Van Loo. Ce soir, je me permettrai de vous soumettre le résultat de mon étude sur les ancrs datées qui existent encore dans nos vieilles villes flamandes et brabançonnnes. C'est à l'occasion des recherches très étendues que j'ai entamées sur les anciens pignons de ces villes, et pour lesquelles j'ai déjà recueilli plusieurs centaines de documents, que j'ai cru bon de noter les détails particuliers, les motifs ornementaux qui se trouvent sur beaucoup de ces façades.

Et parmi ces relevés des « minima » qui les concernent, je citerai les ferronneries, les beaux travaux relevant de la serrurerie décorative, et spécialement les clefs d'ancre datées, dont je vous parlerai ce soir.

Depuis longtemps, mon attention avait été attirée sur ces ancrs artistiques, et les résultats de mon enquête pourront compléter le travail intéressant de M<sup>r</sup> Coppieters, datant

d'il y a de nombreuses années, et qui traite des ancrés datées et autres que l'on voyait alors à Ypres; cet auteur fait un appel aux artistes archéologues pour que sa monographie ne reste pas isolée.

Un exemplaire de l'ouvrage de M<sup>r</sup> Coppieters, devenu très rare, et dont j'avais eu connaissance par une note au bas d'une des pages de la publication sur les façades brugeoises par MM. Duclos et Hoste, m'a été obligeamment prêté par notre confrère M<sup>r</sup> A. Van Werveke.

J'ai pu constater que M<sup>r</sup> Coppieters, en mettant en lumière des dessins de M<sup>r</sup> Gustave de Mazière, gravés sur pierre par M<sup>r</sup> A. Massaux, a rendu à l'art décoratif le réel service de lui procurer des renseignements circonstanciés sur un des éléments de décor de nos maisons anciennes.

Parmi ces ancrés datées, c'est à Ypres que l'on en rencontre encore les plus nombreux et les plus beaux échantillons. Cependant, ne voulant pas refaire le travail de M<sup>r</sup> Coppieters, mais seulement m'en inspirer, j'ai exceptionnellement repris, dans mon dossier concernant cette jolie ville, quelques-uns de mes propres croquis.

Je ne pensais pas pouvoir laisser cette cité sans représentation aucune dans l'étude rapide dont je vous donne la primeur.

Vous remarquerez que j'ai eu la bonne fortune de pouvoir rencontrer de ces clefs d'ancre dans mainte de nos grandes villes et dans beaucoup de nos petites; la liste de celles qui sont exposées ici vous montrera que le nombre de 25 communes y est atteint.

Encore ai-je fait un choix, désirant ne pas encombrer ce travail de trop de répétitions; en effet, ayant pu commencer ma nomenclature par les chiffres d'une façade brugeoise donnant 1480 (sur un panneau de terre-cuite, il est vrai), j'ai voulu, autant que possible, donner l'aspect de la transformation successive de ces chiffres, en notre contrée, depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution française.

Car, et c'est ici le moment de faire cette remarque, ces dates alors inscrites en ferronnerie sur nos façades, déjà tout à fait simplifiées et peu artistiques, semblent disparaître complètement à la veille du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il se peut, comme on l'a déjà fait remarquer, que la dissolution forcée de nos corporations de métiers, à l'époque de la Révolution, ait arrêté l'emploi des ancres de façades; le forgeron n'était probablement plus à même de créer ces motifs d'art ou bien la mode elle-même, peut-être, en avait-elle disparu. L'artisan, si habile antérieurement, avait peut-être perdu ces tendances si louables vers la recherche du mieux, que l'émulation et l'amour-propre corporatif, les règlements même de ces associations, avaient entretenu jusqu'alors.

Quoiqu'il en soit, j'ai voulu réunir à votre intention des notes éparses dans mes cartons; dans leur choix et leur diversité elles pourront vous donner, je l'espère, une bonne et suffisante idée du caractère qu'affectaient ces clefs d'ancre dans nos différentes localités.

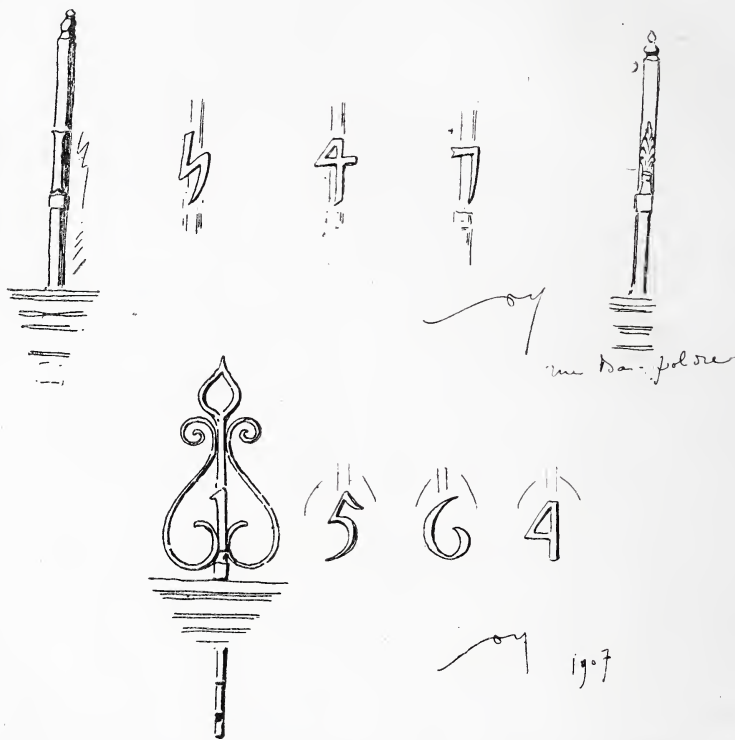
Je n'ai naturellement pas écarté Gand de cette étude, et j'ai cru pouvoir prendre à des façades encore existantes les éléments qui nous intéressent en ce moment; ce sera ainsi en quelque sorte, une courte illustration du travail de M<sup>r</sup> Claeys.

Vous connaissez suffisamment ces motifs de nos maisons; je puis rappeler que les exemples que notre ville fournit sont, à l'origine (XVI<sup>e</sup> siècle), extrêmement modestes et timides — de forme très réduite aussi comme nous verrons bientôt.

Plus tard, les formes de ces ancres, ici, restent toujours très simples; elles n'ont jamais ces complications recherchées et luxueuses que nous rencontrerons ailleurs, et surtout en Flandre occidentale, à Furnes, Dixmude, etc.

A Gand donc, je signalerai que, pour le XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs monuments portent le chiffre de leur édification: c'est, d'abord, la date de 1547, peu apparente à des clefs d'ancre doublement répétées aux façades de l'actuel Institut ophtalmique, rue du Bas-Poldre et au Sablon.

Nous trouvons, immédiatement après, celle de 1548, au sommet de la grande fenêtre du transept Sud de Saint-Bavon; elle paraît y avoir été placée à cette époque. Ensuite nous trouvons la date de 1564, se détachant en chiffres dorés sur les ancrs de la façade de l'hospice Wenemaer, place Sainte-Pharaïlde.



Gand : 1) rue Haut-Port et Sablon; 2) place Sainte-Pharaïlde.

Tous ces chiffres sont très peu visibles et n'ont guère qu'une dizaine de centimètres de hauteur chacun.

Une maison de la rue aux Draps nous donne la date de 1577, toujours en dimension très restreinte.

Cette particularité des clefs d'ancres gantoises devait être

soulignée, car, dans d'autres villes, dès le XVI<sup>e</sup> et surtout au XVII<sup>e</sup> siècle, nous verrons des motifs de ce genre atteindre des dimensions considérables; il en est, à Furnes, notamment, qui doivent avoir un mètre de hauteur.

Il semble donc bien que, depuis l'origine de ce mode décoratif, qui paraît être le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (nous n'avons rencontré, ni ici ni ailleurs, de date plus ancienne que celle de 1547), jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le motif en question fut peu usité à Gand.

Presque toujours il a joué un rôle effacé dans la partie ornementale de nos pignons locaux. Nous ne connaissons pas d'exemple plus soigné et plus apparent que celui qui existait à la maison de la rue Saint-Sauveur, près de l'église, au coin de la rue des Prêtres.

Récemment démolie, elle portait la date de 1616; elle nous donne en même temps la forme d'ancres simplement ornementales, qui permettent de reconnaître, à d'autres façades de Gand, où manque la date, le genre d'enroulement usité à ce moment précis.

Cela peut être très utile et l'on a bien fait de conserver ces ferrures en les plaçant à notre Musée d'archéologie de la rue longue des Pierres.

Mais puisque notre travail a surtout pour but de nous familiariser avec quelques beaux travaux de ferronnerie d'autres villes, je terminerai cet examen rapide des souvenirs gantois analogues, en vous signalant une particularité que je pourrai vous rappeler, plus tard, quand je parlerai de la Flandre maritime.

C'est la grande façade, au coin de la rue Haute et de la rue du Poivre, qui porte la date de 1644 entre deux cordons ou larmiers, au dessus du premier étage, et dont les lettres « anno » et les chiffres paraissent être taillés en relief, dans un assemblage de briques placées à cet effet, en dehors du parement de la façade.

Nous verrons que cela paraît être rare ici, mais qu'ailleurs cette forme est assez répandue. Ce relief des chiffres est



obtenu aussi par la mise en place des briques elles-mêmes, celles-ci formant un chiffre, en relief sur le plein du mur.

Mais passons, si vous le voulez bien, à la revue rapide des ancrés datées dont les dessins sont exposés ici.

Ils nous donnent des exemples assez caractéristiques, et permettent d'apprécier l'évolution décorative de la forme des ancrés pendant deux siècles et demi environ.

C'est notre province qui possède les deux mentions les plus anciennes que je connaisse de la date de la construction sur le monument lui-même : le château des comtes, à Gand, de 1180, et l'église de Pamele, qui, sur une plaque en bronze, dans une inscription contemporaine de son édification, est datée de 1234.

Ensuite, et vous en voyez ici le croquis, nous trouvons, en relief sur une façade de « godshuis », à Bruges, celui qui a nom de Moor et est situé rue de la Bouverie, la date de 1480. Puis voici une façade en pan de bois d'Ypres, d'après Böhm, qui porte la date de 1513 inscrite sur le tympan de la porte (cette maison était située vieux Marché au Bois).

Voici les dessins des ancrés si réduites de Gand, de 1547-1548 et autres, dont je vous ai parlé, et, à côté, les formes des ancrés de 1544 sur une maison de la Grand'place à Furnes et celles d'une autre de 1560, qui sont déjà d'un charmant tracé.

A Audenarde, nous remarquerons ce linteau de fenêtre d'un pignon où se trouve, taillée dans la pierre (ce qui paraît assez exceptionnel), la date de 1551.

A Ath, une vieille maison de la place est de 1564, ainsi que le dit la petite mention placée sur la base d'une sorte de chapelle en niche, à l'angle de la curieuse construction.

Cette façade est intéressante par le mélange d'architecture : au bas, cette porte à accolade d'aspect très tournaisien et, en haut, les autres motifs qui sont purement brabançons.

D'après Böhm, voici un croquis de maison d'Ypres, qui était en bois et portait la date de 1566 taillée sur le tympan de la porte.



Bruges nous donnerait divers exemples de dates du XVI<sup>e</sup> siècle inscrites sur les cartouches ornant des pignons; ces cartouches en pierre sont encastrés dans le plein du mur en briques et ils sont parfois très heureusement décoratifs.

Notre dessin d'une maison à l'Ecluse, à façade de style bien brugeois, montre qu'elle est marquée en chiffres arabes



Malines, rue Sainte-Catherine.

1566 et, une seconde fois, en chiffres romains, dans deux petits cartouches ou cuirs.

Vous le voyez, nous avons cru pouvoir, exceptionnellement, nous écarter un peu de notre programme qui se limitait à l'examen des ancres en fer. Nous avons, en passant, voulu montrer la diversité des formes que le constructeur donna à la mention de la date, quand, dans la façade qu'il venait d'édifier, il la tailla soit en bois, soit en pierre.

Mais nous allons, dès à présent, ne plus guère rencontrer que des spécimens d'ancres véritables, servant à empêcher l'écartement des murs en se reliant aux poutres intérieures de la construction.

De 1577, rue aux Draps à Gand, rappelons que nous voyons sur une grande façade, remaniée en partie, les chiffres susdits, en toute petite dimension toujours, se collant à des ancres ornées, à hauteur de l'œil des tirants.

Puis, nous voici à Anvers, devant une façade datée aussi de 1577; nous y trouvons, très simplement marqué par des barres de fer, l'âge d'une maison de la rue Vieille Bourse.

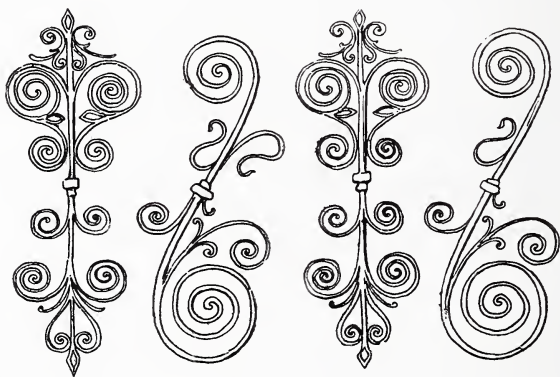
A Sluis ou l'Ecluse, sur une maison qu'on croirait construite d'hier, la date de 1610 apparaît, comme aussi, sur

une maison au pignon à curieux tout petits gradins qui se trouve aux environs de la petite ville zélandaise, à Westkappelle.

Abordant maintenant le XVII<sup>e</sup> siècle, où nous verrons une profusion de ces ancrés datées et où elles sont parfois, le plus souvent même, admirablement travaillées, en voici une série de quatre, donnant 1615, très curieusement ornées de fleurs de lys ; elle se trouve à Termonde, sur le Werf de la Dendre. On en voit, dans cette même ville, une quantité d'autres du même temps, et que l'on peut certainement attribuer à un seul et même ferronnier ; elles se trouvent dans le joli béguinage donnant dans la rue principale.

Plus simples, de 1616, nous voyons maintenant les chiffres juxtaposés donnant l'âge de la façade du Watermolen à Tamise, sur l'Escaut (voir la planche hors texte).

Diest, de cette même année 1616, a pu nous donner un charmant exemple d'ancres placées à une maison de sa Grand' place.



Diest, Grand' place.

Ici, l'ornementation est extrêmement voulue et vraiment réussie. Nous avons remarqué qu'à Gand ces ancrés sont

toujours restées assez sobres de tracé et de simple emploi constructif, sauf l'exception signalée plus haut (maison du coin de la rue des Prêtres).

Alost nous montre sur une curieuse façade, rue Léopold (maison d'aspect très brabançon), les ancres de 1618. Avec ses gros boudins formant larmiers au croisement des meneaux et son toit extrêmement proéminent sur le mur gouttereau, elle est digne d'examen.

Après deux exemples de Bruges, de 1619 et de 1562, où

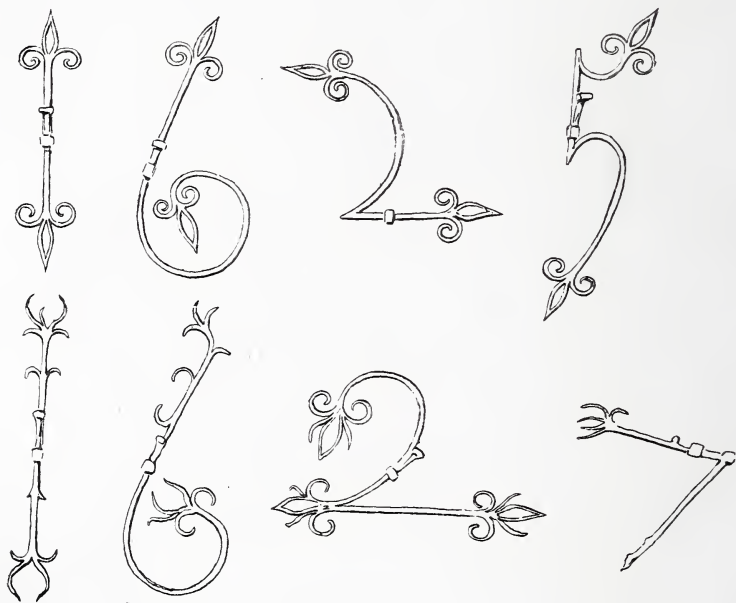


Dixmude, marché aux Poissons.

vous remarquerez une grande similitude dans la forme des chiffres, malgré les soixante-dix ans de différence d'âge, — voici un beau pignon de 1621, aux ancres d'un dessin très réussi, encadrant une fenêtre à tabernacle caractéristique et terminé par le gradin supérieur de curieuse forme obtenue par des motifs en briques en relief.

1618 et 1625 sont les dates qui suivent, l'une à Bruges, l'autre à Furnes, à la maison du Chapelet. Cette dernière s'orne de jolis chiffres très découpés et absolument typiques de la région West-Flandrienne.

A Furnes encore, de 1624, dans un tympan de fenêtre, la date inscrite sur une maison de la rue du Sud, dans un petit cartouche renaissance.



Nieuport.

1625-1627 : ces deux séries d'ancres sont empruntées à des maisons de Nieuport. Elles sont d'un gracieux tracé, en chiffres affectant bien les formes particulières au temps et au

terroir. Elles paraissent, du reste, avoir été forgées par le même artisan.

L'an 1627 est très simplement inscrit, en chiffres en relief dans un cartouche au bas du pignon très brabançon d'allure, d'une maison n° 35, rue de l'Eglise, à Termonde

Nieupoort et Malines nous donnent, sur la planche suivante, d'abord 1629 avec un monogramme au centre, ensuite la même date sur une maison de la rue d'Adegem, dans cette dernière ville.

A Warneton, M<sup>r</sup> H. Hoste a dessiné une façade portant en petits chiffres la mention 1630, dans un mur en briques dessinant un pignon sans gradins, percé de deux fenêtres superposées, à timides ornements moulurés.

Sur une vieille et lourde carcasse de maison en bois et torchis, à Diest, rue de Louvain, se trouve, taillée dans une planche formant le linteau cintré de la porte, la date de 1630.

De l'année suivante, on en remarque une sur une intéressante maison à Cassel, de type bien nettement West-Flan-drien ; la construction est située sur la place et, par sa façade latérale, elle suit la pente d'une ruelle vers laquelle un puissant contrefort la soutient.

Dixmude a conservé de belles ancres dont le motif est bien connu. Cette maison de 1631, avec des ancres où les chiffres se mélangent à des lettres et un monogramme compliqué (voir la planche hors texte), est située au bord d'un petit canal traversant la ville.

1633-1635-1636 ; ces exemples, pris encore à Dixmude et à Tirlemont, peuvent être mis au rang de nos échantillons de choix.

Dans une grande façade à pan de bois, sur la place principale de Hasselt, la date de 1639 se remarque au haut du mur gouttereau, indiquant ainsi le moment exact où cette très curieuse construction fut faite. Cette maison est à l'enseigne de l'Épée ; une pharmacie y est installée.

M<sup>r</sup> Hoste nous a donné un exemple de curieux pignon de ferme à Stavele, avec son toit en chaume et la date de 1642 marquée sur le tympan de la fenêtre du haut.

1643 sont les chiffres d'une maison de la rue du Marécage à Bruges, ayant les formes très particulières à cette ville, au XVII<sup>e</sup> siècle.

Voici encore une maison brugeoise de la même date, mais d'ordonnance un peu différente ; elle est située au quai Long n<sup>o</sup> 12.

Suit une jolie façade brabançonne à Anvers, rempart du Lombard.



Anvers, rempart du Lombard.

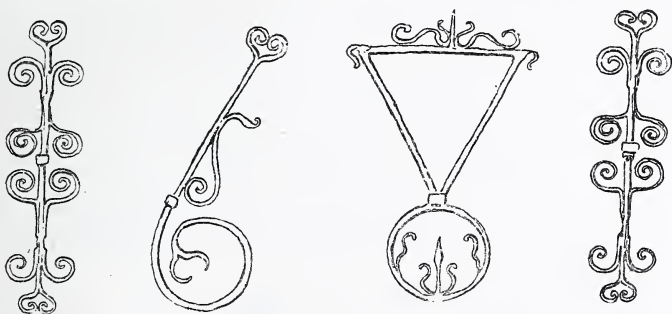
De 1644 et 1655, des ancrés dont les premières sont à Bergues, rue du Collège, les secondes à Courtrai, au vieil hôpital, au delà de la Lys.

Parmi les types les plus soignés comme travail, voici les trois ancrés donnant le mot « anno » et 16... ; les chiffres

suyvants ont disparu avec la portion de la façade qui les portait sur la maison joignant une vieille auberge, qui est au coin de la rue de Louvain, à Tirlemont.

La maison de l'année 1666, rue des Potiers à Nieuport, nous donne, par ces chiffres, son âge inscrit sur une sorte de linteau de porte en bois, orné de quelques motifs de sculpture.

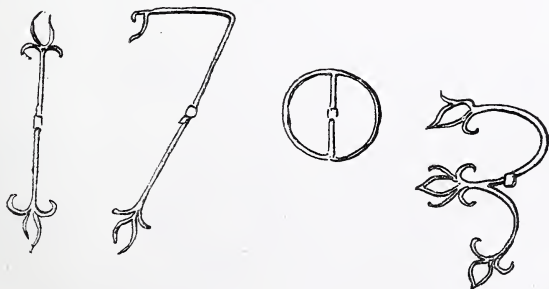
Un seul et même ferronnier a dû faire les deux spécimens que nous trouvons à Nieuport; ils sont de 1681, à peu près identiques et placés à deux maisons assez distantes.



Nieuport, rue du Marché.

La double ancre de la façade du moulin de la Dendre à Grammont porte le chiffre 1689, chevauchant les enroulements qui ornent le bas de chacune d'elles. A Grammont aussi ces ancres, simples de forme, sur une maison de 1691.

Nous abordons le siècle qui vit le déclin de la mode de



Nieuport.



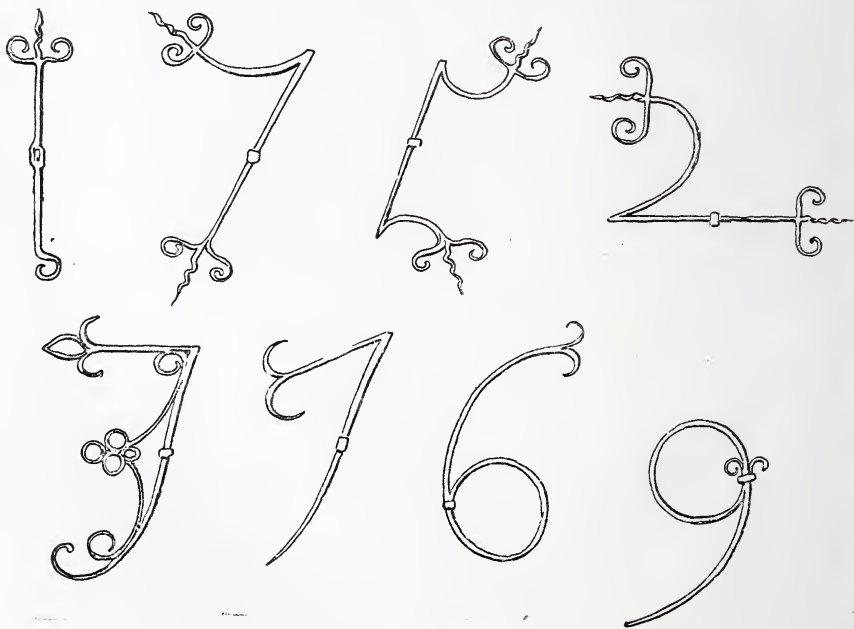
ces clefs d'ancre ornementales datées, sinon leur disparition complète des façades.

Voici, de 1703, la mention de la construction d'un pignon de la rue d'Ypres à Nieuport; pignon qui indique la persistance du grand triangle à gradins surmonté d'un lourd pinacle hexagonal.

A Ypres et à Nieuport encore nous avons remarqué les deux chiffres 1703; le premier, sur une maison de la rue de Dixmude, est curieusement agencé; le chiffre 7 porte au centre le 0.

De 1709, une intéressante forme encore est celle qui fut donnée au millésime d'une maison du Béguinage de Termonde; en relief et pas grandes, ces ancrs sont un peu épaisses et autrement ornementées que toutes les précédentes.

1717 est la date d'une maison du vieux Marché au bois à Ypres; la simplification des chiffres devient très apparente; elle se continue, comme vous le voyez, aux ancrs de 1752 et 1769, toutes deux placées à des maisons de Nieuport.



Nieuport.

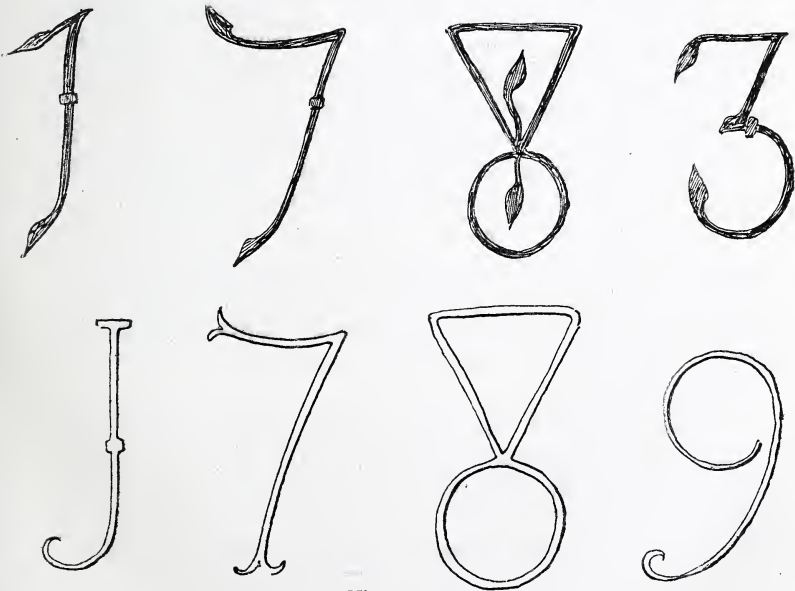
A Furnes, sur la place, se remarque, à la façade d'une maison, le chiffre de 1766, formant un joli ensemble où un reflet, un dernier souvenir des belles formes ornementales que nous avons remarquées précédemment, est encore visible.

A une maison de Poperinghe, nous avons noté une pierre carrée portant le monogramme du Christ, avec les chiffres 1779. Cette pierre est placée à côté d'une porte de maison basse, très simple et absolument typique de celles de la région, située rue du Marais.

Notre revue va se terminer par des chiffres qui annoncent la Révolution française. A Comines, rue du Fort, nous remarquons l'arrangement assez rare du chiffre, en deux parties. Ici, c'est 17-83, placés deux par deux sur des ancrs droites, passant sur une barre horizontale.

Enfin nous voici à un autre 1783, où l'on devine assez clairement le sévère et gracieux style Louis XVI.

La forme deviendra plus rigide et plus sèche encore au chiffre 1789 qui est la date de la dissolution des corporations.



Nieuport.

Ces deux derniers échantillons de l'art, en pleine décadence, des ferronniers de nos villes flamandes, sont tous deux empruntés à des maisons de Nieuport.

Sans que nous ayons le moins du monde cherché à écarter ou à négliger les chiffres de l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la date de 1789 constitue le dernier exemple que nous ayons rencontré de ce genre de clefs d'ancres. Le siècle suivant ne nous a rien donné non plus, sauf d'assez maladroites, et du reste peu intéressantes réminiscences d'il y a quelques années, et qui ne sont pas du domaine de l'archéologie.

Nous allons terminer cette revue des clefs d'ancres appliquées à des pignons anciens en signalant une façon assez inattendue de les simuler en briques.

Cette indication de date est alors faite, non plus par un ferronnier, mais par un maçon, et c'est ainsi qu'à Comines, et d'ailleurs dans bien d'autres endroits de Flandre et de Brabant, nous avons vu de ces dates travaillées en briques placées en relief sur des façades à parement plat.

Cette façon de dater une maison, un pignon de grange, est assez répandue, même encore en ce moment, en Flandre occidentale; c'est à la campagne plutôt que dans les villes, qu'on en voit les plus typiques exemples.

Celui que nous avons choisi, de 1699, placé à une maison de Comines, près de la Lys, nous a paru suffisant pour donner une idée de ce mode spécial de dater les façades.

Ce dessin de la maison de Comines est le dernier de notre série de relevés originaux. Nous avons pensé que les photographies que nous possédions d'autres spécimens de ce genre pouvaient et devaient nous aider à approfondir encore, s'il en était besoin, le sujet dont nous avons l'honneur de vous entretenir.

Nous verrons le cas d'une maison datée en briques en relief à Gand même, dans cette façade de 1644, si intéressante, qui se trouve au coin de la rue du Poivre et de la rue Haute.

Une vue de trois maisons de Bruges, situées rue du Pré

au Moulin, nous fait voir que, parfois aussi, la date est réservée en briques ou en pierre, à plat et au ras du parement du mur. Voir l'exemple de 1660.

Nous aurions pu vous dire un mot des dates inscrites dans des cartouches, en relief ou en creux, et s'encadrant de rinceaux de guirlandes, de têtes d'anges, etc. Vous en connaissez en notre ville maint exemple ; il y a de ces mentions lapidaires (le plus souvent deux cartouches l'un disant anno, l'autre la date, placés en pendant dans les pignons), dont le souvenir vous est présent à la mémoire, rue de la Monnaie, marché aux Grains; un peu partout le XVII<sup>e</sup> siècle nous a laissé de ces dates précises.

Cette petite contribution à l'histoire des habitations de notre contrée, ou du moins à celle d'un de leurs détails, aura eu, je l'espère, un certain intérêt pour vous; en résumé, ce mode de décoration débute modestement, timidement; il passe ensuite à son apogée au XVII<sup>e</sup> siècle; les plus beaux et les plus grands échantillons appartiennent à cette époque; il semble que le déclin, au siècle suivant, fut complet.

Comme il s'agit d'un élément de décor de nos *homes*, en usage pendant trois siècles, il y avait, à notre avis, à tirer de la comparaison des types si divers, quelque parti. J'ai essayé de vous esquisser, aussi rapidement que possible, l'impression que leur examen attentif m'avait laissée.

(*Applaudissements.*)

**M<sup>r</sup> le Président.** Je remercie M<sup>r</sup> Heins de cette intéressante communication.

---

III.

**Notes sur deux peintres gantois du XV<sup>e</sup> siècle :  
Lievin van den Bossche et Willem van  
Lombeke alias de Ritsere.**

**Mr G. Hulin.** Les quelques renseignements inédits que je vais communiquer, relativement à deux artistes gantois, n'ajoutent rien à l'histoire de l'art lui-même, mais ils jettent un certain jour sur les conditions de la vie matérielle des peintres gantois du XV<sup>e</sup> siècle, chose généralement peu connue.

Je me hâte de dire, qu'ils sont, pour la plupart, puisés dans l'incalculable recueil d'extraits d'archives, que nous devons aux patientes recherches de feu le capitaine van den Benden, à qui nous avons si souvent l'occasion de rendre hommage ici.

Dès 1435, la ville avait concédé à la confrérie de Saint-Georges, l'emplacement de l'ancienne Halle (démolie en 1431). En 1474, la gilde fait l'acquisition de l'une des petites maisons d'écrivains publics (« schryfhuusekens »), qui bordent ce terrain, pour la démolir et construire, au coin de la Hoochpoort, sa maison de réunion et sa chapelle, lesquelles existent encore. La chapelle sera dédiée à Dieu, à saint Georges et à sainte Marguerite. Les fonds nécessaires à la construction sont fournis par une loterie, autorisée par Charles le Téméraire, de 1475 à 1478.

Par un acte du 2 août 1475, nous apprenons que la « groote oude gulde van S<sup>t</sup> Joorys » (il y avait au XV<sup>e</sup> siècle une « jeune » confrérie de Saint-Georges, à côté de l'ancienne) avait déjà commencé la construction de la chapelle, entreprise

par *Joorys Sersanders bastaert*. Un tailleur de pierres brabançon, *Jan van Yetterbeke*, « *steenhaudere van Brucele* », avait livré des pierres taillées pour une valeur de 6 £ 12 esc. gr. La gilde lui en garantit le paiement dans l'année qui suivrait l'achèvement de la chapelle.

En 1478 les travaux sont terminés, et la confrérie s'occupe de louer la maison de la gilde.

L'acte échevinal du 19 juin 1478 contient le contrat de location de la maison de la confrérie de Saint-Georges, au prix de 3 £. gr. par an, à *Lievin van den Bossche* et demoiselle *Yzabeele van den Parcke*, son épouse, à condition que ceux-ci rempliront l'office de concierges : Lievin et sa femme, ses serviteurs et ses servantes, doivent être à la disposition des autorités et même des simples membres de la confrérie, pour leur ouvrir les portes de la maison, ou, s'ils le désirent, leur servir la table, soit dans la grande salle à l'étage, soit dans la salle d'en bas, à telle heure qui leur conviendra, du matin au soir, au même prix que les aubergistes de la ville. Ils ne pourront y servir des personnes étrangères à la gilde, ni y tenir des noces. Pour les banquets de la confrérie, celle-ci leur promet de l'argenterie, pour laquelle ils doivent fournir caution, etc.

Dans ce texte, on trouve simplement le nom Lievin van den Bossche. Or, ce nom de famille, vous le savez, est très répandu, et à Gand, le prénom Liévin est dans le même cas. La question était donc de savoir si c'était bien du peintre qu'il s'agissait dans l'acte ci-dessus.

Or, il n'y a pas de doute : Au bout de sept ans, en effet, Lievin van den Bossche a quitté la conciergerie. La gilde reloue sa maison, le 10 mars 1485, à *Lauwereyns de Boochmakere*, et *Katheline Spopeleren*, son épouse, qui l'occuperont, pour un terme de 6 ans, sous les mêmes conditions que l'avait fait *Lievin van den Bossche, schilder*.



C'est donc, bien le peintre qui était concierge de la confrérie de Saint-Georges.

Il y a lieu de se demander si ce Lievin van den Bossche n'était pas quelque petit peintre raté, devenu concierge et restaurateur. Le cas n'offrirait, dès lors, plus aucun intérêt. Il est manifeste que dans la liste des peintres gantois publiée par M<sup>r</sup> Victor van der Haeghen on trouve beaucoup de noms d'une obscurité complète et méritée, dont nous pouvons sans danger d'injustice considérer les porteurs comme dénués de talent.

Mais, tel n'était pas le cas pour Lievin van den Bossche qui était l'un des peintres les plus achalandés, les plus en vue de la ville.

Voici, d'ailleurs, à son sujet, quelques détails biographiques.

En 1478 il devait être remarié depuis peu de temps, car, à la date du 21 avril 1475, nous rencontrons le nom de sa femme, *joffr. Isabelle van den Paercke*, alors encore veuve de *Jan van Reynscoot*, dans un acte qui concerne une maison sise « bij S<sup>t</sup> Janskeerke ».

Lievin lui-même, était veuf d'une première femme, *Marie Pauweljens* avec laquelle il paraît dans un acte de reconnaissance de dette, du 12 décembre 1471.

Nous lui connaissons des propriétés en ville : le 20 août 1480, *Lievin van den Bossche f<sup>s</sup> Triestram, schilder*, vend à Thomaes Heylinc 1/4 de la propriété de la maison appelée *d' morjaens hooft*, dans la rue Haut-Port, à côté du « Blenden Hezele ».

Or, cette maison était un cabaret (voir 1469-70 : « 't Moriaenshooft up de Hoochpoort, een cabaret zynde », et 1477 : « 't Moriaenshooft dat men heet 't cleen cabaret ») il semble que Lievin van den Bossche était devenu proprié-



taire d'une part de cette maison, par héritage, car en 1456-57 elle appartenait à un homonyme : *Denys van den Bossche*, qui la louait à Symoen Terline. Il est donc possible que Lievin ait déjà eu des cabaretiers dans sa famille.

Les archives nous fournissent sur son compte bien des renseignements qui prouvent qu'il devait jouir d'une situation prospère.

Dès 1459, il est « vinder » (juge-arbitre) de la paroisse de Saint-Nicolas. Nous ne trouvons pas son acte d'admission au métier des peintres, parce qu'il possède la franchise par droit de naissance, comme fils de maître.

Il est incontestablement un artiste peignant des sujets à figures, de véritables tableaux : nous le voyons collaborer à un retable d'autel :

Le 28 août 1461, devant les échevins de la keure, *Gheerolf van der Moertele* et *Lievin van den Bossche* f<sup>s</sup> *Tries-trams, schilders*, garantissent pour trois ans le tableau d'autel qu'ils ont livré à la fabrique d'église d'Everghem, pour l'autel de saint Christophe.

En mars-avril 1467 (1468 n. st.), eurent lieu, à Bruges, les fameuses fêtes des noces de Charles le Téméraire avec Marguerite d'Yorck, pour les magnifiques « entremets » desquelles on avait appelé un nombre considérable de peintres, des différentes parties des Pays-Bas. Lievin van den Bossche y travailla 11 jours et reçut un salaire de 10 sous par jour. C'était le salaire moyen d'un bon peintre ; nous le voyons alloué à d'autres artistes qui semblent avoir eu des ateliers achalandés, tels que les Gantois *Jehan van Bassevelde* et *Jehan Martin* (Jan Martins père de Nabur), tandis que d'autres, tel le Gantois *Philippe van den Wincle* ne recevaient que 7 sous par jour. Les simples « varlets » de Daniel de Rycke gagnaient de 4 à 8 sous. Le jeune *Hughe van der Goes*,

quoiqu'il ne fut peintre que depuis un an, gagnait déjà 14 sous par jour, et *Daniel de Rycque* le plus important des artistes gantois de l'époque, était payé par jour, 20 sous, plus 3 sous pour sa nourriture.

Il suit de là que dès 1468, Lievin van den Bossche était considéré, non point il est vrai comme un artiste de premier ordre, mais, du moins comme un peintre de valeur moyenne, connaissant bien son métier.

Les comptes communaux ne mentionnent guère de commandes de tableaux proprement dits.

Les renseignements que les comptes de la ville de Gand peuvent fournir à l'histoire de la peinture, relativement à l'importance et à la valeur des artistes, se trouvent surtout dans les chapitres suivants :

1° Les commandes faites pour la décoration du dais offert à la statue de Notre-Dame, à Tournai, lors de la grande procession. Tous les ans, à cette imposante cérémonie religieuse se rendait officiellement une députation de notables de la ville de Gand, et, celle-ci y envoyait un splendide dais pour la statue de Notre-Dame « flameughe » dans l'église cathédrale. Un ou deux peintres et un sculpteur étaient chargés décorer celui-ci ; ils étaient, d'ordinaire choisis parmi les meilleurs artistes de la ville.

2° C'était aussi à un peintre jouissant de la considération publique, qu'étaient dévolues les fonctions de « present meester ». En diverses occasions, les villes offraient des cadeaux (le plus souvent du vin), à ces personnages distingués ou puissants, qui les honoraient de leur visite, ou dont elles sollicitaient les bons offices ; le fonctionnaire communal chargé de remettre ces présents était une sorte de maître des cérémonies, de « commissaire des fêtes » comme nous dirions aujourd'hui. La raison pour laquelle ces fonctions étaient

régulièrement confiées à des peintres, est vraisemblablement, que de telles réceptions comportaient souvent un élément décoratif.

3° Une autre série de travaux exécutés pour compte de la ville, se composait des peintures héraldiques pour les pennons, bannières, étendards qui devaient servir lors des expéditions guerrières ou des revues.

4° Enfin, il faut citer les travaux de décoration murale des édifices communaux.

Voilà donc les données, fournies par les comptes de la ville, d'après lesquelles nous pouvons entrevoir si un peintre a été ou non apprécié par ses concitoyens.

Or, cela se vérifie pour Lievin van den Bossche. Il est chargé de la décoration du dais de Tournai à plusieurs reprises, en 1475, 76, 77, 80, 81, 85, 86, 87. — Il est chargé également de la peinture d'étendards pour la ville : en 1477-78, on lui commande le grand étendard de Flandre, peint sur drap de soie, avec franges de soie etc. Ce travail lui est payé 3 livres 10 escalins de gros.

Voici une commande d'un caractère moins artistique :

En 1479-1480, il est chargé de peindre en couleur rouge à l'huile tous les engins de guerre de la ville. Nous avons là l'énumération détaillée des arquebuses, couleuvrines et autres instruments de guerre. Bien entendu, ceci ne doit pas nous faire croire qu'il était un simple manœuvre, car une commande tout à fait analogue a été faite à Gheeraert David, incontestablement un grand artiste : lorsque Maximilien d'Autriche fut retenu prisonnier à Bruges, Gheeraert David fut chargé de peindre les barreaux placés devant la fenêtre de sa prison. La spécialisation d'aujourd'hui n'existait pas à cette époque. Il y a lieu de supposer, d'ailleurs, que les artistes chargeaient quelque varlet à quatre sous par jour, de

tels travaux purement matériels, tandis qu'eux-mêmes se réservaient les œuvres plus artistiques.

Nous voyons notre Lievin figurer une dernière fois aux comptes de la ville, à propos du baptême de Charles V. Le compte de 1499-1500 nous apprend qu'on avait fait une longue allée décorée, courant depuis la Cour du Prince jusqu'à l'église Saint-Jean. C'est Lievin qui est chargé d'orner de diverses peintures cette « alleye ». Il reçoit pour cela 18 livres de gros (180 lib. parisis).

Lievin van den Bossche était d'une famille de peintres. En effet, sa sœur *Agnees* reçoit de la ville des commandes plus abondantes encore. Elle aussi est chargée de la décoration du dais de la procession de Tournai, en 1474, 1482 et 1483. Nous voyons par là qu'à cette époque les femmes n'étaient nullement exclues de certaines professions généralement exercées par des hommes, et que leur sexe ne les mettait sur aucun pied d'infériorité au point de vue des commandes officielles.

Par excellence, cette *Agnees van den Bossche* était peintre de bannières. Je n'en connais pas d'autre à qui on ait confié autant de commandes : 1474-75 : 6 blasons et 3 fanons de trompettes ; 1476-77 : pour la joyeuse entrée de la duchesse Marie : 6 grands « tromppincheelen », un étendard carré, un autre plus petit, 6 « cornetten » à croix d'argent, avec un *g* d'or, un losange, — item, 12 hermines et 12 chardous pour la Torrepoorte, — item, 1 croix avec un *g*, 2 écussons aux armes de la Ville, à placer à la Waelpoorte ; de plus des étendards aux armes de Flandre, etc. — ensemble pour une valeur de 7 lib. gr., plus d'autres travaux (blasons de la Ville, etc.) pour 5 lib. 12 esc. de gros (1477-78) ; 1481-82 : 2 étendards (l'un long de 7 aunes, l'autre long de 4 aunes, où est peinte la *Pucelle de Gand*, plus deux pennons (3 lib. 6 esc gr.) ; 1483-

84 : 1 pennon long de 3 aunes, où figurent saint Antoine et la Pucelle de Gand (6 esc. 6 d. gr.).

L'une de ces dernières œuvres, représentant la Pucelle de Gand nous est restée ; elle figure au musée d'archéologie.

Agnees van den Bossche était déjà veuve de Heinric Crabbe, quand elle reçut la franchise du métier le 19 janvier 1468 (69 n. st.). A cette occasion ce fut *Joos van Wassenhove* (« Juste de Gand ») l'ami de Hughe van der Goes, qui lui servit de caution.

Lievin et Agnees étaient enfants de *Triestram van den Bossche* lequel fut reçu franc-maître peintre en 1433. En 1435, il servit de caution à « *Nabugodonosor Maertins* », l'artiste auquel on attribue la peinture de la Boucherie. En 1451, Triestram avec ses compagnons travaille au dais de N. D. de Tournai. En 1453, il fournit les fanons armoyés des trompettes pour l'« *Hauweete* », la revue de mi-carême, dont nous a parlé récemment Mr Van Werveke. En 1466, pour l'entrée solennelle de Charles, alors encore comte de Charolais, il exécute avec *Claeis van der Meersch*, et leurs compagnons, des peintures payées 18 livres 19 escalins de gros.

Nous connaissons encore un autre peintre du même nom. Peut-être était-il, vu les dates et la situation qu'il a occupée, un frère aîné de Tristram.

Il s'appelait d'un prénom alors assez répandu : « *Haetselet* » (Achille) *van den Bossche*, et devint franc-maître le 21 février 1427 (1428 n. st.) ; il fut doyen du métier des peintres en 1451-52. Lui aussi figure aux comptes pour fourniture de bannières, pennons, etc., lors de l'expédition contre Audenarde, en avril 1452.

Nous sommes donc en présence d'une famille notable de peintres qui reçurent constamment des commandes de la ville. Et nous voyons pourtant que l'un des plus connus des

membres de cette famille, exerce en même temps les fonctions de concierge-buffetier de la gilde de Saint-Georges. Cette constatation est assez intéressante au point de vue social et économique.

Le second peintre dont je désire vous entretenir est un personnage beaucoup plus intéressant. Il s'agit de *Willem van Lombeke alias de Ritsere*. Celui-ci était, à Gand, le peintre le plus en vue parmi les contemporains du séjour de Hubrecht van Eyck, par conséquent au moment le plus solennel de l'histoire de l'Art flamand.

Il est manifestement un peintre très important. Non seulement il reçoit les commandes de la ville, — ce qui serait une preuve moins concluante, puisque, à toutes les époques, il y a eu des gens médiocres qui par intrigue ou faveur personnelle ont réussi à jouir, plus qu'ils ne le méritaient, de la protection de tel ou tel corps officiel, — mais, en outre, il reçoit des commandes importantes d'autres autorités, telles que le comte de Flandre lui-même. Dès lors, il serait bien étonnant que le magistrat de la ville, d'une part, le souverain, d'autre part, fussent tous circonvenus pour donner leurs commandes au même individu.

J'analyse ici la notice de M<sup>r</sup> Victor van der Haeghen, dans la « Biographie nationale » : Pour la première fois Willem est cité, dans un acte du 4 février 1411 (vieux style), à propos d'une maison qu'il possédait dans la *Pitsteghe* (la ruelle derrière l'Hôtel de Ville).

De 1419 à 1441 il est employé à la décoration du dais de Notre-Dame pour la procession de Tournai.

La ville de Gand lui fait de fréquentes commandes, notamment pour des travaux de décoration : en 1420-21, avec le sculpteur *Jan Bulteel* et le peintre *Jan van Bassevelde* il décore la chambre des comptes à la maison communale; la



même année, il polychrome la statue de la Vierge placée à la porte Saint-Liévin; en 1427-28, avec *Jan Martins*, il repeint la chapelle de la keure.

Plus nombreuses sont, comme d'habitude, les commandes de peintures héraldiques pour étendards, pennons, etc. : 1426 (expédition de l'Ecluse) : étendard de Saint Georges; 1429 (joyeuse entrée d'Isabeau de Portugal, femme de Philippe-le-Bon) : 400 écussons aux armes de la Ville; 1436 (siège de Calais) pennons et bannières; 1437 (ceux de Gaud se rendent à Ardenburg pour assister à l'accord conclu entre les villes de Bruges et de l'Ecluse) : 2 bannières aux armes du duc, et 2 aux armes de la Ville; ce sont des bannières à double face, peintes à l'huile. En 1430, nous rencontrons la mention de « scilderien » indéterminées, pour la gilde de Saint-Sébastien.

En même temps, il reçoit des commandes du duc pour son palais « *ten Walle* » (la Cour des princes). Constamment avaient été employés à la décoration de cet hôtel, les artistes les plus réputés, par exemple du temps de Louis de Maele le peintre de la cour, *Jehan de Hasselt*.

Voici les travaux de Willem van Lombeke dans cet hôtel, tels que nous les trouvons mentionnés dans les comptes : compte de 1424-29 : devises à lettres d'or et armes répétées de Bourgogne et de Flandre; 1425 : peindre la grande image de Notre-Dame (dans l'oratoire du palais, au-dessus du grand autel), de couleur blanche, avec le manteau d'azur, et les cheveux et la couronne d'or fin.

A ce propos une parenthèse : tout récemment, un critique d'art très connu d'Angleterre, a attribué une partie des tableaux du Maître de Flémalle à un peintre espagnol, parce que, dans ces tableaux, la Vierge est habillée de bleu et de blanc, coutume qu'on trouve en Espagne. Mais, il perd de vue que le même usage existait ici, dès la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. En Flandre, et dans d'autres parties des Pays-Bas, la Vierge est



représentée habituellement en robe bleue avec un manteau blanc. Elle figure ainsi, entre autres, dans le Calvaire de Hubrecht ou de Johannes van Eyck, à Berlin, et de même dans une peinture murale du milieu du XV<sup>e</sup> siècle dans l'église de Bois-le-Duc. Les exemples sont d'ailleurs très-nombreux. — L'auteur, ignorant nos traditions iconographiques, s'est donc fondé sur un argument erroné.

Je continue l'énumération des travaux à l'*Hof ten Walle* :

Vers 1444, ensemble avec *Claeys van der Meersch*, il décore le ciel du « retrait », des « devises de Monsieur et de Madame »; la « creste de la cheminée » dans la chambre à coucher du duc est « estoffée d'or », et pareillement la crête de la cheminée dans la « chambre du retrait ».

Willem van Lombeke alias de Ritsere n'est pas moins mis en relief par le choix de ses confrères : il est doyen du métier des peintres en 1420, 1422 à 1426, 1429. En 1431-32 il achève le mandat de Pieter de Wispeleere.

En dehors de sa profession, nous le trouvons dès 1434 remplissant les fonctions de « vinder » (juge-arbitre) de la paroisse de Saint Nicolas.

Enfin signalons que de 1424 jusqu'en 1433 la ville lui confia la charge de « Presentmeester » dont nous avons parlé tantôt.

Willem de Ritsere mourut avant le 26 mai 1447, laissant une veuve : *Catherine van den Houdenhuuse* et un fils : *Lievin van Lombeke dit de Ritsere*.

Jusqu'ici je n'ai fait que rappeler des faits connus.

Voici quelques renseignements nouveaux, tirés des extraits du capitaine van den Bemden et d'autres sources.

Dans deux actes du 17 et du 30 juillet 1439, Ghyselbrecht Hardinc achète successivement les diverses parts indivises de la propriété d'une maison sise dans la *Kinghenesse*, et auparavant habitée par feu Zegher van Ruemst. Une moitié lui est

vendue par *Willem van Lombeke alias de Ritsere*, et l'autre par les héritiers de Zegher van Ruemst : Claeys de Smet et son neveu Pieter van Kemseke.

Willem de Ritsere possédait d'autres propriétés, notamment la maison du Lion d'Or. Cette maison portait le nom de *Leeuw te Putte* dès 1431.

Le 21 juin 1431, nous voyons les échevins trancher une contestation qui s'était élevée entre meester Jan van Cuelsbrouc, prévôt de Sainte Pharaïlde d'une part, et *Willem de Ritsere* de l'autre, au sujet des limites de leurs héritages respectifs, et de l'écoulement des eaux de la maison dudit prévôt, située dans la Pitstege, laquelle touchait par derrière à la maison de Willem de Ritsere, nommée « den leeu » et située à la place « ten Pitte » (voir jaerregister 1430-31 f<sup>o</sup> 98 v<sup>o</sup>).

C'était sans doute une propriété de la femme du peintre, *Catherine van den Oudenhuuse*, car dans le jaerreg. de 1420-22 fol. 21, on voit que lesdits héritage et maison, sis « ten Putte », à côté de la maison de Boudin 's Gruters, sont achetés par *Daneel van den Oudenhuus*. Les vendeurs sont Juff. Kateline Sersanders, veuve de Simon de Grutere, et Jan de Grutere leur fils. Ce dernier était encore mineur le 20 octobre 1414 et sous la tutelle de Everdey de Grutere. (La maison voisine, ancien patrimoine de la même famille, était un steen carré, nommé « 't Gruthuus »).

Après la mort de Willem, la maison du Lion d'Or passa à son fils Lievin van Lombeke alias de Ritsere. Celui-ci figure dans de nombreux actes. Il habitait la maison, et y tenait auberge : par un acte daté de 1452, il grève d'une rente cette propriété, « daer hy inne woont, eene herberghe zijnde gheheeten *de Leeuw te Putte*, by S<sup>t</sup> Niclaus ». — Le 19 mars 1454, nouvelle hypothèque sur le même bien « *de guldynen Leeuw* », ainsi que sur la maison voisine (De Trompeneere).

Bientôt il est forcé de vendre : dès 1457 le Lion d'Or a passé aux mains de Gillis van Yedeghem, et celui-ci est aussi propriétaire du « Trompeneere » dès 1464. — On le voit Lievin van Lombeke s'était rapidement ruiné.

Une question que je n'ai pu élucider jusqu'à présent, est celle-ci : Par les extraits ci-dessus, on voit que dans les plus anciens actes, antérieurs à Willem de Ritsere la maison n'est pas encore appelée Lion d'Or. Sous son fils et successeur, elle est hôtellerie sous cette enseigne. Or l'acte de 1431 nous prouve que déjà elle était ainsi nommée à l'époque où Willem de Ritsere la possédait et semble y avoir demeuré. Faut-il y voir l'indice que, dès lors, elle était auberge? et Willem van Lombeke dit de Ritsere, le plus notable des peintres gantois de son temps, nous fournit-il un autre cas de peintre aubergiste?

Vous serez sans doute d'accord avec moi qu'il serait intéressant d'établir ce détail, au point de vue de la connaissance de la situation économique et sociale des artistes du XV<sup>e</sup> siècle.

**M<sup>r</sup> le Président.** Vous voyez, messieurs, par l'exemple de M<sup>r</sup> Hulin qui vient de nous faire une si intéressante communication, combien il est utile d'avoir un secrétaire zélé qui fasse sortir de l'oubli les notes que les membres détiennent un peu trop jalousement dans leur portefeuille. Je me permets d'inviter chacun de vous à faire, au début de cette année, un petit examen de conscience pour voir si vous n'avez pas quelques chose à nous communiquer. Je fais un appel pressant à la bonne volonté de tous.

Je regrette que l'heure soit trop avancée pour donner la parole à M<sup>r</sup> Van der Haeghen.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

---

## Assemblée publique annuelle

du dimanche 16 février 1908, à 11 heures du matin,

en la salle des séances du Conseil communal, à l'Hôtel de Ville.

---

### Ordre du jour :

I. Allocution de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN, président.

II. Rapport sur les travaux de la Société en 1907, par M<sup>r</sup> ALPHONSE ROERSCH, secrétaire.

III. L'œuvre scientifique du Congrès de 1907 :

A) *Préhistoire*, par M<sup>r</sup> VICTOR WILLEM.

B) *Histoire*, par M<sup>r</sup> HUBERT VAN HOUTTE.

C) *Archéologie*, par JOSEPH CASIER.

La séance est ouverte à 11 h. 10 du matin, sous la présidence de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN, président.

Preennent place au Bureau : MM. B<sup>on</sup> R. DE KERCHOVE D'EXAERDE, gouverneur de la Flandre orientale, président d'honneur de la Société, Ch<sup>ne</sup> VANDEN GHEYN, président, G. HULIN et V. VANDER HAEGHEN, vice-présidents, P. BERGMANS et A. ROERSCH, secrétaires, R. SCHOORMAN, trésorier, et MM. N. DE PAUW, procureur-général honoraire, et H. HYMANS, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

On remarque dans la nombreuse assistance : M<sup>mes</sup> BRUNIN, DE HONTHEIM, SIFFER, WILLEM, etc. ; MM. G. BRUNIN, CAMPERS, AM. CASIER, B<sup>on</sup> V. CASIER, PR. CLAEYS, E. COPPIETERS STOCHOVE, E. CORYN, COUNSON, W. DE HAERNE, CH<sup>r</sup> DE HONTHEIM, B<sup>on</sup> DE PÉLICHY, CHR. DE SMET DE NAEYER, H. DE SMET DE NAEYER, A. DUTRY, A. GALLET, CH. GILLEMAN, A. HEINS, G. HYDE, P. HYDE, L. HYE DE CROM, L. JANSON, KERVYN DE MEERENDRÉ, H. PIRENNE, A. SIFFER, CH<sup>r</sup> SOE-NENS, CH. VAN BAMBEKE, H. VAN HOUTTE, A. VAN WERVEKE, V. WILLEM, WILLEMS-LIMNANDEB, G. WILLEMSSEN, etc.

---

I.

## Allocution de M<sup>r</sup> le chanoine Vanden Gheyn, président.

---

MESDAMES, MESSIEURS,

Ce ne fut pas la moindre de nos joies, lorsque, absorbés comme nous l'étions, il y a quelques mois passés, par les préparatifs ultimes de l'organisation du Congrès d'histoire et d'archéologie, nous constatons l'unanime enthousiasme avec lequel les Gantois avaient répondu à notre appel. Cette prompte et si nombreuse adhésion, en nous permettant dès la première heure de bien augurer de la suffisance de nos ressources, fut aussi l'heureux stimulant qui nous détermina à rehausser de festivités extraordinaires l'éclat de nos traditionnelles assises. Vous fûtes les témoins de ces inoubliables fêtes, dont le succès ne peut être méconnu même par celui qui, systématiquement et délibérément, serait par hasard tenté de dénigrer le Congrès de Gand. Vous avez goûté de ce plaisir que l'on a dit « délicat et élevé », et qui nous a valu « le salut fraternel et reconnaissant des artistes »,

parce que « soucieuse de sa mission véritable, l'archéologie s'était fait l'adjuvante de l'art, et que, vivifiant l'analyse par l'évocation, elle s'était attachée à reconstituer dans son exactitude historique, les décors où la Beauté appareilla vers les âmes de nos aïeux. » Cette sagace et si délicate appréciation de nos réjouissances archéologiques en démontre l'utilité, et en justifie l'emploi dans un congrès, dont le but à atteindre, et le but d'ailleurs poursuivi, doit demeurer avant tout franchement scientifique.

Toutefois il n'y a pas lieu de s'étonner si ce côté n'apparaît pas toujours aux yeux de tous avec la même lucidité. Les gens pressés notamment, ceux qui n'attendent pas la fin des travaux pour apprécier la valeur scientifique d'un congrès, s'exposent à émettre des jugements, dont il doit être permis d'interjeter appel.

D'aucuns aussi, trop impatients de recueillir le dernier mot de la science, parce que leur habileté professionnelle les met à même de renseigner le dernier délit avec la dernière mode, estiment que tout congrès doit provoquer l'immédiate et sensationnelle solution des questions controversées, et projeter sur les points les plus obscurs de l'histoire et de l'archéologie, le rayon de lumière attendu.

Si la discussion n'a fait que préciser le débat, si les conclusions sont restées divergentes, si les voix, discordantes au début, n'ont pu, comme dans la symphonie classique, se fondre en un accord parfait final, on n'hésite pas à déclarer, avec l'audace de la plus téméraire assurance, que le congrès a dépensé de vains efforts, puisque, malgré la collaboration de savants venus en si grand nombre, il ne pouvait, scientifiquement parlant, produire aucun fruit.

Je ne sache pas qu'on exige de la semence, pour la juger féconde, qu'à peine jetée au vent elle germe aussitôt, et donne ses fruits en l'espace de vingt-quatre heures.

Tel résultat pour n'avoir été acquis qu'au lendemain d'un congrès, n'en est pas moins réel, et n'a eu d'autre source que l'idée alors émise, ou le vœu adopté en ces solennelles assises.



Il nous serait facile de multiplier les exemples, et sans doute ce serait un intéressant plaidoyer en faveur de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie, que de faire le relevé sincère et impartial du bilan scientifique des vingt congrès tenus sous ses auspices. Mais cette tâche je ne puis même l'esquisser dans la courte allocution que votre bienveillance veut bien me permettre ; toutefois à défaut de la longue nomenclature à faire, vous vous contenterez de reprendre la lecture attentive de la note qui accompagne chacun des fascicules de l'inventaire archéologique de Gand. La voici :

« Au congrès historique et archéologique tenu à Gand, au mois d'août 1896, M<sup>r</sup> Victor vander Haeghen appela l'attention sur la rédaction d'une statistique générale des monuments belges et des maisons intéressantes. Comme suite à cette proposition, M<sup>r</sup> Herman Van Duyse signala l'utilité de faire le relevé complet des richesses en sculptures, orfèvrerie etc. des églises et des collections.

« Le 8 décembre 1896, MM. Paul Bergmans et Armand Heins proposèrent à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand de publier, sous forme de fiches libres, indépendantes, un inventaire illustré de tous les monuments, œuvres d'arts et documents gantois depuis les origines jusqu'en 1830.

« De la fusion de ces divers projets est issu l'inventaire archéologique de Gand, dont la publication a été décidée par le comité directeur de la Société d'histoire et d'archéologie le 6 janvier 1897, sur les modèles communiqués par MM. Bergmans et Heins ».

Or, vous n'ignorez pas, MM., la faveur dont jouit notre inventaire archéologique auprès du monde savant; vous savez encore que l'œuvre entreprise, et loin d'être achevée après plus de dix années de patientes et de scrupuleuses recherches, peut pleinement se rassurer sur les incertitudes de l'avenir, grâce à une collaboration toujours active, et sans cesse renaissante par l'heureuse adjonction de nouvelles recrues.

Vous aurez vous-mêmes déjà tiré du fait que je signale la conclusion nécessaire, et que le temps ne me permet pas de développer comme je le souhaiterais.



Il est encore un autre élément essentiel d'appréciation que négligent trop souvent ceux qui mettent tant d'empressement à prétendre frapper d'impuissance nos réunions scientifiques.

Le publication des actes d'un congrès doit, mieux que les comptes-rendus nécessairement hâtifs de l'agence la plus rapidement informée, fournir matière à un jugement calme et dûment motivé. Il est vrai que, parce qu'elle est trop tardive parfois, cette publication ne parvient pas toujours à modifier des impressions premières et partant superficielles. Nous n'avons pas à craindre pareille éventualité pour notre XX<sup>e</sup> congrès, parce que d'abord, avant de l'ouvrir, nous avons soigneusement, par la publication en temps très opportun de cinquante mémoires, réuni les matériaux nécessaires à de sérieuses et fertiles discussions. Nous pouvions aussi à l'avance compter sur l'infatigable zèle de notre secrétaire général M<sup>r</sup> P. Bergmans, et être ainsi assuré que les conclusions de ces joutes scientifiques, avec le développement qu'elles comportent, auraient été recueillies assez à temps, pour être livrées sans retard à l'examen de ceux qui veulent scientifiquement juger l'œuvre du Congrès de Gand.

C'est pour vous faciliter cette tâche, et demander vos avis en connaissance de cause, que nous avons cru pouvoir consacrer notre assemblée publique annuelle à l'étude de l'œuvre scientifique du Congrès de 1907, et vous donner, comme guides autorisés, ceux de nos membres dont l'érudition dans le domaine spécial qu'ils aborderont avec vous, est la meilleure garantie de l'impartialité de leurs jugements.

Sans doute, il ne nous déplaît pas d'entendre que le congrès fut une exposition admirable, qui a permis au public d'apprendre l'histoire de la vie de tous les trésors de la ville de Gand. Nous n'avons, pas plus que vous j'espère, à regretter le charme de ces délicieuses excursions, dont un comité organisateur a su mettre en plein relief tous les attraits par le souci qu'il eut d'en écarter le moindre imprévu. Pourquoi ne conserverions-nous pas le plus heureux souvenir de ces exqui-

ses soirées passées soit dans l'intime et moyen-âgeux décor de notre Halle aux draps, soit dans la féerie d'un parc si merveilleusement illuminé, soit encore aux abords de notre vieux château embrasé à la fois des feux du ciel et des magiques lueurs de multicolores feux de bengale, soit enfin aux sons mélodieux d'un festival sagement conçu et consacré aux œuvres d'auteurs gantois ?

Nous avons toutefois une meilleure et plus noble ambition que celle d'avoir uniquement provoqué des émotions esthétiques, aussi délicates, aussi élevées soient-elles.

Nous avons l'espoir de voir ratifier par le monde scientifique l'éloge que nous adressait, le jour de la clôture, le délégué du gouvernement néerlandais, M<sup>r</sup> Blok, le savant professeur à l'Université de Leyde.

« J'ai, disait-il, assisté dans ma vie à bien des réunions, à de nombreux congrès. Mais jamais je n'ai pris part à un congrès aussi intéressant, et dont les travaux scientifiques si complets ont réellement dépassé mon attente ».

Puisse cette conviction être la vôtre, Mesdames, Messieurs, après avoir entendu les rapports qui vous seront soumis sur les travaux des trois sections du congrès : la pré-histoire, l'histoire et l'archéologie.

Mais, avant d'aborder ce sujet, vous me permettrez de donner la parole à M<sup>r</sup> Roersch qui désire vous prouver que notre société, pour avoir assuré la lourde charge de l'organisation du XX<sup>e</sup> congrès, n'a pas cru devoir interrompre la série de ses travaux annuels, mais a voulu, comme par le passé, tracer son lumineux sillon dans le champ toujours si fécond de l'histoire et de l'archéologie.

*(Applaudissements.)*

---

II.

**Rapport sur les travaux de la Société pendant  
l'année 1907.**

---

**M<sup>r</sup> Alphonse Roersch**, *secrétaire*.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je croirais trahir votre attente si je ne vous rappelais, tout d'abord, le souvenir des excellents confrères que la mort nous a ravis pendant l'année écoulée.

Messieurs le curé DE VOS, le lieutenant-général LAUWICK, le major TIMMERMANS, le commandant ADAN, CARL VAN MALCOTE DE KESSEL et ÉMILE VAN GOETHEM, membres honoraires, suivaient d'un œil attentif nos recherches et nous prêtaient un appui sympathique. Plusieurs d'entre eux étaient fort avantageusement connus dans le monde de la Science et des Lettres.

Nous avons perdu également trois de nos membres effectifs : MM. le baron DE BETHUNE, gouverneur de la Flandre occidentale, ERNEST LACQUET, trésorier de la Commission locale des monuments et ancien trésorier de notre Société, et AUGUSTE VAN ASSCHE, architecte, membre de la Commission royale des monuments.

Bethune, Lacquet et Van Assche, ces trois noms ne symbolisent-ils pas, en quelque sorte, la cause qui nous est chère et qui nous réunit ce matin dans une même pensée ?

Ceux qui les portèrent furent au nombre des fondateurs de notre Association. Ils en avaient, dès le début, compris la raison d'être et la haute utilité, parce qu'ils aimaient beaucoup l'histoire et l'archéologie.

Le souvenir de leurs travaux et de leurs mérites ne doit pas seulement nous inspirer des regrets : nous devons y puiser un encouragement et un enseignement.

Honorons la mémoire de nos devanciers disparus en les imitant, en nous faisant les continuateurs de leur œuvre. Préparons nos successeurs à recueillir, à leur tour, le flambeau que, dans les Sociétés savantes comme dans la vie elle-même, les générations se passent de main en main.

Éclairés de la sorte sur notre devoir, voyons maintenant si nous l'avons complètement rempli, au cours de cette année.

En toute sincérité, je crois pouvoir répondre affirmativement.

Je pourrais n'en donner comme preuve, mes chers confrères, que la part prise par vous au XX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération belge, préparé par les soins de votre bureau, et dont les résultats vous seront exposés, tout à l'heure, par trois savants spécialistes : mais, je ne veux parler ici que de votre activité en dehors de toute participation à ces assises.

Et tout d'abord, pour une Société comme la nôtre, n'est-ce pas une bonne fortune et la meilleure des recommandations que de publier une œuvre aussi bien faite que la *Bibliographie de l'Histoire de Gand* par M<sup>r</sup> Victor Fris. La première partie de cet important travail était à peine distribuée que déjà l'auteur nous envoyait le manuscrit de la seconde et dernière partie. Nous pourrons donc saluer bientôt le complet achèvement d'un *répertoire méthodique et raisonné des écrits anciens et modernes concernant la Ville de Gand*, depuis les origines jusqu'en 1830. Ce sera là un bien précieux instrument de travail.

A cette source d'informations, M<sup>r</sup> Fris rêve d'en ajouter une autre qui serait tout aussi abondante. Il nous a conviés à rédiger avec lui une *Biographie gantoise* et, joignant aussitôt l'exemple au précepte, il a eu l'art de nous intéresser davantage à son projet en nous le présentant de façon

concrète. Il a fait revivre à nos yeux quelques figures du passé, les unes rendues méconnaissables par la légende ou par l'ignorance et la mauvaise foi des chroniqueurs, d'autres dont le souvenir s'était éteint dans la nuit des temps et qui n'avaient pas mérité l'oubli, d'autres enfin, demeurées célèbres et pourtant si mal connues : *Philippe van Artevelde* que ses contemporains avaient surnommé « de Loddere », sans que nous sachions exactement ni le sens ni l'origine de cette appellation, *Olivier van Minjau*, personnage énigmatique du XV<sup>e</sup> siècle, parvenu à la notoriété, semble-t-il, pour avoir eu trente et un enfants, *Daniel van Zeveren*, chef doyen des petits métiers, tué dans une émeute en 1432 au Marché du Vendredi, *Josse Vyt*, le donateur de l'Agneau Mystique, *Pierre de Ville*, financier italien fixé à Gand au XV<sup>e</sup> siècle, *Barthélemy Fini*, son compatriote, qui joua en Flandre, au début du XIV<sup>e</sup> siècle, un rôle prépondérant. Dans le même ordre d'idées, M<sup>r</sup> Paul Bergmans nous a communiqué quelques renseignements inédits sur un poète gantois du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui écrivit en vers latins : *Olivier, baron de Reylof*, ancien trésorier de la Ville.

Deux fascicules des *Annales* ont été distribués en 1907 : ils contiennent trois mémoires dont je vous annonçais, Messieurs, la publication l'an dernier : les contributions à l'histoire de l'industrie linière en Flandre au XVIII<sup>e</sup> siècle par M<sup>r</sup> G. Willemsen, une étude sur un manuscrit de l'imprimeur gantois Robert de Keyser, à la bibliothèque de l'Escurial, par le R. P. J. Van den Gheyn, et le Cartulaire de l'abbaye d'Elsegem par M<sup>r</sup> E. Coppieters Stochove. Vous y trouverez, en outre, une monographie substantielle et bien illustrée de M<sup>r</sup> l'abbé Soens sur l'Église de Ninove et son mobilier.

M<sup>r</sup> Léonard Willems a bien voulu destiner à la même collection un travail solide et neuf sur les limites de la France et de l'Empire à Gand, du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, travail dont vous avez eu la primeur dans la séance du 23 octobre.

Nous avons fait paraître aussi sept numéros de notre

*Bulletin* et un fascicule de l'*Inventaire archéologique* ; deux autres fascicules sont actuellement sous presse. Comme précédemment, ces publications ont enrichi de plusieurs contributions fort utiles les diverses branches de notre historiographie. On y remarque : de M<sup>r</sup> A. Van Werveke, des détails sur la fondation et l'organisation des premières loges maçonniques à Gand, un article sur le pavement de la Grande salle de l'Hôtel de Ville et une évocation frappante de relief et de justesse de l' « Auweet », parade de Mi-Carême, abolie en 1540 ; de M<sup>r</sup> Prosper Claeys, la liste des maisons particulières et monuments publics de notre cité, portant extérieurement une date ; de M<sup>r</sup> Georges Brunin, la description très achevée de nombreux méreaux gantois ; de MM. Victor van der Haeghen et Ern. Coppieters Stochove des notes sur plusieurs de nos constructions civiles.

M<sup>r</sup> Armand Heins a continué à nous prodiguer la menue monnaie de son érudition et de son beau talent. Il a étudié avec nous les bâtiments et motifs sculpturaux de l'ancienne cour de Raveschoot, les vestiges d'un intérieur roman du Marché aux Grains et la vue de ville reproduite sur les volets de l'Annonciation du Maître de Flémalle, cette œuvre exquise que nous avons admirée récemment à Bruges, à l'Exposition de la Toison d'Or et de l'Art néerlandais sous les Ducs de Bourgogne.

Plusieurs de nos séances ont été consacrées à l'examen ou à la discussion de problèmes se rattachant à l'histoire des beaux-arts.

M<sup>r</sup> Maurice Boddart nous a fait une conférence très réussie sur l'évolution de la peinture belge au XIX<sup>e</sup> siècle ; M<sup>r</sup> le Président nous a entretenus des peintures murales, d'une importance exceptionnelle, découvertes récemment en l'Église Notre-Dame à Termonde ; M<sup>r</sup> L. Maeterlinck, toujours tout à ses études de prédilection, nous a soumis le résultat de ses recherches sur le Maître des demi-figures, qu'il voudrait identifier avec Lucas de Heere. Enfin, sur bien des points soulevés au hasard de nos débats par



tant d'orateurs à la documentation si complète, M<sup>r</sup> Georges Hulin nous a appris quelque détail inédit ou quelque fait révélateur.

Après la journée de Leeuwerghem, qui demeurera comme un pur joyau dans l'écrin de nos souvenirs, un de nos confrères, homme de goût et très brillant littérateur, M<sup>r</sup> Firmin Van den Bosch, écrivait les lignes suivantes :

« Qu'un congrès d'archéologie nous ait fait don de ces instants d'une si rare, si subtile et si originale beauté, voilà le plus heureux des indices et la plus chère des démonstrations. » Et il ajoutait que « l'archéologie soucieuse de sa mission véritable doit se faire l'adjuvante de l'art. »

Messieurs, cette pensée répond bien à vos sentiments : il vous fut donné de la réaliser.

Vous rappellerai-je les observations si judicieuses que M<sup>r</sup> F. Van den Bosch vous a présentées lui-même sur les moyens les plus propres à favoriser l'éducation esthétique de la jeunesse ?

Grâce à une initiative très heureuse de M<sup>r</sup> Vermast vous avez constitué un Comité de l'Art à l'École et organisé, avec autant de méthode que d'intelligence, ces auditions, ces visites collectives aux Musées qui apprendront aux élèves des classes supérieures de nos établissements d'instruction moyenne à connaître et à aimer le Beau. C'est là, Messieurs, une entreprise qui vous fait honneur et ceux qui s'y dévouent ont droit à nos remerciements et à nos félicitations.

Vous le voyez, l'intérêt et la variété ont constamment animé nos réunions, et des travaux comme ceux que je viens d'énumérer sont de nature à assurer la prospérité et la durée de notre Cercle. Si le mouvement de nos études ne s'est pas ralenti, le nombre de nos membres n'a pas diminué non plus; nous avons eu à déplorer neuf décès et vu nos rangs s'éclaircir par suite de quelques départs : mais, les vides ont été aussitôt comblés et nous avons recueilli vingt-cinq adhésions nouvelles. Cela doit nous donner confiance : les économistes ne nous apprennent-ils pas que les sociétés



prospères sont celles où l'excédent des naissances maintient la population à un niveau conservateur.

Est-ce à dire que tout est pour le mieux et que nous pouvons nous complaire dans la sécurité? — Non, sans doute. Vous aimez trop la vérité pour que je ne vous la doive pas toute entière.

Notre organisation pourrait être perfectionnée. Soyons sagement progressifs. Voyons si nos confrères des villes voisines ou des pays étrangers n'ont pas introduit chez eux telle réforme ou telle innovation qui pourrait utilement être essayée chez nous. Ne nous bornons pas à les imiter : il faut nous ingénier aussi à les surpasser.

D'autre part, les assemblées de nos membres effectifs sont désertées, alors qu'elles devraient réunir une nombreuse assistance : c'est là, cependant, que nous devrions échanger des idées qui pourraient être fécondes et prêter une oreille accueillante aux avertissements des jeunes et aux conseils prudents et expérimentés des anciens.

Une Société comme la nôtre est un organisme vivant : elle doit, à mesure qu'elle avance en âge, se fortifier et acquérir des qualités nouvelles, si elle veut arriver à pleine maturité, accomplir toute sa mission, exercer toute l'influence à laquelle elle peut légitimement prétendre.

*(Applaudissements.)*

---

III.

L'œuvre scientifique du XX<sup>e</sup> Congrès historique  
et archéologique, Gand, 1907.

---

A.) PRÉHISTOIRE.

**M<sup>r</sup> V. Willem.**

MESDAMES, MESSIEURS,

Le dernier Congrès de Gand, qui fut, vous le savez, si remarquable par l'organisation et la réussite des festivités, a été l'occasion aussi de discussions scientifiques sérieuses concernant la préhistoire.

La salle poussiéreuse affectée aux réunions de la première section vit se réunir quelques spécialistes qui trouvèrent à se revoir plaisir et profit, et d'autres congressistes, curieux de venir entendre leurs échanges de vues.

Je voudrais vous montrer que ces auditeurs ne perdirent point leur temps et que nos assises, grâce à des discussions et des comptes-rendus importants, ont constitué un excellent moyen de vulgarisation de plusieurs questions intéressantes actuellement la préhistoire.

C'est même pour contribuer de mon mieux à cette vulgarisation — le but primordial, à mon sens, des congrès actuels — que j'ai accepté de venir aujourd'hui, en cette séance publique, vous résumer les débats de la première section, espérant attirer ainsi votre attention sur les publications issues du Congrès et vous en faciliter la lecture.

Je ne vous entretiendrai pas de tous les points qui furent traités et mon choix, guidé par mes préférences personnelles et les bornes de ma compétence très limitée, laissera de côté diverses contributions très importantes, telles que celles de notre collègue Willemsen sur les vestiges romains dans le

pays de Waes, de M<sup>r</sup> Huybrigts sur des fouilles dans les environs de Tongres, et d'autres : leurs auteurs me pardonneront !

Limité aussi par le temps qui m'est accordé, je vous parlerai seulement des communications de M<sup>r</sup> Rutot sur les éolithes, de M<sup>r</sup> Montelius sur l'antiquité du premier âge du fer, de M<sup>r</sup> Sarauw sur des briquets préhistoriques et protohistoriques, et enfin de M<sup>r</sup> Stroobant sur l'âge des tombelles de la Campine.

\* \* \*

M<sup>r</sup> Rutot nous avait présenté, en rapport préalable, un *Résumé de nos connaissances sur la préhistoire de la Flandre à l'époque de la pierre*. La discussion de ce rapport a porté uniquement sur un point, la question des éolithes.

Qu'il me soit permis de vous rappeler que M<sup>r</sup> Rutot entend par ce terme des fragments ou des éclats de pierre simplement utilisés, quelquefois retouchés, mais ne présentant pas de trace de la taille intentionnelle qui conduit à l'obtention d'instruments de formes *préméditées*.

D'après M<sup>r</sup> Rutot, un âge éolithique, caractérisé par une industrie lithique extrêmement rudimentaire, aurait précédé, pendant de longues périodes, et sans progrès sensible, les âges déjà si lointains, où l'homme utilisait les instruments et les armes en silex que les livres classiques nous présentent comme les plus anciens vestiges de nos ancêtres.

L'authenticité des éolithes, favorablement accueillie en Angleterre et surtout en Allemagne, a été, vous le savez sans doute, vivement combattue par certains préhistoriens de France et de Belgique.

Le principal argument positif de ces opposants a consisté, je me permets de vous le rappeler, en ce qu'ils ont cru reconnaître en des silex brutalement brassés dans des broyeurs à ciment toutes les formes considérées par Rutot comme provenant d'une industrie humaine rudimentaire. Il ne semble pas que

les faits et les arguments invoqués dans ce sens se soient montrés probants.

M<sup>r</sup> Rutot nous a résumé les aspects les plus récents de la controverse en question et les nouveaux faits acquis depuis l'impression de son rapport.

Le conservateur au Musée de Bruxelles nous a raconté qu'il s'est appliqué à répéter, en présence de séries successives d'auditeurs, des démonstrations explicatives et des expériences de comparaison. En premier lieu, il déterminait expérimentalement les traces spéciales qu'impriment, sur des blocs ou des éclats de silex, les diverses opérations qu'ont dû effectuer les instruments en pierre appartenant à des industries admises par tous les préhistoriens; puis il comparait successivement aux outils confectionnés et utilisés par lui, les outils anciens des différents âges de la pierre.

La conclusion de ces démonstrations est que les perceurs, couteaux, racloirs, grattoirs et perçoirs composant l'industrie éolithique controversée ne diffèrent par aucun caractère essentiel des outils des mêmes catégories utilisés par les populations paléolithiques et néolithiques; et que cette industrie éolithique ne diffère de celle de chacun des groupes paléolithiques ou néolithiques, que par la présence, dans ces derniers, d'instruments intentionnellement taillés, quelquefois polis: ce sont ordinairement des armes, qui s'adjoignent à la série constante des outils constituant le fond de toutes les industries lithiques. — On ne peut donc, d'après M<sup>r</sup> Rutot, nier l'authenticité de ses éolithes sans rejeter par le fait même l'utilisation d'éclats plus récents, considérés par tous comme des produits du travail humain.

Le R. P. G. Schmitz, qui participait à nos discussions, nous a déclaré qu'il avait assisté aux démonstrations faites au Musée de Bruxelles et qu'il y avait été convaincu de l'authenticité des éolithes présentées par M<sup>r</sup> Rutot.

Aux preuves expérimentales qui précèdent, s'ajoutent d'ailleurs des constatations qui apportent des arguments de

faits en faveur de la même opinion : les industries purement éolithiques n'ont pas disparu, partout, avec le développement de la période industrielle suivante.

On rencontre en certains points de la Belgique, immédiatement au-dessus des vestiges tardenoisien, des restes d'une industrie purement éolithique, témoignant qu'aux débuts de la période néolithique persistaient des barbares restés stationnaires au stade industriel primitif, pendant que d'autres peuples, de l'Europe occidentale jusqu'au Japon, évoluaient vers la civilisation néolithique.

Un fait du même genre, autrement démonstratif pour nous, est présenté par les Tasmaniens, massacrés complètement par les colons blancs durant la première moitié du siècle dernier : on vient de constater que ces populations à caractères anatomiques primitifs en étaient restées au stade industriel des premiers âges ; leurs outils, récoltés dans des stations intactes, sont identiques aux éolithes des temps primitifs.

L'authenticité des éolithes de Rutot n'a donc rencontré au Congrès de Gand aucune contradiction ; mais la haute antiquité que leur attribue le préhistorien bruxellois a été mise en doute par le R. P. Schmitz.

La solution de cette question est d'ordre purement stratigraphique ; elle relève de la compétence de géologues spécialistes, non de préhistoriens. Aussi, les auditeurs qui entendirent le savant exposé de M<sup>r</sup> Rutot ne prirent-ils point position dans la discussion de l'âge des couches quaternaires, où s'étaient rencontrées les éolithes les plus anciennes connues en Belgique. Je ne vous résumerai donc pas cette question spéciale, effleurée dans notre section ; d'autant plus qu'elle a perdu, pour le moment du moins, l'importance qu'elle pouvait avoir à nos yeux. — M<sup>r</sup> Rutot annonce, en effet, qu'on a découvert des éolithes dans des couches belges beaucoup plus anciennes, d'âge tertiaire : la discussion de l'antiquité des tout premiers vestiges humains va donc délaïsser les couches

quaternaires à vestiges reutéliens, pour se concentrer sur les silex des sablières oligocènes de Boncelles.

\*  
\* \* \*

Nous avons entendu le Prof. O. Montelius nous résumer ses idées sur l'antiquité de l'époque où les hommes ont appris la métallurgie du fer et acquis par là un des principaux éléments de leurs progrès industriels.

Le savant suédois a tout d'abord fait porter son examen sur l'histoire égyptienne, dont les documents sont les plus nombreux et dont la chronologie fournit la série de repères la plus précise que nous possédions pour les périodes d'il y a trois ou quatre mille ans.

L'emploi du fer est, en Egypte, beaucoup moins ancien qu'on ne le croyait précédemment; et quelque surprenante que la chose paraisse au premier abord, on doit admettre que ce métal n'apparaît qu'environ trente-huit siècles — si l'on suit les dates acceptées par Maspéro — après l'époque des grandes pyramides.

En effet, la critique des documents : inscriptions, peintures ou instruments retrouvés dans la vallée du Nil permet à Montelius d'affirmer que c'est seulement douze cents ans avant notre ère, à l'époque de la 19<sup>e</sup> dynastie thébaine, que le fer commence à jouer un certain rôle dans la civilisation égyptienne.

Les études portant sur les peuples qui, en ces temps reculés, entretenaient avec les Egyptiens des relations suivies, fournissent des éléments qui concordent avec la date précédente.

Les premières inscriptions assyriennes qui parlent du fer sont du IX<sup>e</sup> siècle; les ruines des anciennes villes chaldéennes, assyriennes et syriennes ne renferment du fer qu'au-dessus des couches datant de mille ans environ avant notre ère.

En Assyrie et en Chaldée, les outils en bronze étaient encore en usage au IX<sup>e</sup> siècle, et on ne voit commencer l'« âge du fer » que neuf ou dix siècles avant notre ère.



En Arménie et dans la région du Caucase, où il y a tant de minerais de fer, ce métal apparaît pour la première fois vers le XI<sup>e</sup> siècle.

En Grèce, ce n'est que tout à la fin de la période mycénienne que le fer s'emploie, non pour la fabrication d'armes et d'outils, mais comme matière de quelques menus bijoux ; c'est au XII<sup>e</sup> siècle seulement qu'il devient d'usage commun.

Le nouveau métal apparaît en Italie à peu près à la même époque : quelques armes et outils en fer de l'Italie centrale datent du XII<sup>e</sup> siècle ; au nord des Apennins, le fer est encore extrêmement rare au XI<sup>e</sup> siècle.

Le fer franchit les Alpes environ mille ans avant notre ère ; et avant la fin du IX<sup>e</sup> siècle, les épées en fer, dites de Hallstatt, sont assez communes dans l'Europe centrale et en France.

Le Nord de l'Allemagne et les pays scandinaves, qui ont fourni des reliques si importantes et si nombreuses de l'âge du bronze et du premier âge du fer, révèlent quelques objets précieux en fer dès le VIII<sup>e</sup>, le IX<sup>e</sup>, le X<sup>e</sup> et même le XI<sup>e</sup> siècles : le fer parvint donc très tôt en Scandinavie, grâce à des relations commerciale déjà importantes, qui mettaient le Jutland en communication médiate, par la voie de l'Elbe et de la Moldau, avec le bassin du haut Danube ; puis, par le col du Brenner et la vallée de l'Eisach, avec l'Italie septentrionale.

Le système du professeur suédois fait commencer l'âge du fer, en Belgique, environ 800 ans avant notre ère, en même temps que dans le Nord de la France. Il se trouve en désaccord avec l'opinion de plusieurs archéologues belges, qui admettent que le fer ne parvint chez nous que vers le V<sup>e</sup> siècle, avec l'invasion des peuplades germaniques qui importèrent dans nos régions la stratégie des camps retranchés et l'habitude de l'incinération des morts.

La discussion que nous entendîmes entre le professeur suédois et les partisans de cette dernière opinion n'a pas concilié les deux systèmes ; tout au plus a-t-on suggéré une explication plausible, éventuelle, de la lenteur considérable



qu'aurait mis le fer à pénétrer chez nous, en l'attribuant à des obstacles naturels isolant, en ce temps-là, notre pays des régions traversées par les courants principaux des transactions de l'Europe occidentale.

Nous savons que de nouvelles industries se sont propagées autrefois, indépendamment des migrations de peuples, soit par des déplacements individuels, soit grâce à des circulations d'artisans nomades qui allaient dans des régions moins avancées fabriquer et réparer des instruments qu'il y vendaient ; leur technique, tenue cachée par eux, s'imitait cependant et s'implantait à la longue dans les pays visités ; les progrès se transmettaient ainsi de proche en proche, par infiltrations lentes, au loin du centre de la découverte. Rien n'empêche logiquement d'admettre, en conséquence, une très grande irrégularité dans la propagation d'une technique nouvelle, selon les directions du rayonnement.

Il y aurait de curieux dans le cas présent — mais ce ne serait pas un cas unique — que notre Belgique, qui est devenue plus tard, lorsque les nœuds de la civilisation européenne se sont déplacés, le carrefour de routes commerciales importantes, eût été, il y a 2500 ans, un pays arriéré, très à l'écart des voies ordinaires d'échanges.

Je dois ajouter que, non édifié, pour ma part, par la discussion que j'avais entendue, j'ai essayé de me rendre compte de la réalité d'un semblable retard de trois siècles, et je me suis adressé, pour m'orienter, à l'obligeance du préhistorien belge que je crois le plus compétent en ces matières, le baron A. de Loë.

Or il me dit qu'il s'est séparé en cette question des Bequet, des Cloquet, des Van Bastelaer, qui placent en deçà du VI<sup>e</sup> siècle la date de l'introduction du fer en nos contrées et qu'il s'est rallié complèment aux idées de Montelius, à la suite d'une étude sérieuse des trouvailles belges et après lecture des ouvrages les plus récents de Bertrand, de S. Reinach, de d'Arbois de Jubainville et surtout de Montelius.

D'après les dernières découvertes, le fer aurait fait son

apparition chez nous entre le IX<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècles, introduit par des peuplades conquérantes qui brûlaient leurs morts. — Elles précédèrent les Gaulois, c'est-à-dire les descendants des Cimmériens qui, au dire des écrivains grecs et latins, furent chassés des rivages septentrionaux de la mer Noire par les Scythes : du Sud de la Russie, ils émigrèrent vers l'ouest et reçurent les divers noms historiques de Celtes, de Gésates, de Galates et de Gaulois ; ce serait vers l'an 600 avant notre ère qu'il faudrait placer les premiers établissements de ceux-ci en Gaule. — Vers l'an 300, d'autres Celtes, les Belges de César, chassés par les Germains de la région qu'ils occupaient entre l'Elbe et le Rhin, traversèrent ce dernier fleuve et refoulèrent les Gaulois vers le sud, pour occuper le pays compris entre la mer, la Seine et la Marne.

Telle est l'opinion autorisée que j'ai cru devoir ajouter au résumé de nos débats, pour vous soumettre les divers éléments d'une question intéressante.

\* \* \*

M<sup>r</sup> Sarauw nous a rappelé d'abord, d'après une publication récente de M<sup>r</sup> Rutot, que, si les restes de foyers et d'os calcinés parvenus jusqu'à nous ne remontent pas plus haut que l'âge du renne, nous pouvons, grâce à l'exhumation de silex craquelés par le feu, poursuivre dès à présent les traces de l'emploi du feu par nos ancêtres jusqu'à la période éolithique reutélienne.

On peut supposer que, pour obtenir du feu, les préhistoriques ont employé entre autres moyens la friction rapide de deux morceaux de bois ; mais cette méthode ne laisse pas de document persistant dans les dépôts anciens. Par contre, la trouvaille, dans la grotte de Chaleux, de deux rognons de pyrite entaillés par les chocs d'une pierre à fusil (1), a fourni

---

(1) Figure 1 de la planche annexée au mémoire de M<sup>r</sup> Sarauw, p. 235 du tome I des Annales du Congrès.

une preuve positive de l'emploi de briquets par les Troglodytes de l'âge du renne.

Ce n'est cependant que bien plus tard, à l'époque de la pierre polie, qu'apparaissent des instruments spéciaux en silex, destinés uniquement à tirer des étincelles de la pyrite. Et M<sup>r</sup> Sarauw considère comme tels des éclats allongés, à arêtes latérales émoussées, à extrémités arrondies et usées (1), que l'école française prend volontiers pour des écrasoirs ou retouchoirs ayant servi à produire par pression de fines retouches sur des silex ébauchés par des coups de percuteurs.

Il appuie son interprétation sur la coexistence fréquente de ces instruments avec des rognons de silex et signale même, pour la période du bronze, des cas où les deux parties constituantes du briquet tel qu'il le conçoit, sont parvenues à nous soudées l'une à l'autre par la décomposition de la pyrite (2).

L'auteur, après avoir constaté que ces éclats en silex sont connus du néolithique de la Scandinavie et de l'Europe occidentale, en suit l'évolution dans la période du bronze, et jusque dans l'âge du fer. Il est arrivé, pendant l'âge du bronze, qu'on a réutilisé comme pierres de briquets, des pièces en silex autrefois taillées pour servir de pointes de javelots ou de poignards (3). On retrouve aussi, de l'âge du bronze, des exemplaires de ces pierres dont une partie a été enveloppée d'une gaine serrée, destinée à protéger la main (4).

Conjointement avec le briquet de pyrite et de silex, qui s'est d'ailleurs perpétué jusque dans les temps modernes, se rencontre, dès le commencement de notre ère, une espèce d'instrument tout nouvelle. La portion caractéristique en consiste en un fragment de quartzite généralement façonné, de forme allongée, analogue, dans les types les plus parfaits, à celle d'une navette de tisserand (5). Le pourtour de cette

---

(1) Figures, 2, 3, 5, 6, 7, 11, 12 de la planche.

(2) Figure 8.

(3) Figures 4, 9, 10.

(4) Figure 9.

(5) Figures 13 et 14.

pierre plus ou moins lenticulaire se trouve creusé d'une rainure susceptible de loger un cercle en fer ou en bronze, permettant de la suspendre à la ceinture en même temps qu'une boîte destinée sans doute à recevoir de l'amadou.

Les deux faces parallèles sont marquées des traces d'usure produite par les chocs soit d'une sorte d'alène en fer qu'on retrouve souvent, soit plutôt d'une lame en fer forgé à extrémité amincie et recourbée vers le dos de la pièce. Ces faces, d'autre part, portent encore des rainurés ou des sillons qu'il faut attribuer à l'aiguisage de l'arête fonctionnelle du briquet en fer.

Ce genre d'instrument, très caractéristique d'une époque et d'un groupe ethnique, tire son origine de l'Allemagne du Nord, se répand en Danemark, en Scandinavie, en Finlande; il est connu des provinces baltiques de l'Allemagne et de la Russie et se retrouve dans le Nord de l'Ecosse et de l'Irlande; il reste inconnu des peuples du Centre et du Midi de l'Europe, et disparaît vers le V<sup>e</sup> siècle.

L'auteur rappelle ensuite que le briquet en fer, d'autre part, persiste sous des formes peu variables dans toute l'Europe, jusqu'à l'époque contemporaine, où l'instrument en question est supplanté par les allumettes dites suédoises.

\* \* \*

Les tombelles à incinération de la Campine, déjà étudiées par divers archéologues belges et hollandais, sont rapportées au premier âge du fer, en raison du type des objets qu'elles renferment. Dans chacun de ces tertres peu élevés, mais d'assez grand diamètre, on trouve, en effet, une urne cinéraire en poterie grossière, qui contient, associés à des ossements humains calcinés, des cendres de charbon de bois et de rares objets en bronze ou en fer, en même temps que des traces de métal fondu.

Ce mobilier caractéristique a fait attribuer les sépultures en question aux descendants de la race d'Hallstatt qui, soit

dès le VIII<sup>e</sup> siècle, soit vers le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère (comme il a été dit plus haut), envahirent nos contrées et s'implantant au milieu des paisibles populations de la pierre polie et du bronze, constituèrent au-dessus d'elles une aristocratie dominante.

Or M<sup>r</sup> L. Stroobant, en étudiant les lieux dits correspondant aux nécropoles campinoises et en analysant les légendes qui s'y racontent, croit constater pour toutes des groupements toponymiques constitués par les mêmes éléments : une colline et un bois sacrés, une source ou une mare, à propos de laquelle circulent des légendes analogues.

Et de cette identité des désignations toponymiques appliquées, encore aujourd'hui, aux mêmes nécropoles, il conclut que toponymie et tombelles sont contemporaines.

Il introduit ainsi dans la discussion du problème archéologique deux nouveaux facteurs, la toponymie et l'élément folklorique; et il leur attribue une valeur suffisante pour modifier la conclusion fondée, selon la méthode classique suivie par ses prédécesseurs, sur la comparaison des pièces de fouilles avec les types de la chronologie normale.

La terminologie toponymique se trouve être, en effet, nettement franc-salienne, les nécropoles campinoises sont rapportées par M<sup>r</sup> STROOBANT aux Francs-Saliens qui, dès l'an 358 de notre ère, obtinrent de l'empereur Julien l'autorisation de se fixer en Taxandrie : l'antiquité des tombelles considérées se trouverait, s'il en était ainsi, rajeunie de près de mille ans.

Notons encore que les descendants de ces Francs fixés non loin des populations belges qui s'adaptaient à la culture romaine, seraient parvenus à conserver pendant un temps notable les mœurs rudes de leurs ancêtres et une industrie archaïque analogue à celle de l'antique civilisation d'Hallstatt.

\*  
\* \*

Telles sont, Mesdames et Messieurs, les idées actuelles les plus intéressantes, à mes yeux du moins, qui ont été discutées dans la section de préhistoire. J'espère vous avoir laissé

l'impression que notre Congrès, qui s'est tenu dans une région peu favorisée au point de vue préhistorique, n'a pas été inférieur à ses devanciers ; j'espère aussi vous avoir convaincus que la lecture de nos publications scientifiques mérite d'être entreprise.

(*Applaudissements.*)

---

## B.) HISTOIRE.

---

**M<sup>r</sup> H. van Houtte.**

MESDAMES, MESSIEURS,

Les mémoires et rapports présentés à la section d'histoire du Congrès, ainsi que les discussions auxquelles ils ont donné lieu, peuvent se grouper en deux catégories : il y a d'une part les travaux qui concernent des questions d'organisation pratique, et d'autre part ceux d'intérêt purement scientifique.

Je range parmi les travaux d'organisation pratique ceux relatifs à l'inventaire des petites archives, à la rédaction d'un album paléographique et diplomatique et à l'inventaire des documents cartographiques.

L'inventaire des petites archives, voilà longtemps qu'on en parle ! Et la question vaut bien qu'on s'en occupe. Car l'histoire — on l'a dit — n'est pas seulement dans les papiers administratifs et diplomatiques qui reposent dans les grands dépôts de l'Etat. Elle est autant et plus peut-être dans les documents de la vie sociale et économique. Or, à ce point de vue, que de trésors enfermés dans les secrétariats de nos petites communes, dans nos cures, nos hospices, nos couvents, dans les greniers des familles nobles ou les études des notaires. Tous ces trésors, vous le pensez bien, sont exposés à être un jour détériorés, détruits ou perdus, faute de soins



et faute d'inventaire. Car c'est un fait d'expérience journalière que des objets non inventoriés sont des objets destinés au moins à se perdre. Il faut donc les inventorier au plus vite. Tout le monde est d'accord là dessus. Mais le moyen le plus pratique?

Voilà ce qu'il importe de rechercher. Déjà sur l'initiative de M<sup>r</sup> Pirenne, une commission pour l'inventorisation des petites archives avait été créée en 1904 au congrès de Mons : encommissionner une question équivaut souvent à l'enterrer. Ici ce ne fut pas le cas. Le récent congrès de Gand a eu pour résultat d'abord de nous montrer ce que la commission créée à Mons avait déjà réalisé, ensuite de poser des jalons pour le travail qui reste à faire.

Ce que la commission des petites archives a déjà réalisé? M<sup>r</sup> Dony, professeur à l'Athénée de Mons, nous l'a dit dans un excellent rapport : Elle a élaboré un plan type d'inventaire de petites archives. Ce plan, après avoir été revu et modifié par les hommes les plus compétents en matière d'archivistique, a été publié en mars 1905. Joignant bientôt l'exemple aux bons conseils, la commission a donné successivement l'Inventaire des archives de la commune de Bernissart par M<sup>r</sup> Léopold Devillers et l'Inventaire des archives de Forges lez Chimay par M<sup>r</sup> Dony (tome II des *Annales de la Fédération*) Puis deux membres de la commission, MM. Pirenne et Cuvelier, dans la *Revue des Bibliothèques et des Archives* ont donné des indications très précises sur les inventaires des petites archives antérieurement exécutés dans les pays voisins. Ils y ont ajouté des indications raisonnées pour le classement des fonds. En outre la commission possède en portefeuille une vingtaine d'inventaires, principalement de communes du Hainaut, qu'elle est prête à publier. Voilà ce que nous apprend le rapport de M<sup>r</sup> Dony. Suivant un autre rapport, présenté par M<sup>r</sup> Léo Verriest, attaché aux Archives de l'Etat à Mons, celui-ci aurait déjà dressé, de concert avec M<sup>r</sup> Dony, environ 600 fiches pour la rédaction d'un répertoire général des inventaires imprimés ou manus-

crits des petites archives de la Belgique. Comme bilan d'une commission, on peut dire que c'est déjà bien. Et pourtant ce n'est pas tout. La Commission s'est mise en rapport avec les commissions diocésaines chargées de pourvoir à la rédaction des monographies paroissiales. Peut-être aboutira-t-on un jour à un plan de travail en commun. Puis n'oublions pas le côté moral de la propagaude faite par la commission des petites archives. Il fallait éveiller l'intérêt des détenteurs de documents historiques, trop souvent indifférents aux progrès de la science, trop défiants aussi des chercheurs indiscrets. La commission, par ses démarches, a déjà entr'ouvert bien des portes jadis hermétiquement closes. Elle a intéressé à son œuvre un grand nombre de sociétés et de particuliers. Et il suffira vraisemblablement de mettre à exécution les différentes mesures préconisées dans notre congrès pour mener définitivement l'œuvre à bonne fin.

Ces mesures ont fait l'objet d'un rapport de M<sup>r</sup> Cuvelier, d'une communication de M<sup>r</sup> Verriest et de deux discussions auxquelles participèrent MM<sup>rs</sup> Grob, Pirenne, Cuvelier, Fordham, de Pauw, Cauchie, Luschin von Ebengreuth, Blok et Matthieu. De ces rapports et de ces discussions il résulte que l'accès des archives des petites communes est souvent difficile à cause du mauvais vouloir des administrations; de même l'accès des archives des cures, des communautés religieuses, des fabriques d'église n'est pas toujours facile à cause de certaines défiances qu'il importe de vaincre. Dans le but d'écartier ces obstacles, le congrès a émis les vœux suivants : 1<sup>o</sup>) de voir adjoindre à la commission des petites archives, M<sup>r</sup> Gaillard, archiviste général du royaume et M<sup>r</sup> le chanoine Laenen, archiviste de l'archevêché de Malines; 2<sup>o</sup>) Cette commission se mettra en rapport avec les conservateurs des archives de l'Etat dans les provinces, afin de constituer sans retard les commissions provinciales des petites archives. — Outre l'émission de ces vœux, le congrès a attiré l'attention de ses membres sur ce fait que, provisoirement, la *Revue des bibliothèques et des archives de Belgique* s'offre à servir d'organe à la commission centrale.

Mesdames et Messieurs, comme vous venez de l'entendre, la section d'histoire du congrès de Gand a fait franchir un nouveau pas, très important, à la question des petites archives, si intéressante et si urgente. Quand elle n'aurait fait que cela, on pourrait déjà dire que notre section a fait de bonne besogne, qu'elle a bien mérité de la science historique. Aussi je n'hésite pas à dire — c'est du moins mon avis personnel — que c'est à ce point de vue que son activité aura été la plus féconde.

Non pas qu'il faille dédaigner le reste. Les rapports de MM<sup>rs</sup> Pirenne, V. van der Haeghen et Vanden Gheyn relatifs à la confection de fac-similés régionaux pour servir à l'étude de la paléographie et de la diplomatique des provinces belges, ainsi que le rapport de M<sup>r</sup> Van der Linden sur l'inventorisation des documents cartographiques belges ont donné lieu également à des échanges de vues et à l'expression de vœux qui peuvent être considérés comme un progrès. Seulement nous ne nous trouvons pas encore ici en présence de résultats aussi tangibles que dans la question des petites archives. L'accord semble d'ailleurs manquer en ce qui concerne la forme et les proportions à donner aux recueils de fac-similés et, pour ce qui regarde les documents cartographiques anciens reposant notamment à la Bibliothèque royale et aux Archives générales du Royaume, nous craignons fort que le vœu, adopté par le congrès, de les voir inventorier le plus tôt possible, ne soit point réalisé d'ici longtemps. Puissions-nous être mauvais prophète, tel est le vœu que nous formulons ici à notre tour.

\*  
\* \* \*

Avant d'aborder la seconde catégorie de travaux dont s'est occupée la section d'histoire, je veux dire les travaux d'intérêt scientifique proprement dit, je voudrais signaler aux membres de la Fédération un vœu, qui a été formulé pour ainsi dire accidentellement dans notre section,

qui n'occupe guère de place dans les procès-verbaux et qui n'en occupe pas du tout dans le volume des rapports et mémoires : il s'agit de la publication d'un *glossaire toponymique des communes belges*. La question ne figurait pas à l'ordre du jour du congrès. Seulement M<sup>r</sup> Feller, professeur à l'Athénée de Verviers, a profité de la discussion soulevée par le mémoire de M<sup>r</sup> Tourneur relatif à l'étymologie du nom de Gand, pour rappeler les efforts qui, depuis 1884, ont été tentés par M<sup>r</sup> Godefroid Kurth pour amener l'élaboration d'un Dictionnaire général de toponymie des communes belges. Longtemps M<sup>r</sup> Kurth a prêché dans le désert. Mais voici que la province de Liège vient de se mettre en branle. La Société liégeoise de littérature wallonne a décidé, en effet, la publication d'un glossaire toponymique des communes wallonnes. M<sup>r</sup> Feller convie les sociétés savantes de Flandre à assumer la même tâche pour les communes flamandes. Personne n'a répondu à M<sup>r</sup> Feller. Son appel ne trouvera-t-il pas d'écho parmi nous? La question est assez importante pour qu'on y réfléchisse sérieusement. L'œuvre déborde l'effort d'un homme. Elle ne peut être réalisée que par une intelligente collaboration. Les sociétés d'histoire et d'archéologie de la Flandre ont là, devant elles, un champ d'investigation magnifique. Je me permets de le leur signaler.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, les principales questions, d'ordre pratique, qui ont été agitées à la section d'histoire du récent congrès de Gand. Celle des inventaires des petites archives, à laquelle j'aurais voulu donner plus de relief encore, celle de l'album paléographique et diplomatique belge, celle de l'inventorisation de nos documents cartographiques, celle relative à l'élaboration d'un dictionnaire toponymique.

\* \* \*

Je serai plus bref pour la seconde catégorie de travaux dont s'est occupée notre section. Comme dans tous les

congrès du genre, différents auteurs sont venus exposer chez nous le résultat de leurs études sur l'une ou l'autre question d'histoire, plus ou moins intéressante. Je me borne à énumérer simplement les travaux qui n'ont pas donné lieu à une véritable discussion : *Les paroisses primitives et les anciens domaines*, note de M<sup>r</sup> Brassine; *L'évolution corporative en Flandre à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, note de M<sup>r</sup> Des Marez; *Les origines de la réforme constitutionnelle de Gand de 1360-1569*, mémoire de M<sup>r</sup> Fris; *Les Archives Farnésiennes de Naples au point de vue des Pays-Bas*, rapport de MM<sup>rs</sup> Cauchie et Vander Essen; *Les anciennes bibliothèques de Flandre*, note de M<sup>r</sup> de Pauw; *Notes sur la cartographie des provinces anglaises et françaises des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, par M<sup>r</sup> Fordham.

Puis il y a un certain nombre de travaux qui ont provoqué la discussion ou tout au moins une demande d'explication. Ce sont les mémoires de M<sup>r</sup> Nélis sur les *travaux de chronologie publiés en Belgique et en Hollande depuis 1850*, de M<sup>r</sup> Tourneur sur *l'histoire et l'étymologie du nom de Gand*, de votre serviteur sur *l'évaluation des monnaies anciennes en monnaies modernes*, de M<sup>r</sup> Lonchay sur *les sources de l'histoire du règne des archiducs Albert et Isabelle*, de M<sup>r</sup> Grob sur *le droit d'imposition dans l'ancien Duché de Luxembourg* et sur la signification de la terminologie qui s'y rattache; de M<sup>r</sup> Hansay sur *le servage dans l'ancien pays de Looz* et de M<sup>r</sup> Matthieu sur *les sociétés populaires en Belgique*.

Enfin il y a la question de Wicman II, comte du Hamaland et bienfaiteur de Saint-Pierre de Gand au X<sup>e</sup> siècle. Cette question a fait l'objet d'un long mémoire de M<sup>r</sup> Depoin, secrétaire général de la Société historique du Vexin. Ce mémoire a été en grande partie démoli par MM<sup>rs</sup> Fris et Willems. Je rappelle ce fait d'une manière toute spéciale à l'honorable assemblée, parce qu'il suffirait, à lui seul, à démontrer les avantages de l'innovation introduite par le congrès de Gand, je veux parler de la publication des rap-



ports et mémoires plusieurs semaines avant l'ouverture du Congrès. Si cette publication n'avait pas eu lieu, ni M<sup>r</sup> Fris, ni M<sup>r</sup> Willems n'auraient pu examiner, comme ils l'ont fait, le travail de M<sup>r</sup> Depoin. Celui-ci serait venu lire son mémoire, je n'hésite pas à le dire, devant une assemblée plus ou moins distraite, qui s'en serait allée avec l'impression qu'un nouveau travail très important sur Wicman II venait de voir le jour. Quelques-uns seulement se seraient aperçus plus tard de leur erreur. Actuellement cela n'est pas. Les choses ont été mises au point séance tenante, et tout le monde a éprouvé l'impression que, avec le système appliqué au congrès de Gand, il n'était plus permis, comme dans les précédents congrès, de présenter un travail quelconque sans être complètement maître de son sujet.

Je suis convaincu que l'effet moral produit par le débat, qui eut lieu au sujet de Wicman II, sera considérable; que la valeur des travaux présentés dans les congrès à venir s'en ressentira sérieusement et que de la sorte s'évanouiront complètement les préventions qui règnent encore dans certains milieux contre les assemblées de ce genre.

Ce serait là un résultat de la plus haute portée scientifique. Et il est permis sans doute de l'escompter.

*(Applaudissements.)*

---

### C.) **ARCHÉOLOGIE.**

---

**M<sup>r</sup> Joseph Casier.**

MESDAMES, MESSIEURS.

En portant, à l'ordre du jour de cette assemblée, l'examen des résultats scientifiques du congrès de Gand, le bureau de notre Société m'a paru heureusement inspiré. Il convenait en effet de dresser un bilan consciencieux de ces travaux, bilan qui fût à l'abri de flatteries trompeuses et de critiques passionnées.



Aux yeux du public, qui ne suit que de loin nos travaux, le succès incontestable du congrès de Gand a paru la conséquence d'un attrayant programme de fêtes, aussi fastueuses qu'exceptionnelles.

Si l'on s'en rapportait aux appréciations de critiques chagrins — jaloux peut-être — le bilan du congrès solderait en bénéfice de plaisirs; tout l'actif, ou peu s'en faudrait, ne comprendrait que le banquet, les excursions, la fête champêtre du Casino, la représentation de comédie sous les ombrages superbes du parc de Leeuwerghem, l'embrasement du vieux donjon des Comtes de Flandre.

Je ne méconnaissais certes pas la valeur de cet appoint dans l'appréciation du succès du congrès; il serait puéril de le méconnaître. Peut-être, la splendeur de ces fêtes est-elle de nature à arrêter les organisateurs éventuels d'autres congrès; si la critique méticuleuse peut s'exercer dans l'appréciation du plus ou moins de splendeur à donner à ce que j'appellerais volontiers le cadre du congrès, il n'en est pas moins vrai, qu'un pays, une ville, ou une société, tout autant qu'un particulier quelconque, doit faire fête à ses hôtes. A ce point de vue, et sans me préoccuper de la question de quantum, je suis heureux de constater la bonne impression produite sur les nombreux étrangers qui ont séjourné à Gand pendant le congrès.

Notre cordial accueil, trop somptueux aux yeux de quelque Zoïle, a démontré que notre ville sait pratiquer largement l'hospitalité. Vous me permettrez d'y voir le présage de la réception que Gand fera, dans un avenir prochain, aux artistes, aux industriels et aux commerçants du monde entier.

Mais, à tout prendre, ces fêtes n'ont été que l'accessoire du congrès, accessoire consacré par l'usage, mais incapable d'attirer les nombreux savants, venus de Belgique et de la plupart des pays d'Europe.

La raison d'être du congrès était d'ordre plus élevé; son but était de promouvoir les études scientifiques par la présentation de mémoires et la discussion de ceux-ci au cours des

séances de sections. Pour atteindre ce but, les bureaux provisoires des trois sections se sont préoccupés de longue date de l'élaboration d'un programme; ils ont fait appel aux spécialistes pour l'étude de certaines questions; contrairement aux précédents, les rapports ont été imprimés et distribués plusieurs mois avant l'ouverture du congrès.

Cette mesure a eu le double résultat, d'augmenter le nombre et la qualité des mémoires et d'en permettre une discussion approfondie au cours du congrès.

Quels résultats a produit cette organisation? Le but qu'on s'était proposé a-t-il été atteint? Et dans quelle mesure l'a-t-il été?

Déjà MM. Willem et Van Houtte ont répondu à cette double question pour la préhistoire et l'histoire. Leur compétence reconnue en ces matières accentue la valeur de leurs jugements; ils ont mis en lumière les résultats acquis, résultats sérieux et pleins de promesses.

A mon tour, je viens répondre aux mêmes questions et vous présenter succinctement la récolte scientifique du congrès de Gand en matière d'art et d'archéologie. Je n'entends pas dresser un procès-verbal minutieux, mais rappeler seulement à votre souvenir les principaux résultats.

\*  
\* \*

« Partout autour de nous, nous constatons la préoccupation de conserver intacts les précieux vestiges du passé, tout en cherchant le meilleur moyen de les classer, de les inventorier et de les livrer au grand jour de la publicité. »

Ces lignes, écrites par MM. Pirenne et Cuvelier, me sont tombées sous les yeux en parcourant le rapport fort intéressant, présenté au congrès par M<sup>r</sup> Dony sur les *Inventaires des petites Archives*. Elles s'appliquent aussi bien au domaine de l'archéologie qu'à celui de l'histoire.

Le congrès de Gand ne s'est pas contenté de reconnaître la faveur dont jouissent les études archéologiques; pareille constatation platonique eût été forfaiture à l'égard des bonnes volontés qui sollicitent direction et assistance. Le congrès a fait mieux; il s'est préoccupé de tracer des règles et de préconiser une méthode.

Pour éviter la dispersion ou la disparition de documents, on s'efforcera de multiplier les musées locaux, afin de conserver, dans leur milieu, des objets dont la valeur artistique ou historique serait amoindrie ou annihilée dans les collections plus riches et plus vastes. L'absence de musée peut entraîner l'oubli du passé d'une ville, partant son histoire.

Mais à quoi servira de collectionner, sans inventorier? Un bon inventaire est chose d'importance considérable; c'est, ainsi que l'a écrit M<sup>r</sup> Cloquet dans son mémoire relatif au *développement à donner au système de fiches archéologiques*, c'est « une opération préalable et indispensable à une étude « définitive sur l'histoire de l'art ancien dans les différents « pays comme à la connaissance intégrale de l'archéologie « européenne, dans toutes les branches de cette vaste science.

« Pareil travail est urgent; il exige donc une procédure « rapide, en même temps qu'une exactitude scientifique et « une complète compétence de la part de ceux qui se partage-  
« ront la besogne. »

Toute méthode centralisatrice est vouée à un échec à raison de l'étendue du travail; la division du travail s'impose; déjà les comités provinciaux de la Commission royale des Monuments, abordant une partie du travail, se sont occupés de relever les principales richesses artistiques de notre pays; cette besogne suffit à leur activité.

Mais jamais pareils organismes n'atteindront ces menus objets, ces modestes débris de sculpture, d'orfèvrerie, de poterie, etc., dénués souvent d'importance si on les considère isolément, mais qui, aux yeux des chercheurs locaux initiés, fournissent l'occasion de rapprochements heureux et de synthèses intéressantes pour l'art d'une ville ou d'une région.

Ce problème a été résolu depuis plusieurs années, à Gand. En inaugurant à la suite du congrès de 1896, les *Fiches Archéologiques*, notre Société d'histoire et d'archéologie « a créé l'instrument efficace qui permettra de mener à bonne fin l'entreprise, si la méthode se généralise ».

Vous connaissez notre inventaire qui fourmille de renseignements précieux; ces travaux épars, décomposés en apparence, formeront bientôt, par leur classement, les éléments principaux d'un inventaire général.

Dans son mémoire, je devrais dire son éloquent plaidoyer, M<sup>r</sup> Cloquet signale deux conditions indispensables pour atteindre le but; ce sont d'une part, la généralisation du système, grâce à l'appui et à la propagande des congrès d'archéologie, et de l'autre, l'emploi d'une formule unique, *ne varietur*, afin que les notices puissent être réunies ultérieurement en un *corpus* unique.

Le vœu proposé par M<sup>r</sup> Cloquet en vue de généraliser l'emploi des fiches séparées adopté par notre Société, a été ratifié sans opposition par le congrès.

Vous m'excuserez d'avoir insisté sur cette question connue de vous tous, Mesdames et Messieurs; mais il m'a paru utile de relever, à l'honneur de votre Société, l'initiative prise par elle dans une question de méthode, si importante pour les études archéologiques.

Dans le même ordre d'idées, il convient de signaler les propositions de M<sup>r</sup> Lefèvre-Pontalis en vue de généraliser un plan identique pour toutes les monographies archéologiques et spécialement pour les monographies d'église.

La fantaisie règne en maîtresse dans ce domaine; chaque auteur décrit à sa guise, parfois sans la moindre méthode. Cette variété rend les études comparatives difficiles, parfois impossibles; l'absence d'ordre compromet parfois les résultats des plus consciencieux efforts.

L'éminent président de la Société française d'archéologie est partisan d'une méthode rigoureuse et logique; d'après lui, le but que « tout archéologue consciencieux doit se proposer

« est de rédiger une description si complète et si précise, « qu'on puisse restituer le monument avec sa notice, s'il « venait à s'écrouler. »

Le peu de temps dont je dispose, m'interdit d'exposer en détail la méthode proposée par M<sup>r</sup> Lefèvre; il me suffira de recommander, sous ses auspices, à nos travailleurs de commencer toute monographie par une étude historique sommaire mais précise, établie sur documents de première main; les dates seront étayées de preuves puisées dans chartes et chroniques.

L'analyse du monument et la comparaison seront les deux principes essentiels à appliquer. Toute date proposée pour une partie d'un édifice sera justifiée. L'auteur devra rechercher la nature et la source des matériaux employés.

La disposition extérieure d'un édifice religieux dépendant du genre des voûtes, il faudra étudier l'intérieur en premier lieu. Pour cette double description, il conviendra de suivre l'ordre judicieusement proposé par M<sup>r</sup> Lefèvre-Pontalis; le savant professeur a tout prévu et ses recommandations s'appliquent à l'illustration comme au style, qu'il souhaite aussi dépourvu de phraséologie admirative que de monotonie et de sécheresse.

Je crois inutile d'insister plus longuement sur l'excellence de la méthode préconisée par M<sup>r</sup> Lefèvre-Pontalis et favorablement accueillie par les membres de la 3<sup>e</sup> section.

J'ai hâte de vous signaler les résultats acquis dans le domaine de l'étude de l'habitation privée.

\* \* \*

L'histoire de l'architecture civile est à faire; les éléments scientifiques font défaut; il n'y a guère de monographies locales comparables entr'elles.

Quiconque a parcouru attentivement les principales régions de notre pays a pu constater des caractéristiques très diverses entre les styles des maisons. Cette variété a des causes



qu'il serait intéressant de rechercher; mais pour les déterminer, il convient d'adopter un plan uniforme d'investigations; à cette condition on évitera les omissions et on facilitera les études comparatives.

D'accord avec le bureau provisoire de la 3<sup>e</sup> section, Mr Buls a présenté au Congrès *Un plan d'étude méthodique de l'habitation urbaine en Belgique.*

Il convient avant tout de rechercher les facteurs principaux qui ont donné leur caractère local à ce genre de construction; ce sont, notamment, le climat, la topographie, les voies de communication servant au transport des matériaux, enfin la géologie, c'est-à-dire les carrières qui ont fourni les pierres, les terrains dont on a fait les briques, les forêts dont on a tiré les bois. A tous ces points de vue, il conviendra de caractériser la région entourant la ville dont on étudie l'habitation.

Après cette étude préliminaire, on fera la monographie spéciale de l'habitation urbaine; on s'efforcera de retrouver la plus grande quantité de types qu'on classera chronologiquement; on devra examiner jusqu'à quel point le type rural de la région a pu influencer le type urbain.

Pour l'examen critique de ces documents, on étudiera d'abord le plan de la maison, la forme du terrain, la distribution intérieure qui a déterminé la place de l'escalier, des portes et des fenêtres, la division des étages, etc...; ces détails seront mis en relation avec le climat, les habitudes, les mœurs des habitants.

La façade devra ensuite être analysée en détail; on notera méthodiquement les éléments verticaux ou horizontaux, la prédominance des uns sur les autres, le mode et la nature de l'ornementation; on recherchera de quelle façon ces éléments auront été liés entr'eux, comment les surfaces ou les encadrements ont été décorés.

Vous reconnaîtrez, Mesdames et Messieurs, qu'une vaste enquête, poursuivie sur un plan aussi judicieusement conçu, et réalisée dans le pays entier, fournirait des éléments précieux pour l'étude d'une question trop négligée jusqu'à présent.



Au congrès de Gand revient l'honneur d'avoir proposé une méthode scientifique pour l'étude de l'habitation privée. Mais il a fait plus encore dans cette voie ; notre section d'archéologie a voulu tenter une première étude comparative par l'organisation d'une *Exposition rétrospective de l'habitation privée en Belgique*.

Malgré son apparence modeste, cette exposition a obtenu un vif succès ; son organisation a rencontré les difficultés inhérentes à toute œuvre nouvelle ; le comité avait réuni non sans peine, et après de multiples démarches, une collection de types d'habitations des diverses régions du pays.

Rien de plus suggestif, ni de plus instructif que cette juxtaposition des rustiques demeures en colombages des Ardennes, des grosses fermes hesbignones, des métairies flamandes noyées dans la verdure, et des maisonnettes côtières aux pignons blancs et aux toits rouges, dont les combles bas se rapprochent du sol pour mieux abriter contre les efforts des vents de mer.

L'intérêt n'était pas moindre de comparer les pignons brugeois, liégeois, gantois, namurois, tournaisiens, bruxellois, etc., bref tous ces types si variés et si typiques de notre architecture nationale.

Malgré les lacunes inévitables et les tâtonnements résultant d'un début, cette première exposition a présenté l'incontestable mérite d'avoir ouvert la voie et signalé à l'attention des travailleurs et du public, tout l'intérêt qui s'attache à l'étude de l'habitation privée.

\*  
\* \* \*

Les résultats que je viens de rappeler à votre souvenir sont d'ordre méthodique ; ils ont pour objet l'analyse ou la comparaison.

Je pourrais y rattacher le mémoire de Mr Heins sur *les Steenen et les Hoven*, celui de Mr De Waele sur *les dispositions adoptées en Belgique dans la construction des donjons*, ainsi

que celui de M<sup>r</sup> Rousseau sur *la figure hybride dans l'Art décoratif*.

La section d'archéologie a fait d'autres moissons que je voudrais énumérer rapidement.

M<sup>r</sup> le chanoine Maere a signalé les influences de l'architecture brabançonne sur les constructions élevées en Flandre à l'époque du gothique tertiaire ; ce travail, d'une importance considérable au point de vue de l'histoire de notre architecture flamande, est trop vaste pour être résumé en ce moment ; mais on ne pourra dorénavant en négliger les conclusions, lorsqu'on étudiera notamment Sainte-Walburge et l'hôtel de ville d'Audenaerde, Saint-Martin d'Alost et l'hôtel de ville de Gand. Ces recherches d'influence offrent une incontestable utilité ; elles permettent d'élucider parfois des problèmes fort complexes ; mais en cette matière, il faut se défendre de tout parti pris, écarter tout jugement *a priori* ; pas de théorie à laquelle on adapte coûte que coûte les éléments fournis par l'analyse. Il faut faire un examen purement objectif, et s'efforcer ensuite d'expliquer, de synthétiser les observations dégagées par l'étude.

Ces qualités de loyauté et de sincérité se retrouvent dans le travail de M<sup>r</sup> Maere ; l'auteur n'en a publié qu'un canevas trop succinct, se réservant de reprendre l'étude et de la vérifier en détail avant de la publier ; la section d'archéologie n'a pas ménagé ses applaudissements au consciencieux érudit.

\* \* \*

A côté des études relatives à la construction, il en est d'autres dont la section d'archéologie s'est longuement occupée et qui ont fourni matière à de savants mémoires ainsi qu'à des discussions intéressantes. Souffrez que je signale les plus saillants.

M<sup>r</sup> Donnet a étudié l'archéologie campanaire en Belgique. Cette science n'en est qu'à ses débuts dans notre pays ; c'est dire que « le champ de travail est vaste et la récolte peut encore être fructueuse ». Le sympathique secrétaire de l'Aca-

démie royale d'Archéologie de Belgique a résumé les indications produites jusqu'à ce jour en cette matière. Son exposé méthodique et clair est accompagné d'un essai de bibliographie campanalogique belge; en présentant ce travail, M<sup>r</sup> Donnet a rendu un service signalé aux érudits que tenterait l'étude de la cloche. Aux non-initiés, il a montré les aspects divers d'une question d'apparence simple: il a surtout démontré l'intérêt de pareils recherches et leur importance éventuelle au point de vue de l'histoire, du culte, des coutumes, de l'art décoratif, de l'épigraphie, de l'industrie, voire même de la musique, puisque la cloche est l'élément principal de nos joyeux carillons.

\*  
\* \*

La question de l'influence des mystères sur la peinture et la sculpture est très débattue depuis quelques années. Il semble qu'on se soit souvent contenté d'impressions, voire même d'éléments de concomitance dans cette matière si délicate. La rencontre accidentelle de faits analogues ne démontre pas par elle-même la relation de cause à effet entre ces faits.

Il serait téméraire de nier une influence réciproque qui a pu occasionnellement se produire, comme en témoigne la communication de M<sup>r</sup> Bergmans relative à la représentation en tableau vivant de l'Agneau mystique de Van Eyck, mis en scène à la place du Marais à Gand, en 1458, à l'occasion de l'entrée de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Ici c'est l'influence du peintre sur une représentation. L'influence inverse a pu parfois se produire pour l'un ou l'autre détail, comme celui qui fut signalé par M<sup>r</sup> l'abbé Smits dans son étude iconographique de la cathédrale de Bois-le-duc; le sculpteur chargé de décorer une partie extérieure du monument a mis dans la main d'un roi mage un masque de nègre, détail puisé dans le *Grooten Ommeganck* de Bois-le-duc; mais les exemples de ces rapprochements sont rares, et la plupart de ceux qu'on signalé sont peu pertinents.

On oublie peut-être que les peintres et les sculpteurs sont,

sinon les inspireurs, du moins les metteurs en scènes de ces représentations.

L'inspiration des mystères comme des peintures et des sculptures n'était-elle pas due aux théologiens, aux hagiographes, bref aux hommes d'église? C'est l'opinion émise par M<sup>r</sup> Hymans et partagée par M<sup>r</sup> Weale. Elle me paraît tenir compte des faits et écarter judicieusement une théorie trop absolue et dépourvue de critique scientifique.

\*  
\* \* \*

M<sup>r</sup> Hymans a eu l'heureuse idée de présenter à la 3<sup>me</sup> section des considérations fort intéressantes à propos de l'architecture dans les œuvres des Van Eyck. Elles ont fourni matière à une savante discussion que je ne signale en ce moment, qu'à seule fin de vous indiquer l'utilité de ces débats que d'aucuns jugent parfois inutiles ou superflus.

La discussion avait porté principalement sur le point de savoir si les édifices représentés par Van Eyck étaient le produit de son imagination ou le fruit de croquis de voyage. Le célèbre tableau de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, l'Annonciation, exposé à Bruges en août dernier, fournissait matière à d'ingénieuses hypothèses, dont aucune ne paraissait à l'abri d'objections sérieuses; à vrai dire, la discussion s'était arrêtée devant une interrogation.

Celle-ci a mis en éveil la curiosité d'un de nos collègues de l'Académie d'archéologie, M<sup>r</sup> Saintenoy; architecte distingué, il a cherché une solution au problème posé par MM. Hymans et Hulin. En séance de l'Académie du 9 février dernier, notre confrère nous a communiqué le résultat de ses études et démontré que, dans le célèbre tableau de l'Ermitage, Van Eyck a reproduit l'ordonnance architecturale de l'église de Saint-Jacques de Compostelle. Cette constatation mise en regard de la date du voyage de Jean Van Eyck dans cette ville en 1429, apporte un nouvel et très important élément pour la biographie du célèbre peintre.

Bien que produite après le congrès de Gand, cette découverte méritait d'être signalée dans ce rapport, parce qu'elle constitue une preuve nouvelle de l'utilité des congrès et notamment des discussions en sections.

\*  
\* \*

Une autre découverte a été signalée au Congrès par M<sup>r</sup> Paul Vitry. Elle concerne un sculpteur flamand, Jacques de Baerze, dont le nom est lié à l'histoire de l'église abbatiale de Champmol, près Dijon.

Nul n'ignore que le duc Philippe le Hardi, le fastueux duc d'Occident, rêva de donner à sa race un Saint-Denis capable d'éclipser celui des rois de France. L'abbaye de Champmol, aux portes de Dijon, fut bâtie dans ce but. Au centre du préau du cloître, Claus Sluter fit son chef d'œuvre, le calvaire, aujourd'hui détruit, dont le piédestal conservé est connu sous le nom de puits de Moïse.

Dans l'abbatiale somptueusement décorée, le duc fit préparer son mausolée et placer des autels; le portail conçu et peut-être commencé par Marville, fut exécuté par Sluter. Régnant à la fois sur la Bourgogne et la Flandre, mécène généreux, ami du faste et des arts, Philippe le Hardi fit appel au concours d'une pléiade d'artistes, la plupart originaires du Nord. L'un d'eux fut de Baerze, qui sculpta deux rétables, dont l'un a des volets peints par Melchior Broederlam d'Ypres.

Après des vicissitudes diverses, des années d'abandon, des restaurations plus ou moins heureuses, les deux rétables ont trouvé un asile au Musée de Dijon. Le plus remarquable représente la scène de la crucifixion; le Christ qui s'y voit actuellement, au centre de la composition, est une réfection de style classique; l'original qu'on croyait perdu, a été retrouvé et identifié par M<sup>r</sup> Vitry; c'est, suivant le mot de ce savant, une « œuvre d'art de premier ordre qui prouve, au plus haut point, la qualité de l'imagier; c'est en même temps une œuvre typique, qui marque une date dans l'histoire de l'art dans les Pays-Bas et dans l'Europe entière ».

Cette appréciation élogieuse d'un critique compétent fera d'autant plus regretter que l'œuvre de notre compatriote ne puisse reprendre sa place au centre du retable ; les exigences du propriétaire sont telles qu'il ne peut être question d'y sacrifier. Et peut-être, comme pour d'autres merveilles, se trouvera-t-il un Nabab américain, roi du pétrole, de la glace, des chemins de fer ou de l'acier, qui ravira à l'Europe un chef-d'œuvre de plus.

Quoi qu'il en soit, vous serez unanimes pour apprécier la valeur de cette découverte et pour rendre hommage à la délicate attention qu'a eu M<sup>r</sup> Vitry de marquer sa contribution au congrès de Gand par un hommage à notre art flamand.

Avant de terminer cette revue des résultats du Congrès, il me reste à signaler le travail de M<sup>r</sup> Destrée sur l'un des plus célèbres peintres gantois, Hugo Van der Goes.

Je n'ignore pas que certains érudits rejettent l'origine gantoise de cet artiste ; notre vice-président, M<sup>r</sup> Victor Van der Haeghen, a répondu victorieusement à ces affirmations hasardées.

M<sup>r</sup> Destrée s'est imposé la tâche de reconstituer l'œuvre d'Hugo Van der Goes. « Jusqu'à ces dernières années, la critique ne reconnaissait à ce maître que le triptyque des « Portinari... ; mais, grâce à des investigations consciencieuses, plusieurs historiens de l'art ont réussi à soulever « un coin du voile qui couvre son œuvre. »

M<sup>r</sup> Destrée a passé en revue les résultats obtenus jusqu'à présent ; son travail témoigne d'une profonde érudition et d'une sagacité très éveillée. Le temps ne me permet pas de résumer l'exposé de M<sup>r</sup> Destrée ; il me suffira de rappeler les tableaux dont la récente identification auréole le nom de notre artiste gantois. Ce sont, outre le triptyque de Florence, l'Adoration des bergers (Musée de Berlin) ; le volet des donateurs du triptyque de Saint-Hippolyte (église St. Sauveur à Bruges) ; la Mort de la Vierge (Musée de l'Académie à Bruges) ; le diptyque formé d'une Pietà et de la chute originelle (Galerie impériale de Vienne) ; un fragment d'une mise au tombeau (Musée de Berlin) ; un triptyque de l'Adoration des Mages



(Galerie Lichtenstein); une Vierge à l'enfant (Musée Staedel à Francfort); les adieux de Jacob à Rebecca (dessin à Oxford); deux volets conservés au château d'Holyrood (Ecosse), à l'extérieur, la Sainte-Trinité et sir Ed. Bouckle agenouillé et accompagné de deux anges, à l'intérieur, d'une part Jacques III d'Ecosse et son frère, de l'autre, la Reine Marguerite et Saint-Canut; un donateur et Saint-Jean Baptiste (fragment au Rijksmuseum d'Amsterdam); l'Adoration des Mages (Galerie de Bath); je ne mentionne pas dans cette liste les copies d'œuvres perdues d'Hugo van der Goes.

Le travail de M<sup>r</sup> Destrée a été l'une des plus importantes contributions apportées au Congrès de Gand; il restitue à l'une de nos plus pures gloires flamandes, plusieurs œuvres dont l'une ou l'autre suffirait, seule, à illustrer le nom d'un peintre.

\* \* \*

Ma tâche est terminée; un à un, j'ai déposé devant vous, les plus beaux épis de la moisson récoltée pendant le congrès de Gand, dans le champ des études archéologiques; le temps me fait défaut pour vous offrir un exposé complet.

On ne saurait méconnaître le nombre et la variété des sujets traités dans les mémoires ou au cours des discussions en section.

Peut-être une critique sévère souhaiterait-elle que les organisateurs des futurs congrès missent à l'ordre du jour de chacune des sections, et longtemps avant la date de la réunion, une ou deux questions importantes et fort controversées; mises ainsi en vedette, elles attireraient sur elles les efforts des travailleurs et provoqueraient probablement des résultats plus féconds encore que ceux dont je viens de vous faire rapport; rien ne s'opposerait du reste à accueillir en même temps les autres travaux dus à l'initiative personnelle des adhérents aux Congrès.

Quoiqu'il en soit, les résultats du congrès de Gand sont satisfaisants; ils démontrent la valeur de l'organisation; ils attestent avant tout l'activité des travailleurs qui ont procuré cette belle et abondante moisson. (*Applaudissements.*)

---

Avant de lever la séance, M<sup>r</sup> le Président remercie l'Administration communale qui a mis la salle du Conseil communal à la disposition de la Société, M<sup>r</sup> le Gouverneur de la Province, et MM. les rapporteurs qui se sont acquittés de leur tâche avec tant de zèle et de distinction.

M<sup>r</sup> le Bourgmestre avait adressé au Président une lettre dont il est donné lecture à l'assemblée :

Gand, le 16 février 1908.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je ne puis, à mon grand regret, assister aujourd'hui à la séance solennelle du cercle archéologique, à laquelle j'ai l'habitude de me rendre.

Je ne doute pas que cette séance, comme ses devancières, ne présente le plus grand intérêt, et il m'eût été agréable de profiter de l'occasion pour remercier encore une fois les organisateurs du congrès de l'an dernier, pour les services importants qu'ils ont, en cette circonstance, rendus à la ville de Gand.

Veillez agréer, Monsieur le Président, avec mes excuses, l'expression de mes sentiments très distingués.

*Le Bourgmestre,*

E. BRAUN.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

---

## Algemeene vergadering van 11 Maart 1908.

### Assemblée générale du 11 mars 1908.

#### Dagorde. — Ordre du jour :

I. Mededeelingen. — Communications.

II. Rapport du trésorier (R. SCHOORMAN).

III. Le manuscrit gantois du *Liber Floridus* et ses illustrations (V. VANDER HAEGHEN).

IV. Les Fouilles de Calmont (V<sup>te</sup> DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK).

V. a) Les Vanden Bossche (Achillet, Tristan, Liévin et Agnès), peintres de bannières et de tableaux gantois du XV<sup>e</sup> siècle — *Cartulaire* (V. VANDER HAEGHEN).

b) Welke werken van Agnes Vanden Bossche bezitten wij nog? (A. VAN WERVEKE).

VI. La découverte d'un nouveau manuscrit du *Reynaert* (L. WILLEMS).

La séance est ouverte à 8.30 h. du soir sous la présidence de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN.

Ont signé au registre de présence : MM. le Ch<sup>ne</sup> VANDEN GHEYN, président; G. HULIN et V. VANDER HAEGHEN, vice-présidents; R. SCHOORMAN, trésorier; E. COPPIETERS STOCHOVE, A. HEINS et A. VAN WERVEKE, conseillers; et MM. ADAN, Ch<sup>r</sup> BEHAGHEL, GEORGES BRUNIN, B<sup>on</sup> CASIER, JOSEPH CASIER, H. COPPIETERS STOCHOVE, ED. CORYN, B<sup>on</sup> EM. DE BETHUNE, V<sup>te</sup> DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, DE MUNTER,

H. DE SMET DE NAEYER, H. DE TRACY, J. DUTRY-VAN LOO, GALLET, H. HACQUAERT, G. HYDE, P. HYDE, HIPPI. LE ROY, H. MEURIS, LÉON NÈVE, G. PHILIPPO, V. WILLEM, LÉONARD WILLEMS.

MM. P. BERGMANS et A. ROERSCH, secrétaires, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

I.

Communications.

Un retable flamand à Londres.

M<sup>r</sup> Joseph Casier. J'ai l'honneur de vous communiquer la photographie d'un intéressant retable de bois sculpté qui figure dans les collections d'art médiéval du *South Kensington Museum* de Londres.

M<sup>r</sup> le Conservateur du Musée m'a offert cette belle reproduction en me priant de faire des recherches au sujet de la provenance de ce retable; on croit qu'il a appartenu à la Cathédrale Saint-Bavon. Cette origine est signalée dans *Lacroix et Seré. Le Moyen-âge et la Renaissance* (Paris, 1851, vol. IV, planche 14), ainsi que dans *Humphreys, Ten Centuries of art* (1852).

Le retable est catalogué dans les termes suivants :  
« *Retable en chêne sculpté.* Le groupe central représente la  
« *Mort de la Vierge*; celui de gauche, l'*Adoration des bergers*;  
« celui de droite, l'*Adoration des Mages*. Dans la partie infé-  
« rieure, sont rangées neuf figures d'Apôtres; les trois autres  
« sont placées sur les pinacles de la partie supérieure. Sous  
« le groupe central est figurée l'ancienne Loi; au dessus,  
« l'Assomption de la Vierge. Suivant la tradition, ce retable  
« proviendrait de la Cathédrale Saint-Bavon à Gand. — Fin  
« du 15<sup>e</sup> siècle. — H. 11 pieds, L. 7 p., 6 pouces. N<sup>o</sup> 1049-  
« 1855 ».

Ce retable fut acquis à Paris en 1855.

Telles sont les indications que j'ai pu obtenir sur cette œuvre très intéressante et bien conservée. L'examen que j'en ai fait l'an dernier, à Londres, me porte à croire qu'elle est d'origine flamande et date du premier quart du 16<sup>e</sup> siècle.

En signalant ce retable à l'attention des membres de notre Société, je les prie de me communiquer les renseignements qu'ils posséderaient à ce sujet. Il serait notamment intéressant d'examiner si aucun inventaire ne mentionne cette œuvre.

Notre collègue, M<sup>r</sup> Van Werveke, que j'ai consulté à ce propos, doute qu'il existe un inventaire du mobilier de Saint-Bavon pour le XVI<sup>e</sup> siècle. Il conviendra de faire des recherches, dans l'espoir d'identifier une œuvre importante de notre art flamand.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** L'Administration des Ponts et Chaussées vient de faire apposer une plaque commémorative à l'emplacement du bastion Saint-Jacques de l'ancienne enceinte du Château des Espagnols.

Je crois qu'il y a lieu de féliciter cette administration de sa louable initiative. (Adhésion.)

---

## II.

### Rapport du Trésorier.

---

**M<sup>r</sup> R. Schoorman.**

MESSIEURS,

Conformément au règlement de notre Société, j'ai l'honneur de vous donner le compte-rendu de ma gestion de trésorier pendant l'année 1907.

#### RECETTES.

Cotisations des membres . . . . .	Fr. 3,269 45
Vente de publications . . . . .	» 207 30
Subside de l'Etat . . . . .	» 500 00
Subside de la Province. . . . .	» 300 00
Subside de la Ville . . . . .	» 250 00
	<hr/>
	Fr. 4,526 75

**DÉPENSES.**

Déficit de l'année 1906. . . . .	Fr.	0 42
Entretien du local : chauffage, éclairage . . . . .	»	0 00
Prime d'assurance . . . . .	»	194 20
Indemnité au sténographe . . . . .	»	300 00
Frais généraux : frais de bureau, débours secrétariat et trésorerie. . . . .	»	245 95
Frais d'impression : bulletins, annales ; frais d'envois . . . . .	»	2,680 43
Gravures . . . . .	»	292 09
Inventaire archéologique . . . . .	»	500 00
Bibliothèque, achat de livres et reliures . . . . .	»	96 85
Conférence, projections. . . . .	»	39 40
Remboursement partiel de l'emprunt (3 <sup>e</sup> annuité). . . . .	»	445 00
		<hr/>
	Fr.	4,794 34

Ce compte se clôture :

En dépenses . . . . .	Fr.	4,794 34
En recettes . . . . .	»	4,526 75

Il en résulte donc un déficit de Fr. 267 59

Ce mécompte se produit au poste des impressions ; il est donc une preuve de la vitalité de notre chère Société.

**M<sup>r</sup> le Président.** Nous félicitons M<sup>r</sup> Schoorman de sa sage gestion. Grâce aux excellentes mesures prises par notre dévoué trésorier, nous avons pu, cette année, rembourser sur l'emprunt une annuité plus considérable que les années précédentes. *(Applaudissements.)*

III.

**Le manuscrit gantois du LIBER FLORIDUS  
et ses illustrations (XII<sup>e</sup> siècle).**

**M<sup>r</sup> V. Vander Haeghen** résume une note qu'il publie dans la Revue de l'Instruction publique sur le *Liber Floridus*, vaste recueil encyclopédique compilé en 1120 par le chanoine Lambert, de Saint-Omer, et dont l'original est conservé à la bibliothèque de l'Université de Gand.

Il existe neuf copies de ce manuscrit, faites successivement



du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, copies aujourd'hui disséminées dans diverses bibliothèques, en France, en Allemagne, en Hollande, en Italie, et que M<sup>r</sup> Léopold Delisle (1) a récemment étudiées, en même temps que l'original. M<sup>r</sup> Vander Haeghen fait ensuite la communication suivante au sujet des miniatures.

Au cours de son excellent travail analytique, M<sup>r</sup> Delisle nous donne de nombreux renseignements sur les illustrations. Jusqu'à présent on n'avait guère tiré parti de l'œuvre de Lambert à ce point de vue. On connaissait, il est vrai, par plusieurs reproductions, la naïve carte de l'Europe; des croquis de deux dessins figurent dans l'étude de M<sup>r</sup> de Saint-Genois (2). Mais cet auteur avait répandu une idée fâcheuse en considérant d'une manière générale ces peintures comme « grossièrement exécutées ». Avant lui, M<sup>r</sup> Auguste Voisin (3) les avait d'ailleurs déjà traitées de « peu gracieuses ». — Ce sont en réalité, comme l'observe M<sup>r</sup> Delisle, d'excellents types à étudier pour l'art des pays flamands. Qu'on n'oublie pas qu'il s'agit d'illustrations du commencement du XII<sup>e</sup> siècle.

Ayant le manuscrit original sous les yeux, nous les examinons une à une.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'inexpérience dans le dessin des animaux; l'artiste a néanmoins réussi à nous donner une impression singulière et qui prouve qu'il a cherché à copier la nature: il semble avoir vu le grand lion qu'il représente fol. 56.

Son art est beaucoup plus avancé dans la reproduction de la figure humaine; la plupart des têtes sont d'un excellent caractère. Charmants dans leurs médaillons, les visages

---

(1) L. DELISLE, *Notice sur les manuscrits du « Liber Floridus » de Lambert, chanoine de Saint-Omer* (Tiré des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques*, t. XXXVIII). Paris, Impr. nationale, 1906; in-4<sup>o</sup>, 215 pp.

(2) *Messenger des sciences historiques*, 1844-1845. — *Catalogue des manuscrits de Gand*, 1849-1852.

(3) *Recherches historiques sur la bibliothèque de Gand*, 1840.

féminins qui symbolisent les vertus chrétiennes, fol. 231<sup>v</sup>. L'effigie de saint Omer du fol. 260 est impressionnante : on la dirait empruntée à quelque grande fresque d'église romane.

Presque partout le dessin des mains laisse à désirer.

Plusieurs illustrations offrent un grand intérêt pour l'iconographie. Nous avons là, bien datés, des types curieux d'animaux fantastiques : un dragon verdâtre imité de quelque énorme girouette de cuivre ; un griffon, quadrupède ailé, multicolore, à tête d'aigle ; un léviathan, monstre marin ; le minotaure dans son labyrinthe ; un crocodile à tête humaine.

Parmi les représentations allégoriques : des tours et des arcades, des arbres et des plantes de forme conventionnelle, le grand lis mystique.

Les ornements de certains encadrements et les entrelacs de plusieurs lettrines rappellent nos vieux ivoires. Ailleurs, une coloration vive et des contours durs font songer à des vitraux d'église.

Dans ses *Eléments d'archéologie chrétienne* (1), le chanoine Reusens, de son côté, s'est servi d'un dessin de notre manuscrit à propos des vêtements sacrés à l'époque romane.

Que si nous rangeons à part les tableaux d'astronomie, de chronologie, de comput, de généalogie, de systèmes philosophiques et cosmographiques, nous pouvons énumérer une trentaine de compositions artistiques, et qui se présentent dans l'ordre suivant :

Saint Omer, évêque des Morins ; assis sur un arc-en-ciel, deux doigts de la main droite levés, il tient de la gauche la crosse. — fol. 6.

Image d'un homme assis occupé à écrire ; l'initiale L à côté de la tête semble indiquer qu'il s'agit de Lambert, l'auteur du manuscrit (2). — fol. 13.

---

(1) Louvain 1886, t. II, p. 465. (D'après l'*Art ancien à l'exposition nationale belge de 1880.*)

(2) Fac-simile dans l'ouvrage de Mr Delisle.

Le labyrinthe (1), le minotaure au centre. *Domus Dedali in qua Minotaurum posuit Mynos rex.* — fol. 20.

Le *Paradysus* représenté par un grand arbre et un palais. — fol. 52.

Un grand lion et un petit porc. (Chapitre : *de naturis bestiarum.*) — fol. 56.

Un griffon tenant dans son bec un homme nu. — fol. 58.

Le monstre Behemoth chevauché par un diable (2). — fol. 62.

L'Antechrist sur le léviathan : *Antichristus sedens super Leviathan, serpentem diabolum significantem.* — fol. 62<sup>v</sup>.

La Jérusalem céleste, représentée par plusieurs tours. — fol. 65.

L'église figurée par un palmier; entre les rameaux sont inscrits les noms des vertus et des vices. — fol. 76.

Image du Seigneur montrant l'agneau qui est digne d'ouvrir le livre. — fol. 88.

Figures des constellations : personnages divers, quadrupèdes, poissons, oiseaux, monstres, le chariot, un bateau, une lyre (3). — fol. 88<sup>v</sup>-91<sup>v</sup>.

Octave Auguste sur son trône tenant un glaive de la main droite et un globe de la main gauche. — (En forme de grand sceau orbiculaire). — fol. 138<sup>v</sup>.

Huit peintures d'autant d'arbres symboliques : *Arbores significantes beatitudinum ordines.* — fol. 139<sup>v</sup>-140.

Alexandre chevauchant *Bucefalus*. (Dans le cadre, douze

---

(1) Intéressant pour l'étude des labyrinthes figurés dans le pavement de certaines églises ainsi qu'à l'Hôtel de ville de Gand.

(2) Fac-simile, réduit, dans L. Maeterlinck, *Le genre satirique dans la peinture flamande.* Mém. Ac. royale. Bruxelles, 1903.

(3) Dans le mémoire cité, M<sup>r</sup> Maeterlinck reproduit deux fragments de ces illustrations. C'est à tort qu'il y voit des satires. M<sup>r</sup> Delisle a retrouvé, dans d'autres manuscrits de la Bibliothèque nationale et du Musée Britannique, le type de ces figures qui remonte à une époque très ancienne.

médailleurs reliés par des ornements de style romano-byzantin). — fol. 153<sup>v</sup>.

Sous une arcade ornée de tours, saint Pierre, vu de face, tenant la croix d'une main et un livre de l'autre; dans le haut le mot *Roma*. — fol. 168.

Charles le Chauve sur son trône. — fol. 207.

L'arche de Noé. — fol. 208<sup>v</sup>.

Le lis mystique. — fol. 230<sup>v</sup>.

Le bon arbre, *Arbor bona*. Des médaillons renfermant des bustes de femmes, emblèmes des vertus chrétiennes, sont fixés aux rameaux. — fol. 231<sup>v</sup>.

Le mauvais arbre, *Arbor mala*. Des légendes sont relatives aux divers vices; au pied de l'arbre, une hache. — fol. 233.

Le songe de Nabuchodonosor interprété par Daniel. Le roi est endormi au pied d'un grand arbre qu'un personnage s'apprête à abattre. Dans le haut, le seigneur assis sur un arc-en-ciel. — fol. 242<sup>v</sup>.

Représentation symbolique de l'Eglise et de la Synagogue. — fol. 253.

Une église dédiée à sainte Marie et à saint Omer. — fol. 259<sup>v</sup>.

L'évêque saint Omer debout, revêtu de la chasuble (Peinture se détachant nettement sur un fond rouge sombre). — fol. 260.

M<sup>r</sup> Delisle décrit longuement, d'après le manuscrit de Chantilly (XV<sup>e</sup> siècle), les feuilletts relatifs à l'*Apocalypsis depictus* (on *depicta*) qui ont disparu du manuscrit de Gand : quinze pages couvertes de peintures se rapportant aux scènes décrites dans les seize premiers chapitres de l'Apocalypse : saint Jean à Pathmos; les emblèmes des évangélistes; les sept lampes; le seigneur sur son trône au milieu des nuages d'où jaillit la foudre; l'agneau divin appuyant une de ses pattes sur un livre; Enoch et Elie; l'ange évoquant les morts pour le jugement dernier; saint Michel et les anges perçant

le dragon de leurs lances; le Fils de l'Homme armé d'une faux, etc.

La plupart de ces sujets ont inspiré nos artistes du moyen âge. Qu'on se rappelle le retable de l'Agneau mystique des frères Van Eyck. Dans les parties principales ce n'est qu'une illustration du chapitre VII de l'Apocalypse.

Les feuillets perdus du *Liber Floridus* de Gand ont peut-être été emportés par quelque peintre désireux de s'en pénétrer.

Manque également, dans le manuscrit de Gand, une image de la Vierge. Dans le manuscrit de Chantilly, le sujet correspondant est un beau tableau de l'Assomption : la Vierge, les mains jointes, s'élève dans les cieux, soutenue par cinq anges.

Dans les divers manuscrits postérieurs au *Liber* de Gand, on n'a que rarement introduit des sujets d'illustration nouveaux. Généralement les modèles primitifs ont été suivis, avec plus ou moins de fidélité; mais que de différences dans l'exécution. Dessins, peinture, disposition des personnages, expression de figures, chaque détail est à étudier séparément. Voici la peinture représentant l'Eglise et la Synagogue. Ce petit tableau — si intéressant par ailleurs pour l'iconographie chrétienne — peut à lui seul faire l'objet d'une curieuse contribution à l'histoire de l'art flamand.

En 1120 on a déjà le sujet au complet :

Le Christ, imberbe, nimbé, se tient debout entre deux femmes, l'une personnifiant l'Eglise chrétienne, l'autre la religion d'Israël. Il étend la main droite sur l'Eglise, l'index dirigé vers les fonts baptismaux; de la gauche il repousse la Synagogue vers l'enfer, figuré par une gueule monstrueuse à dents rouges.

*Ecclesia*, coiffée d'une couronne, tient de la main droite une croix qui sert de hampe à une bannière, et de la gauche un calice.

*Synagoga*, en s'éloignant, regarde le Christ d'un air méfiant et semble ne pas s'apercevoir qu'elle ne tient plus qu'une hampe brisée. Sa couronne s'est envolée.

La même composition exécutée vers 1448 par ordre de l'abbé de Saint-Pierre de Gand, Philippe Conrauld (Ms. de Chantilly), porte le cachet de l'époque bourguignonne. L'exécution en est particulièrement remarquable.

Il n'en est pas de même du manuscrit terminé en 1460 à Ninove, que nous avons feuilleté récemment à la bibliothèque royale de La Haye : tous les personnages ont un aspect lourd, l'expression des trois figures humaines manque complètement de finesse; en un mot le tableau ne produit absolument plus la sensation de modèle primitif.

Nous avons eu l'occasion d'examiner le même sujet dans la traduction française de 1512 (Bibl. de La Haye). Ici le dessin n'est qu'une réplique à la plume du manuscrit de 1460.

*(Applaudissements.)*

**Mr G. Brunin.** Ne pourrait-on faire des photographies des planches qui manquent et insérer celles-ci dans l'original de Gand?

**Mr le Président.** Cette idée me paraît heureuse et je pense que Mr V. Vander Haeghen la soumettra à Mr le bibliothécaire en chef de l'Université, avec lequel il doit être en excellentes relations.

*(Rires.)*

---

#### IV.

### Les fouilles de Calmont.

---

**Mr le v<sup>te</sup> de Ghellinck d'Elseghem Vaernewyck.**

MESSIEURS,

L'été dernier des fouilles, dont le résultat a été très satisfaisant, ont eu lieu à Calmont dans le beau domaine de Mr le chevalier Behaghel. Votre dévoué secrétaire Mr Paul Bergmans est venu assister aux recherches faites sur les hauteurs de Calmont, et c'est sur ses instances que je viens ce soir vous entretenir du résultat de cette trouvaille.



Beaucoup mieux que moi, il aurait pu vous faire la description des poteries et des fibules provenant des tumuli de Calmont; je lui avais proposé de lui envoyer toutes mes notes et documents à ce sujet, mais je n'ai jamais pu le convaincre, et, avec cette amabilité que vous lui connaissez tous depuis longtemps, il a voulu à toute force me céder la parole.

Je vous résumerai brièvement les découvertes qui ont été faites.

Le mont de l'Enclus situé à Ruyen<sup>z</sup> domine la vallée de l'Escaut, et c'est dans les bois qui couvrent son sommet que se trouvent les tumuli fouillés cet été. Le versant qui regarde le Hainaut est admirablement exposé au midi; plusieurs sources abondantes s'y trouvent, et toute cette contrée boisée et salubre était bien l'endroit propice pour l'établissement de l'homme depuis les temps les plus reculés.

Le défrichement des bois, le tracé de nouvelles routes ont souvent fait découvrir des poteries dans ces parages. Les principales découvertes eurent lieu surtout au mont de la Cruche et au mont de l'Hothond près de Renaix.

C'est dans un site admirable, aux confins de la Flandre et du Hainaut, que se trouvent les grands bois et le château de Calmont, appartenant à M<sup>r</sup> le chevalier Behaghel, à qui je me plais à rendre hommage, car c'est bien grâce à lui que ces trouvailles ont été faites.

Je lui avais parlé des tumuli existant dans les bois et que je connaissais depuis longtemps, dissimulés sous la futaie. Avec la plus grande amabilité il a mis une escouade d'ouvriers à ma disposition, qui ont attaqué à coups de pioche ces vénérables tumuli, datant d'il y a près de 2,000 ans.

Je n'ai été là qu'un simple ouvrier et tout l'honneur de la découverte revient à M<sup>r</sup> le chevalier Behaghel, qui a gracieusement permis de saccager ses bois, au nom de la science, et même de porter la cognée contre quelques grands arbres gênant la continuation des excavations.

Tous les archéologues peuvent donc lui être reconnaissants.

On a mis à jour cinq tombes, plus une sixième que j'appellerai le monument commémoratif, car il n'a jamais rien contenu que quelques pierres placées là symétriquement et probablement en mémoire d'un guerrier célèbre. On n'y a découvert, malgré des fouilles très complètes, ni cendres, ni ossements, ni poteries. Il y avait dans le haut du tumulus une pierre longue, rectangulaire, placée verticalement; à environ 80 centimètres en dessous, on a rencontré un amas de grandes pierres posées à peu près en forme de dolmen. Les fouilles ont été prolongées à environ 1.50 m. de profondeur sous le niveau du sol, mais on n'y a plus rencontré que de la terre ferme. Ce tumulus, le plus élevé, avait de 2.50 à 3 m. d'élévation sur environ 10 m. de diamètre. C'était d'ailleurs le tumulus indicateur de tout le groupe, les autres étant à peine visibles.

Toute la série des tombes était orientée sur une même ligne allant exactement de l'est à l'ouest.

Le tumulus suivant avait le sommet très écrasé; les autres aussi étaient à peine visibles, dissimulés par les plantations. Après avoir déblayé les terres, on a mis à jour un étrange monument. Entièrement construit en moellons, il a 3,25 m. de longueur, sur 2,50 m. de largeur. Rétréci au sud, il va en s'évasant vers le nord. Une grosse pierre bleue, plate et calcinée, offrant partout des traces de feu, repose sur deux petits murs s'élevant du mur inférieur et laissant sous la pierre plate une ouverture rectangulaire ou claire-voie. Cette ouverture a environ 50 cent. sur 25. Le mur s'élève à 30 cent. à droite au dessus de la grande pierre, puis offre un retrait fort bien travaillé. Il aboutit à une espèce de caveau dont l'intérieur a 88 cent. de long sur 45 cent. de large. Il est précédé de trois petites pierres superposées et recouvert de trois autres pierres plus grandes. Dans le fond se voit une grosse pierre calcaire aux rebords arrondis de 94 cent. de diamètre; l'excavation terminale, qu'elle recouvre, était remplie d'une couche de poussière brunâtre d'une très grande légèreté, probablement de la cendre de bois. On n'a rencontré dans ce monument, qui

n'avait jamais été fouillé, comme on pouvait le remarquer à la nature compacte de la terre, que quelques débris informes de poteries et l'anse d'une urne.

Quelle était la destination de ce singulier monument? Était-ce un *ustrinum*?

La tombe suivante et la quatrième, qui ont bien le caractère belgo-romain, semblent avoir été fouillées. Elles sont construites plus ou moins en forme rectangulaire; on remarque que la pierre de couverture avait été posée dans l'une d'elles verticalement et que toutes deux étaient vides de poteries, car elles devaient en avoir contenu.

Le monument suivant est un des plus intéressants de tout le groupe. Deux caveaux rectangulaires sont juxtaposés et l'un des deux est terminé par une espèce d'autel s'élevant graduellement vers le sud par une série de pierres plates et le terminant par deux grosses pierres rondes, affectant la forme de troncs d'arbres ou de fûts de colonne, posées horizontalement et juxtaposées.

Le premier de ces caveaux a 75 cent. sur 72 et le second 1,13 m. sur 73. C'est ici qu'ont été découvertes les principales poteries.

D'abord un beau vase à bec ou à ouverture trilobée. Ensuite un vase d'offrande brisé sur la tombe, et dont on n'a retrouvé que les débris d'une moitié.

Ensuite dans l'intérieur du caveau, qui était fermé par une série de cinq rangées de pierres plates posées en retrait, on a trouvé une cruche dite *lagena* à une anse, une urne funéraire en belle et fine poterie blanche, absolument intacte et contenant des cendres. Le couvercle, par suite du tassement des terres, était séparé lorsqu'on l'a découvert.

A côté, il y avait deux beaux vases de cette poterie rouge vernissée dite poterie Samienne. L'un d'eux est une vraie œuvre d'art; il est décoré au moyen de moules d'une série de figures: Hercules nus, lièvres, dauphins, séparées entre elles par une ornementation à la roulette. Le second vase était plat, mais décoré sur le rebord d'une élégante ornementation de

feuilles de lierre, décoration faite à la barbotine. Venaient ensuite deux petites écuelles, aussi en poterie rouge sigillée, l'une à anses et l'autre sans anses; elles n'ont aucune ornementation et simplement le nom du potier marqué au fond du vase. Il y avait aussi dans cette même tombe deux spécimens de poteries en terre grise, l'une se rapprochant comme forme des poteries franques, quoiqu'étant bien de l'époque belgo-romaine et l'autre étant le pot à fard. Le mobilier de cette tombe comprenait encore deux belles fibules en bronze, finement travaillées dont l'une presque intacte et avec l'épingle; on a encore trouvé dans cette tombe deux grands silex et une pierre striée de couleur verdâtre affectant la forme d'une hache. Comment et pourquoi ces objets s'y trouvaient-ils? Il y a là des problèmes qui se posent.

La tombe suivante était entourée d'un cercle de petites pierres, le cercle symbolique probablement dont parle M<sup>r</sup> de Ring dans son *Histoire des Germains*. Formée de quatre dalles posées verticalement et encadrée de grosses pierres, elle ne contenait rien, ayant probablement été fouillée à une époque antérieure.

Enfin la dernière tombe du groupe est peut-être la plus intéressante, car on peut y voir des vestiges de cultes disparus et y appliquer la théorie des *survivances*, dont parle M<sup>r</sup> Bertrand, dans son ouvrage sur la *Religion des Gaulois*. Cette tombe a 2,50 m. de longueur; au nord, une haute borne ou pierre levée; au milieu, une écuelle en poterie sigillée décorée à la barbotine de feuilles de lierre et surmontée, un peu vers la gauche, de deux autres poteries, dont l'une se terminant en queue d'hirondelle; au sud, un amas de grosses pierres posées, comme dans le monument commémoratif, vaguement en forme de dolmen. Le tout était recouvert de terres et il y avait aussi sur cette tombe un beau vase brisé de poterie très fine. Ces vases brisés, dont nous retrouvons les débris pour deux des tombes, sont belgo-romains: la purification faisait partie du rite funéraire des Romains et c'était un usage importé de Grèce. Les vases ayant servi à l'usage du défunt ou ayant été

employés durant les funérailles devaient être brisés. La présence dans les tombes de poteries rouges à relief ne permet pas de les faire remonter au delà de l'an 98 de notre ère, car les poteries dites Samiennes ne furent introduites dans les Gaules que sous Trajan et ses successeurs, tandis que les poteries unies et sans décoration firent leur apparition sous le règne de Domitien. D'un autre côté, par suite des invasions successives toutes les villas existant sur le sol belge furent détruites et en l'an 250 avaient toutes disparu. L'ensemble de la trouvaille de Calmont semble donc bien appartenir au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

La description complète de ces tumuli et de leur mobilier, avec les planches qui s'y rapportent, paraîtra dans la première livraison de 1908 des *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*.  
(*Applaudissements.*)

**M<sup>r</sup> le ch<sup>r</sup> Behaghel.** Vous serez tous unanimes, j'en suis certain, Messieurs, à rendre hommage au travail remarquable de M<sup>r</sup> le vicomte de Ghellinck et à le féliciter surtout pour le zèle dont il a fait preuve dans ses recherches scientifiques.  
(*Applaudissements.*)

S'il vous intéressait de voir ces fouilles, vous me feriez le plus grand plaisir en venant au château de Calmont.  
(*Applaudissements.*)

**M<sup>r</sup> le Président.** Messieurs, tout d'abord, je dois remercier également M<sup>r</sup> le vicomte de Ghellinck de la communication si savante et si intéressante qu'il a bien voulu nous faire ce soir.

Quant à l'aimable proposition de M<sup>r</sup> le chevalier Behaghel, nous l'acceptons avec empressement.

La prochaine réunion de la Fédération archéologique de la Flandre orientale pourrait donc se faire à Calmont, si, bien entendu, M<sup>r</sup> le chevalier Behaghel voulait bien recevoir, non pas seulement les archéologues gantois, mais ceux de toute la province. Ce serait pour nous tous une rare bonne fortune, et nous lui serions très reconnaissants de nous permettre d'assister à des fouilles si celles-ci sont continuées.



**M<sup>r</sup> le v<sup>te</sup> de Ghellinck.** Je ne sais pas si M<sup>r</sup> le chevalier Behaghel continuera à me permettre de saccager ses bois comme je l'ai fait jusqu'ici.

**M<sup>r</sup> le ch<sup>r</sup> Behaghel.** Parfaitement. Cela n'est qu'un détail. Je serai charmé de recevoir la Fédération archéologique.

**M<sup>r</sup> le v<sup>te</sup> de Ghellinck.** M<sup>r</sup> le ch<sup>r</sup> Behaghel rendra donc un nouveau et signalé service à la science, car j'espère faire des trouvailles encore plus importantes que celles déjà faites jusqu'ici.

J'appelle l'attention des membres sur la solution des problèmes que j'ai posés, et, notamment, sur la question des différents cultes dont on trouve des indices dans les vestiges des tombes.

Il y a certainement, d'abord, le culte des vieux Romains, puis, à côté, le culte druidique, et, enfin, un culte plus ancien.

Peut-être pourrait-on admettre qu'à cette époque, les Romains se sont alliés aux Ménapiens et autres peuples autochtones, et que les descendants ont adopté la religion de leur père tout en sauvegardant le culte de leur mère.

Il y a aussi la question des survivances qui est très importante et sur laquelle j'attire toute votre attention.

**M<sup>r</sup> H. Le Roy.** Il est à désirer qu'on place, à l'endroit même des découvertes, des pierres marquant la date de ces découvertes. Aux environs de Tirlemont, on a fait également des fouilles, et, faute d'avoir pris cette précaution, on n'a plus pu déterminer la date à laquelle on avait procédé à ces fouilles.

**M<sup>r</sup> le ch<sup>r</sup> Behaghel.** C'est très facile à faire.

**M<sup>r</sup> le Président.** Nous remercions encore une fois MM. de Ghellinck et Behaghel, et nous leur souhaitons de pouvoir continuer, avec un égal succès, les recherches qui, jusqu'ici, ont été couronnées d'aussi heureux résultats.

---



V.

**M<sup>r</sup> le Président.** MM. Vander Haeghen et Van Werveke consentent à céder le tour de parole à M<sup>r</sup> Léonard Willems. L'ordre du jour est donc interverti et nous passons au numéro VI, les numéros *Va* et *Vb* étant réservés pour la séance d'avril.

---

VI.

**La découverte d'un nouveau manuscrit  
du Reinaert.**

---

**M<sup>r</sup> Léonard Willems.**

Ceux d'entre vous qui prennent intérêt à la littérature flamande auront sans doute lu récemment dans nos journaux que l'on vient de découvrir un nouveau manuscrit du *Reinaert de Vos*. Voici à ce sujet quelques détails. M<sup>r</sup> le Dr. H. Degering, volontaire à la bibliothèque de Munster (Westphalie) avait été chargé, il y a quelque temps, par le gouvernement prussien de faire des recherches dans les provinces rhénanes à l'effet de retrouver des documents historiques inédits. S'étant présenté au château de Dyck (près de Neus, en face de Dusseldorf), propriété du prince de Salm Reifferscheid, il eut le bonheur de découvrir parmi des papiers de famille, rentiers et chartes, un *codex* contenant, outre les *Natuere Bloemen* de van Maerlant, le nouveau texte du *Reinaert*. Le prince de Salm a gracieusement consenti au transfert momentané du précieux manuscrit à la bibliothèque de Munster, afin de permettre à M<sup>r</sup> Degering d'en prendre une copie et de la publier.

Je crois ne pas devoir m'excuser de vous entretenir pendant quelques instants de l'importance de cette décou-

verte, qui est un très gros événement pour nos lettres nationales.

Sans doute, le programme d'études si étendu et si varié de notre cercle ne permet d'accorder qu'une part relativement restreinte aux recherches de pure philologie et d'histoire littéraire ; mais nous ne pouvons néanmoins perdre ici de vue que le *Reinaert* est une œuvre à demi-gantoise : notre ville y est en effet citée à diverses reprises ; et si l'auteur n'en est pas gantois (et il est très possible qu'il le soit cependant), c'est tout au moins dans nos environs, et notamment dans le pays de Waes, qu'il y a lieu certainement de fixer ses pénates. En fait, il s'agit du chef-d'œuvre de notre littérature flamande, et à ce titre, quelles que soient nos préférences littéraires, la trouvaille est de nature à piquer la curiosité de tout homme de goût.

Plusieurs d'entre vous se seront sans doute demandé d'où vient cette grande importance que l'on attache à un nouveau manuscrit du *Reinaert*. « Le poème, me dira-t-on, n'était-il donc pas connu en son entier et le nouveau manuscrit va-t-il nous apporter de longs morceaux inédits ? Non, sans doute ! — Dès lors, pourquoi cet enthousiasme ? N'est-il pas le fait d'une puérile exagération ? »

Hé bien, ceux qui raisonnent de la sorte versent dans une lamentable erreur..... et je n'aurai guère de peine à le démontrer.

Le *Reinaert I*, l'œuvre immortelle de Willem, ne nous est connu que par un unique manuscrit, alors que, chose curieuse, nous avons jusqu'à 21 manuscrits du *Dietsche doctrinale* de Jan van Boendale, un insipide traité *de omni re scibili*. Ce qui est vraiment à faire douter du goût littéraire de nos compatriotes !

Cet unique manuscrit a été enfoui pendant des siècles dans la bibliothèque du château de Comburg. En 1805 il fut transféré à la bibliothèque royale de Stuttgart, où il est encore.

Si le texte en question avait été un manuscrit auto-

graphe de l'auteur, ou tout simplement une copie fidèle, c'eût été pour nous d'assez mince importance de retrouver encore deux, trois, quatre copies du poème.

Malheureusement le manuscrit de Comburg date du XV<sup>e</sup> siècle : il est l'œuvre d'un copiste qui à tous moments ne comprend plus le flamand de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, qui s'embrouille dans les signes abrégatifs des mots vieillis de son temps. Il est visiblement écrit avec une hâte et une négligence telles que le copiste tantôt saute des mots dans les vers, tantôt même saute une couple de vers entiers. Il attribue à Reinaert des discours de Belijn le mouton (v. 3303). Bref, il nous offre des exemples variés et abondants de tous les genres de cacographie connus des éditeurs de textes : de dittographie, d'haplographie, d'interpolations, d'aphérèses, etc. pour en citer quelques-uns par leur nom.

Et c'est donc par cette unique copie, défectueuse au premier chef, que nous est connue l'œuvre capitale de la littérature flamande !

En 1811 F. Weckherlin signala pour la première fois le manuscrit (*Beiträge zur Geschichte altdeutscher Sprache*).

En 1812, F.-D. Gräter en donna la première édition. Aux leçons altérées du manuscrit, il ajouta ses mauvaises lectures et bévues personnelles, sa ponctuation souvent vicieuse, provenant de ce que l'éditeur, peu accointé avec le flamand moderne (et encore moins avec celui du moyen-âge), entendait assez mal le texte qu'il mettait au jour.

A cette époque, nous étions sujets de l'empereur Napoléon. Et je n'ai pas besoin de rappeler que les préfets de l'Empire n'avaient pas précisément pour mission de nous inculquer le goût et l'amour de notre langue et littérature nationales. Aucun journal, ni périodique quelconque n'annonça chez nous la publication de Gräter : elle passa donc ainsi totalement inaperçue..

Même en 1819, dans la courte histoire de la littérature flamande contenue dans la *Verhandeling over de Nederduyt-*

*sche tael- en letterkunde*, J.-F. Willems négligea de signaler le texte à ses compatriotes.

Il fallut attendre jusqu'en 1834 pour avoir mieux que Gräter. A cette date le célèbre Jacob Grimm réédita le poème dans son *Reinhart Fuchs*. Il rectifia la plupart des mauvaises lectures du précédent éditeur, fit quelques bonnes corrections dans le texte, et quelquefois aussi de malheureuses. Notamment pour le vers 2086 :

Ende (*Reinaert*) verbeet *haenden* en de hoene

où Grimm voulut lire à tort *hanen* (1). Les moyens dont ce savant disposait pour rectifier le texte étaient du reste encore peu nombreux. Il n'avait à sa disposition que l'incunable de 1485 contenant la mise en prose du *Reinaert II*, et la traduction bas-allemande du *Reinaert II*, le *Reineke Voss*. L'existence même du *Reinaert II* lui était parfaitement connue (2), mais il ne parvint pas en obtenir une copie.

L'unique manuscrit complet du *Reinaert II* a été vendu à Amsterdam vers 1825 et acquis par un Anglais. En février 1836, il fut remis aux enchères à Londres et acheté par le Gouvernement belge pour la Bibliothèque royale de Bruxelles. L'impression en fut confiée à J.-F. Willems. Ce texte est, on le sait, le remaniement du *Reinaert I*, avec une suite nouvelle qui double l'étendue du poème. En ce qui concerne les 3400 premiers vers, où le remanieur suit l'œuvre ancienne, tantôt le trouvère s'est amusé à refaire le *Reinaert I*, tantôt il se borne à rajeunir la langue et la grammaire, pourmettre l'œuvre à la portée des lecteurs de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

---

(1) Le flamand du XIII<sup>e</sup> siècle ne prononçait déjà plus l'*h*, de telle sorte que les copistes le suppriment à tout moment là où il doit être, et réciproquement l'ajoutent là où il n'a que faire. C'est le cas ici : Il faut lire *aenden*, vieux flamand pour *eenden* (canards), c'est ce qui résulte de la comparaison avec le *R. Vulpes* et le *Reinaert II* (Note de J.-W. Muller en 1884). De plus van Helten a établi qu'il fallait lire dans le vers *hoenre*; *hoene* n'est pas un pluriel du XIII<sup>e</sup> siècle.

(2) « Der name des Fortsetzers ist durchaus unbekant, es wäre denn, was ich bezweifle, dass uns die Amsterdam. Hs. Aufschluss darüber gewährte ».

J.-F. Willems paraît ne s'être point rendu compte bien exactement des rapports existant entre les deux *Reinaert* et ne pas avoir compris comment il devait éditer son nouveau texte. On voit qu'il s'est demandé à tout moment pourquoi le remanieur avait tenu à *refaire* un récit, plus simple, plus concis, mieux venu dans le *Reinaert I*. De là à rejeter en note les fioritures du *Reinaert II*, il n'y a qu'un pas. J.-F. Willems n'hésita pas à rétablir le texte ancien, là où il le trouvait supérieur; puis, quand la version du *Reinaert I* n'était pas très claire, que la pensée de l'auteur était difficile à deviner à raison de la corruption du manuscrit, il suivit le remanieur. Comme l'appareil scientifique de cette édition est insuffisant, que les variantes des deux textes ne sont pas notées avec assez de soin, il est fort souvent impossible pour le lecteur de savoir si c'est le *Reinaert I* ou le *Reinaert II* qu'il a sous les yeux.

Un pareil procédé est évidemment déconcertant pour nous, qui sommes habitués à de sévères méthodes en fait de publication de textes. Toutefois ne perdons point de vue le but, que s'était assigné J.-F. Willems. Il tenait pour non-justifié le dédain profond dans lequel était tombée la littérature flamande : il lui fallait prouver que cette littérature avait produit des œuvres vivantes et d'un réel intérêt. Dès lors, que lui importait si son texte donnait les leçons du *Reinaert I* ou du *Reinaert II*, pourvu que le lecteur se passionnât pour le récit et qu'il mordît au flamand du moyen-âge.

Il faut croire que le but que J.-F. Willems s'était proposé, fut amplement atteint, car en quelques années l'édition fut épuisée. Et en 1850, après la mort de Willems, Snellaert se chargea de donner une seconde édition du poème, qui n'est du reste que la réimpression pure et simple de la précédente.

Telles furent les éditions de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Puis surgit en Hollande une école nouvelle de philologie, décidée à rompre avec les anciens errements.

En 1856, Jonckbloet fit paraître la première édition véritablement critique de *Reinaert I*; il collationna soigneusement les leçons du manuscrit de Comburg et celles du *Reinaert II*, indiqua copieusement les variantes, introduisit dans le texte celles des leçons du manuscrit de Bruxelles, qui lui paraissaient remonter à l'original. Là où il crut discerner une lacune dans le vieux manuscrit, il la combla avec les vers correspondants du *Reinaert II*. C'est le cas notamment pour les vs. 2269-2272.

Si swoeren up Ysengryns crune  
alle vive dat si Brunen  
coninc ende here souden maken  
ende setten in den stoel t'Aken.

De même pour les vers 2657-61.

A peine les premiers comptes-rendus fort élogieux de cette édition eurent-ils paru, que, en 1858, le bibliothécaire en chef de La Haye, Campbell, auteur des *Annales de la typographie néerlandaise du XV<sup>e</sup> siècle*, découvrit dans la bibliothèque de l'Athénée Illustre de Deventer, l'incunable de 1473, contenant le *Reynardus Vulpes*, traduction littérale du *Reinaert I* en vers latins, terminée en 1272 par Balduinus Juvenis (Boudewijū de Jonghe).

Campbell publia cette version en 1859 : grâce à elle, on put voir avec quel flair Jonckbloet avait repris dans le *Reinaert II* les bonnes leçons qu'il contenait. Les vers 2269 et s., 2657 s. y étaient traduits : c'est donc qu'ils faisaient partie intégrante du *Reinaert I*, comme l'avait présumé Jonckbloet.

A partir de ce moment, nous avons une aide précieuse pour reconstituer l'ancien poème. Quand le manuscrit de Comburg est défectueux ou peu clair, il suffit souvent de regarder ce qui se lit dans le *Reynardus Vulpes* pour voir ce que l'auteur a exactement voulu dire. Faut-il reprendre encore d'autres vers dans *Reinaert II* outre ceux intercalés par Jonckbloet? consultez le texte latin et si vous y trouvez le passage en question, c'est que celui-ci faisait partie de *Reinaert I*. On voit par là comment la critique du texte entrait du coup dans



une phase nouvelle et comment tout le travail de Jonckbloet, à peine terminé, était entièrement à recommencer.

Préoccupé par ses études sur le *Roman de Renart* français, sur la geste de *Guillaume d'Orange*, par sa *Geschiedenis der Nederlandsche letterkunde*, Jonckbloet dut remettre à plus tard la revision de son *Reinaert*.

Ce fut alors un professeur d'Université allemande qui se chargea de cette besogne. M<sup>r</sup> Ernst Martin, qui s'est rendu célèbre depuis par une édition critique des branches du *Renart* français, nous donna en 1874 une bonne édition du poème flamand. Il rendit du reste pleine justice à Jonckbloet (1), et apporta sa part nouvelle de bonnes restitutions dans l'œuvre de critique du texte. L'une de ses conjectures est restée célèbre à juste titre. Au vs. 3184 le manuscrit de Comburg lisait :

Bedi ne gheene trauwe ne diedet niet.

ce qui ne veut rien dire. Lisez « *Bedineghene* », mauvaise lecture pour « *Bedwonghene trauwe ne diedet niet* », et vous aurez l'équivalent de ce que disent le *Reinardus Vulpes* et la paraphrase du *Reinaert II*. Outre l'édition critique du *Reinaert I*, Martin nous donne le texte complet du remaniement avec les variantes.

L'édition de Martin, loin de mettre fin aux recherches de constitution critique de l'ancien texte, ne fit que stimuler d'avantage le zèle des savants.

En 1881, Verdam reprit systématiquement toutes les rimes défectueuses du poème, et parvint à rétablir magistralement presque partout la rime absente. Toutes ses conjectures sont à citer. A titre d'exemple, j'en prends deux : le manuscrit donne :

V. 2035

dede Reinaert sijn scoen *snoeren*  
die Isengrijns waren te *voren*.

---

(1) « Wie sehr gerade durch diese Arbeit die Emendation gefördert worden ist, zeigt die häufige Anführung von Jonckbloet's Namen in den Varianten meines Textes ».

La rime ne vaut rien. De la comparaison avec la version latine et le *Reinaert II*, il résulte qu'il n'est pas question ici de souliers que l'on « lace » (*snoeren*), mais que l'on « graisse ». Au XIII<sup>e</sup> siècle le flamand disait *smaren*, là où nous disons *smeren*. La correction s'impose :

Dede Reinaert sijn scoen *smaren*.  
Die Isengrijns te voren *waren*.

Voilà le texte de Willem rétabli !

Au vers 3049 s., la rime était *voete : grote*.

Cela ne vaut rien. « Lisez *pote : grote* », nous dit Verdam.

Citons également la belle restitution d'Eelcoo Verwys au vs. 2041 : au lieu de « *te hove bringen een baraet* », lisez : « *te hovede bringen een baraet* ».

Celle de M. De Vries au vs. 378 « *bi der scole begheven* », lisez : « *bi der stole begheven* ».

Celle de A. Beets, le fils du célèbre poète hollandais au vs. 1573. — Enfin le long travail de comparaison des textes fait par Johannes Frank, travail qui a été inséré dans la thèse de J.-W. Muller. Et la thèse même de Muller, en 1884, de *Oude en de jongere bewerking van den Reinaert*. L'étude faite par van Helten en 1885 (1), comme préliminaire de son édition de 1887.

Je ne mentionne ici naturellement que les travaux les plus importants, les restitutions les plus ingénieuses. J'ai le regret de ne pouvoir citer que des Allemands et des Hollandais, ce qui, soit dit en passant, est assez déshonorant pour nous autres Flamands... mais c'est l'époque, n'est-ce pas, où ceux d'entre nous qui veulent étudier la philologie germanique et la grammaire flamande du XIII<sup>e</sup> siècle, sont obligés de s'exiler à l'étranger. Dieu merci, nous n'en sommes plus là aujourd'hui !

---

(1) *Tijdschrift van de Maatschappij van Leiden*, t. V.

Nous voilà maintenant, par la découverte inopinée d'un nouveau manuscrit, en mesure de contrôler ce que vaut exactement tout cet énorme travail de critique sur notre poème.

Un fait analogue s'était déjà produit antérieurement, mais sur une bien petite échelle. En 1889, M<sup>r</sup> Ad. Schmidt, bibliothécaire en chef à Darmstadt, avait trouvé dans la reliure d'un incunable un double feuillet du *Reinaert*, contenant 287 vers (1).

On put constater alors que la restitution de Verdam vs. 3049, *pote : grote*, était excellente; qu'au vs. 2684 se lisait « *vor dese dier* », comme l'avait conjecturé Franck; au vs. 2594, Jonckbloet avait proposé de lire

dat *daer niet* gherne wilde sijn

au lieu de « *daerwaert* gherne » qui ne donne point de sens. Le fragment de Darmstadt lit

dat *elwaer* gherne wilde sijn.

La correction de Jonckbloet n'est donc pas confirmée, mais, au fond, le sens est le même.

Aujourd'hui ce n'est plus sur 287 vers, c'est sur 3400 vers, le poème entier, que nous pourrons porter nos investigations. Ce ne seront plus, comme en 1889, quelques douzaines de leçons nouvelles qui enrichiront le texte; ce sera un renouvellement complet,

Notre poème en avait certes besoin. Car on pourrait croire qu'après tant de patientes recherches menées par d'illustres savants, le texte aurait été établi sur des bases certaines et qu'il n'y a plus rien à glaner en fait de critique du *Reinaert*.

Ce serait là une erreur profonde. Telle est la corruption du manuscrit de Comburg qu'il est encore force passages, qui ont défié jusqu'à présent la sagacité des philologues.

---

(1) Le fragment a été publié en 1889, par E. Martin : *Neue Fragmente des Gedichts vanden Vos Reinaerde*.

En voulez-vous un échantillon ? Voici comment le manuscrit raconte l'enterrement de la poule Coppe :

Vs. 450

Doe die vigelie gheent *was*,  
doe leidemen Coppen in dat *graf*  
dat bi engiene gemaect *was*  
onder die linde, in een *gras*  
van maerberstene die slecht *was*,  
die letteren die men daer aen sacht,  
die saerc die daer up lach  
dede aut graf bekinnen  
wie daer lach begraven binnen.

C'est du pur charabia ! Notez que nous savons que Willem traduit ici *littéralement* le *Renart* français ; par le *Reinardus Vulpes* nous savons ce qu'il ajoute à l'original : Coppe est enterrée *tilia sub amœna* = onder *een* linde. Nous avons aussi la paraphrase de *Reinaert* II. Et malgré tout cela, impossible de rétablir ici le texte primitif ! Martin, il est vrai, en intervertissant l'ordre des vs. 456, 455 et en supprimant *die* devant *slecht*, a rendu le passage à peu près lisible. Verdam en 1881 a fait un essai de restitution nouvelle ; puis van Helten en 1885. Mais à mon sens les diverses conjectures laissent à désirer, parce que ces savants ne se sont pas aperçu que le copiste a évidemment sauté ici des vers. Il est aisé de le démontrer. Le texte français contient 3 verbes : 1, portèrent enterrer, 2, encerrèrent en un vaissel, 3, enfoïrent soz un arbre.

Le texte latin, qui résume cette longue tirade en un seul distique, en a deux : 1, *ponitur* in tumulo, 2, *condita* sarcophago.

Or le texte de Comburg n'a qu'un seul verbe : « *leidemen* in dat graf ». Et en comparant avec le *Renart*, il semble qu'il faille lire :

Quant la vigile fut chantée  
le corps portèrent enterrer,

Doe die vigilie gheent *was*  
doe leedde man Coppen *naer* dat graf.

et non pas : « *in* dat graf ». Puis viennent toutes les autres opérations qu'il est totalement impossible d'indiquer en respec-

tant le nombre de vers du manuscrit. Du reste *graf* n'est soutenu par aucune rime, et il est visible qu'il manque après vs. 451 une rime en *af*; le premier vers en *as* (*vas*), rime avec le vs. précédent (*las*).

Il est facile au moyen du texte français de deviner *en prose* ce que doit avoir dit le *Reinaert*; mais du moment qu'il s'agit de refaire des vers entiers; quand on ne sait sur quelles syllabes le poète rimait, quand on ignore comment il traduisait *vaissel de plomb, enfoïrent* etc... il y a là de quoi faire montre d'ingéniosité sans doute, mais c'est de la reconstitution à l'*aveuglette*.

Le nouveau manuscrit va maintenant nous dispenser du reste de nous mettre en frais d'imagination.

Jonckbloet, je l'ai dit antérieurement, s'était déjà aperçu que le copiste avait sauté des vers à deux reprises diverses. Au moyen du *Reinardus Vulpes*, Franck et Muller ont relevé d'autres passages, où des vers ont été pareillement omis (1). Je crois pouvoir affirmer qu'il y a plus d'exemples de ce genre qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, et que non seulement aux vers 450 s., cela s'est passé, mais aussi aux vs. 1855 s., 3166 s., 3432 s., etc.

Autre exemple d'un passage qui a défié jusqu'aujourd'hui la critique.

Isengrin, en voulant nuitamment voler des poules, est tombé par la lucarne dans une chaumière de paysans. Ceux-ci s'éveillent en sursaut et s'écrient qu'il est tombé quelque chose dans la maison :

1640 sine wisten wat  
ghevallen voer dat *vyvergat*

incompréhensible, car *vijver* signifie *étang*. Le *Reinaert* en prose donne *valdoregat*, le *Reineke* bas-allemand *venstergat*. Grimm a conjecturé *viver*, forme primitive de *vuur*

---

(1) Après vs. 229, 842, 1432, 1820, 1974, 2436, 2774.

flamand. Cette conjecture a été adoptée par Jonckbloet et Martin. Mais Franck a démontré que *viver*, flamand des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, est une forme impossible au XIII<sup>e</sup>. Il a proposé *muergat* : ont été successivement indiqués *verriergat*, *masieregat*, *luvergat*, *vuyrgat* etc.... Ici je crois être en état de rétablir avec une quasi-certitude ce qu'a lu le texte primitif et ce que doit contenir le nouveau manuscrit, s'il n'est pas corrompu (1).

Du reste, il n'y a pas que des passages incompréhensibles dans l'ancien manuscrit. On y trouve aussi toute une série de négligences de style, qu'il serait injurieux d'imputer à l'auteur du poème. En voici deux exemples :

Tybaert, le chat, s'est laissé prendre au lacet. Aux cris qu'il pousse, Martinet s'éveille :

v. 1231           Met desen wart hi toten viere  
                  *ende* ontstac enen stroowisch sciere  
                  *ende* wecte moeder *ende* vader  
                  *ende* die kindre allegader  
                  *ende* riep :

Un peu plus loin :

v. 2231           *dat* dede Reinaert omme *dat*  
                  *dat* hi wilde *dat* men te bat

du style du pion de collègue, comme on voit, qui choque au plus haut point dans une œuvre aussi soignée.... et ces passages, notez-le, ne sont pas isolés.

Le nouveau manuscrit va nous permettre de rectifier dans une large mesure toutes ces erreurs. Ce n'est pas, à ce que l'on dit, qu'il ne soit, plus que d'autres, exempt de fautes : il est par endroits passablement corrompu. Mais, par une chance inespérée, il appartient à une toute autre classe que celui de Comburg, d'après une communication faite par M<sup>r</sup> Degering à M<sup>r</sup> Muller. De telle sorte que les fautes se pro-

---

(1) Il l'est : j'ai appris postérieurement qu'il lisait *hemelgat*, leçon inacceptable.



duisent à tout moment là où le manuscrit de Comburg est pur, et que, *vice-versa*, le manuscrit Comburg est altéré là où le nouveau donne une leçon exacte.

Je crois ainsi en avoir dit assez pour mettre bien en évidence l'importance exceptionnelle de la découverte du nouveau manuscrit.

Adieu l'ancien texte traditionnel du *Reinart*, tel que nous l'avons connu, plein de négligences de style, d'incohérences de pensée, de visibles lacunes, de logoglyphes qui ont défié l'ingéniosité des savants!

Quand nous relirons le poème, ce sera sous une forme plus digne du maître.

Ah, s'il s'était agi simplement de l'œuvre d'un rimailleur quelconque, la découverte d'un texte plus correct eut été tout au plus de nature à combler de joie quelques philologues à l'affût de vieilles formes grammaticales et de mots désuets, dont il y a lieu de déterminer exactement le sens.

Mais cette fois il s'agit d'un chef-d'œuvre littéraire, que nous pourrons dorénavant rétablir, tout au moins partiellement, dans son éclat, son lustre primitif.

Supposons, pour rester dans le moyen-âge, que la *Divine Comédie* ne nous fût connue que par un seul manuscrit émaillé de grossiers contre-sens, et que l'on mette la main sur un autre texte, qui nous aide à rétablir en maint endroit la pensée du Dante. Ou si l'exemple vous choque, mettons simplement que la *Chanson de Roland* ne nous fût connue que par les remaniements de Venise, de Paris etc., et qu'à l'improviste on découvre le texte d'Oxford.

Quel événement sensationnel ne serait-ce pas là! *Mutatis mutandis*, le fait vient donc de se passer pour le *Reinaert* flamand.

Il me reste encore, afin de mieux faire ressortir toute l'importance de la découverte, à donner un exemple frappant.

Mr Degering a eu l'obligeance de communiquer à Mr Muller la photographie du prologue du poème. On sait que sur ce prologue, seul il y a toute une littérature. Les uns ont soutenu que la moitié était une interpolation, parce que le poète a l'air de recommencer deux fois son prologue. D'autres ont prétendu le maintenir tel quel. De plus les savants n'étaient pas parvenus à se mettre d'accord sur ce que voulait dire le texte. Le manuscrit de Comburg débute ainsi :

Willem die Madoke (1) maecte  
Daer hi dicke omme waecte  
hem vernoide so haerde  
dat die avonture van Reinaerde  
in dietsche *onghemaket* bleven  
die *Willem niet* hevet vulscreven.

Voilà qui est absurde, avait déclaré Jonckbloet : le poème est *achevé* ; il ne s'agit donc pas de venir dire qu'il est « *niet vulscreven* » ; corrigez le vers et lisez : « die Willem *hier* hevet vulscreven » (que Willem a *achevé ici*).

La correction de Jonckbloet a passé dans l'édition de Martin et sous une autre forme dans celle de van Helten.

Buitenrust Hettema en 1893 a proposé d'en revenir à la leçon du manuscrit en l'interprétant ainsi : « Le poète veut dire que le *Reinaert* n'est pas *vulscreven* (écrit en entier), parce qu'il connaît l'existence de nombreuses branches françaises, qui n'ont pas été traduites en flamand. Il fait tout simplement allusion à ces branches ».

Cette explication ne me satisfait aucunement, et je risquai en 1897 une interprétation nouvelle du prologue. Le mot *onghemaket*, pour moi, voulait dire non pas « *non-fait = dont rien n'est fait* », mais bien « *non-achevé* » c'est-à-dire *onafghemaect*. Un *Reinaert* flamand serait donc resté incomplet. — « Die Willem *niet* hevet vulschreven », devait signifier « que Willem n'a *pas* écrit en entier », parce qu'une partie

---

(1) *Madoc* ou *Madoke* raturé, avec la surcharge *vele boecken*.

était l'œuvre de l'*autre* poète, qui avait laissé *inachevé* son poème.

Cette interprétation m'était suggérée par la paraphrase du *Reinaert II*, qui dit que l'aventure de Reinaert

*niet te recht en is ghescreven :  
een deel is er achter gebleven.*

Au *Reinaert* auraient donc collaboré, d'après moi, *deux* poètes. Quel est maintenant l'apport de chacun d'eux? Le prologue va nous le dire :

v. 40                      Nu hoort, hoe *ic* hier beghinne.  
                                  (Or, oyez mon exorde!)

Cet exorde (R. Ia), traduction plus ou moins libre de la 1<sup>re</sup> branche française, est donc l'œuvre de Willem. En conséquence l'ancien *Reinaert* doit être cherché dans la 2<sup>de</sup> partie, (R. Ib), qui n'est plus une traduction du français.

« Il est vrai », ajoutai-je, « que si ma thèse est exacte, on doit s'étonner de lire au vs. 6 « die *Willem* niet... » le nom de *Willem*; on s'attendrait plutôt à trouver ici le nom de l'*ancien* poète, qui a laissé inachevée son œuvre. Aussi, pour moi, il y a là dans le manuscrit une *dittographie*. Originellement, l'ancien nom s'y trouvait et « *niet te recht* » du *Reinaert II* n'en est qu'une corruption ».

Or, voici comment débute le nouveau manuscrit :

Willam, die Madoke makede,  
Daer hi dicke omme wakede  
Hem vernoide so haerde  
Dat *een* avontuere van Reinaerde  
Die *Aernout niet* hevet beschreven  
In dietsche was *onvolmake* ghebleven.

C'est donc une éclatante confirmation de la thèse que j'ai soutenue il y a onze ans. Au lieu de « *onghemaect* », le manuscrit donne « *onvolmake* », qui est le mot propre pour dire *inachevé*; et au vs. 6, où j'avais prévu une *dittographie*, le nouveau manuscrit donne en effet « *Aernout niet* ». Le *Rei-*

*naert I* est donc bien dû à la collaboration de deux poètes : dont le premier s'appelait Aernout. Son œuvre a été incorporée (plus ou moins remaniée sans doute) dans la seconde moitié de notre *Reinaert*.

Ruinée du même coup la thèse exposée par M<sup>r</sup> L. Sudre (*Les Sources du roman de Renart*, p. 90), qui suppose que primitivement la branche I française avait une autre suite que celle donnée par nos manuscrits (I a, I b), et qu'un modèle français perdu a été traduit par Willem, « car il serait étrange qu'ayant calqué la première partie de son poème sur un poème français, il (Willem) se fût érigé en auteur original pour la seconde partie ».

Si cette thèse s'était trouvée confirmée, il va de soi — ai-je besoin de le dire? — que la réputation de notre *Reinaert* flamand en eût singulièrement pâti; car Willem aurait alors simplement usurpé une gloire, qui en majeure partie revenait à des trouvères français.

Il reste maintenant à déterminer plus exactement ce que peut avoir été le *Reinaert* d'Aernout : c'est un sujet assez spécial sur lequel je compte revenir avec plus de détails d'ici peu.

Si donc j'ai tout lieu de me réjouir de voir ainsi l'une de mes hypothèses confirmée aussi inopinément, je ne vous dissimulerai pas que l'annonce subite de la découverte d'un nouveau texte m'a jeté dans un moment de consternation.

Depuis des années j'ai refait patiemment le travail de comparaison des divers *Reinaerts*. Il m'a paru que le manuscrit de Comburg était altéré à bien des endroits où la critique n'avait pas trouvé à redire; je n'ai pu à diverses reprises me rallier à des corrections et conjectures proposées; je crois même pour certains passages pouvoir rétablir quelque peu mieux le texte primitif. Vous me permettrez de vous en donner quelques exemples (1).

---

(1) Les notes critiques sur les vers 847, 1287, 1300, 1554, 1640, 1734, 2650, 2655, 2725, 2934, 3041, 3103, 3130, 3151, 3162, 3166, 3182, 3196, 3143, 3298, 3304, 3418, 3438, paraîtront bientôt dans une revue spéciale de philologie.

Je croyais qu'une collation complète des variantes du manuscrit avait été prise par M<sup>r</sup> Muller, qu'elle allait être publiée de suite, et que, dès lors, tout mon labeur de plusieurs années était bon à jeter au panier. J'apprends maintenant que M<sup>r</sup> Degering n'a fourni très obligeamment que quelques notes intéressantes à M<sup>r</sup> Muller, ainsi que quelques photographies.

Avant donc que M<sup>r</sup> Degering ait achevé sa publication, M<sup>r</sup> Muller se trouve être en état de fournir quelques spécimens du nouveau texte.

Ceux que la chose intéresse, liront avec grand intérêt le discours prononcé par lui à l'Académie flamande le 19 février, discours qui va paraître sous peu.

Je termine donc en félicitant M<sup>r</sup> H. Degering de son heureuse trouvaille et en émettant l'espoir qu'il ne tardera pas trop à nous donner le texte intégral du précieux manuscrit, dont tous ceux qui s'intéressent aux lettres flamandes attendent la publication avec la plus grande anxiété.

*(Applaudissements).*

La séance est levée à 10 1/2 heures.

---

## Algemeene vergadering van 8 April 1908.

---

### Assemblée générale du 8 avril 1908.

---

#### Dagorde. — Ordre du jour :

I. Communications : Congrès de Berlin et de Saragosse.  
— Nota over het borstbeeld van Keizer Karel in het Museum van oudheden der stad Brugge (A. VAN WERVEKE).

I<sub>a</sub>. Les Vanden Bossche (Achillet, Tristan, Liévin et Agnès), peintres de bannières et de tableaux gantois du XV<sup>e</sup> siècle. — *Cartulaire* (V. VANDER HAEGHEN).

I<sub>b</sub>. Een werk van de Gentsche schilderes Agnes Vanden Bossche in het Museum van Oudheden der stad Gent. (A. VAN WERVEKE).

III. Robert d'Aire, chancelier de Flandre. Travail de M<sup>r</sup> W. BLOMMAERT, présenté par M<sup>r</sup> PIRENNE.

IV. Un rétable provenant de l'église Saint-Bavon, actuellement conservé au South Kensington Museum, à Londres (J. CASIER et A. VAN WERVEKE).

V. Voyages de Thierry d'Alsace en Orient (H. COPPIETERS STOCHOVE).

---

La séance est ouverte à 8.30 h. sous la présidence de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN, président.

Ont signé la liste de présence : MM. le chanoine VANDEN GHEYN, président ; G. HULIN et V. VANDER HAEGHEN, vice-présidents ; P. BERGMANS, secrétaire ; E. COPPIETERS STOCHOVE, A. HEINS et A. VAN WERVEKE, conseillers, et MM. JOS. CASIER, G. CLAEYS BOÚUAERT, FR. COPPEJANS, E. CORYN, A. COUNSON, E. DE MUNTER, B<sup>on</sup> DE PELICHY, H. DE TRACY, J. DEYAERT,



J. EGGEN, L. GOFFIN, L. JANSON, LIEVEVROUW-COOPMAN,  
JOSEPH NÈVE, LÉON NÈVE, G. PHILIPPO, H. PIRENNE, R. RAM-  
LOT, J. VANDEN HEUVEL, V. WILLEM, G. WILLEMSSEN.

---

Se sont fait excuser : MM. SCHOORMAN, trésorier, H. COP-  
PIETERS STOCHOVE et H. DE SMET DE NAEYER.

---

I.

**Communications.**

**M<sup>r</sup> P. Bergmans**, secrétaire. M<sup>r</sup> le Ministre des Sciences  
et des Arts a envoyé à la Société un exemplaire de la médaille  
commémorative de l'inauguration du port de Zeebrugge.

---

**Congrès historiques.**

Un Congrès international des sciences historiques aura  
lieu à Berlin du 6 au 12 août prochain. Plusieurs de nos con-  
frères, entre autres MM. Cumont, Hulin et Pirenne, y assiste-  
ront. Le secrétaire est M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> E. Caspar, Kaiserallee, 17,  
Berlin W. 15.

---

Un Congrès historique international, se réunira égale-  
ment à Saragosse, du 14 au 20 octobre 1908, à l'occasion du  
centenaire de la guerre de l'Indépendance espagnole. Il s'oc-  
cupera spécialement de l'histoire de cet événement et de son  
époque (1807-1815). Secrétaire : M<sup>r</sup> Allué Salvador, plaza de  
Aragon, 7, Saragosse.

---

**Nota over het borstbeeld van Keizer Karel in het  
Museum van Oudheden der stad Brugge.**

**M<sup>r</sup> A. Van Werveke.**

Eenieder kent het merkwaardig borstbeeld van Keizer  
Karel in het Museum van Oudheden der stad Brugge. Het

stelt den vorst voor als een jongeling van zoo wat 17 of 18 jaar, is van gebakken aarde en beschilderd. Het werd destijds gekocht van een oudheidkundige te Ieperen (1) en het gaat door voor een werk van Conrad Meyt, van Worms (2). Op welken grond deze toeschrijving berust, ben ik niet te weet gekomen. Wat er van zij, ik heb onlangs in mijn nota's een afschrift gevonden van een post uit de rekening van de stad Gent over het schepenzaar 15 Augustus 1517-15 Augustus 1518, dien ik meen te moeten openbaar maken, omdat het niet onmogelijk is, dat hij betrekking heeft op dat borstbeeld. Ziehier den tekst :

« Item betaelt Philips den beelghitsnijdere, van dat hij  
« der Wet ghetoocht heeft de representatie van onsen ghe-  
« duchten heere den coninc van Castiliën ende mevrauwe  
« Leonora, zijnder zustere, 4 s. 2 d. grooten » (3).

In andere woorden : de beeldhouwer Philips kwam aan de Schepenen der stad Gent de afbeelding toonen van den jongen vorst Karel, sedert 1516 koning van Castilië, en van zijn zuster Eleonora. Daar Karel geboren is 24 Februari 1500, kon hij afgebeeld zijn op 17- of 18jarigen leeftijd. Onze tekst zegt niet of de beeldhouwer twee beelden tot aan de borst of ten voeten uit kwam toonen, maar het ligt voor de hand, dat er hier spraak is van borstbeelden, daar slechts deze gemakkelijk te verdragen zijn. Is het niet treffend, dat het borstbeeld van het Museum van Brugge nu juist den vorst op dien leeftijd voorstelt? Het is dus zeer waarschijnlijk, dat het merkwaardig stuk het werk is van den beeldhouwer Philips. Die waarschijnlijkheid zou nagenoeg zekerheid worden, indien er een borstbeeld bestond van prinses Leonora, geboren in 1498 en dus op het tijdstip, dat ons bezighoudt, 19 of 20 jaar oud.

---

(1) Inlichting mij bereidwillig verschaft door den heer Baron A. van Zuylen van Nyevelt, conservator van 's Rijks Archief te Brugge.

(2) Idem — Zie ook : *Exposition de la Toison d'or à Bruges. Catalogue*, p. 254 : *Sculpture*... L<sup>o</sup> 8.

(3) *Rekening 1517-1518*, fo 101.

Een andere vraag: wie is die beeldhouwer, in onzen tekst alleen bij zijn voornaam genoemd, zooals dat destijds nogal dikwijls met kunstenaars het geval was? De voornaam Philips komt te Gent bijna niet voor onder de gekende namen van kunstenaars uit de XV<sup>e</sup> en uit de XVI<sup>e</sup> eeuw. Als die Philips werkelijk een Gentsche beeldhouwer was, moet dat Philips Clijneke zijn, die 17 October 1488 optreedt als gezworen van de nering. Of hij beeldsnijder was, staat niet vast, maar het is zeer waarschijnlijk, daar hij zoon was van Jan Clijneke, beeldhouwer, die in 1457 met den schilder Boudewijn van Wittevelde het maken van een altaartafel onderneemt voor de kerk van Nederbrakel, en daar zijn zuster, Katelijne Clijneke, ook met een beeldhouwer, Jan Salaerd, gehuwd was (1).

---

II.

**A. — Les Vanden Bossche (Achillet, Tristan, Liévin et Agnès), peintres de bannières et de tableaux gantois du XV<sup>e</sup> siècle. *Cartulaire.***

**M<sup>r</sup> V. Vander Haeghen** donne communication de son travail dont l'impression est réservée aux *Annales*.

---

**B. — Een werk van de Gentsche schilderes Agnes vanden Bossche in het Museum van Oudheden der stad Gent.**

**M<sup>r</sup> A. Van Werveke.**

In zijn *Dagaenteekening ofte kronyke* verhaalt Frans Hye-Schoutheer, tweede secretaris van Philips, graaf de Lens, meier van de stad Gent :

---

(1) Die bijzonderheden zijn mij bereidwillig medegedeeld door den heer V. Van der Haeghen.

« 4 Juli 1814. Men ontdekte in den bureau van den  
« greffier der Tresorye op 't Stadhuijs, boven eene kasse,  
« eenen zeer ouden standaard op geschilderd lijnwaet, ver-  
« beeldende den leeuw der stad, rustende tegen de Maegd  
« van Gend, die haer streeld. Hij was onder eenen hoop  
« registers en papieren. Dit monument, mogelijk één van ten  
« tijde der onlusten onder het huijs van Bourgogniën of onder  
« den koning der Romeijnen en keyzer Maximiliaen, op het  
« einde der jaren 1400, hij was redelijk wel geconser-  
« veerd (1) ».

Uit dit verhaal blijkt, dat reeds bij zijn ontdekking de  
grootte waarde van dien standaard werd ingezien. Het zal dan  
ook niemand verwonderen, dat Felix de Vigne er in 1839 de  
aandacht van geschiedschrijvers en oudheidkundigen op trok  
in een artikel in het *Belgisch Museum* van J.-Fr. Willems  
(III, 377). « Heden bewaert men nog », zegt hij, « in de tre-  
« sory ten stadhuize van Gent, eene bannier gekend onder  
« den naem van 't vaendel van jonker Hembyze, om dat die  
« volkstribuin er zich van bediende, tydens zyn oproer in deze  
« stad. De zelfde bannier diende ook in den opstand der  
« gentenaren ten jare 1539, tegen Keizer Karel. »

Uit die woorden van F. de Vigne blijkt, dat, pas 25 jaar  
na de ontdekking van den standaard, reeds een legende was  
ontstaan, die de Gentsche oudheidkundige voor echte geschie-  
denis nam, zonder zich te vergewissen welke bewijzen daartoe  
konden aangevoerd worden.

7 Januari 1848 schreef het collegie van Burgemeester en  
Schepenen aan de *Commissie tot instandhouding van Praalge-  
bouwen*, die sedert 1833 zich onledig hield met het vormen  
van een Museum van Oudheden : « M<sup>r</sup> l'Archiviste de la ville  
« (Prudent van Duyse) a été autorisé à vous confier en dépôt...  
« les étendards de la ville... qui pourraient se trouver dissé-  
« miner à l'Hôtel de ville (2) ». En men leest in het « Inven-

---

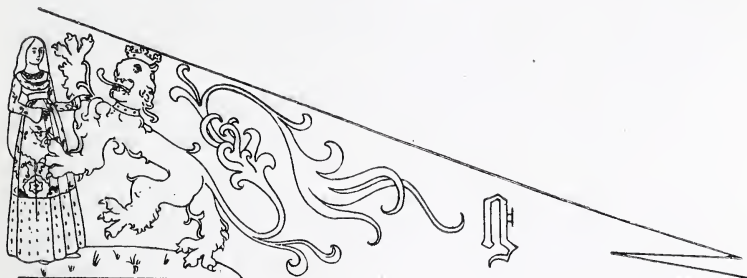
(1) Bibliotheek van de Hoogeschool, G. 10982, blz. 125.

(2) Archief van het Museum van Oudheden en van het Museum van  
Steenen Voorwerpen. Register *Documents* 1826-1882, pp. 105-106

« taire général des objets... dont remise a été faite à la  
« commission pour la conservation des monuments, 19 janvier  
« 1848 : ... 13° l'étendard des révoltés sous Philippe II (1).

Ook de Catalogus van het Museum, 1878, noemt hem :  
« N° 499. Bannière des Gantois dans la révolte contre Phi-  
« lippe II, roi d'Espagne et comte de Flandre, en 1577 ».

De catalogus van 1886 geeft onder n° 775 : « Etendard  
« militaire gantois du commencement du 16<sup>e</sup> siècle. »



Museum van Oudheden.  
Standaard gemaakt door Agnes Vanden Bossche (1481).

Toen Hermann van Duyse den standaard in 1897 be-  
schreef in het *Inventaire archéologique*, noemde hij hem een  
« étendard militaire du XV<sup>e</sup> siècle », gelijk gevende aan den  
kroniekschrijver : « La facture du drapeau en question corro-  
« bore, à peu près, l'opinion de Hye-Schoutheer (2). »

H. van Duyse had gelijk : de standaard behoort zonder  
eenigen twijfel tot de tweede helft van de XV<sup>e</sup> eeuw ; teeke-  
ning en kleederdracht laten daar geen twijfel over.

Jaren geleden heb ik al de rekeningen van de stad Gent  
gelezen van 1314 tot 1796, en onder anderen afschrift geno-

---

(1) Archief van het Museum van Oudheden en van het Museum van  
Steenen Voorwerpen. Register *Documents* 1826-1882, pp. 106-107.

(2) Er staat « De Laval ». Deze schreef de kroniek van Hye-Schoutheer  
over.

men van al de leveringen van standaarden, banieren, pennons, vlaggen en vaandels door de stad aangekocht. Het getal van die aankopen, meest gedaan ten behoeve van den oorlog, is buitengewoon groot in de middeleeuwen.

Tot in de eerste helft van de XIV<sup>de</sup> eeuw werden standaarden vervaardigd van stoffen van verschillende kleur : zoo b. v. werd de standaard van Gent gemaakt met een grond van zwarte stoffen ; daarop lei men een leeuw, gesneden uit een stuk wit goed ; men naaide hem op den zwarten grond en sneed dan langs de andere zijde het zwart goed achter den leeuw weg, zoodat men langs beide zijden een witten leeuw op een zwart veld bekam.

Zoo leest men in de rekening 1337-1338 (blz. 238) : « Item « (betaelt) Janne Mathise van 2 groten banieren te makene « van sindale, ghenait sente Jan in elke ende der stede « wapine, coste met allen coste 20 lb. ; in 1338-1339 (blz. 361) : « Item... Gillise (den wapenmakere) van ere ghenaieder banieren te makene van der prochiën van S.-Jans ende der « stede wapine, 10 lb. »

De kunstenaar, die zulks uitvoerde, heette een wapenmaker of een wapensnijder. Zoo komen voor : in de rekening 1324-1325 (blz. 384), Simon de wapenmakere, in 1328-1329 (blz. 675) Gillis de wapinsnidere, die in 1330-1331 (blz. 786) Gillis de wapenmakere heet. Weldra werden de wapens niet meer ingenaaid, maar veld en wapens werden geschilderd. Reeds in 1330-1331 (blz. 786) komt een vermelding daarvan voor : « Item... Gillis den wapenmakere van 2 groeten ghenayden sindalinen banieren ende ere waterbanieren » (= banier met waterverf geschilderd).

In 1333-1334 (blz. 918) is er sprake van « 40 gescrevenen waghengionen », dat zijn pennons waarop de wapens alleen geschreven, met schreven of lijnen geschilderd zijn. In 1338-1339 (blz. 348) vindt men voor het eerst : « 7 groete banieren van den prochiën van temperveeruwende ende 9 van den geliken banieren van olieerwen, « daer de vive of waren van prochiën. » Dus waren op de



banieren van Sint-Jansparochie, van Sint-Michielsparochie, enz. sint Jan en sint Michiel niet meer afgebeeld door uitgesneden stoffe van een ander kleur dan het veld, maar veld en patroon waren geschilderd met temper- of met olieverf.

Weldra raakt het naaien van de wapens op de banieren in onbruik, en is er alleen nog spraak van geschilderde. Maar de geest van de oude versiering blijft bestaan, wat ook op den onderhavigen standaard te bespeuren is. Inderdaad, de versiering is niet volkomen dezelfde op de twee zijden : ze is eigenlijk doorgestoken, gelijk ze vroeger doorgenaaid was. Dat bemerkt men hier aan de aanvaugsletter van « Ghent, » de gothische G. De zijde van den standaard, die in het Museum zichtbaar is, geeft de G omgekeerd, terwijl op de andere zijde de letter recht staat.

\*  
\* \*

Onder de talrijke schilders, die standaarden e. d. versierden voor de stad, heeft Agnes van den Bossche, die werkte in het laatste derde van de XV<sup>de</sup> eeuw, verreweg de meeste geleverd. Verschillende daarvan worden in de rekeningen der stad beschreven. En daaronder is er één, die volkomen overeenkomt met dien in het Museum bewaard. In de rekening 1481-1482, f<sup>o</sup> 400 v<sup>o</sup>, leest men :

« Item gecocht jēghen Janne de Wilde, meerseniër, 16  
« ellen fijn toolen, coste 7 groten d'elle, een vierendeel ende  
« een alve onche blaesus garens, coste 6 gr. ; item 6 onchen  
« groene zijdene fringen, te 20 gr. d'onche, ende 10 ellen  
« groene zaerckene fringen, te 2 gr. d'elle, daer eenen stan-  
« daert, lanc 7 ellen, eenen corten standaert, lanc vier ellen,  
« ende twee pingioenen af ghemaect waren, comt t'samen  
« 21 s. 6 d. gr.

« Item joncvrauwe Agneesen van den Bossche, schilt-  
« strigghe, van den voorseiden tweek standaerden te weer-  
« ckene van schilderiën metter maecht van Ghend ende van  
« twee pingoenen, te gadere 3 lb. 6 s. gr. »

In dien post wordt dus vermeld een standaard van 4 el

of 0,698 m.  $\times$  4 = 2,792 m. van fin « toolen » of lijnwaad, met groene zijden franje, versierd met een Maagd van Gent, natuurlijk met den leeuw. Welnu, onze standaard is van dezelfde stoffen vervaardigd, met dezelfde versiering beschilderd en meet 2,71 m., waarbij 0,08 m. moeten gevoegd worden voor den draai rond den stok, dus 2,79 m., volkomen dezelfde maat als de opgave van de rekening.

Ik ben dus van oordeel, dat de standaard van het Museum door Agnes van den Bossche werd gemaakt in het schepenjaar 15 Augustus 1481-15 Augustus 1482.

(*Toejuichingen*).

---

III.

**Robert d'Aire, chancelier de Flandre.**

---

**M<sup>r</sup> Pirenne.** Je propose l'impression dans les *Annales* de ce travail fort intéressant où **M<sup>r</sup> W. Blommaert** s'occupe d'un personnage historique assez peu connu jusqu'à présent.

**MM.** Fris et Pirenne sont désignés en qualité de commissaires.

---

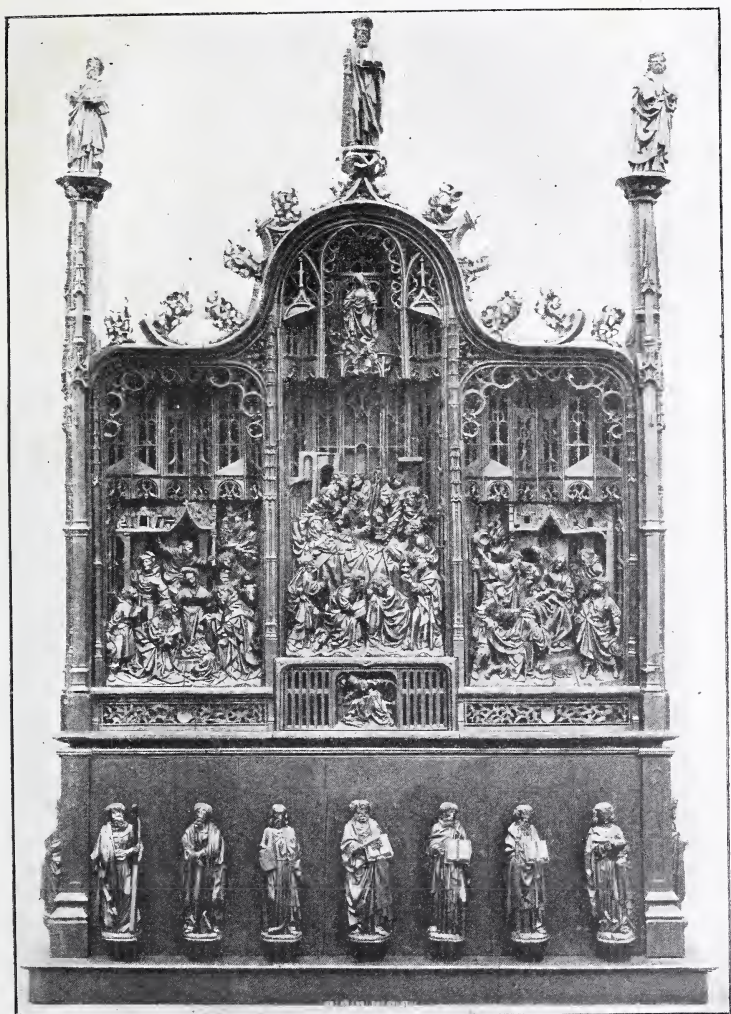
IV.

**Un rétable provenant de l'Église Saint-Bavon, actuellement conservé au South Kensington Museum, à Londres.**

---

**M<sup>r</sup> A. van Werveke.**

Als die altaartafel inderdaad uit Sint-Baafs komt, moet ze aldaar verdwenen zijn gedurende de Fransche overheersching of gedurende het Calvinistisch bewind, ofwel verkocht tusschen die twee tijdperken of onder onze vereeniging met Noord-Nederland. Verkoopen van kerkmeubelen door de geestelijkheid is ons uit verschillende tijden bekend: het oud hogaltaar, waarop weleer Rubens' schilderij prijkte, b. v., werd verkocht in 1710 aan de Kapittelkerk te Lier,



Rétable flamand de la fin du XV<sup>e</sup> siècle,  
au South Kensington Museum, à Londres.



waar het nog in wezen is (1); de predikstoel, welke door dien van L. Delvaux werd vervangen, ging in 1746 naar de kerk van Deinze (2); het oud orgel in 1751-52 naar Sleidingen (3).

Het verkoopen van een gebeeldhouwde altaartafel staat in geen enkele rekening vermeld, en ook nergens is er spraak van de aanwezigheid in de kerk van een dergelijk werk uit den Gotischen tijd *na* het Calvinistisch bewind (1578-1584). Gedurende dit tijdperk echter, namelijk in 1578, zijn er in alle kerken meubels gebroken of weggevoerd om verkocht te worden, maar in het koor van Sint-Baafs werd niets gebroken, daar de Calvinisten dit gedeelte van de kerk gebruikten als tempel. Wat er uit verdwenen is zal dus verkocht zijn geworden door de gemeenteoverheid (4).

Onder de verkochte meubels moet ook een gebeeldhouwde altaartafel met geschilderde luiken geweest zijn, dikwijls vermeld vóór het Calvinistisch bewind en nooit meer nadien. We gaan onderzoeken of dit kunstwerk hetzelfde is, dat thans in 't Kensington-Museum berust.

---

(1) Archief van Sint-Baafs. Rekening van de kerk, 1710-1711, f° 41.

(2) Idem. Rekening van de kerk, 1746-1747, f° 32.

(3) Idem. Rekening van de kerk, 1751-1752, f° 30 v°.

(4) Die vigesima octava a tempore iconomachiae ultimae avertum est primo templum divi Bavonis, et pulsata est mane et a meridie campanula significativa concionis futurae per magistrum Petrum Dathenum qui ibidem concionatus est magna populi multitudine ipsum audiente, et post concionem aliquot infantes baptisavit more Calvinistarum. In quo celebri templo conspiciuntur quaedam altaria diruta, omniaque nobilium et ecclesiasticorum virorum monumenta, ut Fucae abbatis ultimi, item domini Cornelii Jansenii primi et ultimi episcopi Gandavensis, item domini Viglii Suichemi Phrisii primi et ultimi praepositi ejusdem ecclesiae. Item epitaphia metallica ablata sunt, multaue alia posita ad decorem templi. Nihilominus tamen non usque adeo ruptum est in hoc templo, int aliis templis. Nam interstitium illud quo anterior pars templi a posteriori segregabatur, mansita integrum, et sedilia in loco a choro denominato causa fuit quia quilibet plebeii homines non fuerunt admissi ad rumpendum, sed quibusdam incolis militibus hoc negocium fuit commissum clausis foribus et quibusdam centurionibus stantibus ad fores templi qui repellebant ab ingressu plebem.

(Kroniek van Philippus Campaneus, handschrift n<sup>o</sup>s 16892-16893, f° 203 v°, van de Koninklijke Bibliotheek van België).

Zie ook het uittreksel uit de *Ghendtsche geschiedenissen* van pater DE JONGHE in de *Bijlagen*.



In Sint-Baafs, tot 1540 Sint-Jans, bestond een machtig gilde, *Onze Lieve Vrouw op de Rade*, die haar kapel had achter het koor, thans H.-Sacramentskapel. De rekeningen van die broederschap zijn nog bewaard in het archief van de kerk, te beginnen met 10 October 1475. In de honderd eerste der voorhanden zijnde jaren wordt dikwijls gesproken van de altaartafel toebehoorende aan het gilde. Ze bestond reeds in 1475. In 1478-1479 werden er herstellingen aan gedaan door Ghijselbrecht, den beeldesnijder, voor 36 pond parisis; en Gerolf van den Mortele stoffeerde ze voor 144 pond parisis « van scilderiën ende poteraturen », welke laatste uitdrukking vooral op de luiken moet betrekking hebben. Dat er luiken aan waren wordt bewezen door teksten, waarin er spraak is van de sleutels en van de lijst, waarop de deuren sluiten en rusten.

Een bijzonderheid, voor ons onderzoek van groot belang, is de vermelding van de apostelen : « om een spiers bert « ghestelt vóór de apostelen » zegt de rekening van 1478-1479. Deze korte zin toont, dat die apostelen niet stonden in de parken van de altaartafel, die elders worden vermeld, maar dat ze afzonderlijk waren geplaatst.

In 1531-1532 maakte Jan Mijnheere, beeldesnijder, een verhemelte boven het altaar volgens een vooraf vastgesteld patroon, voor de som van 16 lb. 13 s. 4 d. grooten (50 pond parisis).

Ten jare 1565-1566 verniste en reinigde Lievin van der Riviere, schilder « de tafel van het altaar met de Veronica « er van ».

Gedurende den beeldenstorm van 1566 werd de altaartafel in een veilige plaats gebracht, en toen men ze weer in de kerk plaatste, werd « een engel van hout » gesneden en werden de « pilaren » vastgesteld. Joris van der Riviere schilderde er aan, stoffeerde de beelden en de parken en voerde verdere herstellingen uit.

Gedurende het Calvinistisch bewind (1578-1584) verdween de altaartafel, want nadien is er nooit meer spraak



van, en in 1605 en 1606 was men aan het sparen voor het maken van een nieuwe tafel, die door Pieter Pieters werd uitgevoerd. Het werk van dezen schilder, die maar een knoeier was, als blijkt uit zijn schilderij *De zoon die zijn vader onthoofd* in het Museum van Oudheden, voldeed waarschijnlijk niet. Inderdaad, omstreeks 1630 leverde de beeldhouwer Hubrecht Haucq een nieuw altaar van marmer en albast voor de som van 487 lb., 13 s. 4 gr., waarvoor Nikolaas de Liemaekere, gezeid Roose, de schilderij leverde (1).

Toetsen we nu al die gegevens aan het kunstwerk van 't Kensington-Museum, dat volgens de overlevering afkomstig is van Sint-Baafs. De beelden in de parken en ook de apostelen geven den indruk Vlaamsch werk te zijn uit de tweede helft van de XV<sup>de</sup> eeuw, maar het verhemelte en vooral de hogels (crochets) behooren stellig tot de laatste jaren van het Gotisch tijdvak, bij ons omstreeks het eerste derde van de XVI<sup>de</sup> eeuw. Welnu, wij hebben gezien, dat het verhemelte in 1531-1532 werd uitgevoerd, juist op het oogenblik, dat de wrongen aan de draagstenen van ons Stadhuis werden gesneden, die zooveel gelijkenis hebben met de hogels (crochets) van het stuk in Kensington. Op de aanwezigheid van de apostelen, iets zeer zeldzaams als ze afzonderlijk worden voorgesteld als hier, heb ik reeds gewezen; alleen herinner ik nog aan den tekst, die vermeldt, dat de pilaren werden vastgesteld, wat kan bedoelen de twee pilaren, waarop rechts en links een apostel staat. De engel, waarvan spraak in den tekst, zou die zijn onder Onze Lieve Vrouw boven het middelste park. Wat nu de luiken betreft, er zijn geen aan het stuk van Kensington, maar er zijn luiken aan geweest :

---

(1) « Ick onderschreven kenne ontfæen t'hebben van den eerweerden « heer Cannonick heer Mathias de somme van negenendertich ponden over « 't maken ende leveren van de schilderije van Onse Lieve Vrouwe op de « Radiën, dienende in de keercke van S<sup>te</sup>-Baefs. Mij t'oorconde desen 9<sup>sten</sup> « Augusti 1649.

« Dico negenendertich pont.

NICOLAES ROOSE. »

(Archief van Sint-Baafs. *Séris monumentale*, doos j' n<sup>o</sup> 188.

Eigenhandig stuk van den schilder.)

dat bewijzen de vier haken, die nog aan de zijpilaren aanwezig zijn.

Eén punt schijnt moeilijkheden op te leveren, namelijk de schildering : de beelden van de altaartafel van Sint-Baafs waren gestoffeerd, en die te Londen zijn het niet. Maar volgens de inlichtingen van den heer J. Casier schijnen niet alle sporen van een vroegere beschildering verdwenen. Ware dit zelfs niet het geval, het zou nog geen bewijs zijn, dat die tafel niet vroeger werd gestoffeerd, want het is volstrekt niet onmogelijk een afgesleten beschildering te verwijderen en door het aanwenden van was of van vernis alles te doen verdwijnen, dat er kan aan herinneren.

Ik besluit, dat de overlevering, die het stuk in Kensington-Museum uit Sint-Baafs doet komen, naar allen schijn juist is, en wij dus een Gentsch beeldhouwwerk zouden hebben teruggevonden.

#### BIJLAGEN.

*Ghendtsche geschiedenissen by forme van maendt-register...* door P. Bernardus de Jonghe. Tot Ghendt, by de Weduwe Petrus de Goesin en Soon. Vijfde deel, blz. 121 :

*Van de tweede Beeldt-stormerye binnen, en ontrent Ghendt.* 1578. Den 24 (Augustus) ging het Beeldt-stormen in vele Kercken en Cloosters dapper aen, besonderlyck in de Kercken van Onse Lieve Vrouwe, S. Pieters, S. Michiels, S. Salvators en S. Pharaildis.

Ten tyde van het Lof quam in S. Nicolaes-kerck eenen grooten hoop van Soldaeten, en Borgers, en joegen alle de Geestelycke, en de andere die daer in waeren, te Kercken uyt, brekende ende mede-draegende alles wat daer in was. De leste was S. Baefs Kercke, alwaer by nachte met geslotene deuren oock alles gebroken wierdt. De geroofde goederen wierden verkocht ten profyten van de Stadt; maer de Soldaeten, en de Roovers hadden daer oock wel hun deel van.

*Idem*, blz. 135 :

... nogtans en was dese Kercke soo seer niet geschonden als de andere; want het af-schutsel van den Choor, en de

gestoelten van de Canonicken waeren nog geheel uyt reden, dat alles by nachte, oft in 't stilte daer uyt gehaelt was terwylen de Capiteynen met hun Volck scherpe wacht hielden aen de Kerck-deuren om dat het grouw van 't gemeen Volck daer niet en soude ingeraecken, om te breken.

\*  
\*\*

Archief van Sint-Baafskerk te Gent. D. *Armoire 4. Rayon 1, n° 7.*

*Rekening van Onze-Lieve-Vrouwengilde op de rade in Sint-Janskerk te Gent, 1 October 1477-1 October 1478,*

f° 5 v°. Item om 't lywaet, daer den autaeer bloet was, als de tafele van Onser Vrouwen wechghedaen was, 8 s. p.

*Rekening 1478-1479,*

f° 4 v°. Item Ghyselbrech den beeldesnidere van 'tghint dat in Onser-Vrouwentafele ghebrach te scnidene besteet bij den meesters van den gulde 36 lib. p.

Item Gheerolf van den Mortele, scildere, van Onser-Vrouwentafele te stofferen van scilderiën poteraturen besteet by minen meesters, 144 lib. p.

*Rekening 1479-1480,*

f° 5 v°. Item om 2 yseren haken, daer de tafele van Onser Liever Vrouwen mede vasteghemaecht es, 6 s. par.

Item om noch 2 yseren an deselve tafele, 4 s. p.

Item om 2 slotelen van derselver tafelen, 6 s. p.

Item om een lijst, daer de dooren van der tafelen up sluten ende rusten, ende om een spiers bert ghestelt voor de apostelen, 30 s. p.

*Rekening 1531-1532.*

Item betaelt Hansken Mijnheere, beeldesnijdere, van der tabernacule, staende boven over Onser Vrouwen aultaer, dewelcke hij vulmaect ghelevert heeft naer zijn belofte ende naer het uutwijsene sijnen patroene, 16 lb, 13 s. 4 d. gr.

*Rekening 1565-1566.*

Item betaelt Mr Lievin van der Riviere, schildre, van 't vernisschen ende reijneghen van der tafele van desen aultaere metten veronica van dien, volghende den laste van de voornomde gouvernuers (van het gulden), 14 s. gr.

*Rekening 1565-1566,*

f<sup>o</sup> 22 v<sup>o</sup>. Item betaelt voor 't salveren ende vertransporteren van de beelden, ornamenten, couffers ende andere juweelen den voorseijden aultaer consernerende ende in dezelve cappelle wezende ter date van de destructie en spoliatie in deser ende andere kercken gheschiet in als ter somme van, metter vracht ende waghenhuere van dien, 18 s. 2 gr.

Item betaelt Joos van Bombeke, scrijnwerckere, voor het repareren ende maken van de sijgen van de voorseijde capelle, in de voorseijde destructie ghebroken, 3 s. 4 gr.

*Rekening 1566-1567,*

f<sup>o</sup> 23. Item noch betaelt Silvestre, bildesnijdere, voor het upmaken Onse-Vrouwentabernakele ende eenen inghele ghesneden van haute ende de pylaren te vervastene ende andersins, ende ander scrinwerckers van dachueren, 2 lb. 11 gr.

Item betaelt meester Jooris van der Reviere, schildre-meestre, voor al der schilderie ende stofferen van belgen ende paerken ende stoppen, zulcx al van noode was gherepareert te zijne, 2 lb. 5 s. gr.

*Gedurende het Calvinistisch bewind is er een rekening van 1578-1581, niet van 1581-22 Dec. 1584, wel daarna.*

*Rekening 1605 en 1606.*

f<sup>o</sup> 26 v<sup>o</sup>. Anderen ontfanck commende uuyten block.

Aengaende de pennijnghen ghecommen uuyten voironomden block en zijn bij dezen rekenaere nijet ontfaen ghedurende zijn entremise van dezen generaelen ontfanck, maer alle zelve zijn ontfaen bij mijne heeren den deken, M<sup>r</sup> Pieter Bernaerts, als Onse-Lieve-Vrouwemeestere, tot hulpe ende secours van de nieuwe tafele der vornomde capelle.

*Idem in 1607 en 1608, en in 1599 en 1610 (f<sup>o</sup> 28 v<sup>o</sup>).*

*Rekening 1607 en 1608.*

f<sup>o</sup> 38<sup>o</sup> v<sup>o</sup>. Item betaelt M<sup>r</sup> Lucas Horenbaut, schildererre, over het schilderen van Onse-Lieve-Vrouwe op den muer van de vornomde cappelle, daer den block inck om de aelmoessen in te steken tot reparatie van de voornomde capelle ende op 't maecken van de tafele, per quijtantie alhier overgheleijt, 3 s. 6 gr.

*Rekening 1609 en 1610,*

f° 39. ... mids bij den voironomden Pieter Pieters (de jaeren) vijfve ende sesse betaelt sijn... bij afrekenijnghe van de voirseijde aultaertafele...

*Rekening 1628 en 1629,*

f° 74, ... het opmaecken van den steenen autaertafele in Onse-Lieve-Vrouwecappelle op de radiën... danof 't contract wesende van date 10 Februari 1627 onde mij is berustende...

Eerst soo heb ick betaelt op den 11 Februari 1627 aen Meester Hubert Hanicq, beeldesnijdere, op rekenijnghe van zijn werck, 50 L. gr.

Item... op den	6 Februarij 1628,	50		
	» 24 Martij 1628,	50		
f° 74 v°	» 22 Augustij 1628,	16 L.	13 s.	4 gr.
	» 28 Februarij 1629,	50		
	» 18 Februarij 1630,	41	13	4
	» 7 Junij 1630,	100		
	» 24 September 1630,	25		
f° 75	» 9 Julij 1632,	32		
	» 22 October 1632,	18		

(copie) Je soubsigné Hubrecht Hanicq congnoit avoir receu par les mains de Monsieur le Chanoisier Matthias... trois cent florins, qui est le reste par paye et entièrement payement de la table d'autel de marbre et albastre que j'ai faict et posé en la susdit chapelle de Nostre Dame, pour lequel ouvraige je me tiens entièrement satisfait et payez, tesmoing mon sing manuel etc<sup>a</sup> ce X<sup>me</sup> de mars XVI<sup>e</sup> trente-trois et plus bas signé Hubrecht Hanicq. 50

*Rekening 1630.*

f° 67. Item betaelt aen Meester Hubert Hanicq... over de vulle betalijnghe van het werck van Onse-Lieve-Vrouwewaultaer,

4	6	8
487	13	4

**M<sup>r</sup> Jos. Casier.** Au cours de l'examen des archives de la confrérie, dont vient de nous entretenir M<sup>r</sup> Van Werveke, notre savant confrère m'avait adressé plusieurs questions au sujet du rétable ; je les ai transmises à mon ami de Londres ; je ne crois pouvoir mieux faire que de vous communiquer les réponses de M<sup>r</sup> Van de Put, attaché au musée de South Kensington.

Le rétable fut acheté chez Couvreur à Paris en 1855. Le vendeur le possédait depuis 1851 ; avant cette époque, le rétable avait appartenu à *l'Alliance des Arts* à Paris. Il est mentionné dans l'ouvrage de Lacroix et Séré, « Le Moyen-âge et la Renaissance ».

On ne possède aucun renseignement sur les volets du rétable ; celui-ci ne porte aucune trace de polychromie. Elle a pu être enlevée à l'aide de mordants et toute trace en a pu disparaître, si l'on a eu soin de frotter à diverses reprises le rétable à l'aide d'un tampon imbibé d'huile.

M<sup>r</sup> Van de Put a pu constater que la prédelle est neuve.

M<sup>r</sup> Van Werveke m'avait encore demandé si ce rétable ne portait aucune trace d'inscription qui eut fourni éventuellement des indications de nature à découvrir son origine.

M<sup>r</sup> Van de Put m'écrit qu'il n'en a trouvé aucune, pas plus que de traces de monogrammes au fer chaud, tels qu'on en trouve sur les rétables anversois.

Tels sont les renseignements que j'ai pu recueillir. Ils ne sont guère concluants ; mais de nouvelles investigations feront peut-être découvrir des sources complémentaires.

En tout cas, les renseignements que M<sup>r</sup> Van Werveke a recueillis de son côté, ne semblent pas s'opposer formellement à la supposition que ce rétable provienne de la cathédrale Saint-Bavon.

**M<sup>r</sup> le Président.** S'il s'agissait de la confrérie de Notre Dame aux Rayons, qui est très ancienne, il me paraît que le rétable même devrait en porter l'indication, notamment dans le choix des sujets représentés. La fête titulaire de cette confrérie étant le 8 septembre, c'est la scène de la nativité de la vierge qu'on devrait y retrouver.



**M<sup>r</sup> Hulin.** Je suis de l'avis de M<sup>r</sup> le Président. S'il s'agissait de la confrérie de Notre Dame aux Rayons, la Vierge, représentée dans le rétable, serait placée les pieds sur le croissant. De plus, le groupement des mages est très caractéristique et doit dater d'avant l'an 1500.

**M<sup>r</sup> le Président.** Quoiqu'il en soit, les notes qu'a recueillies M<sup>r</sup> Van Werveke sont très intéressantes, et, à leur appui, nous ferons reproduire au Bulletin la photographie du rétable, après en avoir demandé l'autorisation à M<sup>r</sup> le Conservateur du Victoria and Albert Museum (South Kensington).  
(*Adhésion*).

---

V.

## Voyages de Thierrî d'Alsace en Orient.

---

M<sup>r</sup> P. Bergmans, secrétaire, donne lecture du travail suivant de **M<sup>r</sup> H. Coppeters Stochove**.

En dehors des notations chronologiques, il y a certaines circonstances historiques qui peuvent servir à dater les chartes, comme le sont, pour le règne de Thierrî d'Alsace, ses expéditions en Terre sainte. Ces événements seraient de précieux auxiliaires si on leur avait attribué des époques fixes, mais des idées bien différentes règnent chez les historiens et les chroniqueurs sur la durée des voyages du comte de Flandre.

Comme nous le savons, Thierrî d'Alsace se rendit certainement quatre fois et peut-être cinq fois (1) en Palestine. Il partit, notamment pendant l'été de l'année 1138 (2). Avant

---

(1) Le comte après la mort de Zuanahilde quitta certainement ses états jusque vers août 1125, car il n'y a aucune charte depuis octobre 1133. N'aurait-il pas été en Palestine?

(2) Hist. des Croisades. Guill. de Tyr I, 665 (édit. 1844), p. 80.

de se mettre en route il réunit une grande assemblée à Ypres, où la paix établie par ses prédécesseurs fut confirmée et jurée le 19 janvier 1138 (1), en présence des évêques de Tournai, d'Arras, de Térouanne, de Cambrai, de la comtesse Sybille (2), et de tous les officiers et dignitaires de la Flandre.

Dès son arrivée, il se joignit à son beau-père pour défendre Damas. Ils marchèrent encore ensemble contre Panéas qui se rendit au roi de Jérusalem. Ce fut là le seul engagement sérieux auquel Thierrri prit part; quelque temps après il quitta les lieux-saints pour rentrer dans ses états au commencement de l'année 1139.

D'après Orderic Vital (3), le comte de Flandre aurait pris la croix pendant le carême de 1138; mais, à juger d'après les nombreux événements auxquels il se trouva mêlé. je crois plus rationnel de retarder son départ jusqu'à l'été, c'est à dire en juin ou juillet. En effet, en 1138 il assiste à la bataille de Crèvecœur (4); il met le siège devant le château de Gand qu'il ne parvint pas à réduire (5). La même année, après sa victoire sur l'évêque de Cambrai, il fait une entrée triomphale dans la ville (6). En 1138 les religieux de Bas-Warneton (7), Saint-Bertin (8) et N. D. de Tronchiennes (9) reçoivent des augmentations de biens et des affranchissements de toute juridiction laïque.

A côté de ces événements qui nous prouvent la présence

---

(1) Meyer *Ann. Flandriae*, p. 43.

(2) Qu'il avait épousée en 1134. Sa première femme était morte le 4 septembre 1133.

(3) M. G. H. S. *Hist. ecclesiastica*. III<sup>e</sup> partie livre XIII ch. 17, t. XX. — Wauters en ramenant cette date en style moderne fixe le départ en 1139. Or il a été prouvé par M<sup>r</sup> Callewaert (*Les origines du style Pascal*), que le style de Noël était plus généralement employé. (*Ann. Soc. Emul. de Bruges*, t. LX, 1905). — Wauters, *Introduction aux tables chronol.* t. II, p. IV.

(4) Pirenne, Nicolas de Cambrai. *Biog. Nat.*, t. XV, col. 680-683.

(5) Van der Kindere, *Formation territoriale*, I, p. 155.

(6) *Annales Cameracenses*. M. G. H. S., t. XVI, p. 514.

(7) (8) (9) Régestes.

de Thierrî, pendant une partie de l'année 1138, dans ses états, nous avons la presque certitude, qu'au mois de septembre, il était en Palestine. Voici en quels termes s'exprime un notaire de l'abbaye de Bergues-Saint-Winoc, relatant la translation des restes de ce saint, le 19 septembre 1138, dans une nouvelle châsse (1) :

*Theoderico religioni militante in Syria ac Sybilla uxore domini militante principatum...*

Il est aisé de remarquer que la comtesse avait pris la direction des affaires pendant l'absence de son mari : on peut en juger par la donation qu'elle fit en 1138 à l'abbaye des Dunes (2), et par la confirmation de l'abandon de deux tiers de la dune de Houthem à l'abbaye Saint-Nicolas de Furnes en 1139 (3). La gestion de Sybille dura jusqu'en avril 1139. Car, le 26 de ce mois, le pape Innocent II mande au comte de Flandre qu'il a affranchi de toute sujétion au monastère de Cluny les moines de Saint-Bertin (4). Thierrî ne reutra pas après 1139, comme le prouve la charte en faveur de l'abbaye d'Anchin (5), dont la date est ainsi conçue : « actum est hoc anno incarnati Verbi M° C° XXXIX°, ante reditum meum, Postquam vero, Deo miserante, in pace reversus sum in eodem prefate anno ».

L'éloquence de saint Bernard, la crainte de la chute prochaine d'Edesse entre les mains des Musulmans et l'extermination des chrétiens de l'Orient furent probablement les causes de la seconde croisade (1147-1149), entreprise par les principaux souverains de l'Europe. Conrad III partit, un peu avant les autres, à la tête d'une armée de cent cinquante mille hommes (6). Louis le Jeune se mit en route le 9 juin 1147 (7).

---

(1) Pruvost, *Cart. de Bergues St. Winoc*, I, p. 105.

(2) Wauters, *Table chronol.* t. II, p. 203.

(3) Id., p. 213.

(4) Id., p. 210.

(5) *Bulletin C. R. H.*, 4<sup>e</sup> série, t. XIII, p. 84.

(6) Le Glay, *Hist. des comtes de Flandre*, I, p. 348.

(7) Luchaire, *Etude sur les actes de Louis VII*, p. 33.

Thierri et les seigneurs flamands dans le même mois, peu de jours après ou peut-être à la même date (1).

Cette expédition fut encore plus malheureuse que celle de 1137, car les croisés eurent à lutter contre la mauvaise volonté des Grecs, la famine et la misère; aussi, des quatre cent mille pèlerins, dix mille à peine arrivèrent en Terre sainte. Devant l'ennemi la discorde se mit dans leurs rangs, à la suite du siège de Damas. Chacun brigua la possession de cette ville, et Thierri plus qu'aucun autre. Ses sollicitations finirent par prévaloir auprès du roi de France et de l'empereur. Cette préférence excita la jalousie et découragea les chefs de l'armée. Ils rentrèrent en Europe à des époques différentes. Thierri était revenu en avril 1149.

C'est probablement à la suite d'une fausse interprétation de date que Le Glay place ce retour le 7 avril 1150. Car déjà en 1149 Thierri, d'accord avec sa femme, donne cent six mesures de terre à l'abbé Gérard de Loo (2). Cette même année, il écrivit à Suger, comme nous l'apprend le recueil des Historiens des Gaules (3). D'après le récit des Annales Camera-censes (4) le 28 juin 1149 Thierri remporte une victoire sous le comte de Hainaut.

Le comte de Flandre ne rentra pas avant 1148, quoique certains chroniqueurs le prétendent; car, entre 1147 et 1149, il y a plusieurs chartes de la comtesse et de son fils Baudouin qui était associé au gouvernement de la Flandre, et pas une de son mari.

Le jeune comte et sa mère renoncèrent en 1148 à une rente de quatre sous et demi en faveur de l'abbaye Saint-Martin à Fives (5). La comtesse confirma en 1148 à cette abbaye la

---

(1) D'après Wauters, *Etude sur Thierri d'Alsace*, p. 32, il partit vers la Pentecôte. Le 7 juin Thierri souscrivit un acte de vente aux abbés de Clairvaux cf. Regestes n° 85.

(2) *Régestes*, n° 91.

(3) T. XV, p. 512.

(4) M. G. H. S. t. 16 p. 518.

(5) Wauters, *Table chronol.* II, p. 233.

possession de son toulieu (1). D'autre part Lambert d'Ardres nous déclare qu'Arnould de Guines après avoir recueilli la succession de Baudouin II d'Ardres vint prêter l'hommage à Sybille (2).

Malgré le résultat déplorable de la croisade, les Flamands firent en 1149 une entrée triomphale à Thiéri et à l'abbé de Saint-Bertin, Leonius, qui revenait porteur de la précieuse relique du Saint-Sang, que le roi de Jérusalem avait donnée au comte de Flandre.

Vers juin 1157 (3), Thiéri prit de nouveau la croix et partit avec Sybille pour les lieux saints. Son fils Philippe le remplaça pendant son absence.

Le retour du comte de Flandre fut fêté le 16 août 1159 par une entrée triomphale à Arras (4). Cependant, une vive émotion se mêla à la joie générale quand on apprit que la comtesse était restée en Palestine, pour consacrer le restant de sa vie aux œuvres pieuses (5).

En 1164 Thiéri fit encore un voyage en Orient qu'il ne prolongea que jusqu'à la Noël de cette même année (6).

Quatre ans après cette expédition il mourut à Gravelines le 4 janvier 1168, et fut enterré à Watten dans la chapelle consacrée à saint André (7).

---

(1) Wauters, *Table chronol.*, II, p. 301.

(2) M. G. H. S. t. XXIV, p. 634-635 avec date erronée de 1147.

(3) De Smet, *Corpus chronic.*, I p. 285. — *Annales Laubienses*, M. G. H. S. t. IV, p. 23. — *Annales Parchenses* M. G. H. S. t. XVI, p. 606. — *Annales Blandinienses* M. G. H. t. V, p. 29. — *Annales Laubienses* M. G. H. t. IV, p. 23. — *Rec. des Hist. des Croisades* I. 1<sup>re</sup> partie, p. 853 (édit. 1844).

(4) *Annales Cameracenses*. M. G. H. S. t. 15 p. 531.

(5) Elle mourut entre les années 1165-1166. *Sig. Auctarium Aquicinense* M. G. H. S., t. VI, p. 398.

(6) *Annales Laubienses*, M. G. H. S. t. IV, p. 24. — *Annales Elnonenses* M. G. H. S. t. V, p. 15. — *Annales Blandinienses* M. G. H. S. t. V. p. 29. — *Annales Cameracenses*, M. G. H. S. t. XVI, p. 536. — Van de Putte, *Annales S. Petri*, p. 16.

(7) *Allgemeine deutsche Biographie*. (Philippe d'Alsace). Cartellieri. — Van der Kindere, *Gislebert de Mons*, p. 99, note 5.

## Commission d'étude du Campanile du Beffroi.

---

**M<sup>r</sup> le Président.** Avant de lever la séance, je tiens à vous rappeler, Messieurs, qu'une discussion a eu lieu jadis à la suite du travail si intéressant fait par M<sup>r</sup> Paul Bergmans sur le campanile du Beffroi. Une commission a été nommée à cette époque, et, jusqu'à présent, je ne sache pas qu'on ait eu quelque nouvelle de son activité.

**M<sup>r</sup> V. Vander Haeghen.** Depuis sa formation, cette commission a approuvé le plan qui avait été préparé par M<sup>r</sup> Van Rysselberghe, architecte de la ville.

**M<sup>r</sup> P. Bergmans.** J'ajouterai que j'ai eu, il y a environ quinze jours, l'honneur d'écrire à ce sujet à M<sup>r</sup> N. de Pauw, président de la commission. M<sup>r</sup> de Pauw m'a répondu qu'il allait la réunir à nouveau et qu'il espérait voir couronner ses travaux d'une fin pratique.

La séance est levée à 10 h. 1/4.

---



## Algemeene vergadering van 20 Mei 1908.

### Assemblée générale du 20 mai 1908.

#### Dagorde. — Ordre du jour :

I. Communications diverses.

II. Les inventaires des petites archives (H. PIRENNE).

III. Deux notes à propos de la polychromie des tombeaux (Chanoine VANDEN GHEYN).

IV. Mesures relatives à la destruction des armoiries dans les édifices gantois en 1795. Intervention de Ch. van Hulthem (V. VANDER HAEGHEN).

V. La Bible de Philippe le Hardi, historiée par les frères de Limbourg : manuscrit français n° 166 de la Bibliothèque nationale à Paris (G. HULIN).

La séance est ouverte à 8.30 h. sous la présidence de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN, président.

Ont signé la liste de présence : MM. le chanoine VANDEN GHEYN, président; G. HULIN et V. VANDER HAEGHEN, vice-présidents; P. BERGMANS, secrétaire; R. SCHOORMAN, trésorier; E. COPPIETERS STOCHOVE et A. VAN WERVEKE, conseillers, et MM. G. BRUNIN, A. COUNSON, E. DE MUNTER, H. DE SMET DE NAEYER, H. DE TRACY, J. DEYAERT, J. EGGEN, A. GALLET, L. GOFFIN, L. JANSON, H. LE ROY, L. LIEVEVROUW-COOPMAN, L. NÈVE, H. PIRENNE, V. RIGIDIOTTI, F. SCRIBE, E. SERDOBBEL, G. WILLEMSSEN.

M<sup>r</sup> A. ROERSCH, secrétaire, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

I.

## Communications.

**M<sup>r</sup> le Président.** Je me permets, MM., de signaler à votre attention les nombreuses distinctions honorifiques qui sont échues à plusieurs de nos membres, distinctions des plus élevées dans l'ordre de Léopold. Elles intéressent plutôt l'homme politique que l'archéologue, mais nous n'en avons pas moins le droit de nous réjouir, en voyant que ceux que la confiance des électeurs envoie pour discuter les intérêts du pays, comptent parmi ceux qui s'intéressent aussi aux choses du passé qui constituent notre programme à nous.

Si je suis heureux d'offrir mes félicitations à nos confrères hommes politiques, il est une autre distinction qui m'a fait plus de plaisir encore, d'autant qu'elle semble avoir ratifié officiellement les éloges que nous avons été si heureux, avant, pendant et après le Congrès, de décerner à notre dévoué et inlassable secrétaire et ami, M<sup>r</sup> Paul Bergmans. C'est sa nomination d'officier d'instruction publique de France.

(*Applaudissements.*)

Une autre raison de nous réjouir à propos du Congrès c'est la publication de l'Album belge de paléographie (1). Il est évident que je devrais être le dernier à en parler, et je n'aurai garde d'en dire davantage, car j'espère que de plus compétents et de plus indépendants que moi, pourront l'analyser comme il convient. Laissez-moi seulement vous signaler, avec satisfaction les premières lignes de la préface : « Ce recueil dérive, et pour la pensée qui l'a inspiré et l'exécution qui l'a réalisé, du XX<sup>e</sup> Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Gand en août 1907 ».

---

(1) *Album belge de paléographie. Recueil de spécimens d'écritures d'auteurs et de manuscrits belges (VII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, par J. VANDEN GHEYN. Jette-Bruelles, Van Damme et Rossignol, éditeurs, 1908; in-fol., 32 planches et texte.

C'est la meilleure réponse qu'on pouvait donner, me semble-t-il, à certains esprits grincheux qui continuent à croire, malgré l'évidence, que les congrès sont incapables de produire des résultats sérieux.

Le résultat que je viens de vous indiquer sera suivi bientôt d'un autre : la publication de l'Album belge de diplomatique. M<sup>r</sup> Pirenne et un comité d'archivistes se sont mis courageusement à l'œuvre et nous ne doutons pas que bientôt paraîtra ce second album, qu'on pourra dire avoir été également inspiré, et pour la pensée, et pour l'exécution, par le XX<sup>e</sup> Congrès.

### **Trouvaille de monnaies romaines à Mariakerke.**

**M<sup>r</sup> G. Brunin.** Vers la fin du mois d'avril dernier, des ouvriers travaillant dans une sablière à Mariakerke, entre la chaussée de Bruges et le canal, découvrirent, à 1<sup>m</sup>50 de profondeur, quelques monnaies romaines. Ces monnaies avaient été probablement enfermées dans une bourse de cuir : on a retrouvé, en effet, quelques bribes de cette matière. Ce petit dépôt se compose de 75 pièces, dont 25 grands bronzes du Haut Empire, à partir de Domitien jusqu'à Alexandre Sévère. Les 50 autres sont des pièces de billon frappées depuis Gordien jusqu'à Postume. Il y a 22 pièces de cet empereur. C'est donc, selon toute apparence, à l'époque de Postume (257-267) que le trésor a été enfoui.

J'ai examiné toutes les pièces; elles sont dans un très mauvais état de conservation; aucune, d'ailleurs, n'est inédite.

Mais j'ai néanmoins jugé utile de relater ici cette trouvaille, pour qu'il en reste une trace.

### **Les abords du Pont Saint-Michel.**

**M<sup>r</sup> E. Serdobbel.** Messieurs, je désire dire quelques mots à propos du pont Saint-Michel ou plutôt à propos de

ses abords. Je m'y crois autorisé parce qu'il a été admis que, non seulement nous nous intéressons aux édifices anciens, à leur histoire, à leur restauration même, mais que, nous pouvons, en outre, nous intéresser au cadre dans lequel ils se trouvent placés. C'est à ce titre, vous vous en souviendrez, qu'on nous a conviés, il y a quelques années, à examiner un plan en relief, autrement dit une maquette, afin de nous permettre de juger de l'effet qu'aurait produit le nouveau pont Saint-Michel dans ce magnifique cadre que vous connaissez. On nous a soumis, à ce propos, la question de savoir si la rampe d'accès du côté du marché aux Grains pouvait être garnie de bâtisses. Les avis ont été partagés à cette époque. Mais, je crois qu'aujourd'hui, depuis le Roi jusqu'au mendiant, tout le monde est unanime. La palissade élevée le long de la rampe a édifié chacun. Et encore ne donne-t-elle qu'une idée affaiblie de l'effet monstrueux que feraient les maisons qu'on construirait là, Dieu sait dans quel style ! Ce bloc de maçonnerie masquerait complètement le chevet de l'église Saint-Michel. On n'apercevrait plus celui-ci qu'en se plaçant vis-à-vis du nouvel Hôtel des Postes. Je sais bien qu'on a dit que le chevet et même l'église Saint-Michel, dans son ensemble, n'offraient rien de remarquable. Je crois cette critique exagérée, et, en tout cas, nous devons réserver l'avenir. Il est possible que l'église Saint-Michel ne soit pas, dans son état actuel, un monument exceptionnel ; mais, figurez-vous l'effet que produirait cette église si elle était surmontée de la tour qui peut encore être construite aujourd'hui tout comme il y a deux ou trois cents ans. J'en ai parlé, dans le temps, à Mr Van Assche qui m'a dit : Pourquoi pas ? Et, il a ajouté en flamand : Ik zou het wel durven avonturen ! (*Rives*). C'est l'avis d'un homme compétent. Il est certain que cette tour faisant suite au panorama actuel de nos édifices produirait un effet magnifique.

Eh bien, Messieurs, tout cela serait abîmé par ce groupe de maisons qu'on se propose de bâtir sur la rampe.

J'ai lu, avec plaisir, dans un journal flamand, un article

de notre savant et cher collègue M<sup>r</sup> Van Werveke, relatif au pont, mais qui ne touche pas à ce point de vue qui nous regarde comme société d'archéologie, car il est évident que nous devons tâcher de mettre nos monuments en vue.

Je sais bien qu'en ce moment on a suffisamment à faire pour achever les nombreux travaux déjà entamés. Mais, qui nous dit que dans quelques années on ne reconnaîtra pas que les tours sont les monuments les plus caractéristiques d'une ville? Pour moi les tours sont aussi essentielles à la beauté d'une ville que le nez à la beauté d'un visage. C'est l'impression la plus forte, la plus durable qu'on conserve de la visite d'une ville. Lorsqu'on songe, par exemple, à Bruges, à Gand, à Anvers, il est impossible de ne pas voir les tours se profiler dans la mémoire. Elles s'élèvent majestueuses et fières au dessus de la cité, comme le drapeau au dessus du régiment.

Réservons à l'avenir cette chance de voir achever la tour de Saint-Michel. Cette tour se voit en ville d'un peu partout. Elle ferait un effet magnifique. Laissons donc aux générations qui viendront après nous au moins cette ressource de pouvoir admirer cela.

L'argent? J'ai le privilège — triste privilège! — d'être vieux. Et je me souviens que lorsqu'on parlait de la restauration du château des Comtes, du dégagement de l'église Saint-Nicolas, on déclarait la réalisation de ces projets impossible parce qu'elle coûterait trop d'argent. Et cependant ces projets sont réalisés!

En résumé, Messieurs, je voudrais qu'il fût fait des démarches pour tâcher d'arriver à obtenir la modification de ce plan. Je sais que nous n'avons pas réussi lorsque nous avons demandé le maintien du Pakhuis. Je sais que nous n'avons pas réussi davantage lorsque nous avons voulu empêcher qu'on comblât la Lys au Bois et que nous n'avons pas réussi à empêcher la construction du pont Saint-Michel lui-même. Mais, cela ne doit pas nous arrêter. Il ne faut pas que, plus tard, on nous reproche notre inertie et qu'on dise



que nous n'avons pas élevé la voix pour empêcher qu'on érige ces constructions qui masqueront un de nos beaux édifices.

**M<sup>r</sup> Henry de Smet de Naeyer.** Je n'ai personnellement jamais été partisan de l'orientation actuelle du pont Saint-Michel, mais, maintenant que cette orientation existe, je crois que, pour émettre une appréciation juste sur l'aménagement des abords du pont, il faut examiner l'idée qui a présidé à sa conception.

Je puis vous affirmer que la direction actuelle n'a été donnée que parce que les auteurs du projet ont voulu fermer une partie du panorama qui s'offre à cet endroit aux spectateur, de là nécessité de reconstruire front à la rampe. S'il n'en n'avait pas été ainsi, l'axe du pont aurait été mis dans le prolongement de la rue de la Catalogue.

Toutefois nous pourrions à mon avis émettre un vœu utile quant à la modalité des constructions à établir et si, comme il m'a été dit, quelques architectes très en vue étaient disposés à faire pour ce site un projet d'ensemble, peut-être pourrions nous leur suggérer de mettre les constructions en rapport avec le milieu et, au lieu de rejoindre l'alignement de la rue des Champs par la courbe banale actuellement tracée, de racheter le tournant par des constructions en retrait les unes sur les autres, ainsi qu'il fut fait à Bruxelles entre l'avenue de la Renaissance et l'avenue de Tervueren.

Je le répète, Messieurs, nous nous trouvons devant un fait accompli, nous n'avons qu'à le subir, mais nous devons faire tous nos efforts pour que soit adopté, dans les constructions à ériger, un dispositif qui complète le plus heureusement possible l'admirable panorama du centre de notre cité.

**M<sup>r</sup> le Président.** La question qui vient d'être introduite un peu inopinément exigerait, me semble-t-il, quelques moments de réflexion. Evidemment, elle est très intéressante, mais elle présente plusieurs côtés et je crois que nous ne pourrions pas ce soir discuter fructueusement.



Par conséquent, si M<sup>r</sup> Serdobbel veut bien y consentir, la question sera portée à l'ordre du jour d'une prochaine séance de façon que chacun puisse être averti. (*Adhésion*).

---

### La Citadelle du Parc.

**M<sup>r</sup> V. Van der Haeghen.** On a discuté récemment, dans la presse locale, la question du maintien ou de la démolition de la citadelle au Parc. Au point de vue historique la citadelle est un monument important. Elle a été considérée en son temps comme un ouvrage de grande valeur se rattachant à un système de défense imaginé par Wellington contre la France. Au point de vue de l'esthétique du Parc, il n'est pas indispensable qu'on rase complètement cette fortification. A Bruges et à Ypres, notamment, on a conservé les vieux remparts et ces vieux remparts sont certainement plus intéressants que les grottes artificielles, par exemple, qui ornent(?) notre Parc. (*Rires*).

**M<sup>r</sup> P. Bergmans.** Je n'aperçois pas bien le caractère « esthétique » des bâtiments de la citadelle. L'ensemble de celle-ci peut présenter de l'intérêt au point de vue de l'histoire militaire, mais je me demande quel peut bien être l'intérêt archéologique des casemates elles-mêmes. Ce n'est pas à ce point de vue, me semble-t-il, qu'on peut demander leur maintien.

**M<sup>r</sup> Pirene** propose de faire faire une maquette de la citadelle.

**M<sup>r</sup> le Président.** La question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance. La Société fera une visite de la citadelle le dimanche 14 juin, sous la conduite de M<sup>r</sup> V. Van der Haeghen.

---

II.

## Les inventaires des petites archives.

**M<sup>r</sup> H. Pirenne.** Cette question a été soulevée déjà dans les Congrès de Mons et de Gand et je crois inutile de répéter ce qui a été dit alors au sujet de l'intérêt que présentent les petites archives. Je me bornerai à rappeler que cet intérêt est double. Tout d'abord, ces archives sont intéressantes par elles-mêmes malgré la date en général peu ancienne à laquelle elles remontent; car le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle méritent d'être étudiés autant que le X<sup>e</sup> ou le XI<sup>e</sup> siècle. Nous y trouvons l'image vivante de cette époque, et, à côté des actes officiels conservés dans les grandes archives, nous découvrons les petits faits caractéristiques de la vie journalière que Taine et d'autres aiment tant. Ensuite, et ceci n'est pas le côté le moins intéressant de la question, ces petites archives sont en train de disparaître avec rapidité. Elles sont trop souvent reléguées dans un grenier, sous des tuiles mal rejointoyées et sont exposées, non seulement aux injures du temps, mais aussi au danger de se voir employées à toutes sortes d'appropriations plus ou moins utilitaires.

On croit et on dit communément que, depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, les archives ne disparaissent plus. Cela est vrai pour celles de l'Etat mais non pour les petites communes qui n'ont pas d'archiviste, donc dans la très grande majorité.

Ce sont ces considérations qui ont inspiré nos propositions aux Congrès de Mons et de Gand.

Si nous vivions dans un pays où l'autonomie communale est moins révérée, et si l'Etat avait le droit d'empêcher les communes de dilapider leurs papiers et de les leur retirer quand elles les dilapident, il est évident que nous n'aurions pas eu à formuler le projet d'une organisation qui sera toujours, quoi qu'on fasse, très défectueuse.

Nous avons décidé au Congrès de Gand, d'abord, la création d'une commission centrale dans laquelle sont entrés,

notamment, l'archiviste du Royaume et celui de l'Archevêché de Malines. Ensuite, nous avons voté la constitution de commissions provinciales, qui s'occuperaient de trouver les moyens les plus pratiques pour aboutir rapidement à la confection d'inventaires sommaires des archives communales privées, nobiliaires, ecclésiastiques et autres. Certaines sociétés déjà, entr'autres celles de Mons, d'Enghien, de Saint-Nicolas, ont commencé à élaborer des inventaires.

**M<sup>r</sup> Willemsen.** M<sup>r</sup> Schoorman s'en est occupé pour Rupelmonde et nous sommes disposés à accueillir son travail dans nos *Annales* du Cercle archéologique du pays de Waes.

**M<sup>r</sup> Pirenne.** M<sup>r</sup> Matthieu à Enghien, travaille beaucoup également. Il a récemment publié plusieurs inventaires dans les *Annales* de la Société d'archéologie d'Enghien. Enfin, à Mons, M<sup>r</sup> Dony, et d'autres encore, en ont publié un certain nombre et en possèdent plusieurs en manuscrit.

A Gand, à l'exception de M<sup>r</sup> Schoorman et de M<sup>r</sup> Coppieters Stochove, bien peu de chose a été fait.

Je demande si la Société ne croit pas le moment venu de mettre la main à l'œuvre et je lui demande aussi si elle ne croit pas pouvoir constituer immédiatement une commission provinciale. Je sais bien qu'elle ne peut pas imposer aux autres sociétés de la Flandre orientale la constitution d'une commission provinciale des petites archives, telle qu'elle aurait été conçue ici, mais, elle pourrait, tout au moins, se mettre, sans tarder, en rapport avec elles. Du jour où cette commission aurait été constituée, elle devrait savoir si elle peut compter sur la collaboration de quelques personnes.

Quant aux moyens pratiques d'aboutir, nous les avons examinés dernièrement, dans une réunion de quelques-uns des membres de la commission centrale. Voici les idées qui ont été émises. Les inventaires seraient publiés dans les *Annales* des sociétés dont font partie les membres qui auraient dressé ces inventaires. Ceux-ci seraient donc dispersés dans différents recueils et publiés, sans doute, d'après des méthodes parfois non identiques. Nous avons cru qu'on pourrait peut-

être parer à ces inconvénients en faisant publier chaque année, par les soins de la commission centrale, un petit rapport sur l'avancement de l'inventaire des petites archives dans tout le pays, avec indication des tomes des différentes revues qui contiendraient les inventaires partiels faits dans le cours de l'année. Ce rapport serait envoyé à tous les membres des sociétés archéologiques et il serait facile, dès lors, à chacun de trouver, le cas échéant, l'inventaire dont on aurait besoin.

La publication de ce petit rapport annuel entraînerait, naturellement, quelques frais. J'estime que ces frais devraient être couverts par la Fédération.

**M<sup>r</sup> le Président.** Messieurs, nous sommes tous d'accord, évidemment, sur la nécessité de constituer un comité provincial des petites archives. Et nous pourrions, me paraît-il, en désigner immédiatement les membres.

**M<sup>r</sup> Pirenne.** La commission ne doit pas, à mon avis, être composée d'un trop grand nombre de personnes. Elle n'est pas instituée en vue de publier elle-même des inventaires. Sa tâche consistera à en susciter la confection. Ceux-ci seront faits par l'un ou l'autre membre, spécialement par ceux résidant à la campagne et qui auront plus facilement accès aux archives locales qu'un inconnu.

**M<sup>r</sup> le Président.** Je propose, Messieurs, de désigner pour Gand : MM. Pirenne, E. Coppieters Stochove, N. de Pauw, ainsi que les archivistes des divers dépôts. La commission comprendra, en outre, un délégué de chaque société de la province. (*Adhésion.*)

Quant au second point soulevé tantôt par M<sup>r</sup> Pirenne, le rapport sur les travaux des commissions provinciales ne pourrait-il pas être inséré dans les Annales de la Fédération? Les ressources seraient ainsi toutes trouvées.

**M<sup>r</sup> Pirenne.** Je ne crois pas que ce soit un bon système. D'abord, parce que ces annales ne paraissent pas chaque année; ensuite, parce qu'elles ne sont destinées qu'aux membres des congrès. Or, le travail que nous voulons faire paraître offre un

intérêt général. Sans doute, la plupart des personnes qui s'y intéressent sont membres des sociétés archéologiques ; mais il y en a d'autres qui ne sont pas membres, et il y a aussi les étrangers. De plus ces volumes ne se trouvent pas facilement et ils sont assez gros.

Mais, puisque l'idée de faire paraître chaque année un petit Bulletin indépendant soulève quelques difficultés, je crois qu'on pourrait publier le rapport de la commission centrale dans la *Revue des bibliothèques et des archives* qui l'acceptera très volontiers. Il en serait fait un tirage à part puisque toutes les sociétés d'archéologie de la Belgique devront en recevoir des exemplaires, mais les frais que cela entraînera seront insignifiants. (*Adhésion*).

Le Comité provincial de la Flandre orientale des Petites Archives est composé comme suit :

MM. H. Pirenne, président de la Commission des Petites Archives ;

N. de Pauw, membre de la Commission royale d'histoire ;

A. Diegerick, conservateur et R. Schoorman, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat ;

V. Vander Haeghen, archiviste, et A. van Werveke, archiviste-adjoint de la ville de Gand ;

chanoine Huysman, archiviste de l'Evêché ;

A. Blomme, président du Cercle archéologique de Termonde ;

E. Coppieters Stochove, délégué de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand ;

vicomte de Ghellinck d'Elsegem Vaernewyck, président du Cercle archéologique et historique d'Audenarde ;

F. den Dauw, président du Cercle archéologique de Renaix ;

J. Moens, président de la Société archéologique d'Alost ;

H. Van Hooff, président de la Commission du Musée archéologique de Lokeren ;

G. Willemsen, président du Cercle archéologique du Pays de Waes.

---

III.

## Deux notes à propos de la polychromie des tombeaux.

**M<sup>r</sup> le ch<sup>ne</sup> Van den Gheyn.** C'est à la suite de l'érection de la nouvelle statue en marbre blanc de l'Immaculée Conception à la Cathédrale Saint-Bavon, qu'il m'a été donné de faire ouvrir le tombeau de Viglius d'Aytta. Déjà précédemment on avait remarqué que le caveau portait des traces de polychromie, mais je crois que le fait a été simplement relaté, sans qu'on ait songé à décrire ces fresques.

L'intérêt que j'ai toujours porté à ce genre de découvertes, m'engage aujourd'hui à vous faire une rapide description de ces fresques, en parfait état de conservation.

Comme on le sait, le mausolée de Viglius se trouve dans la chapelle dite des Prévôts, dédiée à saint Nicolas. C'est la première des chapelles rayonnantes de droite (côté de l'épître) de l'église haute, ou du chœur de Saint-Bavon.

Pas n'est besoin de décrire ici l'odyssée du tombeau du célèbre prévôt, ni le sort qu'il firent subir les iconoclastes en août 1578. Contentons-nous de rappeler d'abord la date de la mort de Viglius, 8 mai 1577, et cet autre fait que le prélat lui-même avait adopté le plan du monument qui lui était destiné, et en avait surveillé l'exécution.

Ce dernier point me paraît à souligner, parce que les peintures qui décorent le caveau que surmonte le mausolée, paraissent avoir été exécutées avec un soin que l'on n'a pas l'occasion de relever d'ordinaire dans les peintures de ce genre. Vous me permettez de renvoyer à ce propos à mes études antérieures sur la polychromie funéraire.

Le caveau situé sous l'arcade du côté S. O. du transept porte, sur la paroi de face à l'entrée et blanchie à la chaux, une grande croix de ton rouge.

A la tête du caveau se trouvent les armoiries du défunt avec sa devise, et de part et d'autre une croix en ocre rouge.



Les armoiries de Viglius qui sont d'azur à une gerbe d'or liée de même, sont surmontées de la croix et de la mitre. En dessous une large banderole enlacée portant la devise : *Vita mortalium Vigilia*. Le tout est traité en ton jaune, sauf l'inscription dont les lettres en capitales romaines sont peintes en noir.

Aux pieds du caveau figure un calice peint en jaune surmonté d'une hostie, et à côté la même croix rouge qui orne les deux autres parois.

Si le décor, tel que nous venons de le retrouver, paraît très simple dans sa composition, il marque cependant un fini de dessin qui exclut toute précipitation, ce qui rend plausible l'hypothèse que ces peintures ont pu être exécutées du vivant de Viglius.

\*  
\* \*

C'est parce que nous avons si peu de caveaux polychromés à signaler à Gand que nous croyons devoir ici faire suivre la note que nous adressait en 1895 notre regretté confrère M<sup>r</sup> E. Lacquet; elle est extraite des mémoires manuscrits d'Emilien Malingié, religieux de l'abbaye Saint-Pierre (Bibliothèque de Gand, G. 11201).

En 1779 mourut le P. de l'Epée, religieux-prêtre de l'abbaye de Saint-Pierre lez Gand et curé à Baerle; sa dépouille mortelle fut transportée à Saint-Pierre, afin d'être ensevelie dans les cloîtres de l'abbaye. En creusant le sol dans la galerie contiguë à l'église, on découvrit un caveau de primitive construction : « il était voûté », dit Malingié; « l'ouverture, recouverte d'une pierre, n'était pas plus grande qu'il ne fallait pour y laisser descendre le cercueil; lorsqu'on levait la pierre, il en sortait des vapeurs putrides dont les ouvriers furent presque renversés. Cependant, on n'y trouva que deux têtes, dont l'une était assez petite... Ce caveau était plâtré de mortier blanc, à la tête duquel était peint un Calvaire : Jésus-Christ crucifié, la Sainte Vierge et Saint Jean. On ne savait plus distinguer la peinture qui était au pied.

Il était, *salvo justo*, long de dix pieds et large de quatre. On l'a laissé tel qu'il était et on y a mis le cadavre du dit M. de l'Épée. » (Malingié, *le Livre des jours*, t. I, pp. 23-24).

---

IV.

### Mesures relatives à la destruction des armoiries dans les églises gantoises en 1795. — Intervention de Charles Van Hulthem.

**M<sup>r</sup> V. Vander Haeghen.** En 1795, après le retour définitif des Français, la « Municipalité de la commune et banlieue de Gand » se vit dans la nécessité de faire exécuter les décrets ordonnant la destruction des « armoiries et autres signes proscrits de la royauté et de la féodalité ».

Le procès-verbal (1) de la séance du 19 frimaire an IV (10 décembre 1795) porte :

Le président donne lecture des décrets... relatifs à la suppression de la féodalité. La municipalité en arrête la publication et nomme à cet effet les officiers municipaux VAN DAELE et ROOT-HAESE, à l'adjonction de l'employé TELLERS, vu l'indisposition du secrétaire greffier et l'absence du secrétaire VAN HULTHEM.

J. F. VISPOEL.

J. VAN TOERS.

Dans la séance du 23 frimaire suivant (14 décembre 1795), il fut décidé d'écrire à cet effet aux chefs des diverses paroisses. C'est le secrétaire adjoint Charles Van Hulthem, — si connu plus tard comme bibliophile-collectionneur —, qui fut chargé de rédiger la lettre :

---

(1) D'après les minutes.

*Procès verbal (1) de la séance ordinaire de la municipalité de la commune et banlieue de Gand du 23 frimaire, 4<sup>e</sup> année républicaine.*

La séance est ouverte à 10 heures.

La municipalité, considérant que par les lois de la république sur la suppression de la féodalité, tous signes féodaux et de caste de noblesse doivent être otés des églises et édifices publics, à la diligence et sous la responsabilité des municipalités, considérant que les lois sont mises en activité, dans les pays réunis, par les commissaires du gouvernement et en vertu de leurs ordres publiés en cette commune le 19 de ce mois, le substitut agent national entendu, arrette d'écrire aux chefs des sept paroisses et communautés ecclésiastiques de cette commune pour les enjoindre de se conformer à ces lois, *charge le secrétaire Van Hulthem de la rédaction* (2), charge en outre le commissaire des travaux publics de soigner que ces lois soient exécutées (3) dans la maison commune, observant néanmoins que l'édifice n'en soit point endommagé et que les ouvrages de l'art restent subsister.

J. F. VISPOEL.

J. VAN TOERS, *Greffier-secrétaire.*

En rapprochant de la minute le procès-verbal inscrit dans le registre de la municipalité, nous constatons qu'au premier moment on n'avait pas songé à Van Hulthem, absent à la séance précédente. Son nom fut ajouté après coup sur la minute, avant la transcription dans le registre municipal. Cela semble bien indiquer que c'est Van Hulthem lui-même qui avait demandé à être chargé de cette affaire.

En séance du lendemain, 24 frimaire, il donna lecture du projet de lettre :

---

(1) D'après les minutes. Enregistrement au registre, fol. 168<sup>v</sup>.

(2) Phrase inscrite en surcharge dans la minute.

(3) Dans le registre on a écrit par erreur : exemptées.

*Procès-verbal de la séance de la municipalité de la commune et banlieue de Gand du 24 frimaire. 4<sup>e</sup> année républicaine.*

Le secrétaire VAN HULTHEM donne lecture du projet de lettre à écrire aux chefs des paroisses et corporations ecclésiastiques et séculières, conformément à l'arrêté d'hier; la rédaction en est approuvée et l'impression et l'envoi arrêtés.

J. F. VISPOEL, *Président.*

J. VAN TOERS, *Greffier-secrétaire.*

La minute n'a pas été conservée aux archives de la ville. Nous avons retrouvé à la cathédrale (1) l'original de la lettre adressée au citoyen Huybrechts, curé de Saint-Bavon, et qui devait être pareille à celles que reçurent les autres curés de la ville.

### **La municipalité de la commune et banlieue de Gand.**

*Au citoyen Huybrecht, curé de Saint-Bavon.*

CITOYEN,

Chargés par les arrêtés des représentants du peuple, commissaires du gouvernement Français dans les départements dernièrement réunis, de faire disparaître dans les églises et autres monuments publics, les armoiries et signes de royauté et de féodalité, nous vous ordonnons en conformité de différentes loix sur cet objet publiées dans cette commune le 19 de ce mois, de faire disparaître dans la huitaine dans votre église les armoiries et autres signes proscrits de la royauté et de la féodalité, en vous advertissant en même temps du danger qu'il y aurait de ne pas vous conformer à ces loix puisque d'après les décrets du 1<sup>r</sup> août 1793 v. st. et 18 vendémiaire an deux, toutes les maisons, parcs, jardins, écoles et bâtimens sur lesquels après les huit jours ces signes auront été ainsi à dessein et sciemment conservés, seront confisqués au profit de la République.

Mais en enlevant ces signes proscrits, vous observerez,

---

(1) Archives, carton O<sup>1</sup>, 461 et 462.

Citoyen, de ne pas donner à ces décrets une extention que le corps législatif n'a pas entendu lui donner lui-même en les rendant destructifs des monuments des arts, de l'histoire et de l'instruction ; car le règne de la liberté ne doit pas être le règne du vandalisme.

C'est pourquoi, s'il se trouve dans vos églises des tableaux peints par des maîtres distingués ou d'autres monuments publics intéressant les arts ou l'histoire qui portent quelques uns des signes de féodalité ou de royauté, qu'on ne pourrait faire disparaître sans leur causer un dommage réel, nous vous recommandons de conférer là-dessus avec le secrétaire-adjoint VAN HUL-THUM, qui après nous en avoir fait rapport sera chargé de vous indiquer ce que dans ce cas il y aura à faire.

Quant aux tableaux, statues, livres imprimés ou manuscrits, gravures, dessins, etc. qui se trouvent dans les bibliothèques, cabinets ou musées publics ou particuliers, vous devez savoir qu'il est défendu de les détruire, mutiler et altérer en aucune manière, sous prétexte de faire disparaître les signes de royauté ou de féodalité.

Salut et Fraternité.

J.-F. VISPOEL, *Président*,

C. VAN HULTHEM, *Secrétaire-adjoint*.

Fait en séance du 24 frimaire, l'an quatre de la République, présents : VISPOEL, président, VAN DAELE, BRABANDER, NEYT, BREMMAEKER, ROTHAESE, METDEPENNINGEN, VAN DER CRUYCE, officiers municipaux, VAN TOERS, secrétaire-greffier, VAN HUL-THUM, secrétaire-adjoint, DE KEYSER, substitut agent national (1).

Dans cette lettre, rédigée avec adresse, Van Hulthem mettait largement à profit le décret interprétatif du 3 brumaire an II (24 octobre 1793), qui restreignait, au point de vue des objets d'art, la portée réellement brutale des premiers décrets. Il osa aller plus loin dans le sens conservateur et ne craignit pas de parler de vandalisme. Le plus curieux c'est

---

(1) Au crayon on a ajouté la date de la réception : « Reçu le 17 déc. le soir ».

qu'il se réservait à lui-même l'examen des cas douteux (1) sous prétexte de rapport à faire à la municipalité.

Il devait être d'accord avec les fabriciens, lesquels songèrent avant tout à gagner du temps. Ceux de la cathédrale répondirent :

### **Les maîtres de la fabrique de la cathédrale de Gand.**

*Aux officiers municipaux de la Municipalité de la Commune de la même ville.*

CITOYEN,

Au reçu de votre dépêche du 24 frimaire, qui nous est seulement parvenue le 27 suivant, nous nous sommes mis en devoir de le lendemain à tâcher exécuter son contenu, mais par la grande multiplicité des pierres sépulchrales aux armoiries qui se trouve dans notre église, nous prévoions qu'il sera impossible de satisfaire dans la huitaine à votre ordonnance, vu les jours courts et empêchés, raison pour laquelle nous vous prions de nous accorder une prolongation au moins de quinze jours.

Salut et Fraternité.

Très certainement l'influence de Van Hulthem dut être bienfaisante. En fait, beaucoup d'armoiries furent maintenues (2) et on ne mutila guère, en ce moment, les objets d'art dans la cathédrale, ni dans la plupart de nos autres églises.

---

(1) Le recueil des lois du temps donne un exemple typique de cas douteux. Il s'agissait de girouettes suspectes. Le décret du 18 vendémiaire an II (9 octobre 1793) porte :

« Art. I. Il n'y a lieu à délibérer sur la pétition du citoyen Vandeuil, « sauf à lui à se pourvoir par devant le conseil exécutif provisoire, qui « examinera si les girouettes en forme de lion, ci-dessus mentionnées, « doivent être considérées comme armoiries.

(2) Au sujet de la conservation des blasons aux archives de la ville, voir : V. VAN DER HAEGHEN, *Les armoiries des registres scabinaux*. (Messager des sciences historiques, Gand, 1889, p. 1).



Il n'en fut pas de même partout (1).

Tout récemment encore nous eûmes l'occasion de constater dans diverses églises de la Hollande, combien on avait alors endommagé avec rage de splendides dalles funéraires, en brisant les parties saillantes des blasons, notamment à Delft, à Breda, à Dordrecht. Dans cette dernière ville on montre une dalle restée intacte parce qu'elle avait été retournée à temps.

---

V.

### La Bible de Philippe le Hardi, historiée par les frères de Limbourg : manuscrit français n° 166 de la Bibliothèque nationale à Paris.

**M<sup>r</sup> Georges Hulin.**<sup>r</sup> Au cours de recherches récentes sur les peintres contemporains des débuts des frères van Eyck, j'ai été amené à m'occuper des principaux enlumineurs du premier quart du XV<sup>e</sup> siècle.

Parmi ceux-ci, les frères de Limbourg occupent le tout premier rang. Vous vous souviendrez peut-être d'une communication faite jadis, ici-même, sur leur chef d'œuvre, les merveilleuses heures du duc de Berry à Chantilly : je vous ai cité alors les documents qui font croire qu'ils étaient les neveux de Johan Maelwael, le peintre en titre de Philippe le Hardi à Dijon, soit que celui-ci ait été le frère de leur mère, soit que

---

(1) Rappelons à ce propos le témoignage de F.-V. GOETHALS, qui dans ses *Lectures*, commencées en 1818 et publiées en 1838 (t. IV, p. 334), écrit :

« 1795. Nommé par le Conseil de la ville de Gand secrétaire adjoint de la municipalité, il s'opposa, de tout son pouvoir, aux destructions du vandalisme, ces plaisirs habituels des libérateurs du monde pour qui rien n'était sacré. La ville de Gand est redevable à M. Van Hulthem de la conservation intacte et entière de tous les tableaux et monuments de sculpture qui n'avaient pas été enlevés pour le Musée de Paris. Dans la plupart des autres villes du pays, au contraire, les autels ont été brisés, les monuments mutilés ou détruits ».

lui-même se soit appelé de son vrai nom *de Limbourg* (van Limburch ?), car Maelwael n'est vraisemblablement qu'un sobriquet, puisque, dans le dialecte de la Gueldre, il signifie très exactement : « *Peint bien* ».

Les premiers cahiers de l'importante Bible moralisée (f. franç. 166), de la Bibliothèque nationale à Paris, sont manifestement l'œuvre des mêmes artistes qui peignirent les splendides heures de Chantilly : une œuvre de jeunesse, d'un style infiniment moins développé, moins mûr, mais pourtant essentiellement du même style, malgré les grandes différences de composition et de coloris.

Seul le commencement a été enluminé dans les premières années du XV<sup>e</sup> siècle. Les cahiers suivants sont dus à diverses mains plus récentes, toutes au moins postérieures à 1440, parmi lesquelles la plus remarquable est celle de Jehan Fouquet, lui aussi à ses débuts : sans doute c'est là sa première œuvre connue, et elle est déjà d'un charme exquis. Le ms. 166 est donc à un double titre d'importance capitale pour l'histoire des deux plus grands génies qui ont illustré l'admirable école des enlumineurs français.

La partie primitive comprend une grande page dessinée, représentant saint Jérôme à l'étude, dans un intérieur d'une riche architecture gothique, très caractéristique, puis quatre cahiers enluminés presque entièrement, plus des compositions déjà dessinées, qui n'ont été mises en couleurs qu'après coup.

Chaque page compte 8 vignettes rangées en deux colonnes. Toutes ces vignettes sont dessinées dans le même style et apparemment de la même main ; par contre le coloris diffère de cahier à cahier, de sorte qu'on peut y distinguer les mains de quatre exécutants. Parmi ceux-ci, les trois premiers ont bien compris les intentions du dessinateur, tandis que le quatrième montre des habitudes de main fort différentes, et d'ailleurs bien moins habiles.

Le style, disions-nous, est, sous une forme moins développée, celui des frères de Limbourg ; or précisément nous avons

la preuve documentaire qu'une bible historiée a été commandée par Philippe le Hardi à Polequin et à Janequin, quatorze ans avant que la mort du duc Jean de Berry ne soit venue interrompre l'exécution de leur œuvre capitale. Ce laps de temps explique bien les différences de degré dans l'évolution de leur talent.

Cette preuve documentaire nous est fournie par deux extraits de comptes que nous citons d'après le précieux ouvrage de MM. de Champeaux et Gauchery : *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry* :

Compte de Jean Chousat pour l'année 1402-1403 : « A *Polequin Manuel et Janequin Manuel*, enlumineurs, lesquels Mgr. a fait retenir pour faire les ystoires d'une très-belle et très-notable Bible *qu'il avait depuis peu fait commencer*. Iceux Janequin et Polequin ne pouvaient se louer à aultre que mondit seigneur, mais entendre et besongner seulement en l'ouvrage d'icelle ; et affin que ledict ouvrage fut faict et achevé le mieulx et *le plus tôt possible*, Mgr. taxa audicts Manuel, tant pour leur peine et vivre, comme pour avoir les aultres nécessités, la somme de vingt sols parisis pour eux deux, par chacun jour ouvrable, *jusques à quatre ans prochains*. Pour laquelle Bible faire et ystorier, a esté baillé du commandement de mondict seigneur à *maistre Jean Durand*, son physicien, la somme de six cens livres pour employer *es escriptures* et perfection d'icelle Bible, et aussi es gages des dicts Polequin et Janequin ».

Compte de Jean Despoulettes, 1402-1403 : « A *Jannequin et Beaulequin*, peintres, pour don, la somme de XX escus d'or pour avoir de la robe pour ce qu'ils besongnoient pour mondict seigneur, chascun jour *en l'Ostel de maistre Jehan Durand* son physicien, XX escus ».

Nous voyons par ces extraits que, dans le courant de l'année de compte 1402-1403, Philippe le Hardi vient d'engager les deux jeunes enlumineurs pour un travail dont la durée est estimée à quatre ans au moins. Elle n'est pas encore complètement écrite ; néanmoins, dès la même année les frères

se sont déjà mis à l'ouvrage à la grande satisfaction du duc, comme en témoigne son cadeau. Cet ouvrage se fait, retenons ce détail, sous la surveillance et dans l'hôtel de Jean Durand.

Comme Philippe le Hardi mourut le 27 avril 1404, il est naturel que le travail n'ait pas encore été très avancé à ce moment. Ceci explique l'état du ms. franç. 166. Aussi l'identité de celui-ci avec la Bible historiée en 1402-3 par Polequin et Janequin avait-elle jusqu'ici été généralement admise.

Feu Henri Bouchot la combattit pourtant, en appliquant au ms. 166 un autre extrait de compte, dont l'original est conservé aux archives de la Côte-d'Or, et qui a été publié pour la première fois par M<sup>r</sup> Bernard Prost. Je le copie dans l'ouvrage de MM. de Champeaux et Gauchery : « 22 mai 1404, à Jaques Rapponde, la somme de LX frans d'or, lesquelz de commandement de feu Mgr. le duc que Dieu pardoit, et *par ordonnance de maistre Jehan Durand*, conseiller demond. seigneur, ycelluy Jaques, bailla et delivra pour faire ystorier *la Bible en latin et en françoiz* que ledit feu Mgr. faisoit faire, laquelle mondit seigneur a donnée à Mgr. de Berry, aux personnes qui sensievent : c'est assavoir à *Ymbert Stanier, enlumineur*, XXIV frans le premier jour de mars mil CCCC et III ; Item le III<sup>e</sup> jour de mois ensieuvant à *Jacque Cone, peintre*, XX frans ; Item à *Haincelin de Hague-not*, enlumineur, le XXVII<sup>e</sup> jour de may mil CCCC et quatre, XVI frans. »

Les dates sont naturellement écrites en style de Pâques. Il faut donc lire 1<sup>er</sup> mars 1404, 3 avril 1404 et 27 (1) mai 1404.

Ici aussi il est donc question d'une Bible interrompue par la mort du duc, et même elle est encore plus clairement désignée : bible *en latin et en français*, comme l'est précisément le ms. 166.

---

(1) N'y a-t-il pas d'erreur dans cette date ? — Ou bien est-ce la date 22 mai 1404 pour le remboursement à Jacques Rapponde qui est fautive ?

Partant de là, M<sup>r</sup> Bouchot allait même jusqu'à vouloir enlever aux frères de Limbourg les Heures de Chantilly.

Le comte Paul Durrieu s'est élevé à bon droit contre ce changement d'attribution, et a cru devoir, en conséquence combattre l'attribution du ms. 166 à Stanier, Coene et Haguenau.

Après avoir examiné attentivement les textes, je crois qu'il y a lieu de concilier les deux interprétations.

Il serait bien surprenant que, tout juste en même temps, le duc eût fait exécuter deux ouvrages aussi considérables et de sujet identique. Les textes ne parlent que d'une seule bible : « la bible que le duc faisait faire ».

Bien plus, tandis que nous savons que Polequin et Janequin travaillaient tous les jours en l'hôtel de Jean Durand, c'est également par l'entremise de Jean Durand, et sur son ordonnance, que Ymbert Stanier, Jacques Coene et Haincelin de Haguenau sont payés.

Tout cela semble indiquer que, afin de hâter le travail (nous savons que le duc le voulait achever « le plus tôt possible »), Jean Durand adjoignit à Polequin et Janequin de Limbourg, qui avaient entrepris l'illustration dès 1403, comme aides, Ymbert Stanier, Jacques Coene et Haincelin de Haguenau.

Signalons pourtant quelques difficultés : si nous admettons la nouvelle interprétation, au moins dès 1404 cinq personnes auraient travaillé à la dite bible, or nous n'y trouvons que quatre cahiers qui puissent avoir été peints à cette époque.

Faut-il croire que Polequin de Limbourg, directeur de l'entreprise, n'a fait qu'inventer les compositions et les dessiner au trait ? Le premier cahier aurait alors été probablement peint par Janequin et les autres par les peintres payés en 1404. Cela n'aurait rien que de conforme à ce que nous savons de la pratique des ateliers d'enluminure.

Mais voici une autre objection : comment admettre que si Stanier, Coene et Haguenau ont chacun peint un cahier,

le premier ait été payé 4 francs de plus que le second, alors que Ymbert Stanier est un simple enlumineur, tandis que Jacques Coene, de Bruges, était un peintre, et même un peintre célèbre, jouissant à Paris d'une grande autorité dès 1398, et naguère appelé à Milan avec un gros salaire, pour y dessiner la cathédrale alors en voie de construction.

Que Haincelin n'ait reçu que 16 francs, cela s'expliquerait par la qualité moindre de la peinture du quatrième cahier, ainsi que par le fait qu'il n'était pas achevé, mais l'écart entre Stanier et Coene pour un même travail, ne se comprendrait qu'en sens inverse.

Faudrait-il supposer une autre distribution des rôles, et la modicité relative du salaire de Coene s'expliquerait-elle par le fait d'un travail moins étendu? — Dans ce cas pourrait-on le croire l'auteur de la seule page de titre : le fameux dessin à la plume du saint Jérôme? — Je me borne à soulever la question sans prétendre y répondre.

---

La séance est levée à 10 h. 15 du soir.

---



## Algemeene vergadering van 17 Juni 1908.

---

### Assemblée générale du 17 juin 1908.

---

#### Dagorde. — Ordre du jour.

- I. Communications diverses.
  - II. Rapport sur les travaux de la Commission du Beffroi (N. DE PAUW).
  - III. La Citadelle du Parc (V. VAN DER HAEGHEN). *Discussion.*
  - IV. Les abords du pont Saint-Michel (E. SERDOBBEL). *Discussion.*
- 

La séance est ouverte à 8 h. 35 sous la présidence de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN, président.

Ont signé la liste de présence : MM. le chanoine VANDEN GHEYN, président; G. HULIN et V. VANDER HAEGHEN, vice-présidents; P. BERGMANS, secrétaire; R. SCHOORMAN, trésorier; A. HEINS et A. VAN WERVEKE, conseillers; et MM. JOSEPH CASIER, E. CORYN, W. DE HAERNE, DE KEMMETRR, A. DE LA KETHULLE, E. DEMUNTER, N. DE PAUW, H. DE SMET DE NAEYER, J. DUTRY-VAN LOO, A. GALLET, L. GOFFIN, P. HYDE, L. JANSON, CH. LAROY, H. LE ROY, LIEVEVROUW-COOPMAN, J. NÈVE, L. NÈVE, ONDEREET, G. PARMENTIER, E. SACRÉ, E. SERDOBBEL, A. VANDER MENSBRUGGHE et C. VAN THORENBURG.

---

I.

## Communications.

**M<sup>r</sup> le Président.** La 6<sup>e</sup> réunion de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale aura lieu au château de Calmont, le dimanche 26 juillet 1908. Des circulaires spéciales feront connaître l'ordre du jour.

---

**M<sup>r</sup> Henri de Smet de Naeyer.** Des échafaudages viennent d'être placés devant l'ancien hôtel Schamp-d'Alcantara, rue des Champs. Cette façade remarquable va, dit-on, subir une transformation radicale.

Pouvons-nous intervenir? Je crois que les choses sont trop avancées. Mais, en tous cas, j'ai cru devoir signaler le fait et poser la question.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** La rue des Champs fait partie de la grande voirie. La Commission locale des monuments n'a donc pas été consultée.

**M<sup>r</sup> le Président.** Le fait est regrettable mais nous sommes désarmés.

---

**M<sup>r</sup> Hipp. Le Roy.** Dans les travaux de restauration effectués au Palais de Justice on a prévu le remplacement de deux chapiteaux. Ces chapiteaux ont un très joli caractère et j'ai obtenu qu'ils soient mis à notre disposition pour être placés, éventuellement, au Musée lapidaire.

---

II.

## Rapport sur les travaux de la Commission du Beffroi.

**M<sup>r</sup> Nap. de Pauw.** Messieurs. J'ai l'honneur de vous présenter, au nom de la Commission que vous avez constituée

dans votre séance du 18 janvier 1905 (1), un rapport succinct de ses travaux pour la restauration du Beffroi. Ce rapport ne peut être encore définitif, à raison des circonstances que j'aurai l'honneur de vous exposer; mais j'ai cru devoir ne plus retarder cette communication, qui fait suite à celle de M<sup>r</sup> Victor vander Haeghen, du 13 décembre suivant (2), afin de vous démontrer que, si la Commission ne peut, après trois années, vous présenter un projet définitif, elle n'a pas perdu son temps et sera sous peu en mesure de vous fournir une solution pratique, résultat de ses longues études et de ses sérieux travaux.

La Commission était composée, à l'origine, de MM. Paul Bergmans, L. Cloquet, M. De Noyette, H. Geirnaert, Armand Heins, E. Lacquet, E. Mortier, Ch. Van Rysselberghe, et votre serviteur, auquel ces architectes et artistes éminents ont bien voulu offrir la présidence, non certes à raison de sa compétence en matière de travaux publics, mais vraisemblablement à raison de son âge, des hautes fonctions qu'il occupait alors, de son amour inné et connu pour sa ville natale, et peut-être aussi par une attention délicate pour une personnalité à laquelle il a voué un culte pieux et qui a pris, comme échevin de la ville de Gand, il y a plus d'un demi siècle, une part active et considérable à la conservation et à la restauration du Beffroi.

La Commission a choisi pour secrétaire, l'Archiviste de la Ville, M<sup>r</sup> Victor vander Haeghen qui en connaît si bien l'histoire, et elle a eu la chance d'avoir parmi ses membres, M<sup>r</sup> Paul Bergmans, qui a fait sur cet objet un travail des plus remarquable (3), et M<sup>r</sup> Van Rysselberghe, l'Architecte de la Ville, qui se recommande par les belles restaurations de la *Halle* et de la *Faucille*; elle était sous la haute protection du Bourgmestre de la Ville, qui non seulement avait demandé

---

(1) *Bulletin*, t. XIII (1905), p. 36.

(2) *Ibid.*, p. 271.

(3) *Bulletin*, t. XII (1904), pp. 254 à 276.

à notre Cercle un projet de restauration (1), mais qui a donné à notre Commission un caractère quasi-officiel en autorisant les réunions dans une salle de l'Hôtel de Ville. Ce caractère s'est affirmé davantage lorsque, par suite du décès de l'un de nos membres les plus entendus, M<sup>r</sup> Lacquet, auquel je dois rendre ici un public témoignage de gratitude, la Commission locale des Monuments tint à le remplacer par un de ses membres, M<sup>r</sup> van Werveke, qui avait fait du Beffroi l'objet de ses plus intéressantes études, et à nous adjoindre plus tard trois autres de ses membres, MM. Joseph Casier, E. Van Hamme et Maurice de Smet de Naeyer.

La Commission a tenu cinq séances : les 1<sup>er</sup> février, 6 avril et 28 décembre 1905, le 17 février 1906 et le 14 mai 1908; mais il ne faut point la juger par ces seules réunions. Ces séances, plus ou moins espacées, ont été complétées et reliées, si je puis ainsi parler, par des études, des consultations, des échanges de vue continuels et répétés, et, s'il y a un écart considérable entre nos deux dernières réunions, c'est que, sur la demande de M<sup>r</sup> De Noyette, la Commission a tenu à avoir l'avis de la Société des Architectes, qui en a fait l'objet d'une étude attentive, laquelle n'a pas duré moins de deux ans, et dont les conclusions seront exposées plus loin.

Dès sa première séance, la Commission est tombée immédiatement d'accord sur les points suivants :

1<sup>o</sup> Il y a lieu de procéder le plus tôt possible au remplacement du campanile actuel par un autre, plus en rapport avec l'architecture de la tour.

2<sup>o</sup> Ce campanile avec quatre tourelles d'angle sera en pierre, et aura une flèche en bois pour le carillon.

Les motifs de cette double décision se justifient aisément. Pour des raisons qu'il est inutile d'approfondir, *le campanile menace ruine, il est un danger permanent pour la sécurité publique.* Soit que la cause doive en être recherchée dans la

---

(1) *Bulletin*, t. XII (1904), p. 276.

construction primitive, soit, comme je le pense, dans un défaut d'entretien convenable, comme plusieurs autres monuments de la ville, il est de fait que le campanile du Beffroi se désagrège, qu'on a dû, pour éviter des malheurs, en enlever des centaines de kilos de fer, et, à tort ou à raison, bien des gens sont d'avis que ce campanile, qui a résisté pendant un demi siècle à tous les ouragans, ne pourrait durer encore longtemps. Ce qui est certain, c'est que le fer, mis à la mode par la première Exposition de Paris en 1855, *le fer a fait faillite*, il n'a pas tenu les promesses qu'il avait fait concevoir, et que, malgré les conclusions des plus savants architectes et ingénieurs de cette époque, il a fallu y renoncer pour les constructions de grande importance. La *Tour Eiffel*, les flèches des églises de Rouen, auront probablement le même sort.

D'autre part, le projet présenté à l'Administration communale de Gand en 1845 par une Commission spéciale, composée des hommes les plus éminents, l'ingénieur en chef Wolters, les architectes Roelandt, Minard et Vande Cappelle, de Gand, et Bourlat, d'Anvers, qui y ont travaillé de longues années, ce projet n'a jamais reçu son exécution complète; malgré les efforts de l'échevin des travaux publics, malgré le vote unanime du Conseil communal, moins une voix, pour cause d'économie, pour d'autres encore, on l'a simplifié, mutilé; on a supprimé les tours d'angle, on n'a point ouvert les fenêtres, bien que la Commission eût conclu que leur ouverture ne nuirait en rien à la solidité du Beffroi qui pouvait porter un poids double de celui proposé.

C'est que, alors déjà, Messieurs, se manifestait cette opposition sourde, que l'échevin Van Lokeren qualifiait dès 1839, de vandalisme, de ceux qui, pour élargir une rue, voulaient démolir le Beffroi, opposition qui, chose difficile à comprendre aujourd'hui, allait s'étaler ouvertement, quelques années plus tard, dans les séances du Conseil Communal. Il fallait faire la part du feu, sauver le Beffroi, fût-ce au prix de sacrifices considérables au point de vue esthétique.

C'est à cette génération de 1830 à 1855 que nous devons

de pouvoir aujourd'hui apporter à la restauration définitive du Beffroi les ressources qu'elle n'avait point, je veux dire le progrès de la science de l'archéologie et l'expérience des reconstructions.

Je reviens aux travaux de la Commission.

Dès la première séance, M<sup>r</sup> l'architecte Van Rysselberghe nous a présenté un plan, fruit de longues études, qui a, dès l'abord, remporté les suffrages unanimes de la Commission. Ce plan vous a passé sous les yeux, lors de la communication faite par M<sup>r</sup> vander Haeghen. Il reproduit *grosso modo* le projet de 1845 complet; il se rapproche du premier plan, dit de 1183, mais qui, comme M<sup>r</sup> Van Werveke vous l'a très bien montré (1), est probablement du commencement du XIV<sup>e</sup> siècle. Vous n'ignorez pas, en effet, Messieurs, que, depuis la première flèche (*tubbe*) de 1376, le campanile a été cinq fois reconstruit d'après le goût du jour, en 1457, 1543, 1684, 1771 et 1853 (2). Il faut revenir au plan de l'architecture primitif. Mais les difficultés sont nombreuses. Le premier campanile était en bois. Il a été cependant construit en pleine paix, et non hâtivement. Et pourtant, la construction en pierre a été brusquement interrompue; il existe notamment, sur chaque face, une baie de fenêtre inachevée, et, pour ne pas avoir la surprise de découvertes postérieures au plan définitif, la Société des Architectes propose de faire de nouvelles constatations et, dans ce but, de démolir immédiatement tout le campanile, afin de faire un relevé exact de toutes les amorces de moulures et de tous les détails des baies actuellement cachées par la maçonnerie. Comme il n'est pas probable que la Ville et la population de Gand se résigneront à laisser pendant de longues années le Beffroi sans couronnement, et à être privés de leur carillon et de leur dragon, la joie et l'orgueil de la cité, notre Commission s'est

---

(1) *Bulletin* t. XIII (1905), pp. 131 à 150.

(2) DIERICKX, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II (1815), p. 63-64. — STEYAERT, *Volledige beschrijving van Gent*, 1859, p. 114.



bornée à demander à la Ville un crédit pour un échafaudage en encorbellement à la partie supérieure de la construction en pierre, afin de faire les constatations nécessaires.

C'est à cette lettre du 14 mai 1908 que la Commission attend une réponse, qui, si elle n'est pas favorable, la décidera probablement (c'est du moins mon avis) à soumettre à l'Administration communale le beau projet de son architecte M<sup>r</sup> Van Rysselberghe, afin que nous puissions inaugurer en notre World'fair de 1913, non pas, comme d'aucuns l'ont proposé, la *maquette* du campanile du Beffroi, mais le *Beffroi* lui-même, définitivement restauré d'après les principes et les plans probables de nos habiles et valeureux ancêtres. (*Applaudissements.*)

**M<sup>r</sup> le Président.** Je crois être l'interprète de tous en remerciant l'honorable Procureur Général de l'éloquent rapport qu'il vient de nous présenter. Nous ne pouvons, évidemment, que nous rallier au vœu qui le termine en laissant au temps le soin d'achever le reste. (*Adhésion unanime.*)

---

### III.

#### La Citadelle du Parc.

**M<sup>r</sup> V. van der Haeghen.** La citadelle, jusque dans ces dernières années, était gardée avec soin par l'autorité militaire et la plupart des Gantois ne la connaissaient pas. C'était, pour eux, une espèce de prison entourée de hautes murailles et ils éprouvaient un peu le sentiment ressenti par le propriétaire d'un jardin qui voit toujours devant lui de grands murs qu'il serait heureux de pouvoir démolir.

Mais, aujourd'hui, on peut pénétrer dans cette enceinte. Et le sentiment qu'on éprouve est tout différent.

Tout d'abord, dès qu'on passe sous la voûte, on est frappé de l'intérêt que présente celle-ci et l'on est encore frappé davantage par l'étendue de l'enceinte.

On constate ensuite qu'il y a là de nombreux locaux susceptibles d'appropriations utilitaires. Ce qui en donnera peut-être une idée, c'est que les organisateurs de l'Exposition agricole qui s'y tiendra dans quelques semaines, pourront épargner une grande partie des frais d'installation qu'ils auraient eu à faire à d'autres emplacements. La Ville elle-même réalisera, de ce chef, une notable économie. Pour l'Exposition universelle de 1913, il y aura là des ressources immenses, notamment en locaux de déballages.

Au point de vue de l'agrément, la promenade, qui peut être facilement aménagée sur les remparts, est charmante. C'est une esplanade, en somme, et les esplanades sont, pour ainsi dire, inconnues en pays plat.

L'enceinte elle-même constitue un cirque immense, unique peut-être.

Après avoir considéré tout cela, l'idée de démolir ces remparts s'efface devant l'idée de tâcher de les relier au restant du Parc. Il existe déjà une brèche; de chaque côté on peut établir une rampe douce par laquelle on monterait aux terrasses. Pour pénétrer dans l'enceinte elle-même, il y a non seulement la porte d'entrée principale que chacun connaît, mais aussi plusieurs autres portes, aujourd'hui condamnées, qui se trouvent à la droite et à la gauche de cette enceinte. Les terrasses de la citadelle sont d'ailleurs accessibles par certains talus ou monticules existant déjà dans le parc.

Tout cela, MM., serait infiniment plus original qu'un lac artificiel ou quelques pelouses agrandies.

Nous faisons abstraction pour le moment de l'important intérêt historique qu'il y aurait à faire valoir ici également.

**M<sup>r</sup> P. Bergmans.** Je me permets, MM., de rappeler la question subsidiaire introduite par M<sup>r</sup> Pirenne et qui consiste à demander, en tout état de cause, quel que soit le sort réservé à ces bâtiments de la citadelle, qu'on fasse exécuter une maquette. J'ai reçu, à ce propos, la lettre ci-après de M<sup>r</sup> H. PIRENNE :

« Afin de conserver vivant le souvenir d'un monument disparu, il ne suffit ni d'en posséder les plans originaux, ni d'en faire exécuter des relevés, des dessins ou des photographies ; tout cela sans doute est de la plus haute utilité, mais tout cela laisse aussi à désirer, car les plans originaux nous révèlent bien la conception de l'auteur du monument, mais rien ne nous garantit qu'elle ait subsisté telle quelle. Presque toujours elle a été modifiée plus ou moins fortement, soit par les hommes, soit par le temps. D'ailleurs des plans ou des relevés ne nous donnent que l'*idée* du monument, non le monument lui-même. D'autre part, les dessins et photographies, outre qu'ils n'en reproduisent en général qu'un aspect ou qu'un côté, ne permettent que très incomplètement l'étude des détails et de la disposition des diverses parties de l'œuvre, etc. Quant au public, c'est à peine s'ils lui fournissent une impression passagère et sans netteté. La confection d'une bonne maquette, exécutée à l'échelle d'après l'original condamné à disparaître ou à subir des modifications profondes, répondrait au contraire à tous les desiderata. Ce ne serait pas une image du monument qu'elle conserverait, mais le *monument lui-même* en réduction. Au spécialiste, elle donnerait toutes les indications nécessaires, et elle mettrait le public à même de se représenter, par les ressources du relief et de la couleur, la réalité disparue. Déposées dans un musée, des maquettes bien faites y ajouteraient donc un précieux élément d'études et d'intérêt. Ce serait comme une petite ville du passé subsistant, au moins en partie, au sein de la cité vivante.

« Les pouvoirs publics ne peuvent hésiter, me semble-t-il, dans une ville d'art telle que Gand, à adopter une idée dont la réalisation n'entraînerait pas de grandes dépenses et dont l'intérêt se manifesterait de plus en plus clairement à mesure qu'augmenterait le nombre des modèles en relief dont je préconise la confection.

« A mon sens, tout bâtiment important pourrait être perpétué de cette manière. L'âge importe peu. Toute construction est archéologique en puissance, puisqu'elle appartiendra un

jour fatalement au passé. Une caserne, une fabrique, un entrepôt du XIX<sup>e</sup> siècle seront un jour, pour l'histoire de notre civilisation, des documents d'un prix inestimable. C'est à nous qu'il appartient d'en sauver des exemplaires pour nos descendants. Les bâtiments élevés à notre époque de découvertes et d'industrialisme disparaissent avec une surprenante rapidité, tandis que les œuvres anciennes sont aujourd'hui soigneusement protégées. Si nous n'y prenons garde, nous placerons les générations futures dans cette situation paradoxale qu'elles posséderont encore des châteaux forts du moyen âge et des halles du XIII<sup>e</sup> siècle, mais qu'elles ne pourront plus se faire l'idée concrète d'une citadelle à la Vauban ou d'une gare de chemin de fer de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ».

En ce qui concerne la proposition de M<sup>r</sup> Pirenne, il y a lieu de faire remarquer que la maquette devrait être faite, quelle que soit la décision prise au sujet de la citadelle. En effet, celle-ci n'est déjà plus ce qu'elle était à l'origine et, si elle n'est pas démolie, elle subira certainement encore de nombreuses transformations.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** — Messieurs, au sujet de la question qui nous occupe, celle du maintien ou de la disparition des murs d'enceinte du réduit central de notre ancienne citadelle, je me permets de vous demander un instant d'attention, non pas que je désire vous présenter un plan d'appropriation de cette plaine, mais parce que j'avais pensé qu'il aurait été tenu compte, en haut lieu d'un vœu unanime, émis, il y a un an et demi, par la Commission d'étude des embellissements de la ville à l'occasion de notre future exposition. Je tiens ici ce document, signé par M<sup>r</sup> Maurice Boddaert. A deux reprises, la Commission, dont je faisais partie, s'y déclare partisan du maintien d'une bonne partie des bâtiments. Préconisant, avec elle, ce maintien, je ne puis que regretter qu'une commission à caractère officiel, nommée par l'administration communale, ait fait connaître, récemment, dans la presse, son avis, non moins unanime, en sens contraire. J'ai, veuillez

le croire, examiné la question très attentivement, et, dès l'an dernier, j'ai fait un projet d'utilisation de la dite plaine intérieure, où il était entendu que le pourtour maçonné aurait été maintenu en tout ou en partie. Discuter ici ce projet d'aménagement et même un autre que j'ai élaboré depuis et tout récemment, me paraît inopportun. Nous trouvant, provisoirement, devant ce fait accompli de la décision que je viens de vous rappeler, je suis d'avis qu'avant que l'on compare les différents projets et qu'on en choisisse un, il y a lieu de tenter, par nos discussions et un avis bien mûri qui en résultera, de faire revenir cette commission officielle ou officieuse, sur sa décision. Comme elle m'a paru prématurée et que, personnellement, je n'ai pas été appelé, par un oubli que je n'ai qu'à constater, à montrer mon plan à ceux à qui il s'adressait, je n'ai plus, en ce moment qu'à formuler un vœu. Je pencherai pour le maintien des bâtiments, sans avoir, sur leur utilisation et sur le projet de pourtour au-dessus des voûtes, une opinion définitive. Cependant, je suis convaincu qu'une majorité, parmi nous, désirera que ces murs, plus ou moins historiques, ne soient rasés que dans le cas où il serait bien reconnu qu'ils gênent manifestement et que leur valeur archéologique ou autre est absolument nulle.

En résumé, Messieurs, je tenais à vous dire que le sort de cette vieille caserne et des bâtiments qui l'entourent ne m'a pu laisser indifférent et que si, contrairement à mon habitude, je n'ai pas cru devoir intervenir dans une discussion de presse où des idées, en sens divers, ont été échangées avec plus ou moins de sérieux, c'est que j'estimais que l'étude de l'appropriation intérieure ne devait être entamée qu'après mûr examen de la question primordiale : faut-il conserver les bâtiments en tout ou en partie ? Et cela pour la raison que toutes sortes d'excellentes combinaisons pourront être trouvées justifiant, au moins pendant des années, ce maintien. Mon vote sera donc, au cas où il en serait donné un dans cette assemblée, pour le principe du maintien des murailles et pour l'étude nouvelle, approfondie, des projets qui ont vu le jour, en y

joignant les miens qui restent provisoirement inédits, du moins en public. Puis-je ajouter qu'il résulte d'un interview que M<sup>r</sup> le Directeur des plantations de notre ville, le très aimable et compétent M<sup>r</sup> De Wilde, a bien voulu m'accorder ces jours-ci, et dont il m'a confirmé les termes cet après-midi même, que lui, personnellement, n'a pas l'intention de soutenir mordicus un projet qui émanerait de lui seul (il est à peine nécessaire de dire qu'il en a) mais qu'il est convaincu qu'une solution raisonnable et heureuse pourra résulter des échanges de vues que la presse a provoqués sur la question que notre société, par une initiative dont lui et moi apprécions la haute portée, a inscrite à son ordre du jour de ce soir.

Je termine en répétant qu'il me paraît peu opportun d'examiner ici les projets, quels qu'ils soient, de transformation intérieure future de ce reste de l'ancienne citadelle. Notre société ne me paraît être appelée à intervenir que dans le sens de la conservation, si elle est jugée utile *au point de vue archéologique*. d'un monument qui, pour être très jeune, n'en est pas moins, comme c'est l'avis de M<sup>r</sup> Pirenne, un souvenir intéressant de l'histoire nationale et générale.

Une situation analogue existe à Paris au jardin des Tuileries. Vers son extrémité Ouest et longeant d'un côté la rue de Rivoli et de l'autre côté la Seine, il y a la terrasse des Feuillants et la terrasse du bord de l'eau. Ces terrasses sont limitées par des rampes ornées de sculptures du Flamand Van Cleve.

Je crois que, dans toute autre ville que Gand, on serait heureux d'avoir une aubaine pareille et certainement on n'y discuterait pas un instant la question du maintien ou de la démolition d'une enceinte de cette importance, et dont on peut tirer un parti si heureux. (*Très bien!*).

**M<sup>r</sup> le Président.** Il conviendrait, MM., de prendre maintenant une décision au sujet de la maquette.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Soit, mais il ne faut pas que cela puisse faire préjuger la décision à prendre quant à la conservation de la citadelle.



**M<sup>r</sup> Le Roy.** Il serait toujours temps de faire exécuter une maquette le jour où on déciderait la démolition du refuge central de l'ancienne forteresse. L'existence d'une maquette nuirait à la subsistance de ces restes historiques; mieux vaudrait, à mon avis, donner la priorité à la seconde question.

**M<sup>r</sup> Hulin.** S'il ne s'agit que d'une maquette superficielle comme celle qu'on vous a présentée pour la transformation du centre de Gand, la chose sera facile à réaliser. Mais, si M<sup>r</sup> Pirenne entend avoir une maquette rendant les détails internes de la citadelle, je pense qu'il éprouvera certaines déceptions. Une maquette de ce genre coûterait excessivement cher. Je connais la maquette du château d'Heidelberg qui est faite de la sorte, mais il a fallu une vie d'homme pour la réaliser et elle a coûté une somme énorme.

On ne pourra faire, je pense, dans l'espèce, qu'une maquette rendant l'aspect extérieur, et ce n'est pas le plus intéressant.

**M<sup>r</sup> H. Le Roy.** Ce que nous possédons encore actuellement n'est que l'arsenal qui a été approprié à l'usage de caserne. C'est un point qu'on n'a pas encore fait ressortir jusqu'ici. C'était le dernier refuge de l'armée assiégée, le donjon moderne. Ces réduits étaient pour la plupart des caves à canons. Et c'est le seul spécimen de ce genre que nous possédions dans le pays.

**M<sup>r</sup> le Président.** La résolution à prendre au sujet de la maquette ne préjuge rien quant au fond de la question. M<sup>r</sup> Pirenne demande qu'on conserve par une maquette ce qu'on pourrait faire disparaître. Sa proposition ne s'applique d'ailleurs pas seulement à la citadelle, mais à tout bâtiment quelconque appelé à disparaître.

— Cette proposition est adoptée.

**M<sup>r</sup> le Président.** Vient maintenant la question de savoir si la citadelle a une valeur suffisante pour être conservée comme monument historique. Nous avons reçu, à ce sujet, une lettre de M<sup>r</sup> A. vander Mensbrugge, auditeur militaire suppléant, dont M<sup>r</sup> le secrétaire va donner lecture :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai eu l'honneur de saisir le premier la Société d'archéologie de la question du maintien de la citadelle au mois de décembre dernier, et je regrette qu'une circonstance imprévue m'empêche de venir prendre part à la discussion de ce soir. Toutefois comme je m'intéresse vivement à la question, je me permets de vous envoyer ces quelques mots et vous serais très obligé si vous vouliez en donner lecture.

Un projet de conservation présenté par M<sup>r</sup> Joseph Hye Hoys dans la *Tribune Artistique*, de nombreux articles des journaux dans lesquels les avis différents se sont entrecroqués, la décision d'une commission spéciale nommée par le conseil communal, enfin une visite sur les lieux par notre Société, sous la direction de notre très distingué collègue M<sup>r</sup> Van der Haeghen, telles sont les différentes phases par lesquelles a passé jusqu'à ce jour la question qui nous occupe.

Il s'en dégage, me semble-t-il, une conclusion très nette : c'est que de nombreux arguments militent en faveur du maintien de la citadelle et de l'adoption du séduisant projet Hye Hoys. L'intérêt qui s'attache à la conservation est, il est vrai, d'ordre très différent suivant le point de vue auquel chacun se place, mais qu'importe du moment que l'on arrive au même résultat!

Au point de vue historique tout d'abord, la citadelle n'est-elle pas une page vivante de notre histoire nationale? Elle nous rappelle Waterloo par son inscription si suggestive; elle nous rappelle le Congrès de Vienne où sa construction fut expressément décrétée; elle nous rappelle la domination hollandaise, dont c'est l'un des seuls monuments encore existants dans notre ville.

Au point de vue militaire, elle est un spécimen, probablement unique en Belgique, de la fortification du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Et qu'on ne vienne pas nous dire que ce qui reste de la citadelle sont de vulgaires casemates dépourvues d'intérêt : le pentagone, encore debout, formait le

dernier retranchement du corps de place et était parfaitement destiné à la défense proprement dite.

Au point de vue sportif — c'est surtout à celui-ci qu'on s'est placé — la citadelle forme une enceinte admirable, unique au monde paraît-il, d'une superficie de près de 5 hectares : plusieurs fêtes y ont déjà été données et leur succès a démontré surabondamment le grand avantage de la conservation de cet immense champ-clos.

Sans sortir de ce point de vue pratique, une exposition agricole qui va s'ouvrir incessamment dans ces mêmes locaux, donne une nouvelle preuve d'utilisation aussi adéquate qu'économique pour tous les genres d'exhibitions.

Au point de vue pittoresque, d'ailleurs, le projet n'est pas moins heureux : la promenade sur les remparts gazonnés à pied, à cheval ou en voiture, serait absolument inédite et d'un charme très original. On jouirait ainsi d'un vallonnement tout trouvé, alors qu'on s'évertue dans tous nos jardins publics à en confectionner artificiellement à grands frais.

Au point de vue de l'architecture des jardins, la conservation se recommande une fois de plus : le tracé qui s'impose sur cette surface géométrique est évidemment celui d'un jardin français. Or celui-ci, dont chaque allée conduirait à une ancienne poterne qu'on déboucherait, serait parfaitement circonscrit entre ces cinq murailles symétriques ; au contraire, si on abat celles-ci, un jardin français émergeant tout à coup d'un jardin anglais serait, à l'œil le moins artistique, d'un effet des plus malheureux. — Il est à remarquer en outre que nous ne jouissons encore à Gand d'aucun jardin français : l'occasion est bonne de montrer que notre service des plantations, renommé à juste titre, sait exceller également dans tous les genres.

Un point de vue qui touche celui-ci de près, est le point de vue floral : on a proposé de ménager dans ces immenses pelouses de vastes plates-bandes qui formeraient comme des floralies permanentes. Car il faut bien avouer que, si Gand est la ville des fleurs, le Gantois ne peut guère s'en rendre

compte qu'une fois par an, quand la ville se décide à sortir quelques pots de fleurs pendant les jours de kermesse ; quant à l'étranger, ce n'est que tous les cinq ans qu'il peut juger de nos richesses horticoles et Gand mérite mieux qu'une admiration quinquennale.

Enfin, il est un dernier argument, d'ordre plutôt archéologique. C'est que cette citadelle fait partie intégrante de notre ville : nous l'y avons toujours connue ; en la démolissant, c'est quelque chose de Gand qui s'en ira ! Or ils sont déjà trop nombreux, hélas, les murs d'autrefois qui ne subsistent plus que dans l'appellation d'un nom de rue ou même simplement dans le souvenir de quelques vieux habitants. Cette considération seule suffirait, à mes yeux, pour que notre cercle, par principe, émette le vœu de la conservation de notre citadelle.

Quelles sont d'ailleurs les objections qu'on y oppose ?

La laideur de ces vieilles casemates ! Mais c'est là un argument d'une valeur très relative : il me semble que, de même que la laideur d'une femme disparaît devant ses qualités, de même la soi-disant laideur de cette construction doit s'effacer devant l'intérêt qu'elle présente sous de nombreux rapports. D'ailleurs, cette laideur est purement subjective : ils sont nombreux ceux qui ne trouvent rien de disgracieux à cette enceinte symétrique en briques et pierres de taille, couronnée d'un épais tapis de verdure, et évoquant les forteresses-joujoux qui ont fait à nous tous les délices de notre jeune âge. De plus on pourrait, comme on l'a proposé déjà, y faire monter de nombreuses plantes grimpantes qui viendraient couronner de fleurs les vieux pans de ces sombres murailles. Et qui donc sous une voûte de roses viendrait encore se plaindre de la laideur de cet « amas de vieilles briques » ?

La deuxième objection est la question d'argent : la restauration et l'entretien seraient ruineux !

Qu'il nous soit permis d'y répondre : 1) que la démolition coûterait très cher, tout devant sauter à la dynamite ;

2) qu'elle ne produirait rien, les vieilles briques n'ayant presque aucune valeur; 3) qu'au contraire en conservant ce qui existe et qui a coûté des millions à édifier, la ville aurait des locaux extrêmement vastes, susceptibles d'appropriations très diverses. Dès à présent elle pourrait en utiliser comme poste de police et de pompiers, hangar pour toute espèce d'engins et de services, abri pour promeneurs, etc.; elle pourrait de plus en tirer profit en louant à des particuliers pour y établir des cafés, garages, magasins, dépôts, que sais-je? Enfin et surtout il ne faut point perdre de vue l'intérêt indirect que la ville en retirerait par suite des fêtes que ce stade exceptionnel permettrait de donner à Gand plutôt qu'ailleurs : *mementote Farman!*

Ce sont les deux seuls arguments de l'opposition.

Les adversaires n'ont comme conclusion qu'une solution éminemment banale : l'addition pure et simple d'arbres et de buissons au parc actuel. Seulement a) avec la conservation de l'enceinte, l'agrandissement du parc est absolument identique; b) l'intérêt d'un jardin n'est pas proportionnel à sa superficie : qu'il ait dix ou quinze hectares, notre parc ne gagnera rien s'il est semblable dans toutes ses parties! Mais, le mot d'ordre semble être : « Démolissons d'abord, on verra après » : ce principe, peut-être très sage en politique, nous paraît néfaste en la matière, car il suffit de se rappeler la longue plainte des regrets tardifs pour tant de monuments disparus.

Emettez donc un vœu de démolition, mais souvenez-vous de la menace proférée par la fière devise du fronton : *Nemo me impune lacesset*. Si vous portez la main sur la citadelle, vous le regretterez un jour. Ce sera sa vengeance....

Melle, 17 juin 1908.

A. v. MENSBRUGGHE.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** L'auteur de cette lettre a oublié d'ajouter que pendant un ou deux ans le Parc sera dans un état abominable, et, en fait, inabordable. La poussière et les autres inconvénients provenant de la démolition doivent être pris

en considération. Il a oublié de signaler aussi la destruction inévitable des arbres plantés autour du réduit de la citadelle. Il y en aurait peut-être *deux mille* qui seraient appelés ainsi à disparaître. C'est, en quelque sorte, le déboisement complet et systématique du Parc.

**M<sup>r</sup> Serdobbel.** Je crois que la seule question que nous ayons à débattre ici est celle de savoir si la citadelle présente quelque intérêt au point de vue archéologique. A mon avis, une partie présenterait le même intérêt que le tout. Cela suffirait pour que les archéologues de l'avenir puissent se rendre compte de la façon dont cela a été construit. C'est là le seul point qui puisse nous intéresser. La question des arbres est de la compétence du conseil communal, et je dirai avec le poète Horace : *non est locus*.

Aussi bien, j'ajouterai que je considère cette construction comme peu remarquable au point de vue architectural. Cela ne peut devenir intéressant que plus tard, comme « preuve ».

Quant à l'affectation utilitaire, c'est encore de la compétence exclusive du Conseil communal.

**M<sup>r</sup> le Président.** Un archéologue ne doit cependant pas avoir les yeux fermés et il peut, dans bien des circonstances, joindre l'utile à l'agréable. Nous n'avons jamais séparé le côté utilitaire. Et chacun se souviendra que c'est en agissant de la sorte que nous sommes parvenus à conserver plusieurs monuments anciens. Cela nous a permis de mieux défendre notre thèse et de la faire admettre par le public. Je ferai remarquer à M<sup>r</sup> Serdobbel que c'est le moyen qui a été employé, et par la Commission locale des monuments, et par nous-mêmes, dans diverses circonstances, et avec un plein succès, notamment pour le dégagement de l'*Achter Sikkel*. C'est un excellent argument que celui qui consiste à indiquer aux pouvoirs publics que les monuments dont nous demandons la conservation, pourront être affectés à tel ou tel usage.

D'autre part, nous ne sommes pas seulement des archéo-



logues mais nous sommes aussi des Gantois, et, comme Gantois, nous pouvons nous intéresser au sort d'un projet qui pourrait embellir ou enlaidir notre Parc. (*Très bien !*).

**M<sup>r</sup> A. Heins.** M<sup>r</sup> Serdobbel dit que les arbres ne nous intéressent pas. Et pourquoi pas ? Il y a de beaux arbres qui valent bien un monument. Et, c'est dans cet esprit qu'il y a deux ou trois ans nous avons demandé avec insistance la conservation des beaux arbres du jardin de Baudeloo.

**M<sup>r</sup> Henri de Smet de Naeyer.** J'abonde dans les idées qui viennent d'être émises par M<sup>r</sup> le Président. Il est bon qu'on fasse entrevoir la destination utilitaire que pourrait recevoir cette enceinte. Evidemment, elle ne peut être conservée dans son état actuel ; elle doit être aménagée convenablement. Telle qu'elle est aujourd'hui, c'est une ruine informe au milieu d'un jardin vivant.

**M<sup>r</sup> H. Le Roy.** Nous ne sommes pas préparés pour examiner la destination à donner à cette enceinte. Je crois que nous ne pouvons nous prononcer aujourd'hui que sur le principe du maintien, du maintien, du moins, à titre provisoire. On pourrait demander, par exemple, le maintien pendant une dizaine d'années. Rien n'empêcherait la Ville d'en retirer, pendant ce laps de temps, un certain revenu. Les services multiples que rendra, durant ces dix années, l'ancienne citadelle plaideront mieux en faveur de sa conversation.

**M<sup>r</sup> Nève.** La plaine intérieure présente d'assez grandes différences de niveau et je crois qu'on ne pourra remédier à cela que par la démolition.

**M<sup>r</sup> H. de Smet de Naeyer.** Ce n'est pas mon avis. Déjà une partie a été nivelée. Ceci, d'ailleurs, est de la compétence des architectes.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Dans mon projet, qui, par un hasard de circonstances, n'a pas été examiné par la commission spéciale alors qu'elle a examiné ou du moins connu les autres, je tiens compte de cette observation.

**M<sup>r</sup> H. de Smet de Naeyer.** Il me semble que nous ne pouvons pas nous borner à émettre le vœu de voir conserver la citadelle. Nous devrions indiquer la forme sous laquelle nous désirerions la voir conserver. La maintenir dans l'état actuel est une chose impossible. Mais, comme nous ne sommes pas suffisamment préparés pour la solution de cette seconde partie de la question, je crois qu'il conviendrait de la réserver.

On m'a assuré qu'une commission spéciale a déjà pris certaines résolutions. Sont-elles définitives?

**M<sup>r</sup> Jos. Casier.** Non.

**M<sup>r</sup> G. Hulin.** J'ai souvent entendu, dans ces derniers temps, discuter la question de savoir si la citadelle offre, ou non, un intérêt archéologique. Je crois que la divergence des réponses provient de ce qu'on ne s'entendait pas sur la portée du mot.

Si par monuments archéologiques on entend seulement les monuments intéressants au point de vue de l'architecture, en tant que faisant partie des beaux-arts, par conséquent les monuments où le but poursuivi a été un but esthétique, alors la citadelle n'offre pas d'intérêt archéologique. Je ferai remarquer de suite que le château des comtes est dans le même cas. Il n'a pas été construit dans le même esprit qu'une église, un hôtel de ville ou une halle aux draps. La citadelle non plus. Ni l'un, ni l'autre n'appartient à l'histoire des beaux-arts.

Parmi les monuments qui possèdent un intérêt archéologique, il y a donc des monuments qui n'ont pas été construits avec un idéal esthétique. Néanmoins, ils peuvent représenter un type déterminé d'architecture : industrielle, militaire, etc.

Or, la citadelle de Gand offre un type bien caractérisé d'architecture militaire du début du XIX<sup>e</sup> siècle, type devenu très rare. Dès lors, elle offre un intérêt archéologique.

Elle offre, de plus, un intérêt historique au point de vue de notre pays.

De sorte que, s'il n'y avait pas concurrence avec d'autres intérêts, il est bien certain que tout le monde serait d'accord pour dire qu'il est intéressant de conserver la Citadelle.

Mais, c'est précisément parce qu'il y a une partie de nos concitoyens qui rêvent de voir une belle pelouse de plus et un nouveau lac en ciment que nous avons à lutter. (*Rires.*)

Le point à résoudre, MM., c'est celui de savoir si l'intérêt archéologique et historique qu'offre la citadelle est suffisant pour priver d'autres personnes du plaisir de voir des boulingrins, des pelouses et un lac à fond bétonné et à parois cimentées. (*Rires.*)

C'est ce qui nous contraint à nous occuper du point de vue esthétique. A ce point de vue précisément, le Parc, avec la citadelle, judicieusement aménagée, sera beaucoup plus intéressant et beaucoup plus beau que si l'on fait là un nouveau parc anglais suivant les formules et recettes connues.

Le cas qui se présente à Gand n'est pas un cas unique. Presque toutes les villes, au moment où il s'est agi de la suppression de leurs remparts, ont été sollicitées par les mêmes tentations de destruction. Celles qui y ont cédé ont des jardins anglais que personne n'admire. Un certain nombre, au contraire, ont tiré parti de leurs anciens remparts et se sont dotées ainsi de promenades extrêmement belles qui provoquent l'admiration de tout le monde. Ainsi, à Beaune, en Bourgogne, il y a de vieux remparts datant de Vauban. On y a accès par un escalier monumental et tous les visiteurs conservent le souvenir de cette magnifique promenade. A Ypres, et ailleurs encore, on a tiré également un très bon parti des anciens remparts.

Une autre considération qui n'est pas sans importance, c'est que le Parc, avec la promenade aménagée sur les remparts et le jardin français projeté à l'intérieur, paraîtra beaucoup plus grand que si l'on démolit cette partie centrale. Celle-ci ayant disparu, on verra immédiatement l'autre bout, car, remarquez-le bien, MM., le Parc n'est pas très grand. C'est la présence précisément de ce massif central opaque qui,

aujourd'hui, nous donne l'illusion d'un grand parc. En réalité, c'est un petit parc.

Quelques allées centrales en plus n'ajouteront rien à l'agrément des promenades en voiture. Par contre, pour les piétons, la promenade aménagée par le haut, en cas de maintien du rempart, sera charmante, surtout si l'on prend soin de ménager quelques points de vue vers les massifs extérieurs. Quant à la vue sur le jardin français à l'intérieur, nous pouvons prendre comme point de comparaison l'un des endroits les plus amusants, les plus pittoresques de Bruxelles, le Jardin Botanique vu du haut du boulevard Botanique. De toute la ceinture des boulevards de Bruxelles, c'est certainement le point le plus intéressant. Et notre promenade surélevée, avec la vue sur les parterres français, serait beaucoup plus esthétique, car il ne faudra pas tenir compte des exigences scientifiques d'un jardin botanique. Ce serait, je n'en doute pas, un des endroits les plus fréquentés par les promeneurs. En hiver, quand tous les arbres sont couverts de givre, le spectacle serait absolument féérique.

Le vœu que je vous propose d'émettre, MM., est très modeste. Nous demandons, tout d'abord, que ces remparts soient rendus accessibles même aux personnes qui ne sont pas habituées à escalader les montagnes et que, pour cela, on établisse deux rampes très douces de chaque côté de la brèche déjà existante. Ensuite, qu'on aménage sur les remparts mêmes une allée bien nivelée et qu'on perce aussi, à des endroits judicieusement choisis, des échappées vers l'extérieur de l'enceinte.

Je suis convaincu que quand tous les Gantois auront fait cette petite promenade, tous, même ceux qui sont actuellement partisans de la démolition des remparts, deviendront de chaleureux protagonistes de leur maintien.

Demandons donc qu'on maintienne la citadelle encore deux ou trois ans et qu'on rende les remparts accessibles et praticables aux promeneurs. On ne saurait nous refuser cela. Ce serait un véritable manque de loyauté que d'escamoter cette

promenade avant que chacun ait pu la voir. (*Applaudissements.*)

**M<sup>r</sup> A. Heins.** M<sup>r</sup> Hulin vient de faire remarquer très justement que la démolition n'augmenterait pas la perspective et que le Parc, au lieu de paraître grand comme aujourd'hui, nous apparaîtrait alors tel qu'il est réellement, c'est à dire plutôt exigü. Pour mieux vous faire sentir cela, MM., je vous dirai que cette plaine intérieure a 225 m. de large sur 250 de long. Vous voyez que, dans la réalité, ce n'est pas grand-chose. Cela représente exactement deux fois la largeur de la place d'Armes et un peu plus de deux fois sa longueur.

**M<sup>r</sup> le Président.** Il est entendu que nous ne préconisons pas, pour le moment, l'adoption de tel ou tel projet d'aménagement intérieur de l'enceinte. Mais, nous pouvons nous mettre d'accord sur le vœu émis par M<sup>r</sup> Hulin et ce vœu, me paraît-il, pourrait être conçu comme suit :

Etant donné l'intérêt archéologique et historique de la Citadelle; étant donnée la possibilité de l'utiliser heureusement dans l'agrandissement du Parc, il est désirable de surseoir aux projets de démolition. Et, afin de permettre au public de juger de l'intérêt et de l'utilité qu'il pourrait y avoir, même pour l'agrément de chacun, à le maintenir, il conviendrait d'aménager, sur la partie supérieure des remparts, une promenade facilement accessible; après une expérience de quelques années, la question pourrait, d'ailleurs, être reprise.

— Ce vœu est adopté sans opposition. M<sup>r</sup> Joseph Casier déclare s'abstenir, étant membre de la commission spéciale.

---

#### IV.

### Les abords du pont Saint-Michel.

**M<sup>r</sup> Serdobbel.** Je ne puis que me référer à ce que j'ai dit dans notre précédente séance dans laquelle j'ai demandé qu'on ne bâtisse pas sur la rampe du pont Saint-Michel parce



que cela masquera le chevet de l'église et que le jour où l'on achèverait la tour de Saint-Michel, celle-ci serait masquée également par ces bâtisses.

M<sup>r</sup> H. de Smet de Naeyer m'a fait observer que c'était le plan des promoteurs du projet. J'ai répondu que cela est naturel. Il a ajouté que c'était un fait accompli. J'ai dit que ce n'était pas un fait accompli, et c'est pour qu'il ne s'accomplisse pas que je demande d'émettre le vœu que ces constructions, que je considère comme néfastes, ne n'exécutent pas.

**M<sup>r</sup> H. de Smet de Naeyer.** Je regrette l'absence de M<sup>r</sup> Cloquet. Il a défendu avec éloquence la position du pont tel que nous le voyons établi aujourd'hui.

**M<sup>r</sup> Serdobbel.** La position du pont est la position normale de tous les ponts : il est placé à angle droit sur la rivière. Il ne pouvait, évidemment, être placé en même temps dans l'axe de la rue de la Catalogne et dans celui de la rue Saint Michel.

La vue sur l'église Saint-Michel avant l'installation du gabarit, qui ne donne encore qu'une faible idée de ce que seront les constructions, était magnifique. C'était un des plus beaux points de vue de Gand. Et c'est ce point de vue qu'on se propose de masquer par un pâté de maisons.

C'est là, MM., une question qui mérite d'intéresser notre société.

**M<sup>r</sup> le Président.** En supposant même qu'on élève la tour de Saint-Michel, est-il bien nécessaire qu'on voie cette tour avec toutes les autres sur la même ligne? On l'apercevra toujours du marché aux Grains.

**M<sup>r</sup> Serdobbel.** L'effet produit par cette palissade représentative des constructions futures est très laid. L'Hôtel des Postes sera également écrasé par ces constructions. Mais, l'important est la vue sur le chevet de l'église Saint-Michel. Cela sera unanimement regretté à Gand.

**M<sup>r</sup> le Président.** Comme il s'agit ici d'une question purement esthétique, je crois que nous ne pouvons pas émet-



tre un avis formel. Mais, à mon sens, il est évident que les églises gothiques ne sont pas faites pour être vues sur d'immenses plaines; elles sont plutôt faites pour être encadrées dans de petits espaces. Sous ce rapport, on a déjà fait plusieurs essais malheureux, notamment, l'église Notre-Dame de Paris et l'Hôtel de Ville de Louvain qui se sont trouvés rapetissés pour avoir été mis dans un ensemble beaucoup trop vaste. Je crains que ce soit également le cas pour l'église Saint-Michel.

**M<sup>r</sup> Serdobbel.** Actuellement peut-être, mais si l'on achève la tour...

**M<sup>r</sup> le Président.** Cela ne changerait rien à la question; une tour ne demande pas à être isolée.

**M<sup>r</sup> Serdobbel.** Pourquoi a-t-on voulu isoler Saint-Bavon alors?

**M<sup>r</sup> V. Van der Haeghen.** Peut-être pourrait-on tout concilier en faisant disparaître la rue du Mont au Chaume et en avançant de quelques mètres les maisons qui s'y trouvent. Il importerait, en tout cas, de ne pas laisser bâtir de maisons trop hautes.

**M<sup>r</sup> H. de Smet de Naeyer.** D'après le projet de M<sup>r</sup> Cloquet, le marché aux Grains devait rester une place fermée. Comme l'a dit M<sup>r</sup> le Président, il est très difficile d'émettre un vœu sur une question de pure esthétique; on ne peut qu'échanger des idées.

A mon avis, M<sup>r</sup> Cloquet a raison : le marché aux Grains doit rester une place, et, pour cela, il faut nécessairement élever des constructions à l'endroit indiqué actuellement par la palissade critiquée par M<sup>r</sup> Serdobbel.

**M<sup>r</sup> Van Werveke.** Je dois faire remarquer que le projet de M<sup>r</sup> Cloquet n'a pas été exécuté. M<sup>r</sup> Cloquet prévoyait la reconstruction de la rue de la Catalogne. Il prolongeait le massif de l'église Saint-Nicolas au moyen de quelques constructions, parmi lesquelles un presbytère, une sacristie et deux autres maisons particulières. Or, aujourd'hui, on a renoncé

à tout cela. La sacristie va être placée au fond de la place de la Petite Turquie, et, au lieu d'une nouvelle rue de la Catalogne, on a maintenant une énorme place s'étendant depuis le château de Gérard le Diable jusqu'au nouvel Hôtel des Postes, avec la suite des monuments de Saint-Bavon, du Beffroi et de la Halle, et de Saint-Nicolas. Le plan de M<sup>r</sup> Cloquet prévoit la démolition de la sacristie de Saint-Michel pour montrer le chevet de l'église; cette partie du projet est aussi abandonnée : on va reconstruire la sacristie au même endroit, entre le chevet et le pont.

**M<sup>r</sup> H. de Smet de Naeyer.** M<sup>r</sup> Serdobbel demande un monument de plus. Quand M<sup>r</sup> Cloquet a voulu réaliser son premier alignement de la rue de la Catalogne, il s'est heurté à une difficulté : son alignement entravait toute circulation. A part cette modification, qui s'imposait d'ailleurs, son projet reste debout. Il fermera le marché aux Grains — ce qui était l'essentiel — par les constructions projetées.

**M<sup>r</sup> Van Werveke.** On pourrait tout aussi bien fermer la place en bâtissant ces maisons une dizaine de mètres plus en arrière.

**M<sup>r</sup> H. de Smet de Naeyer.** Oui, mais quelle sera la situation de ces maisons ainsi bâties?

**M<sup>r</sup> Serdobbel.** Si on les construit sur la rampe, elles constitueront un paravent devant l'église Saint-Michel. De deux maux, je choisis le moindre.

**M<sup>r</sup> le baron de Kemmeter.** Qu'on exproprie les maisons de la rue du Mont au Chaume et qu'on les fasse avancer vers la rampe.

**M<sup>r</sup> H. de Smet de Naeyer.** Jamais on n'admettra cela parce qu'on s'engagerait dans une nouvelle dépense considérable et que le chiffre de l'intervention du gouvernement a été formellement limité, en même temps qu'un forfait absolu a été fait avec la ville pour les travaux du Marché aux Grains.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Je crois, MM., que nous pouvons nous désintéresser de ce qu'on fait là.

**M<sup>r</sup> G. Hulin.** C'est la queue du chameau. (*Rires.*)

**M<sup>r</sup> le Président.** Je crois encore, MM., qu'il serait difficile d'émettre un vœu. Chaque membre a exprimé franchement sa pensée et j'estime que nous devons nous en tenir à la règle adoptée par feu le baron de Maere qui écartait les vœux en matière esthétique. (*Adhésion.*) Nous remercions, en tout cas, M<sup>r</sup> Serdobbel de son initiative.

---

La séance est levée à 10 h. 30 m.

---

## Correspondance.

Le bureau de la Société a fait parvenir au Collège des bourgmestre et échevins les vœux exprimés dans la séance du 17 juin 1908. A la suite de cette communication, la lettre suivante a été adressée à la Société :

Gand, le 7 juillet 1908.

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 2 juillet dernier, demandant que la Ville fasse exécuter une maquette de la Citadelle quel que soit le sort réservé aux bâtiments.

Votre demande sera représentée en temps utile au Conseil communal, lorsque la discussion sur l'affectation des terrains de la Citadelle sera mise à l'ordre du jour.

Votre lettre a été soumise à la Commission spéciale chargée de donner avis sur l'agrandissement du Parc. Cette Commission a pris bonne note des observations qui y sont contenues et notamment du vœu que l'assemblée de votre Société a adopté.

Agrérez, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins :

*Le Secrétaire communal,*  
A. DE BRUYCKER.

E. BRAUN.

A Messieurs le Président et Membres de la Société d'Histoire et  
d'Archéologie, à Gand.

---

## Séance des membres effectifs du 8 juillet 1908.

---

## Vergadering der gewone leden van 8 Juli 1908.

---

La séance est ouverte à 6 h. de relevée sous la présidence de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN, président.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine VANDEN GHEYN, président; G. HULIN et V. VANDER HAEGHEN, vice-présidents; P. BERGMANS, secrétaire; R. SCHOORMAN, trésorier; A. DIEGERICK, bibliothécaire; A. HEINS, conseiller, et MM. HENRI DE SMET DE NAEYER, V. FRIS, H. PIRENNE, V. WILLEM, L. WILLEMS et G. WILLEMSEN.

M<sup>r</sup> J. CASIER s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

---

### I.

#### Ballottage de membres honoraires.

MM. Paul Burggraeve, avocat, et Joseph Hye Hoys sont admis comme membres honoraires de la Société.

---

### II.

#### Élection de deux membres effectifs.

MM. G. Brunin et A. Vermast, membres honoraires, sont élus membres effectifs en remplacement de MM. E. Lacquet et V. De Neffe, décédés.

---

III.

**Proposition de publications.**

**M<sup>r</sup> P. Bergmans** propose de publier, en un recueil spécial, les inventaires de petites archives de la Flandre orientale. Ce recueil serait édité par le Comité provincial qui cèderait à chaque société, au prix coûtant, le nombre d'exemplaires nécessaires pour faire le service de la publication aux membres. — *Adhésion.*

**M<sup>r</sup> Pirenne** transmettra cette proposition au Comité provincial, à sa réunion du 26 juillet.

—

Il est décidé de publier aux *Annales* le travail de M<sup>r</sup> Bergmans sur les imprimeurs belges fixés à l'étranger. Commissaires : MM. V. Vander Haeghen et A. Roersch.

---

La séance est levée à 7,10 heures.

---

# Compte-rendu de la VI<sup>e</sup> session

de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale,

tenue à Calmont (Ruyen), le 26 juillet 1908,

PAR

G. WILLEMSSEN,

SECRÉTAIRE DE LA FÉDÉRATION.

---

La Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale se réunit le dimanche 26 juillet 1908 au château de Calmont (Ruyen) pour y tenir sa VI<sup>e</sup> session.

Le nombre des adhérents à ces réunions croît annuellement. Cette fois ils étaient 106, se répartissant ainsi :

Cercle archéologique d'Alost . . . . .	3
Cercle historique et archéologique d'Audenarde. . .	27
Société d'histoire et d'archéologie de Gand . . .	47
Commission du Musée archéologique de Lokeren . .	4
Cercle archéologique de Renaix. . . . .	5
Cercle archéologique du Pays de Waes (Saint-Nicolas)	20
Cercle archéologique de Termonde. . . . .	5

Onze adhérents se firent excuser au dernier moment pour causes de force majeure.

\*  
\* \*

Lorsque le gros de cette armée débarqua à Berchem-lez-Audenarde, le soleil avait victorieusement percé le brouillard qui l'avait caché au début de la journée. Et c'est par un temps superbe — le mauvais sort jeté sur les réunions de la F. H. A. F. O. semble conjuré — que les excursionnistes



montèrent la côte qui conduit à Quaremont et de là, au château de Calmont.

Pendant cette ascension, peu fatigante, ils avaient déjà admiré la beauté des vallées environnantes. Mais ce ne fut que dans le parc de Calmont que l'on put, grâce à d'ingénieuses perspectives ménagées dans la futaie, se faire une idée de la beauté de ce pays, que l'on qualifie, pas tout à fait à tort, de petite Suisse flamande.

\*  
\*\*

La Fédération fut reçue à l'entrée du château par le Chevalier et Madame BEHAGHEL, entourés de membres de leur famille. Un exquis déjeuner, servi par petites tables, nous attendait. Au dessert, M<sup>r</sup> BLOMME, président de la Fédération, se lève et porte un toast vivement acclamé, au chevalier Behaghel et à la gracieuse châtelaine de Calmont.

M<sup>r</sup> BEHAGHEL répond en buvant à ses invités. Le vicomte DE GHELLINCK VAERNEWYCK, à son tour, remercie le chevalier Behaghel du grand service qu'il a rendu à la science archéologique, en permettant de faire des fouilles dans son parc. Enfin, M<sup>r</sup> le Chanoine VANDEN GHEYN porte un toast à la prospérité de la Fédération.

Mais, il faut s'arracher aux délices de Capoue. Le signal retentit, l'heure de la séance est arrivée.

Celle-ci se tient à l'ombre d'un magnifique quinconce de hêtres rouges.

La liste de présence a été signée par :

MM<sup>mes</sup> BEHAGHEL, née C<sup>esse</sup> DE BUEREN, YSEBRANT DE LENDONCK, E. DE WITTE, MM. Chev. BEHAGHEL, (Audenarde) (1), A. BLOMME (Termonde), Chanoine VANDEN GHEYN (Gand), Vicomte DE GHELLINCK D'ELSEGHEM (Audenarde), H. VAN HOFF (Lokeren), N. DE PAUW (Gand), G. WILLEMSSEN (Saint-

---

(1) Les noms de villes entre parenthèses indiquent la Société ou la commission administrative de musée dont les membres présents font partie.

Nicolas), PAUL BERGMANS (Gand), ROBERT SCHOORMAN (Gand), Chev. ERNEST DE GHELLINCK VAERNEWYCK (Audenarde), Chev. ROGER DE GHELLINCK VAERNEWYCK (Audenarde), E. DE WITTE (Audenarde), B<sup>on</sup> DE PÉLICHY (Gand), O. PONETTE (Renaix), F. DE PRATERE (Alost), A. SIFFER (Gand), FRED. D'HOLLANDER (Audenarde), G. LE FEVERE DE TEN HOVE (Gand), JOS. WALTERS (Audenarde), L. VAN SEYMORTIER (Audenarde), P. HYDE, (Gand), L. VAN BIESBROECK (Gand), Dr VAN WINCKEL (Termonde), ALBERT DUTRY (Gand), JOSEPH STOOP (Saint-Nicolas), GUST. DHAENENS (Audenarde), BARON CASIER (Gand), E. SERDOBBEL (Gand), VICTOR VANDER HAEGHEN (Gand), Chev. DE FORMANOIR DE LA CAZERIE (Gand), J. BELPAIRE (Saint-Nicolas), ERN. VAN HAELST (Saint-Nicolas), A. NOLF, (Audenarde), DU RIE (Audenarde), J. VAN BELLE (Audenarde), Chev. SOENENS (Gand), JOS. NOENS (Saint-Nicolas), F. VAN DEN BOSCH (Gand), RENÉ LE GRAND (Gand). JOS VAN GOEY (Saint-Nicolas), VINCENT VAN HAELST (Saint-Nicolas), EUG. VANDEN GHEYN (Audenarde), TYMAN (Gand), JULES HEYSE (Gand), FRANÇOIS DEN DAUW (Renaix), J. BOUCHEZ (Renaix), J. VINOIS (Renaix), R. BEVERNAEGE (Audenarde), ARM. HEINS (Gand), EDM. SACRÉ (Gand), OTTO ROSE (Audenarde), ONDEREET (Gand), P.-G. DE MAESCHALCK (Saint-Nicolas), X. JANSSENS (Saint-Nicolas), H. BEVERNAEGE (Audenarde), L. ROOMS (Audenarde), ALPH. DIEGERICK (Gand), L. OUWELINCK (Gand), ALPH. HANSSENS (Saint-Nicolas), ERN. VAN HAMME (Gand), A. MAILLET (Saint-Nicolas), I. VYDT (Saint-Nicolas), GALLET-MIRY (Gand), ALB. FREDERICQ (Gand), H. HACQUAERT (Gand), O. PYFFEROEN (Gand), JULES LEIRENS (Gand), HIP. LEROY (Gand), HENRY DE SMET DE NAEYER (Gand), YSEBRANT DE LENDONCK (Gand), C. DE SMET DE NAEYER (Gand), H. LIPPENS (Gand), FERN. VAN GOETHEM (Saint-Nicolas), JOS. RAEMDONCK (Lokeren), A. LYSSENS (Lokeren), H. DE PESSEROEY (Saint-Nicolas), A. WAUTERS (Lokeren), JULES DUTRY VAN LOO (Gand), JULES VAN WTBERGHE (Saint-Nicolas), FÉLIX WILLEMSSEN (Saint-Nicolas), PAUL FRAEYS (Gand), PAPEIANS DE MORCHOVEN (Gand), E. DE MUNTER (Gand), ADOLF DE CEULENEER (Gand), L. LOOS (Audenarde), EM. D'HOOP

(Gand), H. MATTON (Audenarde), A. COUNSON (Gand), A. VAN MENSBRUGGHE (Gand), R. VANDER MENSBRUGGHE (Gand), HENDERICKX (Saint-Nicolas), H. DE SCHEPPER (Saint-Nicolas), JOS. CRIEZ (Saint-Nicolas), PAUL VERDURMEN (Saint-Nicolas), O. DE TEMMERMAN (Audenarde), J. CAMBIER (Renaix), F. DE HERT (Alost), VAN DER HAEGHEN (Alost), E. LIMPENS (Termonde), J.-B. COOREMAN (Termonde).

\*  
\*  
\*

Ce fut une impression profonde que l'on ressentit, lorsque, dans le calme troublant et le silence majestueux de l'immense parc de Calmont, M<sup>r</sup> le Président **Blomme** prononça l'allocution suivante :

« Grâce à la haute bienveillance de M<sup>r</sup> le chevalier Behaghel, aux fouilles entreprises par le Cercle archéologique d'Audenarde, sous la direction de son honorable président, le V<sup>e</sup> de Ghellinck Vaernewyck, la sixième session de la Fédération historique et archéologique de la Flandre Orientale s'ouvre sous d'heureux auspices. Elle fournit aux nombreux membres adhérents, une rare occasion de constater, sur place, les dispositions adoptées par les populations gallo-romaines pour l'ordonnance de leurs sépultures.

« Depuis que, dans sa *République des Champs Elysées*, le conseiller de Grave nous révéla, il y a plus d'un siècle, que les Champs Elysées et l'enfer des anciens sont le nom d'une république d'hommes justes et vertueux, située à l'extrémité septentrionale de la Gaule ; que cet enfer a été le premier sanctuaire de l'initiation aux mystères, et qu'Ulysse y fut initié ; que la déesse Circé est l'emblème de l'église élyséenne ; que l'Elysée est le berceau des arts, des sciences et de la mythologie ; que les poètes Homère et Hésiode sont originaires de la Belgique ; qu'Adam et Eve parlaient le flamand !

« J'en passe et des meilleurs » ;

— depuis que J. B. Lambiez écrivit son *Histoire monumentaire du nord des Gaules* ; qu'avec plus de critique, Jean-Joseph

Raepsaet publia en 1811, son *Mémoire sur l'origine des Belges* ; — depuis les travaux de Th. Bernard, Vander Elst, Galesloot et bien d'autres, les investigations se sont multipliées et l'étude de nos origines a fait de sérieux progrès.

« Il y a quelques années déjà, l'éminent conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale, le R. P. Vanden Gheyn, résumait les travaux relatifs à l'homme préhistorique dans la basse Belgique. Dans cet excellent exposé, nous relevons, pour la Flandre orientale, la mention des savants mémoires de MM. van Raemdonck et van Overloop ; spécialement pour les environs d'Audenarde, les travaux de E. Delvaux, sur les alluvions de l'Escaut, la découverte dans les tourbières d'ossements de mammifères associés à des restes humains et à des instruments de travail en corne de cervidés.

« Plus tard, M<sup>r</sup> Rutot étudia les *Modifications du sol des Flandres depuis que l'homme a pu y établir sa demeure* ; il dressa l'inventaire des *Connaissances acquises sur la préhistoire de la Flandre à l'époque de la pierre*.

« Les dragages opérés dans l'Escaut à Termonde, à l'occasion de la construction d'un nouveau pont, ont mis au jour de nombreux débris paléontologiques, où la faune préhistorique est représentée par un contingent d'importance ; des haches marteaux en corne de cerf, un lissoir, des outils divers, des pierres multiformes grossièrement appropriées, ayant servi de poids pour les filets de pêche, affirment l'habitabilité de la Flandre orientale dès une époque très reculée.

« Il y a cent ans, en 1808, le chanoine de Bast recueillait les *Antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre* ; bien d'autres marchèrent sur ses traces. Les vestiges de la civilisation gallo-romaine et franque exhumés à Cherscamp, Lede, Mespelaer, Termonde, Thielrode, Waesmunster, Wanzele et ailleurs, furent décrits avec un soin jaloux. Il nous suffira de signaler les dissertations de Schayes et Roulez, de nos honorés confrères MM. Moens et Willemsen ; mais, il importe surtout de rappeler ici les fouilles fructueuses poursuivies, pendant plus de vingt-cinq ans, par Edouard Joly,

sur le territoire de Renaix et des communes environnantes ; de faire des vœux pour que la précieuse collection délaissée par cet archéologue, puisse être acquise par un dépôt public.

« A Calmont, sauf quelques objets erratiques, les tumuli explorés sous la direction de l'honorable président du Cercle d'Audenarde, ont fourni principalement des produits céramiques.

« Avant de nous rendre sur le terrain, nous avons à vider notre ordre du jour par l'installation du Comité provincial des petites archives.

« On l'a dit bien souvent, l'histoire définitive de nos provinces ne peut jaillir que du dépouillement consciencieux des documents inédits.

« La proposition que notre éminent confrère M<sup>r</sup> le professeur H. Pirenne, fit, le 30 juillet 1904, à la séance d'ouverture du dix-huitième congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique, à Mons, fut accueillie avec la plus grande faveur. Après discussion du projet en ses détails, on procéda à la nomination d'une commission spéciale, qui dressa un plan type des futurs inventaires des petites archives, des documents autres que ceux des dépôts de l'Etat. Dans un article publié dans la *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, l'auteur du projet et M<sup>r</sup> Cuvelier développèrent les principes qui devaient présider à la confection des inventaires. A Gand, en 1907, la proposition subit un nouvel examen. Préparée par les rapports de MM. J. Cuvelier, Em. Dony et L. Verriest, la discussion amena une solution définitive. MM. Pirenne, Cuvelier et Cauchie furent chargés de rédiger le texte à soumettre à l'Assemblée générale. Le Congrès émit le vœu :

I) « a) de voir adjoindre à la Commission des petites archives, constituée au Congrès de Mons, M<sup>r</sup> A. Gaillard, archiviste général du Royaume et M<sup>r</sup> le chanoine Laenen, archiviste de l'archevêché de Malines ; »

« b) Cette commission se mettra en rapport avec les conservateurs des archives de l'Etat dans les provinces, afin de constituer sans retard les Commissions provinciales des petites archives. »

II) « Le Congrès attire l'attention de ses membres sur ce fait que, provisoirement, la Revue des bibliothèques et des archives de Belgique s'offre à servir d'organe à la Commission centrale. »

III) « En outre le Congrès renouvelle le vœu que les communes et les familles déposent leurs archives aux archives de l'Etat, quand elles ne désirent pas elles-mêmes en faire l'inventaire. »

Un comité fut constitué pour la Flandre orientale. M<sup>r</sup> Paul Bergmans, au nom de M<sup>r</sup> Pirenne, est chargé de son installation et j'ai l'honneur de lui accorder la parole. » (*Applaudissements prolongés*).

**M<sup>r</sup> Paul Bergmans** expose sur quelles bases la publication des inventaires des petites archives pourrait se faire : La commission provinciale s'en chargerait elle-même ; des exemplaires seraient distribués aux membres de toutes les sociétés fédérées, moyennant paiement du prix coûtant par ces mêmes sociétés. On arriverait ainsi à pouvoir faire un assez grand tirage, et les inventaires pourraient être fournis à un prix fort minime.

**M<sup>r</sup> Paul Bergmans** propose en outre à la Fédération de composer la commission provinciale des Petites Archives de la Flandre orientale comme suit :

M<sup>r</sup> H. PIRENNE, Président de la Commission centrale des Petites Archives.

N. DE PAUW, membre de la Commission royale d'histoire.

A. DIEGERICK, conservateur des Archives de l'Etat.

R. SCHOORMAN, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat.

V. VAN DER HAEGHEN, conservateur des Archives de la ville de Gand.

A. VAN WERVEKE, conservateur-adjoint des Archives de la ville de Gand.

Chanoine HUYSMAN, archiviste de l'Evêché.

A. BLOMME, Président du Cercle archéologique de Ter-



monde, Président de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale.

E. COPPIETERS STOCHOVE, délégué de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand.

Vicomte DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNEWYCK, Président du Cercle archéologique et historique d'Audenarde.

F. DEN DAUW, Président du Cercle archéologique de Renaix.

J. MOENS, Président de la Société archéologique d'Alost.

H. VAN HOOFF, Président de la Commission du Musée archéologique de Lokeren.

G. WILLEMSSEN, Président du Cercle archéologique du Pays de Waes, secrétaire de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale.

La double proposition de M<sup>r</sup> PAUL BERGMANS est adoptée à l'unanimité. En conséquence, M<sup>r</sup> le Président BLOMME déclare installée la commission provinciale des Petites Archives de la Flandre orientale. Et la séance est levée.

\* \* \*

Les congressistes retournèrent ensuite au château. Dans l'un des salons étaient exposées les poteries découvertes par M<sup>r</sup> le vicomte de Ghellinck au cours de ses fouilles.

Parmi les principales nous devons signaler une écuelle pseudo-samienne, à bord de feuillage travaillé à la barbotine; un vase rond à goulot évasé; un autre à base en queue d'aronde; un vase à bec de forme trilobée en poterie grossière de couleur jaunâtre; une urne à goulot et à anse, également de poterie grossière et de couleur jaunâtre; une urne de forme évasée en poterie noirâtre, décorée de quatre traits circulaires dans la partie la plus étroite; un pot à fard; une urne funéraire en fine poterie blanche et à couvercle; une coupe à anses pseudo-samienne portant la marque

OF - MAS

une écuelle à gorge, aussi pseudo-samienne avec la marque

## ILVI - OF

un plat décoré à la barbotine, sur le pourtour, de huit feuilles de lierre; une superbe coupe semblant provenir des célèbres fabriques de Lezoux, richement ornée d'un coq, d'un dauphin, de lièvres, d'Hercules nus debout, portant sur l'épaule une peau de bête et s'appuyant sur une massue.

Toutes ces poteries sont amplement décrites et fort bien figurées dans les *Annales du Cercle archéologique et historique d'Audenarde* (1908, pp. 7 ss.) — Nous y renvoyons.

Au cours de cette visite, M<sup>r</sup> le vicomte de Ghellinck nous montre aussi un petit objet en terre cuite en forme de spatule à la partie inférieure, la partie supérieure étant ronde, garnie d'un léger bourrelet, et évidée.

M<sup>r</sup> **Van Hooff** fit remarquer qu'il possède dans ses collections un objet semblable en bronze qu'il considère comme étant une partie de clef, remplaçant l'anneau.

\* \* \*

De là l'on se rendit directement au siège des fouilles, sous la conduite de M<sup>r</sup> le vicomte **de Ghellinck**. Nous nous contenterons de résumer aussi brièvement que possible les explications données par cet aimable autant que savant cicerone (1).

Les *tumuli* existant dans les grands bois du mont de l'Enclus (Ruyen) avaient depuis longtemps attiré l'attention de M<sup>r</sup> de Ghellinck. Des coupes ayant été faites récemment, M<sup>r</sup> le Chevalier Behaghel a gracieusement autorisé des fouilles.

Le mont de l'Enclus forme le point extrême sud d'une série de collines situées entre la vallée de l'Escaut et celle de la Rhosne. Il forme une espèce de promontoire fort escarpé en certains endroits. Sur le versant sud, de nombreuses sources

---

(1) Voir le surplus : *Ann. du Cercle archéologique et historique d'Audenarde*, loc. cit.

prennent naissance, et toute cette contrée boisée et salubre était fort propice, dès les temps les plus reculés, à l'établissement de l'homme.

La présence de celui-ci est d'ailleurs attestée par les nombreuses poteries trouvées dans ces parages depuis plus d'un demi siècle.

Les *tumuli* de Calmont sont situés à une hauteur de 146 mètres, au sommet d'une colline à versants rapides à l'Est et à l'Ouest.

Cinq *tumuli* ont été retrouvés et explorés, plus un sixième, que M<sup>r</sup> de Ghellinck appelle le *tumulus commémoratif de l'ancêtre*. Celui-ci n'a jamais rien contenu, si ce n'est des pierres placées là probablement en mémoire d'un guerrier célèbre, mort loin de sa patrie et dont le corps n'est pas revenu à son lieu d'origine.

Ce *tumulus*, le plus élevé de tous, avait une hauteur de 2<sup>m</sup>50 à 3 m. sur un diamètre de 10 m. à son sommet; à une profondeur d'environ un mètre on a trouvé une pierre-borne placée verticalement. A environ 80 centimètres plus bas, au niveau actuel du sol, se trouvait le monument commémoratif proprement dit : un amas de pierres posées à peu près en forme de *dolmen*.

Toutes les tombes sont posées symétriquement sur une ligne allant de l'Est à l'Ouest.

La tombe suivant celle de « l'ancêtre », ainsi que les autres avaient le sommet fort écrasé. Elles étaient à peine visibles et formaient un ensemble de petits monticules couverts de plantations. Ce bouleversement du sol indique ou bien que ces sépultures avaient été fouillées déjà, ou bien que l'abattage ancien de grands arbres avait sensiblement modifié la nature du sol.

A 70 centimètres de profondeur, on a mis au jour une grande pierre noire calcinée que l'on a supposé recouvrir une chambre funéraire; mais, en la soulevant, on a pu constater qu'il n'y avait sous elle que de la terre remuée anciennement.

L'ensemble de la tombe II mesure 3<sup>m</sup>35 de longueur sur

2<sup>m</sup>50 de largeur environ. Le monument, rétréci au Sud, va en s'évasant vers le Nord. Ce caveau, qui présente diverses particularités d'agencement et de construction, était recouvert de trois pierres. Dans le fond se trouve un gros moëllon calcaire aux rebords arrondis et offrant la forme d'un immense pain de 0<sup>m</sup>94 de diamètre. Il recouvre une excavation terminale de 0<sup>m</sup>54 sur 0<sup>m</sup>45. En dessous, se trouvait une couche de poussière brunâtre d'une très grande légèreté, probablement des cendres de bois. Plus bas, il y avait cette terre blanchâtre et compacte, tassée et dure comme du ciment qui forme comme le dallage de ces monuments. Toute cette partie du fond n'a donné que quelques débris minimes de poteries grossières et l'anse d'une urne.

Ce singulier édicule peut vraisemblablement être considéré comme ayant servi d'*ustrinum* ou bûcher destiné à la crémation des corps.

La tombe III semble avoir été déjà fouillée. Elle est construite en pierres du pays. La chambre funéraire a 0<sup>m</sup>62 sur 0<sup>m</sup>48 au sommet, et 0<sup>m</sup>90 à la base, une partie en est surplombée par une grosse pierre. Une autre grande pierre qui semble avoir servi de couverture était posée debout à l'intérieur.

La forme de ce caveau était irrégulière. Il a été construit de pierres informes de diverses grandeurs.

Cette tombe se trouve à sept mètres de la précédente.

La sépulture IV est la plus intéressante du groupe. Dès le début des fouilles l'on mit au jour le vase à bec cu ouverture trilobée dont-il a déjà été question, ainsi qu'un autre vase en poterie très fine.

Le dégagement successif des terres a permis de constater qu'il y avait là une série de grandes dalles calcinées et posées en forme de carré long de 2<sup>m</sup>50 sur un mètre. Ces pierres étaient entourées d'une série de petites pierres maçonnées dans du ciment romain, presque entièrement consommé. Presqu'au niveau du sol on a rencontré une bordure circulaire de petites pierres posées sans aucun ciment, mais évidemment

dans un but déterminé. Il y avait deux caveaux rectangulaires juxtaposés, le second terminé par une espèce d'autel se prolongeant vers le Sud, à angle droit avec le premier caveau, s'élevant graduellement par une série de pierres plates, encastrées entre deux grosses pierres, affectant la forme de troncs d'arbres ou de fûts de colonnes, posées horizontalement et juxtaposées. Devant ces pierres, d'autres de forme presque ronde sont disposées en escalier des deux côtés de façon à former une espèce de rigole centrale aboutissant au premier caveau. Celui-ci mesure 0<sup>m</sup>75 sur 0<sup>m</sup>72.

Un second caveau existe à gauche du premier. Il mesure 1<sup>m</sup>13 sur 0<sup>m</sup>73.

Une ouverture fait communiquer les deux caveaux. Elle se trouve à 0<sup>m</sup>23 sous la voûte et mesure 0<sup>m</sup>15 sur 0<sup>m</sup>15.

Dans le premier caveau on n'a trouvé qu'un débris de poterie près du trou de communication. Presque toutes les urnes mises au jour ont été trouvées dans le second caveau.

La tombe V semble avoir été déjà fouillée. Elle était composée d'un mur informe composé de pierres non cimentées, contre lequel on a découvert une chambre funéraire rectangulaire formée de quatre dalles de pierre noircie. Les dimensions en sont : 0<sup>m</sup>70 sur 0<sup>m</sup>55, et une profondeur de 0<sup>m</sup>50. A droite se trouvait une large pierre posée droite et reliée au mur de gauche par une série de pierres brutes et posées sans symétrie.

La sépulture VI mérite toute attention.

Elle mesure 2<sup>m</sup>50 de longueur. Elle est caractérisée par une borne ou pierre levée posée au Nord. Celle-ci a une hauteur de 0<sup>m</sup>70 et était surmontée de trois pierres rondes formant couronnement. Au Sud se trouvait un amas de grosses pierres adossées les unes aux autres. Le tout reposait au même niveau.

Exactement au centre, entre la pierre levée et le tas de moëllons se trouvait une belle écuelle pseudo-samienne à bords de feuillage travaillé à la barbotine, ainsi que de nombreux autres vases d'espèce différente,

Tel est le résultat des fouilles effectuées en 1907.

Depuis, de nouvelles découvertes ont été faites : à environ 500 mètres des *tumuli*, sur les versants Est et Sud du mont de l'Enclus, des tranchées ont été creusées à environ un mètre de profondeur et ont produit une grande quantité de tuiles romaines, dont beaucoup portent des traces de feu. Mais jusqu'ici on n'a pas trouvé de substructions; il est à espérer que les fouilles qui continuent confirmeront l'hypothèse qu'on se trouve à cet endroit à l'emplacement de la *villa*, ou tout au moins à proximité, d'autant plus que la conjecture est appuyée par le voisinage rapproché d'une source. De plus, sous bois, une ligne droite et assez profondément creusée conduit de ce siège de fouilles aux sépultures. Comme ce n'est pas un fossé intentionnellement établi, qui n'eût d'ailleurs été d'aucune utilité pratique et qui ne sert pas à la délimitation de deux propriétés, on peut supposer avec quelque certitude que l'on se trouve en présence de l'ancien chemin qui reliait la *villa* aux sépultures.

Enfin, aux *tumuli* mêmes, de nouvelles fouilles ont été faites. Elles ont eu pour résultat d'amener à la surface beaucoup de débris de poteries mêlées à la terre, une perle de collier en pâte striée.

Au sud de la tombe II une grande dalle carrée a été découverte; elle est précédée d'un petit monument construit en pierres du pays, de forme irrégulière. La dalle est de pierre importée; elle recouvre un conduit communiquant avec la tombe II même.

A deux mètres de la sépulture III, on a découvert un dispositif de trois grosses pierres, identique à celui rencontré à la tombe VI. Il s'agit d'examiner quel peut être le symbolisme de ces amas de pierres si curieusement assemblés.

En ce moment les recherches continuent au tumulus V. On y a trouvé des substructions formées de pierres noires.

Il ressort de l'ensemble des découvertes et des constatations faites que l'âge des tombelles explorées ne peut pas remonter au-delà de l'an 98 de notre ère, ni être postérieure



à l'an 250. L'ensemble de la trouvaille de Calmont paraît se rapporter au II<sup>e</sup> siècle.

Cette véritable conférence est accueillie par des applaudissements unanimes.

**M<sup>r</sup> Blomme**, président de la Fédération, remercie et félicite M<sup>r</sup> de Ghellinck pour la brillante communication qu'il vient de faire et lui souhaite, au nom de tous, un plein succès pour ses recherches ultérieures. (*Applaudissements.*)

\*  
\* \*

Par les bois superbes du Mont de l'Enclus les congressistes se rendirent ensuite à l'ancienne tour à signaux, d'où l'on jouit d'une vue admirable sur la vallée de l'Escaut. Le panorama s'étend jusqu'au mont du Saint-Esprit près de Tournai et jusqu'à Tourcoing et Roubaix.

\*  
\* \*

On descendit alors jusqu'aux deux pierres levées qui se trouvent sur le flanc de la montagne; les gens du pays les appellent *Petje* et *Metje*. Dans leur voisinage gît une immense pierre tabulaire brisée. Se trouve-t-on en présence des restes d'un *dolmen*? La question est discutée.

\*  
\* \*

On se dirigea enfin, presque à regret, vers la gare de Ruyen. Tous les excursionnistes étaient enchantés de la belle et instructive, mais malheureusement trop courte journée, qu'ils venaient de passer à Calmont, grâce au bienveillant accueil de M<sup>r</sup> le Chevalier et de Madame Behaghel, auxquels nous nous permettons de réitérer les remerciements de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale.

---

## MATHIEU AGOLLA.

**M<sup>r</sup> C. Vanden Haute**, conservateur-adjoint des archives de l'État, à Bruges, a bien voulu me signaler un manuscrit appartenant à ce dépôt (Acquis., n<sup>o</sup> 1915) et qui offre un certain intérêt pour Gand. C'est un recueil de pièces de théâtre en vers latins, représentées aux distributions de prix du collège gantois des Augustins, en présence du Magistrat, et composées par Mathieu Agolla, vers 1658. Voici les titres de ces pièces : *Homo lapsus et Christi gratia erectus*; — *Deceptrix mundi vanitas*; — *Temporis pretium, usus et finis*; — *Virtutis vis et immortalitas*.

L'auteur n'est pas cité dans la *Biographie nationale*, mais H. Sermon lui a consacré une notice dans le recueil publié par l'Académie royale flamande, *Leven en werken der Zuidnederlandsche schrijvers* (1<sup>re</sup> livr., 1900, pp. 10-11).

Mathieu Agolla entra dans l'ordre de Saint-Augustin au couvent de Diest et se livra à la prédication en Brabant et en Flandre; pendant vingt-cinq années il fut missionnaire à Nimègue. Comme prédicateur flamand, il dut acquérir une certaine notoriété, car ses sermons furent recueillis et publiés après sa mort par l'imprimeur-libraire Lambert Bertus, à Maestricht : *Zedelycke Sermoonen op de sondagen* (3 vol., 1722-1724); *Zedelycke Sermoonen op de feest-dagen* (2 vol., 1725-1726). Les bibliographes de l'ordre de Saint-Augustin, N. de Tombeur et J.-F. Ossinger, mentionnent aussi neuf volumes de sermons pour l'Avent et le Carême. L. Bertus a édité également, de M. Agolla, deux séries de méditations sur la passion du Christ, l'une en flamand (1728), l'autre en latin (1736).

PAUL BERGMANS.

---

## Algemeene vergadering van 21 October 1908.

---

### Assemblée générale du 21 octobre 1908.

---

#### Dagorde. — Ordre du jour.

- I. Communications diverses.
  - II. La réorganisation des musées (F. VANDEN BOSCH).
  - III. Documents relatifs à la façade primitive du steen de Gérard le Diable vers le Reep (A. HEINS).
- 

La séance est ouverte à 8 h. 35 du soir sous la présidence de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN, président.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine VANDEN GHEYN, président; P. BERGMANS et A. ROERSCH, secrétaires; R. SCHOORMAN, trésorier; A. DIEGERICK, bibliothécaire; A. HEINS et A. VAN WERVEKE, conseillers; et MM. G. BRUNIN, FR. COPPEJANS, E. CORYN, A. COUNSON, E. DE MUNTER, J. DE WAELE, J. DEYAERT, J. DUTRY-VAN LOO, V. FRIS, A. GALLET, L. GOFFIN, L. JANSON, CH. LAROY, H. LE ROY, J.-E. NÈVE, G. PHILIPPO, R. RAMLOT, E. SERDOBBEL, F. VAN DEN BOSCH, A. VANDER MENSBRUGGHE, R. VANDER MENSBRUGGHE, P. VERHAEGEN, G. WILLEMSSEN.

M<sup>r</sup> V. VANDER HAEGHEN, vice-président, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

---

I.

## Communications diverses.

**M<sup>r</sup> le Président.** Nous avons reçu une lettre nous faisant part du décès de Madame Descamps, mère de M<sup>r</sup> le Ministre des sciences et des arts. Je vous propose d'envoyer l'expression de nos condoléances à M<sup>r</sup> le baron DESCAMPS. (*Adhésion*).

L'excursion au château de Calmont a terminé nos séances d'été. Nous n'avons plus eu, depuis, l'occasion de nous réunir et c'est pourquoi le Bureau a cru pouvoir prendre l'initiative d'une mesure qui, j'en suis sûr, ralliera tous vos suffrages. Nous avons envoyé à M<sup>r</sup> le Chevalier Behaghel, en souvenir de notre excursion, une médaille dont l'avvers est emprunté à la médaille commémorative du Congrès, mais dont le revers porte une inscription spéciale. Nous avons reçu de M<sup>r</sup> Behaghel une lettre de remerciements, dans laquelle il exprime toute sa satisfaction de l'objet envoyé et nous dit, en outre, combien il a été heureux de recevoir la Fédération archéologique et, notamment, notre Société.

---

### **Gijsbrecht de Doncker, de uitvinder van den waterbarometer.**

**M<sup>r</sup> A. Van Werveke.** De dagbladen hebben er verleden week op gewezen, dat het, den 15 October 1908, 300 jaar geleden was, dat de Italiaan Evangelista Torricelli geboren werd, die in 1643 den barometer uitvond.

Het is, schijnt het mij, het oogenblik te herinneren, dat een Vlaming, of, in alle geval, een Nederlander, vóór Torricelli, een barometer uitvond.

De dagbladen spraken van *den* barometer; er moest staan: barometer met kwikzilver. De eer dien te hebben uitgevonden zal ik aan Torricelli niet betwisten. Maar stellig is het, dat,

24 jaar vóór den Italiaan, Gijsbrecht de Doncker, hier te Gent, in 's-Gravensteen, aan het College van den Oudburg een waterbarometer kwam toonen, dien hij had uitgevonden.

We lezen inderdaad in een Resolutieboek van den Oudburg :

Actum XX<sup>en</sup> Septembris XVJ<sup>o</sup> neghenthienne.

Is ghecompareert Cornelia Oloffs, huusvrauwe van Glijsbrecht de Donckere, ingenieur van Haerlieder Sereuissime Hoocheden, presenterende an het Collegie zeker instrument, nieuwelijnghe bij denzelven haeren man gheinventeert, ghenaeamt motus perpetuus, bij dewelcke men door het upclimmen van het water daghelicx can zien de ruijdachticheijt van het weder, metghaders door het nederdalen het verzoeten van het wedere, ende door het te zeer hooch climmen ende brobbelen de anstaende tempeesten van de see. Ende is haer toegheleijt voor vereerijnghe dertich gulden.

Hiernaer volght de maniere hoe men 'tzelve instrument moet regieren.

Om het water in 't ghelas te krijghen, zo zal men het water in een teele doen ende het ghelas daerin zetten met het onderste, ende het bovenste van het ghelas waern maecken. Ten anderen of het quaeme, dat het ghelas ghebroke wierde, zo zal men een ander nemen ende met sement vaste maecken beneden 't coper.

's-Rijksarchief te Gent, *Oudburg*, n<sup>o</sup> 189, fo 96).

Deze beschrijving laat niet toe zich een duidelijke voorstelling van het voorwerp te maken, maar ze toont voldoende, dat het door het klimmen en het dalen van het water in een glazen buis is, dat Gijsbrecht de Doncker de veranderlijkheid van de drukking van de lucht aanwees en de waarschijnlijke verandering van het weder.

In sommige verzamelingen, en namelijk in die van ons medelid, den heer Frans Coppejans, vindt men een glazen voorwerp, waarvan, naar allen schijn, de barometer van De Doncker de prototype moet zijn. Het bestaat uit een geheel gesloten ovaalvorming, platgedrukt glas, aan welks onder-einde een buis zit, die evenwijdig naar boven loopt en daar met een opening eindigt. Volgens Pholien, *La verrerie et ses artistes au pays de Liège*, blz. 111, werden zulke voorwerpen te Luik vervaardigd in de XVIII<sup>e</sup> eeuw. Het valt hier aan te merken, dat in dezen waterbarometer, evenals in dien van Gijsbrecht de Doncker, de drukking van de lucht gelezen wordt in de smalle, open buis, en niet in het ovaalvormig,

al boven gesloten glas, zoodat, in tegenstelling met wat bij den kwikzilverbarometer gebeurt, het water daalt bij schoon en klimt bij slecht weder.

**Mr F. Vanden Bosch.** Laat mij toe te doen opmerken dat soortgelijk toestel heden nog in gebruik is in de provincie Limburg.

**Mr A. van Werveke.** Wat De Doncker betreft, de heer Gilliodts-Van Severen drukte in *La Flandre* van 1878, blz 347, een post uit de Rekening van het Brugsche Vrije over 1621 (f° 108 v°, n° 5), die ook betrekking heeft op de uitvinding :

« Ghysbrecht Donckere, ingeniaris van Haerlieder Hoocheden, de somme van vier ponden grooten, hem by den Collegie ghejont ende toegheleyt in bekentenesse van zeker instrument by hem gheinventeert ende aen den Collegie ghepresenteert ende gheschonken, gheuaempt perpetuus motus, hetwelcke zonder yemandts toedoen altyts continuelick beweecht ende gouverneert, dach ende nacht, voorseggheende de veranderynghe van 't weder, 'tsy goed ofte quaet... ».

---

### Ancien asile d'aliénées.

**Mr A. Vander Mensbrugge.** Les journaux ont annoncé qu'on allait procéder à la démolition de l'ancien asile d'aliénées de la rue d'Assaut. N'y a-t-il pas des choses intéressantes dans l'ensemble de ces anciennes constructions?

**Mr A. Van Werveke.** Cette démolition est entamée depuis quelques semaines et j'ai pu constater que ces bâtimens ne sont pas aussi intéressants qu'on pourrait le croire. La seule partie très intéressante, c'est l'ancien mur d'enceinte de la ville, qui sera, pour le moment, conservé. J'ai pris des mesures pour que le mur puisse être mis à nu, de façon à pouvoir le photographier.

---

### Ballottage de membres honoraires.

MM. HENRI CALLEBAUT, P. VEIRMAN, à Gand, et F. YSEBRANT DE LENDONCK, à Meirelbeke, sont admis en qualité de membres honoraires.

---



II.

## De l'organisation des musées.

**M<sup>r</sup> Firmin Van den Bosch.** Messieurs, la présente communication n'a point la prétention d'être une contribution de savant ou une dissertation de spécialiste.

Ce sont, tout simplement et très modestement, les réflexions d'un visiteur de musées, les impressions d'un flâneur de galeries d'art.

Parcourir un musée de façon que ce pèlerinage soit fructueux est d'autant moins aisé qu'en général les organisateurs de nos galeries d'art n'ont pas dépensé de grands efforts pour ménager l'accès des chefs-d'œuvre aux intelligences et aux sensibilités.

La psychologie du visiteur de musée me paraît pouvoir être résumée en quatre stades : la première heure, c'est de l'enthousiasme, la seconde, de l'intérêt, la troisième, de la lassitude, et la quatrième, de l'éreintement !

Et alors, on comprend, si on ne l'excuse, ce mot attribué à une Béotienne illustre de la troisième République française, qui, obligée par la haute situation qu'occupait son mari, de se promener fréquemment dans les musées et les salons d'art, s'écriait un jour, mélancoliquement : « Mon Dieu ! que de toile perdue ! »...

Les frères de Goncourt, dans leur *Journal*, ont affirmé que « ce qui entend le plus de bêtises au monde, c'est un tableau de musée ».

Peut-être — mais à qui la faute ?

La majorité du public apporte, au Musée, sans doute son incompetence, mais aussi sa bonne volonté, son réel désir de s'initier et de s'instruire.

Seulement le moyen ? — quand les tableaux lui sont présentés sans ordre et sans méthode, en kilomètres de toiles, à la fois monotones et bigarrés, l'une œuvre annulant l'autre, toutes étant distraites de leur ambiance originelle, privées de l'atmosphère qui baigna leur création !

Les Musées sont faits pour le public, et, sous peine de forfaire à leur mission éducative, ils doivent être comme un livre ouvert où le visiteur puisse lire logiquement, chronologiquement et méthodiquement, l'histoire de l'art, sans être déconcerté à tout moment par des interpolations, ou dérouté par des mélanges d'écoles.

Mais il y a plus.

L'art d'une époque vit d'une vie harmonique qui s'étend à toutes les manifestations esthétiques ; quand un vent nouveau de beauté souffle sur un siècle, toutes les formes d'art en sont pénétrées, parce qu'il existe, entr'elles toutes, des correspondances nécessaires. Sans doute, tel genre déterminé, si un ouvrier de génie en fait son instrument, représentera, avec plus de maîtrise et d'éclat, l'idéal du moment ; mais à côté de ce genre prédominant, les autres genres néanmoins infléchiront sous la même poussée d'art...

Les œuvres des grands primitifs ont des affiliations étroites avec les retables, les tentures et les vitraux, réalisations autres d'un même rêve de beauté ! Et la splendeur des Rubens et des Van Dyck est solidaire d'un décor mobilier œuvré sous une identique inspiration de fastueuse grandeur.

La plus intime parenté existe donc entre toutes les expressions d'art d'un temps ; et chacune d'elles a besoin des autres pour sa mise en valeur propre et complète.

On l'a compris au Louvre, dans les salles consacrées aux mobiliers français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, et où tout concourt — meubles, tapisseries, sculptures, tableaux — à produire un harmonique effet d'ensemble, et, peut-être mieux encore, dans l'aménagement nouveau de la salle des Médicis, où l'œuvre titanesque de Rubens a bénéficié enfin d'un décor adéquat à sa somptuosité.

On l'a compris encore au *Friedrich-Museum* de Berlin où, notamment, les peintres des écoles italiennes voient leur beauté soulignée par des statues, des majoliques et même par de superbes portiques de marbre provenant des palais de Venise.

Et le *Rijksmuseum* d'Amsterdam que l'on appela si justement « la vaste école supérieure de la tradition de l'art hollandais sous toutes ses formes »? Cette création merveilleuse était en voie de devenir, à l'instar du musée de Berlin, une synthèse hautement éducative et prestigieusement évocatrice — leçon de choses, claire, rationnelle et émouvante! Mais il paraît que la Routine médite une revanche et se prépare à rompre cette vision harmonique. *L'Art public*, dans son second numéro de 1908, a jeté un cri d'alarme, en signalant des « fantaisies d'arrangement » et des « anachronismes » qui risquent d'annihiler la portée éducative du *Rijksmuseum*.

Les quelques efforts que nous venons de signaler en vue d'une organisation plus logique des musées sont des actes malheureusement isolés, et surtout ils constituent des initiatives étrangères.

En Belgique, où en sommes-nous?

Certes, le souci est plus grand que jadis, de la continuité historique dans la présentation des œuvres d'art; et on paraît renoncer progressivement au régime du tohu-bohu et au système du « pêle-mêle » qui faisaient de nos galeries d'art, le plus alourissant des spectacles.

Mais, par contre, l'hostilité persiste, tenace, à accorder, à l'art, dans les musées, une représentation synthétique qui serait le reflet même de sa vie dans le passé. On condamne la Beauté à l'écartèlement, reléguant la sculpture loin de la peinture et les privant l'une et l'autre de l'entourage propice des arts décoratifs. C'est le geste du monsieur qui, pour permettre à plus de personnes de mirer leur vanité, donne un coup de poing dans la glace et distribue les fragments à la ronde! L'impression d'ensemble est sacrifiée; le détail triomphe!

Et pourtant, serait-il si malaisé de tenter quelques essais dans le sens d'une représentation plus harmonique de l'art?

Lorsqu'un musée nouveau est en projet de construction, est-il donc si difficile de prévoir la place qu'on assignera à chaque école, et, au lieu de s'en tenir systématiquement à un

décor uniforme, d'orner les salles de motifs décoratifs en rapport avec les œuvres qui y seront exposées?

Et, ensuite, peut-on soutenir sérieusement que quelque chose d'autre et de plus essentiel serait compromis qu'une vieille et mauvaise habitude, si les tableaux des diverses écoles étaient entourés de sculptures, voisinaient avec des meubles ou alternaient avec des tapisseries, leurs contemporains et leurs émules, et si ainsi les organisateurs des musées mettaient fin au divorce qu'ils ont prononcé entre les divers genres d'art?

Je veux bien que dans telle grande galerie, des circonstances de fait peuvent s'opposer à une réorganisation immédiate et complète. Mais pourquoi se refuser à une expérimentation tout au moins fragmentaire — et qui permettrait de comparer et de juger les deux systèmes en présence, celui de la séparation et celui de la synthèse, celui de la cité d'art vivant et celui de la nécropole?

Là, en tous cas, où la réforme est possible sur l'heure, et où, d'ailleurs, elle s'impose, c'est dans les centres d'importance secondaire : la manie d'écartèlement y sévit avec intensité. Voyez Termonde. Voyez Courtrai. Musée d'archéologie d'une part, musée de tableaux — ou quelque chose qui en fait vaguement office! — d'autre part. Séparés, ces deux exhibitions manquent totalement de puissance évocative. Réunissez-les, que les reliques d'autrefois se complètent les unes les autres, qu'elles s'éclairent mutuellement et vous aurez, dans chaque province, une ou plusieurs de ces « Maisons du passé », dont j'ai parlé au Congrès d'archéologie, et où palpitera, d'une vie harmonique, tout l'art de la région.

La question qui nous occupe a, du reste, fait l'objet d'un débat au Congrès d'archéologie (*Annales*, tome I, p 325 et suivantes). La discussion fut amorcée par un rapport de M<sup>r</sup> Joseph Casier, et voici comment M<sup>r</sup> F. Donuet, rapporteur des travaux de la 3<sup>e</sup> section, résumait les idées défendues par notre distingué collègue : « Il faut multiplier les musées spéciaux dans lesquels seront pieusement conservés et soi-

gneusement classés les vestiges *picturaux*, *sculpturaux* ou *archéologiques*, recueillis sur place. De pareilles collections initieront le peuple au passé de ses cités natales, ils susciteront le culte du souvenir, ils rempliront un but éminemment utile et social » (*Annales*, t. I, p. 393).

Je suis fort aise de pouvoir placer mes modestes revendications à l'abri de l'autorité de M<sup>r</sup> Joseph Casier; mais comme les foudres de la Routine sont multiples et redoutables, voici, en guise de paratonnerre, quelques autres appréciations encore, dont la valeur et le poids ne seront pas discutés. Je les emprunte aux divers articles publiés sur la matière par notre autre collègue, M<sup>r</sup> L. Maeterlinck, qui a le mérite de mener, avec une rare ténacité, une campagne qui, tôt ou tard, sera victorieuse (*L'Art Moderne*, 15 mars et 19 avril 1908).

Au *referendum* institué par M<sup>r</sup> Maeterlinck, M<sup>r</sup> Charles Buls répondait : « Nos musées, destinés à former le goût, sont disposés avec le plus mauvais goût, sans le moindre sentiment de *l'harmonie qui doit exister entre l'œuvre d'art et son ambiance* ».

M<sup>r</sup> Kervyn de Lettenhove disait : « Tous les arts se tiennent et se complètent; leur *réunion* est nécessaire pour faire voir une époque d'art ».

M<sup>r</sup> Ch. Cardon, membre de la commission directrice des musées de Bruxelles : « Les musées devraient réunir des objets de genres divers *se faisant valoir les uns les autres* ».

Et enfin M<sup>r</sup> Van Overloop, conservateur en chef des musées royaux d'arts décoratifs : « Je rêve pour Bruxelles une sorte de *fusion* de ce qu'on appelle le grand art et les arts mineurs ou, du moins, un voisinage assez prochain pour leur faire une *ambiance commune* ».

Je ne vous rapporterai pas les consultations de M<sup>r</sup> Bode, directeur général des Musées de Berlin, et de M<sup>r</sup> Paul Durrieu, conservateur honoraire des musées du Louvre; ces messieurs firent mieux que de théoriser; ils réalisèrent l'harmonisation des genres d'art par des créations exemplaires. J'en

dirai autant de notre sympathique collègue, M<sup>r</sup> F. Scribe, qui entreprit, il y a quelque temps, une expérimentation topique des idées que je viens de vous soumettre; cette heureuse initiative fut, hélas, passagère : la « salle Scribe » fut brusquement licenciée. On la jugea sans doute trop démonstrative — et la leçon eût pu être contagieuse!

Un dernier mot. Il m'a été assuré — c'est peut-être une indiscretion — que la commission du Musée de Gand a repoussé les idées que j'ai l'honneur de défendre devant vous, et que l'un des opposants motiva son vote négatif par un mot définitif et lapidaire : « Tout cela, c'est de la littérature! » Non, Messieurs, ce n'est pas de la littérature ou plutôt ce n'est pas que de la littérature; c'est de la logique, c'est de la méthode, et c'est surtout du bon sens.

L'œuvre d'art, en somme, ne doit pas uniquement servir de prétexte à dissertations ou de trapèze à chronologies (*vires*). L'œuvre d'art est la patère où nous suspendons notre rêve de beauté. Le but de l'œuvre d'art, son but premier, sa destinée supérieure, c'est de provoquer en nous l'émotion esthétique et cette émotion sera d'autant plus grande, d'autant plus forte, d'autant plus durable, que les œuvres nous seront présentées, non plus isolées les unes des autres, non plus déracinées de leur milieu, mais dans le voisinage immédiat d'autres œuvres, filles de la même inspiration!

M<sup>r</sup> L. Maeterlinck, dans un des articles auxquels je faisais allusion tantôt, disait que, si l'on continue à persévérer dans les mêmes errements anciens, au lieu de faire des musées les temples de l'art, on en fera les prisons.

J'ajoute, que si on persiste, dans l'arrangement de nos musées, à méconnaître les correspondances vitales entre les divers genres, l'œuvre d'art, au lieu d'être la leçon de beauté, risque d'en devenir le *pensum*. (*Applaudissements*).

**M<sup>r</sup> le Président.** Je ne crois pas qu'il soit utile d'ouvrir la discussion ce soir même sur cette question qui préoccupe actuellement beaucoup les esprits. Les idées mises en avant par M<sup>r</sup> Van den Bosch méritent mieux qu'une dis-



cussion hâtive, et peut-être incertaine dans ses résultats. Je propose donc à l'assemblée de remettre la question, sous forme de discussion, à l'ordre du jour de la séance prochaine. Je suis convaincu que plusieurs d'entre nous tiendront à honneur de prendre part à la discussion.

Permettez-moi de remercier, en tout cas, M<sup>r</sup> Van den Bosch d'avoir bien voulu amorcer si brillamment la question. Je ne dirai pas qu'il n'a fait que de la littérature, mais sa parole si élégante et si châtiée me permet de dire qu'il en a fait. (*Applaudissements*).

---

### III.

## Documents relatifs à la façade primitive du Steen de Gérard le Diable vers le Reep.

**M<sup>r</sup> Armand Heins.** Messieurs. Une des constructions les plus importantes de notre ville et aussi celle qui frappe le regard de l'étranger dès son arrivée près du centre ancien, par son rude et austère aspect, a été décrite souvent et signalée toujours, dans tous les écrits, pour ses origines lointaines et ses nombreux *avatars*; c'est le Steen de Gérard le Diable.

Ceux d'entre nous qui les ont connues, ces vieilles murailles toutes noires, quand, vers 1880, elles plongeaient à pic dans l'Escaut ou Reep, et que, derrière elles, se trouvaient les installations déjà assez importantes de notre corps de pompiers, les ont vues, vers 1886, se transformer, se compléter; une restauration extérieure, résultant d'un nouvel aménagement intérieur, rendit ou dut rendre au vieux Château de Gérard le Diable, sa physionomie primitive.

Certes, le travail de réfection devait se baser surtout sur l'utilisation des salles et des bâtiments et l'architecte, M<sup>r</sup> A. Verhaegen, qui entreprit cet aménagement en vue du placement raisonné et clair de nos riches archives provinciales,

se posa, nous voulons le croire, le problème à résoudre en ce sens : D'un vieux manoir, sombre et revêché, steen typique de nos seigneurs du moyen-âge, faire une construction ouverte à la lumière, à l'air, et donnant aux espaces intérieurs le meilleur emploi. Cette utilisation, cet emploi logique, pour le plus grand bien de nos dites archives et pour ceux qui ont à les manier et à les consulter, ont été obtenus, pensons-nous, à la satisfaction de tous.

Mais, et c'est ce que nous avons, je pense, à examiner ici, en ayant seulement en vue l'étude du *vrai des choses*, la restauration ainsi conçue et menée, ne fit-elle pas abstraction de certaines indications architectoniques et surtout des documents graphiques qui auraient pu être suivis intégralement ou servir de guide.

Nous convenons, en commençant, qu'il pouvait paraître utile, si pas nécessaire, de négliger ces renseignements-là, et puis étaient-ils assez sûrs ?

A ma connaissance, trois documents du XVI<sup>e</sup> siècle nous donnent une vue de la haute et large façade plongeant dans la rivière. Ils nous semblent importants à consulter et nous émettons ici le doute que l'architecte-restaurateur les ait suffisamment pris en considération.

S'il les a négligés intentionnellement, peut-être est-ce le moment de reprendre l'examen des documents en question, ne fût-ce que pour que nous sachions, nous, à défaut des étrangers et touristes, comment la construction primitive a pu se présenter à l'œil anciennement.

Je pense que l'importance de l'un du moins de ces documents, aura échappé à M<sup>r</sup> Verhaegen, et c'est, à notre avis, le plus précieux et le plus digne de foi.

Quand les études préliminaires à la restauration furent faites, il est probable que la pièce en question n'était pas très facilement visible. En ce moment, elle se trouve, à la Bibliothèque, encadrée et exposée dans la salle des Gantois. C'est une sorte de large plan, à vol d'oiseau, du Reep ; il semble qu'il s'agit d'un projet de déplacement du moulin





à eau ou mieux encore, de l'établissement d'un barrage, au bout de ce cours d'eau, près du marché au Bétail actuel.

Le dessin est naïf, mais il paraît exact; je me base, pour émettre cette appréciation, sur la similitude absolue entre certains éléments que j'y trouve, avec d'autres représentés sur des dessins contemporains, entr'autres la vue à vol d'oiseau de Gand en 1534.

Je dis contemporains, car je suppose que notre tracé d'ingénieur, déposé à la Bibliothèque, a été confectionné vers 1550. C'est du reste la date que lui attribue M<sup>r</sup> A. Verhaegen lui-même et je dois ajouter qu'il en donne une reproduction dans son étude en vue de la restauration, qui parut dans le *Messenger des sciences*, en 1886. Sur ce dessin du XVI<sup>e</sup> siècle, il y a naturellement une vue du Steen de Gérard le Diable et on y voit parfaitement indiquées, dans la façade en question, *cing fenêtres*. Nous en trouvons, en ce moment, au monument en question, *onze*.

Deux autres documents du XVI<sup>e</sup> siècle peuvent encore être consultés, qui donnent des vues du Steen primitif; le plus ancien en date est le panorama célèbre et si éminemment précieux de 1534; enfin une vue de Gand, par Lucas d'Heere, portant les armoiries de Viglius, et déposé également à la Bibliothèque, nous donne aussi l'aspect de la construction qui nous intéresse, cela au temps du peintre et de ce prélat, soit vers 1570. — Ces deux documents donnent à la façade du bord de l'eau, et nous parlons toujours de celle-ci en ne tenant pas compte du donjon, *quatre fenêtres*.

Vous le voyez, les indications que procurent ces documents authentiques sont légèrement contradictoires; deux fois nous trouvons *quatre* fenêtres, une fois *cing*. Nous pourrions considérer celui qui porte ce dernier chiffre comme étant le plus probant; il y a pour cela une raison assez frappante. Le sous-sol actuel, la crypte, compte cinq rangées de colonnes divisant celle-ci en six travées. Nous admettons que les baies extérieures puissent avoir correspondu avec les fûts des colonnes ou avec les travées.



Dois-je maintenant, Messieurs, vous rappeler que le travail de réfection que fit notre honoré confrère, s'est accompli sur une rangée ininterrompue de onze fenêtres, donnant, à la façade à mur goutterot, crénelée, un aspect de *chapelle*, le mot n'est pas de moi, mais d'un des nôtres qui critiqua, dans un congrès, le travail en question. Un dessin de Van Lokeren, des photographies, nos propres souvenirs, la réalité maintenue par l'architecte, nous disent bien que, de notre temps, il y avait onze fenêtres. Mais c'est cela que nous avons à examiner, si nous voulons arriver à une conclusion; elles sont à cintre ou arc brisé, lancéolé, et si les documents que je consulte sont exacts, ces ogives contenaient au courant du XIX<sup>e</sup> siècle des meneaux et des résilles de style flamboyant. J'ai ressenti toujours l'impression que ces motifs, enlevés bien avant que M<sup>r</sup> l'architecte entama le monument, dataient de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les relevés graphiques qui remontent à cette époque, ceux du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est à dire les trois documents que je vous ai décrits précédemment, concordent au moins sur un point essentiel; les arcs sont plein-cintre et indiquent donc l'époque romane ou du moins celle de transition. Le dessin se rapportant à un travail d'hydrologie que je date du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, lui donne une indication complémentaire; les arcades en question outrepassent deux baies coupées par une colonnette centrale ou un meneau; la fenêtre aurait donc ressemblé à celles du château des Comtes (fin XII<sup>e</sup> siècle.)

Les deux autres documents iconographiques, moins soignés, ne donnent pas de détail intérieur des quatre baies romanes indiquées; on n'y voit qu'une teinte d'ombre.

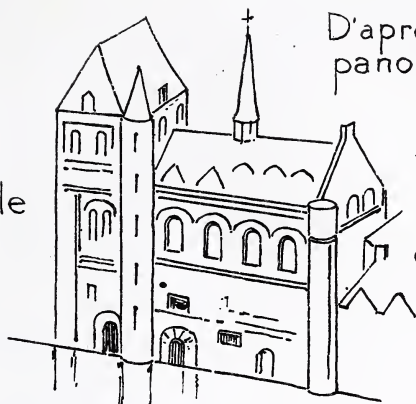
En examinant avec attention le dessin de Van Lokeren, nous avons cru reconnaître des fenestragés de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, de ceux qui ressemblent à des ornements analogues ayant existé à des fenêtres remaniées de l'ancienne église des Dominicains et existant encore à des baies éclairant le cloître de Saint-Pierre (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle).

Cela nous fit penser que les fenêtres juxtaposées étroite-



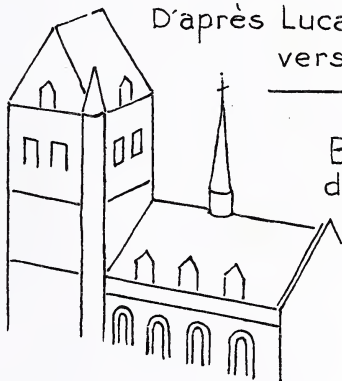
D'après la vue  
panoramique  
de 1534.

Steen de  
Gérard le Diable  
à  
Gand.



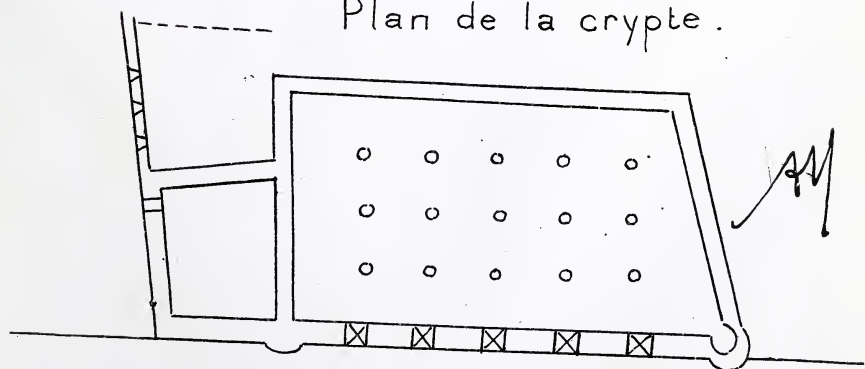
Biblioth.  
de Gand.

D'après Lucas d'Heere,  
vers 1565-70



Biblioth.  
de Gand.

Plan de la crypte .



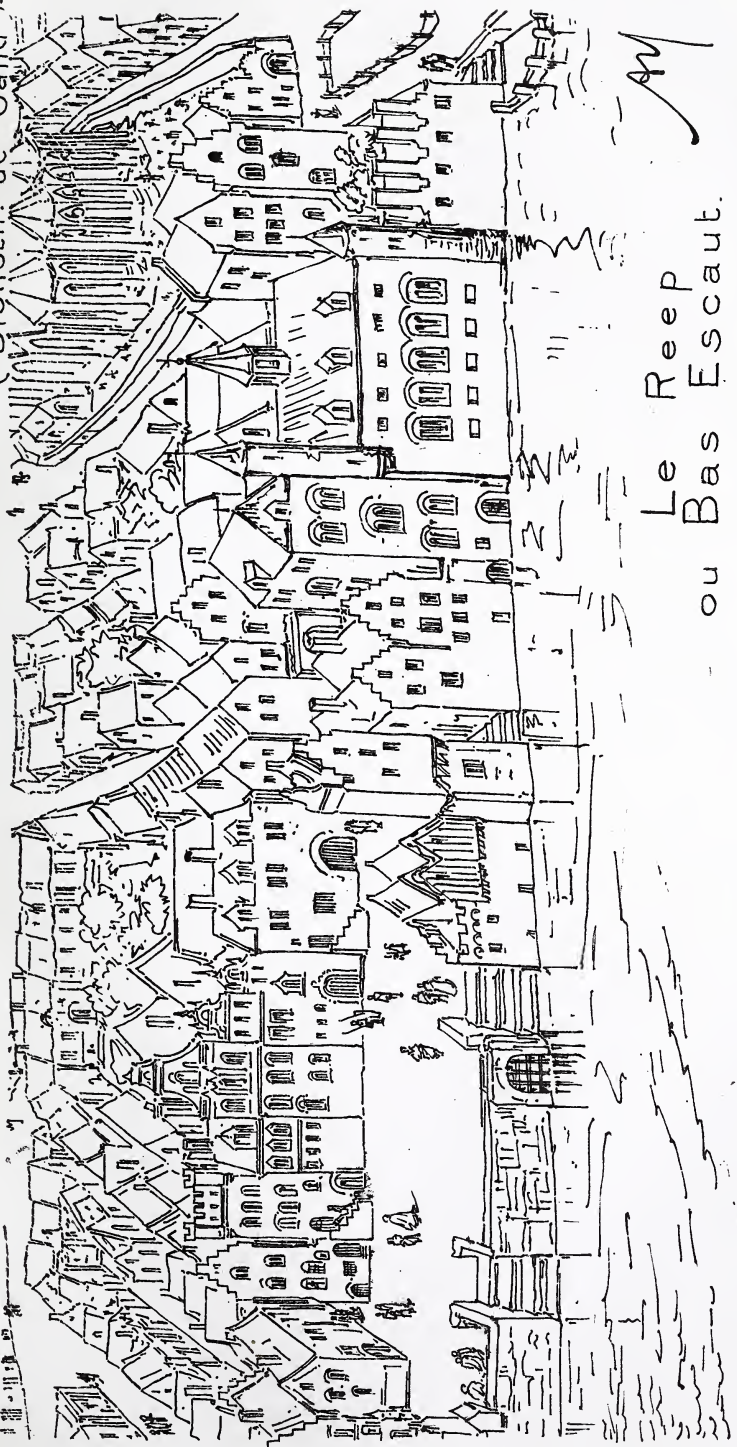
Le Reep

⊠ Emplacement présumé des 5 fenêtres .-



Interprétation d'un dessin colorié du milieu du XVI<sup>e</sup> Siècle.

(Biblioth. de Gand)



Am

Le Reep  
ou Bas Escout.



A paru aussi dans les  
Mémoires de Van Vaernewyck  
Edition N. Heins, 1905.

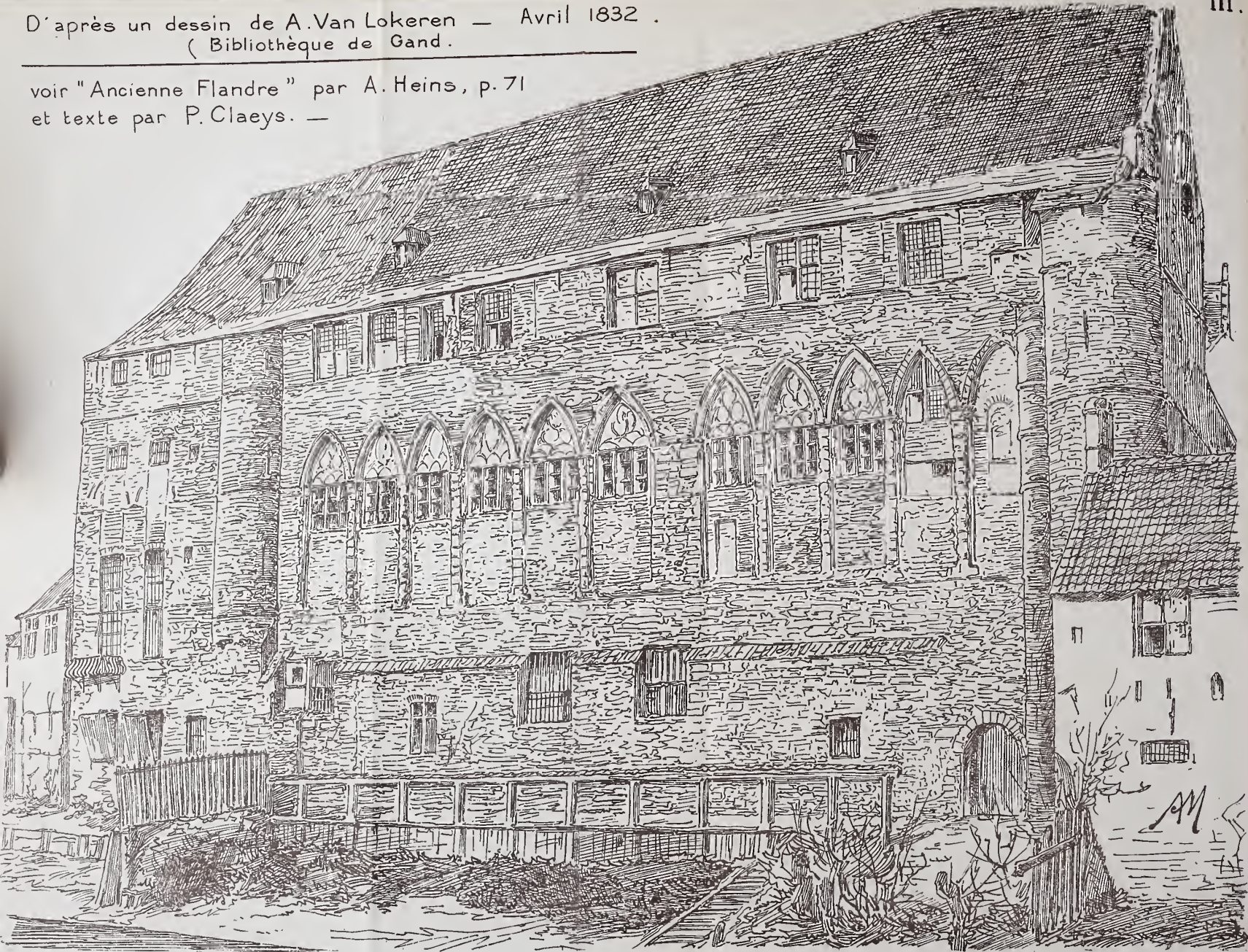






D'après un dessin de A. Van Lokeren — Avril 1832 .  
( Bibliothèque de Gand .

voir " Ancienne Flandre " par A. Heins , p. 71  
et texte par P. Claeys. —





ment, et leurs meneaux si élégants, pouvaient dater de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et justement de cette époque où, du vieux et sombre Steen, *on fait un séminaire*.

Nous espérions trouver aux archives de l'Etat et mieux encore, à celles de l'Evêché, un compte, un renseignement quelconque sur cet aménagement du Steen en Séminaire, et sur le coût du placement des fenêtres en question.

Les archives de l'Etat ne nous ont rien donné. Celles de l'Evêché, M<sup>r</sup> Huysman, leur conservateur, ayant été consulté par nous, n'ont rien pu nous fournir non plus. Mais je pense que les archives de la famille Vilain, d'autres encore, et surtout celles du XVI<sup>e</sup> siècle, relatives à Gérard le Diable et aux remaniements qui furent faits à son ancienne demeure, doivent exister quelque part, et pourraient nous donner l'explication cherchée.

En attendant que l'on trouve la date exacte de ce changement probable à la façade, le placement des onze fenêtres, je puis considérer les documents les plus anciens que je connaisse, ceux du XVI<sup>e</sup> siècle, comme nous donnant, aussi sûrement que possible, le renseignement suivant, important pour nous au point de vue archéologique.

Le Steen, qui date du XIII<sup>e</sup> siècle, selon certains auteurs de vers 1216, aura eu, au bel étage, *quatre ou plutôt cinq fenêtres*; cela admis et pour ne pas remonter à toutes les critiques que cette restauration a pu subir, je pourrais simplement rappeler qu'au Congrès d'Anvers on signalait que : « on a vu faire du Steen qu'on restaurait, une chapelle » — « faire d'une forteresse une chapelle, c'est évidemment ôter au monument son cachet historique »; ces paroles datent de 1894. (Voir Annales de ce congrès, p. 129).

Enfin, l'Indépendant de Gand, le 5 janvier 1898, en s'occupant des restaurations, parle des fenêtres et dit que « le travail est à refaire ».

Vous voudrez bien remarquer que j'admets très bien que M<sup>r</sup> A. Verhaegen ait été enchanté de trouver, au mur en question, un ensemble de baies qu'il se contenta peut-être de

remanier légèrement, en les adaptant au style de l'édifice. Je répète que je ne puis que me placer à un point de vue purement idéal en recherchant avec vous, quel a pu être le vrai type des fenêtres et le nombre de celles-ci, jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

M<sup>r</sup> Verhaegen a du reste, en son temps, c'est-à-dire en 1894, dans le *Messenger des sciences*, rencontré les objections qui s'étaient fait jour au sujet de sa restauration, et je pense qu'il voudra maintenir les raisons qu'il donna alors pour justifier son travail.

Mais, étant donné que je puis supposer qu'il n'a pas attribué aux documents que j'ai cités et que j'ai eu l'avantage de vous communiquer, l'importance qu'ils ont à mes yeux, il y a lieu, me semble-t-il, d'examiner attentivement quelle est leur valeur.

Que je sois donc dans l'erreur ou que je sois dans le vrai, je me résume, Messieurs, en pensant que la construction du Steen et de son donjon sur lequel je suis moins renseigné, pouvait, du XIII<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> (vers 1570), affecter les formes d'un schéma que je vous communique. Le travail de Van den Benden, les renseignements puisés dans des études de Em. Varenberg, etc., me permettent d'ajouter que le vieux château de Gérard Vilain, dit le Diable, à travers cette période de quatre siècles, avait subi les assauts du temps et que son état de ruine est souvent mentionné.

J'espère, Messieurs, que les idées que j'apporte ici, seront de nature à amener un examen sérieux de la question. Je voudrais en arriver à ceci. Pouvoir dire à ceux qui émettent encore des doutes sur la valeur de la restauration effectuée à ce monument si intéressant, que les parties qu'ils critiquent sont effectivement différentes de ce qu'elles avaient été dans l'origine et que c'est pour des raisons d'opportunité, lumière à donner aux salles, économie peut-être, et aussi à cause du manque de renseignements sur les *détails* des fenêtres romanes, que l'on s'est arrêté au maintien de celles d'un autre style que nous avons signalées à votre attention. En

Le Steen de Gérard le Diable à Gand. IV.  
Etat actuel.  
1908.



Schema d'une  
reconstitution hypothétique  
de l'état primitif  
(XIII<sup>e</sup> Siècle).

par A. Heins.



voir le dessin du milieu du XVI<sup>e</sup> Siècle  
indiquant cinq fenêtres. ( P. II ).



faisant cette communication ou plutôt ce court exposé, j'ai surtout en vue de provoquer cette étude impartiale et toute idéale comme je l'ai dit, et, naturellement aussi, un débat au cours duquel les détails que je néglige, les renseignements que je crois posséder, pourront être utilement examinés et jugés. Le problème assez complexe, mais si intéressant à résoudre, pourrait l'être par nous. Afin que le bien fondé de mes suppositions puisse être sérieusement contrôlé, je vous propose d'ouvrir le débat. (*Applaudissements.*)

**M<sup>r</sup> P. Verhaegen.** M<sup>r</sup> Heins a adressé à l'impartialité un appel si convaincu qu'il me permettra d'apporter une rectification à son intéressante causerie. M<sup>r</sup> Heins nous a dit que l'architecte restaurateur du *Steen* de Gérard le Diable s'était vraisemblablement laissé guider, dans son travail, par les besoins de l'aménagement intérieur ou par des raisons d'économie. C'est là une première affirmation purement gratuite, et, comme l'architecte en question me touche d'assez près, je tiens à déclarer que ces considérations n'ont été d'aucun poids dans l'élaboration des plans de la restauration. M<sup>r</sup> Verhaegen, lorsqu'il a offert gracieusement à l'Etat de dresser les plans de la restauration du château de Gérard le Diable, s'est proposé comme but unique de restituer à ce monument son aspect primitif; pour cela il s'est servi des indications données par les documents anciens, qu'il connaissait, et, tout d'abord, il a tenu compte du document incomparable que lui offrait la situation existante.

Il me sera permis ici de relever une seconde affirmation de M<sup>r</sup> Heins. Au dire de M<sup>r</sup> Heins, M<sup>r</sup> Verhaegen n'aurait pas tenu un compte suffisant de certains dessins anciens, notamment de trois plans à vol d'oiseau de la ville de Gand, datant du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, et dont il a été fait état dans la communication de ce soir. L'honorable membre ne m'en voudra pas si je dénie, au point de vue spécial qui nous occupe, toute valeur documentaire à ces plans, absolument fantaisistes dans leurs détails. Le plus ancien de ces plans, celui qui, d'après M<sup>r</sup> Heins, reproduit donc le plus fidèlement la façade



du château avant le prétendu remaniement du XVI<sup>e</sup> siècle, indique quatre fenêtres à plein cintre; le second en donne cinq; l'un des plans place ces fenêtres au premier étage; un autre les situe au second. Lequel des deux faut-il croire ?

Je vois encore, sur l'un de ces dessins, un toit d'une venue, tandis que, sur un autre dessin, le même toit est surmonté d'une tourelle ogivale, qui est, de toute évidence, une tourelle de chapelle, car je me demande ce que ferait une pareille tourelle au sommet d'un château fort. Or, d'après M<sup>r</sup> Heins, les onze fenêtres ogivales, qu'il suppose avoir été percées au XVI<sup>e</sup> siècle, dateraient de l'époque à laquelle on a transformé le *Steen* de Gérard le Diable en chapelle. Le plan de 1534, qui donne la tourelle de la chapelle, aurait donc dû, pour être exact, reproduire également les fenêtres ogivales établies en même temps que la tourelle. S'il ne l'a pas fait, s'il a remplacé les onze arcatures par quatre pleins-cintres, c'est une nouvelle preuve de son inexactitude.

Enfin, si j'examine la manière dont sont figurés, sur le plan de 1534, les monuments voisins de Gérard-le-Diable, je trouve, dans le dessin de la partie supérieure de l'abside de Saint-Bavon, des fenêtres à plein cintre ou à arc surbaissé; or chacun sait que ce monument, dont la reproduction devait, au regard du dessinateur, être beaucoup plus importante que celle de Gérard le Diable, n'a jamais eu que des fenêtres ogivales. Si donc l'auteur du plan de 1534 a traité avec cette désinvolture la cathédrale Saint-Bavon, il est permis de croire qu'il n'a pas respecté beaucoup plus, dans son dessin, le détail de la façade d'un des nombreux *Steen* existant à Gand au XVI<sup>e</sup> siècle. Prétendre qu'il eût fallu s'inspirer de ce plan et d'autres plans contemporains pour restituer à Gérard le Diable sa physionomie primitive, c'est donc attacher à ces documents une importance exagérée; l'architecte restaurateur avait, bien au contraire, à se méfier de ces plans, puisqu'ils se contredisent entre eux.

Comme documents anciens, il avait, d'ailleurs, bien mieux



que des plans à vol d'oiseau : il se trouvait en présence d'un document vivant, d'un « témoin ancien » d'une importance exceptionnelle : je veux parler des onze magnifiques fenêtres ogivales qui décoraient la façade principale du *Steen*. Il est à peine besoin d'insister sur la grande beauté et sur l'incontestable vétusté de ces fenêtres : rien que pour ces motifs, c'eût été folie de les détruire et de les remplacer par des ouvertures romanes, dont l'existence est rien moins que démontrée. Mais il y a plus. L'architecture de ces fenêtres montre clairement qu'il s'agit là de baies établies non pas dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, mais bien dans la première moitié du XIII<sup>e</sup>, peut-être à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Les résilles inscrites dans les ogives des fenêtres, telles que nous les montre le dessin de Van Lokeren, portent, nous dit M<sup>r</sup> Heins, le cachet du XVI<sup>e</sup> siècle. A mon sens, ces résilles remontent au XV<sup>e</sup> siècle ; mais là n'est pas la question. Ces résilles sont postérieures aux arcatures qui les entourent ; ce sont les arcatures seules qui doivent entrer ici en ligne de compte. Or, je défie M<sup>r</sup> Heins de me citer un seul monument du XVI<sup>e</sup> siècle renfermant des arcs de l'élégance de ceux de Gérard le Diable. Ces arcs en tiers-point, si élancés et si gracieux, portent, à toute évidence, la marque du XIII<sup>e</sup> siècle. Jamais un remaniement opéré pendant la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle n'aurait abouti à l'établissement de fenestragés de ce genre. Peut-être, — mais c'est là une pure hypothèse, — y a-t-il eu, primitivement, des baies cintrées ; dans ce cas elles ont été remplacées, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, par celles que nous pouvons encore admirer aujourd'hui. En respectant ces fenêtres, M<sup>r</sup> Verhaegen a donc serré, du plus près qu'il était possible, cette reconstitution « idéale » que M<sup>r</sup> Heins envisageait tantôt. Et en se basant sur les documents certains que je viens de dire, il a dû se rapprocher beaucoup plus de l'état primitif que s'il s'était appuyé sur les indications vagues et non concordantes des plans invoqués par M<sup>r</sup> Heins. Que s'il avait pris ces plans comme point de départ de son travail, c'est alors qu'on aurait pu lui reprocher d'avoir bâti dans le vide et d'avoir fait une restauration fantaisiste.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** M<sup>r</sup> Pierre Verhaegen a tort, à mon avis, pour défendre le travail entrepris par Monsieur son père au steen de Gérard le Diable, (et je sais qu'il le fit d'une façon toute désintéressée), d'insister sur le côté fantaisiste du dessin que j'ai fait circuler dans l'assemblée; en distribuant cette reproduction de la vue de 1534 je n'avais d'autre but que de vous donner, *pour ce qu'il vaut*, l'un des éléments d'appréciation de la question et cela parce que je pouvais disposer de ce cliché. Certes ce dessin-là doit être inexact quant au placement des quatre fenêtres romanes *au sommet* de la construction. Cela n'a jamais pu exister ainsi, je pense. Mais les deux autres documents confirment *l'indication* de ces fenêtres à plein-cintre, et le document du milieu du XVI<sup>e</sup> et celui de vers 1570 sont, eux, plus exacts et plus dignes de confiance.

Celui du dessinateur anonyme de 1545-50 l'est à ce point, que des constructions autres que le steen y sont représentées exactement comme sur la vue de 1534.

Je signalerai, pour légitimer ce dire, que les deux maisons anciennes du coin de la ruelle des Juifs sont identiques dans les deux œuvres. M<sup>r</sup> Fris, ayant étudié ce quartier avec moi, il y a deux ans, en a parfaitement retrouvé la dénomination de steenen d'après des écrits du XV<sup>e</sup> siècle.

Et la peinture de Lucas d'Heere, faite pour le prélat Viglius, est à dimension suffisante pour pouvoir admettre que s'il affirme là, au long mur du steen, quatre fenêtres seulement, il le *veut* bien. Et il y a plus, la peinture de cet artiste donne très exactement, dans la perspective et tout contre le steen, la vue de la façade postérieure de la prévôté de Saint-Bavon qui vient d'être construite au moment où il crée son œuvre d'art. C'est donc une preuve de plus de sa fidélité à la réalité des choses qu'il peint.

Le dessin de Van Lokeren indique des meneaux. On m'a dit qu'on avait trouvé des trumeaux de séparation **en pierre blanche**; cela est d'une grande importance. Sur le dessin de Van Lokeren, on voit dans le tympan des fenêtres des

résilles qui sont du XVI<sup>e</sup> siècle et non pas du XIII<sup>e</sup> siècle. Quand on entama la restauration, les résilles avaient disparu, et il avait dans les onze baies des verrières à armature en fer, d'un dessin sans valeur.

Cela serait à examiner, d'ailleurs, et à contrôler sur documents photographiques et autres datant de la réfection récente.

**M<sup>r</sup> De Waele.** Tout architecte aurait suivi les indications fournies par le bâtiment.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** M<sup>r</sup> Verhaegen, père, les a suivies et j'ai dit qu'il était naturellement enchanté d'avoir trouvé les onze fenêtres qui lui permettaient de donner de la lumière à l'intérieur du bâtiment.

**M<sup>r</sup> P. Verhaegen.** Mais, il n'a pas dit que c'était pour ce motif qu'il avait conservé ces onze fenêtres! Il s'est borné à se déclarer satisfait de trouver ces larges baies, qui faisaient entrer la lumière à flots dans la grande salle du *Steen*.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Autre argument. Nous avons dit que dans le bas, dans la crypte de l'édifice, il y a six travées et cinq colonnes. Il est possible que, dans le cours des temps, les baies ou ouvertures correspondantes aient été déplacées. Mais, il y a une chose qui me frappe et sur laquelle j'attire l'attention de M<sup>r</sup> Verhaegen. Il y a un cordon interrompu à la base de chacun des arcs brisés, je pense que ce cordon a pu être continu et que les fenêtres romanes, les cinq ouvertures, avaient les proportions de certaines fenêtres que M<sup>r</sup> De Waele vient de restituer au château des Comtes.

L'étage supérieur, l'ancien bien entendu, devait se trouver à hauteur du bandeau actuellement coupé par les ogives des fenêtres et on y voit, à mon avis, des traces *verticales*, qui indiquent peut-être la situation des fenêtres carrées ayant éclairé cet étage supérieur.

Or, la construction actuelle porte un étage supplémentaire qui, vraisemblablement, n'a existé à aucune époque. Je pense donc que les créneaux se trouvaient plus bas à l'époque primitive et non pas à la hauteur d'aujourd'hui.

A un moment donné, on a probablement exhaussé. Les petites fenêtres de l'étage supérieur auront été bouchées. On en trouvera, je pense, les traces dans la maçonnerie actuelle. C'est une chose à constater sur place.

**M<sup>r</sup> De Waele.** Ce que dit M<sup>r</sup> Heins de l'état des lieux me paraît très sérieux. Mais, il n'en est pas de même de ses autres arguments. M<sup>r</sup> Heins se base sur des dessins qui semblent être l'imperfection même. L'homme qui les a faits n'a entendu donner qu'un aspect vu à vol d'oiseau. Il n'a pas songé à faire de l'architecture. Il a mis là, au hasard, une série de fenêtres.

Le souterrain voûté ayant six travées, ses fenêtres correspondaient à ces travées. Mais, une fois au-dessus de ce souterrain, on était libre, les autres étages étant sur poutres ; on ne devait plus se soucier de ces axes. Tous les « steenen » connus ont un souterrain voûté formant soubassement, et des étages non voûtés, dans lesquels les défauts de concordance d'axes peuvent être constatés.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Voici encore un argument. Il n'y avait pas, à l'origine, la voûte en bois qui, jusqu'il y a quelques années soutenait le toit actuel.

**M<sup>r</sup> R. Schoorman.** Il y avait un plancher.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Oui ! mais ce plancher avait été mis à notre époque ou à peu près. Evidemment, s'il y avait une voûte en bardeaux pour la chapelle, il est probable qu'il n'y avait pas de plancher intermédiaire. Il est possible que le plancher dont on parle ait été établi du temps de la transformation du séminaire. Je puis donc écarter provisoirement cet argument de plancher. Du reste, des photographies et de relevés de l'état des lieux avant la démolition de ce grand étage, pourront être consultés.

La voûte a-t-elle été faite par les Hiéronymites ? Je n'en sais rien.

Que le plan de 1534 soit fautif par endroits, je le reconnais. Peu de personnes, je pense, connaissent ce plan mieux

que moi. J'ai travaillé à sa reproduction pendant une année. C'est néanmoins un document extrêmement précieux et certains renseignements qu'il donne peuvent être vérifiés par l'examen d'autres pièces contemporaines. Le plan de 1534 indique quatre fenêtres au château de Gérard le Diable. Or, Lucas de Heere ayant à reproduire, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une partie de ce plan pour Viglius, indique, encore une fois, quatre fenêtres. Lucas de Heere devait cependant parfaitement connaître ce bâtiment. Il fait même celui-ci à une assez grande échelle. Et, à côté du château, je l'ai dit, il ajoute la façade de la nouvelle prévôté de Saint-Bavon qui vient d'être construite et qui ne se trouve pas sur le plan de 1534. Il n'a donc pas fait simplement œuvre de copiste, ce qui est important.

M<sup>r</sup> De Waele a dit tantôt que le dessinateur du plan de 1534 a mis quatre fenêtres là où il en aurait vu onze. Il me paraît que si l'on peut se tromper d'une ou deux fenêtres, il est plus difficile de se tromper de sept fenêtres. Même de mémoire, chacun de nous, ici, sait bien qu'il y a plus de quatre fenêtres au Steen de Gérard le Diable, et s'il devait dessiner celui-ci d'imagination, sans avoir le bâtiment sous les yeux, il pourrait se tromper, en mettre peut-être sept, huit ou dix, mais jamais quatre.

**M<sup>r</sup> De Waele.** M<sup>r</sup> Heins dit que ces nombreuses fenêtres datent sans doute de l'époque où le Steen a été transformé en chapelle. Admettons cela. Les dessins qu'il nous soumet ont été faits après cette transformation; la tourelle du toit l'indique. Dès lors, pourquoi le dessinateur n'a-t-il pas mis les onze fenêtres au lieu des quatre? Il y a là une contradiction qui n'est pas expliquée.

**M<sup>r</sup> P. Verhaegen.** Cela prouve, une fois de plus, le caractère fantaisiste de ce plan. De plus, je le répète, ces fenêtres, d'après la forme des arcs, ne sont pas du XVI<sup>e</sup> mais du pur XIII<sup>e</sup> siècle, et quant aux résilles dessinées par Van Lokeren, elles accusent nettement le caractère du XV<sup>e</sup> siècle.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Je sais que M<sup>r</sup> Verhaegen a tiré argument

du fait qu'il a trouvé les traces de onze fenêtres; j'ai dit que nous aurons à examiner la valeur de cette constatation : la base romanè retrouvée par le restaurateur, a pu être un reste de la construction primitive coïncidant avec une colonnette, pseudo gothique XIII<sup>e</sup> siècle, nous verrons cela plus tard, n'est-ce pas?

**M<sup>r</sup> P. Verhaegen.** Je vous ai démontré que vous ne pouvez tirer argument de vos dessins. Se baser sur ces dessins pour retrouver l'aspect primitif du *Steen*, c'était entrer dans le domaine de la pure supposition. Or, si le restaurateur ne suivait pas les dessins, il devait tenir compte des fenêtres existantes.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Je ne donne les dessins du XVI<sup>e</sup> siècle que pour ce qu'ils valent. Mais j'ai un dessin de Van Lokeren fait avant l'époque de la photographie...

**M<sup>r</sup> De Waele.** Celui-là est très sérieux.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Evidemment. Or, il a dessiné des résilles du XVI<sup>e</sup> siècle dans le sommet de ces ogives. Et il semble que les trumeaux des fenêtres soient complètement rongés. Je me demande donc s'ils n'étaient pas en pierre blanche. Cela m'a été dit, je l'ai rappelé déjà tout à l'heure, et je suis tenté de le croire.

Et puis, il y aura, sur des documents photographiques à consulter pour cette enquête que je me vois obligé de réclamer, à confronter l'arc de 1880 environ, qui existait, avec celui que M<sup>r</sup> Verhaegen a nécessairement refait.

**M<sup>r</sup> De Waele.** J'ai fait autrefois le relevé du Steen de Gérard le Diable et il me souvient que les grandes baies avaient tout à fait le caractère du gothique du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Elles me rappelaient les fenêtres de l'église des Dominicains qui a disparu. C'étaient des baies à arcs aigus et à tableaux profonds munis d'un bourrelet d'angle retombant de part et d'autre sur des bases débordantes, très aplaties.



**M<sup>r</sup> A. Heins.** Naturellement, M<sup>r</sup> De Waele a vu des fenêtres d'église. Mais la chapelle est venue après la période médiévale, qui donna à cette forteresse une forme moins ouverte qu'actuellement. Du moins je persiste à le croire.

A l'origine c'était donc un château-fort. C'était un ouvrage de défense élevé en 1216 ou environ, quelques années après l'érection du château des Comtes, qui est de 1180. Comment donc aurait-on pu songer, en 1216, à faire un château, devant constituer un ouvrage de défense, dont la face regardant la rase campagne aurait eu onze fenêtres juxtaposées avec des trumeaux de si peu de largeur!

**M<sup>r</sup> De Waele.** Le restaurateur peut trouver que c'est absurde, mais ce n'en est pas moins ainsi. (*Rires*). Il trouve les traces de onze fenêtres et il les reconstitue au moyen des indications fournies par le bâtiment même. On ne peut lui demander davantage.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Je ne fais pas la critique de la restauration. Je ne m'en occupe pas, je dois le répéter. Je fais une étude archéologique.

**M<sup>r</sup> le Président.** Je crois qu'il serait difficile, MM., de mener aujourd'hui la discussion à fond. Nous avons déjà entendu un échange de vue intéressant; mais je propose de reprendre la discussion après que chacun aura pu étudier les éléments de la question. Nous ferons paraître, à cette fin, au Bulletin les illustrations nécessaires, d'accord avec M<sup>r</sup> Heins.

Cette question doit être discutée, c'est aussi l'avis de M<sup>r</sup> Heins, sans aucune arrière-pensée. Et, même si l'on devait aboutir à une conclusion défavorable aux travaux qui ont été faits, cela ne diminuerait en rien le mérite de M<sup>r</sup> Verhaegen qui a effectué cette restauration avec un zèle, une science et un désintéressement auxquels tout le monde rend hommage.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Mon seul désir, c'est l'étude approfondie d'un ancien monument. Si je parle de la restauration, ce n'est pas pour critiquer M<sup>r</sup> Verhaegen de l'avoir faite de telle façon plutôt que de telle autre, mais uniquement parce que je m'occupe de l'histoire des steenen en général.

**M<sup>r</sup> De Waele.** Parfaitement. Mais je dois ajouter que, quelles que soient les conclusions auxquelles on arrive, jamais il ne serait venu à l'esprit d'un architecte de détruire ces onze fenêtres pour n'en faire que quatre ou cinq.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** C'est un point que je n'ai pas à envisager.

**M<sup>r</sup> le Président.** Je propose de fixer cette discussion à notre réunion de décembre (*adhésion*).

La séance est levée à 10,15 heures.

---

**Assemblée générale extraordinaire  
du 5 novembre 1908.**

---

**En Auvergne,**

conférence par M<sup>r</sup> l'abbé COUPÉ,  
membre effectif de la Société.

---

Beaucoup de membres avaient répondu à l'invitation du Comité, et c'est devant un public aussi nombreux qu'attentif que M<sup>r</sup> l'abbé Coupé a évoqué les souvenirs de son voyage dans la pittoresque Auvergne.

Après avoir donné un très rapide résumé de l'histoire politique de l'Auvergne et des bouleversements volcaniques dont cette contrée fut le théâtre, M<sup>r</sup> Coupé nous conduit d'abord à Vichy. Rien de bien remarquable dans les monuments de cette ville balnéaire. Mais à peine avons-nous franchi les limites de l'ancienne Basse Auvergne, que nous rencontrons en foule des constructions que les investigateurs des choses anciennes aiment à visiter. Voici Tiers, si curieusement échelonné sur un massif rocheux, puis Clermont-Ferrand avec le bijou de l'architecture romane : Notre-Dame de Port, avec sa cathédrale gothique, sa superbe fontaine Amboise, ses maisons anciennes, aussi nombreuses qu'intéressantes. A Royat, c'est la vieille église, une très vieille croix en pierre ; au Puy de Dome ce sont les ruines du temple de Mercure ; à Riom, la jolie maison des Consuls, l'église Saint-Amable, Notre-Dame du Marthuret, la ravissante statue de la Vierge à l'oiseau, que le conférencier nous montre et nous détaille, tandis qu'au Mont Dore et à la Bourboule,

c'est la grande et belle nature qu'il nous convie à admirer. Puis M<sup>r</sup> Coupé parle longuement du folklore auvergnat. La vie n'étant pas la même dans les plaines et dans les montagnes, les usages y diffèrent énormément. Les cérémonies du baptême, du mariage, des funérailles, les particularités de la vie quotidienne, soit en Basse soit en Haute Auvergne, les coutumes d'émigration, la variété des costumes, des chants et des danses, tout cela attire l'attention du conférencier.

Dans une deuxième partie, M<sup>r</sup> Coupé nous entraîne à Saint-Flour, curieusement bâti sur une colline à l'abord difficile et singulier. Puis, délaissant les villes, il nous fait suivre l'admirable route du Lioran, passe dans les superbes paysages de la vallée de la Cère, nous fait visiter les burons, les fromageries, monter aux cîmes herbeuses où paissent d'immenses troupeaux, pour nous conduire enfin à Aurillac et de là à Roc Amadour, le mont Saint-Michel du Quercy, l'une des villes les plus curieuses de ce très curieux coin de France. Sur les flancs presque à pic d'une roche élevée, sont accolés, dans un groupement fantastique, une petite ville prodigieusement drôle et les masses imposantes d'un superbe sanctuaire dominé par un antique château.

De remarquables projections photographiques illustraient l'exposé de M<sup>r</sup> l'abbé Coupé, et c'est aux applaudissements unanimes de l'assemblée que M<sup>r</sup> le Président a félicité l'orateur. Éloquent conférencier et photographe artiste, M<sup>r</sup> Coupé a obtenu un vif succès.

---

# Algemeene vergadering van 18 November 1908.

---

## Assemblée générale du 18 novembre 1908.

---

### Dagorde. — Ordre du jour.

I. Communications diverses.

II. Les chefs de l'iconoclastie gantoise en 1566 (V. FRIS).

III. Note sur l'auteur du Chronicon Trunchiniense (V. FRIS).

IV. De l'organisation des musées (F. VANDEN BOSCH). — Discussion.

V. Histoire du lien féodal entre la Flandre et la Zélande (D. BERTEN).

---

La séance est ouverte à 8 h. 35 sous la présidence de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN, président.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine VANDEN GHEYN, président ; G. HULIN et V. VANDER HAEGHEN, vice-présidents ; A. ROERSCH, secrétaire ; R. SCHOORMAN, trésorier ; DIEGERICK, bibliothécaire, A. HEINS, conseiller, et MM. BERTEN, G. BRUNIN, FR. COPPEJANS, E. CORYN, A. DE LA KETHULLE DE RYHOVE, E. DE MUNTER, HENRY DE SMET DE NAEYER, J. DUTRY-VAN LOO, V. FRIS, A. GALLET-MIRY, L. JANSON, LAURYSENS, H. LE ROY, L. LIEVEVROUW-COOPMAN, H. MEURIS, J.-E. NÈVE, L. NÈVE, E. POTJES, R. RAMLOT, E. SERDOBBEL, E. SOENS, L. VAN BIESBROECK, F. VANDEN BOSCH, D. VANDEN HOVE, A. VANDER MENSBRUGGHE, R. VANDER MENSBRUGGHE, P. VERHAEGEN, V. VERMAST, V. WILLEM, et L. WILLEMS.

MM. PAUL BERGMANS, secrétaire, et JOS. CASIER s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

---

I.

## Communications diverses.

### Note relative à deux tableaux et aux fonts baptismaux de l'église Saint-Bavon. \*

**M<sup>r</sup> le Président.** Il est toujours intéressant de connaître les prix payés jadis pour les tableaux d'église. M<sup>r</sup> le chanoine Huysmans, archiviste de la cathédrale de Saint-Bavon, m'a donné des détails relatifs à deux tableaux se trouvant dans cette église. Ce sont les tableaux représentant, l'un le miracle de saint Landoald et l'autre le Baptême du Christ. Le premier tableau a été peint par Van Huffel et commandé au mois de juillet 1807. La teneur de la commande portait que les frais ne pourraient pas s'élever à plus de cent florins, soit fr. 1269,84. Le second tableau, qui, soit dit en passant, paraît avoir été fait avec des matériaux de mauvaise qualité, date de 1808, et a coûté la même somme.

Vous voyez donc que, dans ce temps-là, un tableau coûtait 100 ponden, soit la somme minime de fr. 1200.

Ma seconde communication offre plus d'intérêt. Elle est relative aux fonts baptismaux de Saint-Bavon. La légende veut que ce soit sur ces fonts baptismaux que Charles-Quint fut baptisé dans la cathédrale en l'an 1500. Or, j'ignore si ces fonts baptismaux ont été recouverts; mais, en tout cas, les fonts actuels ont été commandés le 3 juillet 1809. Voici l'extrait du registre des délibérations de la fabrique d'église : « Gehoort het rapport van den seer eerw. heer Pastor deser kercke, nopens d'inspectie die hy-genomen heeft van het model der nieuwe te maeken vonte, is geresolveert de vonte conforme aen het selve model te laeten executeren ».

Ainsi donc, on décide, en 1809, de faire de nouveaux fonts baptismaux d'après le modèle approuvé par le curé de la paroisse.

Vous voyez, MM., que la légende dont il s'agit est bien compromise.

---



### Ballottage de membres honoraires.

MM. FRANS MEEUS, vérificateur de l'enregistrement et des domaines, et MAURICE VANDER AUWERMEULEN, huissier à la Cour d'appel, à Gand, sont admis en qualité des membres honoraires.

---

## II.

### Les chefs de l'iconoclastie gantoise en 1565.

**M<sup>r</sup> V. Fris.** Messieurs. Il vient de paraître une œuvre posthume du dr. Daniel Jacobs, *L'année des Merveilles à Gand* (dans le *Tijdspiegel* d'Amsterdam), dans laquelle cet érudit, trop tôt enlevé à la science, s'est spécialement occupé de l'iconoclastie gantoise (août 1566) et de l'organisation du Calvinisme à Gand jusqu'à sa répression en avril 1567. L'auteur ayant négligé quelques points, à notre avis, importants pour la connaissance approfondie de la furie iconoclastique, nous avons étudié ces questions avec plus de détails.

Notre procédé a été, avant tout, biographique. En fixant le rôle de chacun des acteurs de ce drame, nous avons pu pénétrer plus au fond des mobiles et des motifs.

Les origines du mouvement calviniste à Gand sont en rapports très étroits avec les relations intellectuelles et économiques des Gantois avec la France et la Flandre française; les premiers partisans de la secte à Gand sont des avocats et des marchands de gros.

Parmi les causes favorisantes, notons le goût et la recherche chez la jeunesse, gagnée à l'humanisme, des idées nouvelles, et particulièrement son inclination pour les hardiesses des novateurs; puis, la haine chez le peuple entier contre certaines catégories de prêtres et quelques ordres religieux, née de l'envie que leurs grandes richesses avaient excitée. Cette haine était entretenue par le spectacle de l'intolérance et de la dureté d'âme de quelques prédicateurs catholiques,

et envenimée par la réprobation croissante pour les exécutions capitales pour crime d'hérésie.

De plus, le clergé avait trop négligé l'instruction religieuse de la masse, qui fut dès lors une proie facile aux prédicateurs protestants; quelques religieux et ecclésiastiques, qui, de l'avis de certains catholiques contemporains, menaient une vie peu édifiante, donnèrent aisément prise aux attaques sarcastiques des ministres calvinistes.

Ceux-ci tiennent leurs premiers prêches autour de Gand dès la mi-juin 1566; nous comptons 21 de ces *hagepreeken* jusqu'au 22 août, date de l'iconoclastie; dès le milieu de juillet, ces prêches sont ouvertement suivis par une foule de Gantois, malgré la défense du magistrat; les ministres protestants, d'abord fort timorés, gagnent en témérité et bientôt tiennent leurs assemblées jusqu'aux portes de Gand. Ces prêches sont gardés par des gens armés; bientôt ils reçurent une parfaite organisation, et dès le 24 juillet, on les annonce par la voix du crieur public.

Le nombre global des assistants à ces prêches, notamment depuis la mi-juillet, est impossible à fixer : car il ne faut pas confondre la masse des curieux avec le nombre plus restreint des ouailles protestantes. Parmi celles-ci, il semble que la majorité était formée de marchands aisés, de femmes de bonne condition, et de plusieurs avocats près du Conseil de Flandre.

Bientôt l'audace des prédicateurs ne connaît plus de bornes. Eux-mêmes ou leurs adhérents font courir le bruit qu'ils sont protégés par de puissants seigneurs; le fait qu'on ne les arrête pas confirme la foule dans cette croyance. Les sectateurs de Calvin à Gand ne craignent pas de se montrer et de s'afficher ouvertement comme tels.

Cette attitude des ministres calvinistes et de leurs sectateurs croît avec l'anarchie gouvernementale. Depuis que l'autorité de la Gouvernante risque d'être supplantée par celle des grands seigneurs, en un mot depuis le Compromis des nobles et l'Assemblée de Saint-Trond, l'esprit populaire est en proie au plus grand trouble. Confondant bientôt les gueux

d'Etat et les gueux de religion, le bas peuple croit fermement que les seigneurs appuient les calvinistes et soutiennent leurs ministres. Il est vrai de dire que bien des nobles du Compromis adhéraient déjà à la secte, et que certains d'entre eux, les Batenbourg notamment, se montraient en Flandre avec les prédicateurs protestants, donnant ainsi corps aux bruits populaires.

On remarquera que, durant cette période agitée, les bruits et les rumeurs ont eu plus d'influence sur la marche des événements que la réalité des faits. De plus, on se gardera bien de ranger nettement les individus dans tel ou tel parti, sans avoir la preuve expresse de ce que l'on avance. La populace et tous les gens hostiles à l'ordre public, sans être ni gueux d'Etat ni gueux de religion, cherchent à pêcher en eau trouble; on veut trouver quelque profit au milieu des passions déchaînées par les prédicateurs calvinistes. Le populaire se range donc souvent aux côtés des calvinistes, par animosité contre les autorités, par esprit subversif, mais aussi par amour du lucre. Une cause très favorisante de ces dispositions de la foule, c'est la cherté du blé depuis 1565, c'est la crise économique, c'est le chômage forcé de beaucoup de salariés à la semaine; ajoutez-y la présence à Gand d'une tourbe de fainéants et de mendiants, plaie des villes flamandes au XVI<sup>e</sup> siècle. Parmi ces affamés et ces mécontents, l'idée d'un pillage des biens des particuliers couvait depuis longtemps; au retour des prêches, la canaille, qui s'y rendait par désœuvrement et en guise de provocation au magistrat, surexcitée à la vue de l'impuissance de l'autorité, osa plusieurs fois la formuler publiquement.

Si encore les prédicateurs calvinistes avaient été pondérés dans leurs sermons champêtres. Mais pour un ou deux modérés, les autres ministres étaient des exaltés, qui contenaient mal leur langage. D'ailleurs quand on songe à la façon dont on les avait traqués si longtemps, on conçoit parfaitement la violence de leurs expressions, ainsi que l'influence considérable que leurs paroles devaient provoquer sur des gens sans

préparation religieuse suffisante, et surtout sur des esprits déjà mal intentionnés.

Ce sont certainement les paroles imprudentes des ministres calvinistes qui ont préparé l'iconoclastie ; dans tous les cas, dès la fin de juillet, l'idée de la dévastation des églises était déjà dans l'air ; et, pour un prédicateur modéré, qui suppliait ses auditeurs de ne pas se livrer au bris des images, combien ne s'en est-il pas trouvé qui les y ont sinon directement, du moins indirectement exhortés ? Dans tous les cas, avant l'iconoclastie, on n'entend partout que des menaces des calvinistes contre les prêtres et les religieux catholiques. Et la foule, gouailleuse et prévenue, leur fait chorus. Remarquons d'ailleurs que, dans cette foule, quelques gens de la condition la plus infime étaient des adhérents formels du calvinisme.

Chose curieuse pourtant, et qui ne s'explique sans doute que par la présence d'une garnison à Gand, quand la furie iconoclastique, sortie de la Flandre française, courut du Westland (14 août) à travers tout le nord de la Flandre, elle dépassa Gand pour atteindre Malines et Anvers (21 août).

Le phénomène présente donc quelque chose de particulier à Gand. Ce ne fut pas ici un mouvement brusque et imprévu, mais bien un coup de main machiné et préparé. Certes, dans la bande d'iconoclastes qui commença la dévastation — troupe au début fort petite comme partout ailleurs —, la majorité était composée d'étrangers, tous gens de fort petite condition : seulement, à Gand, quelques calvinistes de bas étage avaient pris la direction de l'iconoclastie, avaient donné le mot à leurs partisans et avaient institué des chefs ou « régimenteurs » et des gardes ou hallebardiers. Nous connaissons les noms de tous les Gantois impliqués dans cette affaire, parce qu'ils furent plus tard exécutés ou bannis. Ce que nous ne saurons jamais, ce sont les noms et l'origine des étrangers qui participèrent à cette furie, parce que le 23 août, le bailli par crainte d'un pillage des propriétés privées, donna à ces dévastateurs, pour en débarrasser la ville, le singulier conseil d'aller continuer leur œuvre à la campagne !

L'iconoclastie à Gand revêt d'ailleurs encore un autre caractère : si elle a pu réussir, c'est par suite d'une imposture. Le principal fauteur des troubles trompa ses adhérents et ses complices en leur exhibant une fausse « commission », portant la signature contrefaite du comte d'Egmont ; peut-être surprit-il également la bonne foi du grand-bailli par une lettre fabriquée par un procureur, fervent adhérent du calvinisme. Ainsi le bris des images à Gand eut lieu sous la surveillance d'une garde ordonnée par le bailli.

C'est donc en grande partie par la faute du grand-bailli, qui montra dans cette circonstance autant de faiblesse que de naïveté que l'iconoclastie put avoir lieu. Et c'est parce que la foule crut de bonne foi que les autorités ordonnaient le bris des images, qu'elle se joignit à la petite troupe initiale des briseurs, quand l'iconoclastie suivait déjà son cours. Voilà pourquoi les iconoclastes gantois ne furent certainement pas tous des calvinistes.

Quant aux calvinistes du consistoire, les vrais calvinistes, ils prétendirent, avec raison semble-t-il, qu'ils n'étaient pour rien dans cet attentat. Faisons remarquer pourtant, parmi les affidés du principal fauteur, la présence d'un des calvinistes « officiels », et insistons sur les relations du chef du consistoire avec le chef des iconoclastes du 22 au 29 août.

Si les iconoclastes gantois appartiennent presque tous à la canaille, il n'en est pas de même des calvinistes adhérant formellement à l'église réformée : leur état social-économique est en général relativement élevé. Quant à leur nombre, il ne paraît pas avoir dépassé le chiffre de 300.

Pour arriver à quelque certitude, nous avons fait suivre cette étude de la liste biographique des ministres protestants à Gand et autour de Gand en 1566-1567 ; de la liste biographique des iconoclastes exécutés à Gand et dans les environs de 1566 à 1570 ; de la liste des iconoclastes relâchés et condamnés à des peines corporelles ou à des amendes pécuniaires ; de la liste biographique des Gantois bannis et fugitifs pour cause d'iconoclastie ; de la liste biographique des Gantois

exécutés à Bruxelles et Gand comme membres du consistoire calviniste, enfin la liste biographique des bannis et fugitifs pour cause de Calvinisme.

(*Applaudissements.*)

**M<sup>r</sup> le Président.** Je crois être l'interprète de tous en remerciant M<sup>r</sup> Fris de cette intéressante communication et j'émets le vœu qu'il ne tardera pas à nous donner le mémoire dont il annonce la publication prochaine.

---

### III.

#### **Note sur l'auteur du *Chronicon Trunchiniense*.**

**M<sup>r</sup> V. Fris.** Dans une notice, parue dans la *Revue de l'Instruction publique* de 1900, qui avait pour but de fixer la valeur des différentes parties de cette compilation faite vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, nous avons cru, en passant, pouvoir indiquer l'auteur de cette chronique, notamment un certain F. Groeninckx, prévôt de Tusschenbeke, que nous avons pris pour un Ninovite, devenu moine à l'abbé de Tronchiennes. D'après ce que nous a déclaré notre collègue, M<sup>r</sup> l'abbé Soens, qui a étudié l'obituaire de l'abbaye de Ninove, Groeninckx n'était pas de Ninove, mais de Bruxelles; de plus, il était moine de l'abbaye de Ninove, et non pas de Tronchiennes, de sorte que notre hypothèse tombe, l'auteur du *Chronicon Trunchiniense* étant évidemment un moine de l'abbaye de Tronchiennes. La question de l'« authorship » de ce *Chronicon* reste donc ouverte.

---



IV.

## De l'organisation des musées.

**M<sup>r</sup> le Président.** Personne ne demandant la parole, je me permettrai de présenter quelques observations très courtes qui, je l'espère, auront pour effet d'amorcer la discussion.

Nous entendons, depuis un certain temps, me paraît-il, des réquisitoires contre les musées : on les a appelés d'abord des asiles ; ensuite on les a nommés des hôpitaux, et enfin on en est venu à les traiter de nécropoles. Sommes-nous au terme de cette gradation descendante ? Je l'ignore. Mais, il me paraît que c'est juger très sévèrement nos musées que les désigner ainsi.

Le but rêvé par M<sup>r</sup> Van den Bosch est clairement indiqué par la phrase que voici extraite de son discours prononcé le mois dernier : « Pourquoi se refuser à une expérimentation tout au moins fragmentaire et qui permettrait de comparer et de juger les deux systèmes en présence, celui de la séparation et de la synthèse, celui de la cité d'art vivant et celui de la nécropole ? »

Il s'agit donc, MM., dans l'esprit de quelques-uns, de faire du musée une cité d'art vivant.

Eh bien, à mon humble avis, c'est d'une réalisation impossible, car l'art ne sera jamais vivant dans un musée. Et, si vous me le permettez, je développerai ma pensée brièvement.

Il me paraît que l'art a surtout deux grandes manifestations : la manifestation des convictions religieuses et la manifestation des sentiments patriotiques. L'autre art, l'art du foyer, est plus modeste. Mais il est incontestable que les deux grandes manifestations de l'art, c'est la religion et c'est la patrie ! Or, je me demande comment l'art sera vivant dans un musée, et comment on pourra l'y organiser de façon à répondre à un sentiment religieux ou à un sentiment patriotique ?

Messieurs, si l'on croit que j'exagère en parlant de la grande influence des convictions religieuses quand il s'agit de l'art, je vous demanderai la permission d'entrer dans un musée et d'y enlever tous les tableaux qui appartiennent à l'art religieux. Qu'y restera-t-il en fait de tableaux du moyen-âge et de la grande époque de la Renaissance.

Or, tous ces tableaux, vous le savez aussi bien que moi, appartenaient jadis aux églises et aux couvents. Des raisons que nous n'avons pas besoin de développer aujourd'hui, les ont fait enlever des endroits où ils se trouvaient, et pour lesquels ils avaient été faits. Il a bien fallu, à un moment donné, trouver pour ces productions si importantes de l'art, un asile — je préfère ce mot à celui de nécropole (*rires*) — afin de leur continuer une vie qui aurait pu plus glorieusement continuer dans les sanctuaires auxquels elles étaient destinées. Je dirai même plus, parlant toujours de cet art vivant, de cet art qui inspire, qui a une influence directe sur ceux qui en sont les témoins, je dirai que, d'après moi, cet art, dans l'idée de l'artiste, a besoin de cette grande manifestation pour se faire comprendre et pour atteindre le but auquel il prétend aspirer.

Je conçois parfaitement qu'un étranger entrant à la cathédrale de Saint-Bavon, s'il est imbu de certaines théories, par exemple, de la théorie de l'unité de style, puisse, à un moment donné, s'imaginer qu'il faudrait enlever du chœur les trésors et les chefs-d'œuvre que les siècles successifs y ont amenés. Je comprend très bien qu'on puisse supposer ce temple privé de ce décor, lorsqu'on se place à ce point de vue tout spécial, celui de réaliser l'unité de style. Mais, je défie qui que ce soit d'avoir cette idée, lorsqu'il assiste à une de ces belles et grandes cérémonies religieuses qui se déroulent dans un pareil décor. Je défie bien qui que ce soit pendant un office pontifical à Saint-Bavon, au moment où se développe dans le chœur, au milieu de cette magnifique assistance artistique des marbres et des stalles qui l'encadrent, une de ces scènes liturgiques pour lesquelles toutes ces œuvres

d'art ont été créées, de songer encore, à ce moment-là, à « commettre » un pareil projet. Cela prouve, MM., qu'il ne faut pas voir un monument seulement lorsqu'il est mort, mais qu'il faut le voir surtout lorsqu'il est vivant, c'est à dire lorsque s'y passent les cérémonies ou les manifestations pour lesquelles il a été fait.

Voulez-vous un autre exemple. La Chartreuse de Pavie a été laissée intacte, et, à ce propos, il faut rendre hommage au gouvernement italien de n'avoir pas enlevé de l'église de la Chartreuse les chefs d'œuvre qui la décorent, pour les disperser dans divers musées. C'eût été, d'après moi, du vandalisme.

Eh bien, vous reconnaîtrez avec moi qu'on est saisi, en entrant dans ce temple, de n'y plus trouver cette vie, qui constitue le fond de l'art. Cela est tellement vrai, d'ailleurs, que nos artistes, à certaines époques, ne représentaient jamais l'intérieur d'une église sans y retracer une de ces cérémonies religieuses qui mettent précisément dans les temples ce « je ne sais quoi » d'artistique et de divin qui l'élève à la hauteur voulue.

Or, MM., que ferons-nous dans nos musées nouvellement organisés, pour répondre à ce sentiment de mystique grandeur que nous rencontrons dans nos édifices religieux? Croyez-vous que vous aurez réussi, parce que vous aurez reconstitué, dans quelque coin de votre musée, un petit embryon d'église? Pensez-vous avoir fait, dès lors, de l'art vivant?

Je me hâte, en second lieu, de parler du sentiment patriotique. C'est ce sentiment qui a créé nos hôtels de villes, nos beffrois, qui a doté nos villes de choses merveilleuses qui en constituent le décor et qui en font la renommée. Je me demande, encore une fois, comment l'on pourrait introduire tous ces éléments dans vos musées « d'art vivant »?

J'en conclus que si nous voulons créer véritablement un art vivant, nous devons tendre à introduire dans nos églises et dans nos hôtels de ville un décor qui leur convienne et qui réponde à un sentiment réellement artistique.

Mais, je ne vois pas, je le répète, comment, dans nos musées réorganisés comme vous l'entendez, il serait possible de réaliser ce but essentiel de l'art.

D'après moi, le but d'un musée est tout différent. Sans doute, M<sup>r</sup> vanden Bosch, avec l'art qui le caractérise, a su, de façon bien intéressante, décrire la psychologie du visiteur. Mais, je crois qu'il n'y a pas que les visiteurs incompetents qui vont dans les musées ; il y a également ceux qui y vont dans le but de s'instruire. Certes, il faut bien l'avouer, beaucoup de touristes visitent les musées, plutôt par acquit de conscience, avec la seule idée de pouvoir dire qu'ils ont vu tel ou tel tableau. Ce n'est pas, évidemment, voir un musée que d'y passer rapidement trois ou quatre heures. Pareille visite ne peut être qu'infructueuse. Et, quelle que soit la méthode d'organisation que vous emploieriez, vous ne parviendrez pas à instruire un public aussi fugitif que celui-là.

Pour moi, il semble que le but d'un musée ne consiste pas à donner une idée d'ensemble d'une époque, mais bien plutôt à faire connaître l'œuvre d'un artiste. Sans doute, j'applaudis de grand cœur à ce qui a été fait au Louvre ; M<sup>r</sup> Van den Bosch nous a rappelé cette magnifique galerie des Rubens à Paris. Mais, je lui demande s'il n'a pas été saisi davantage, lorsqu'il a vu à la Pinacothèque de Munich les soixante Rubens, réunis là sans le moindre décor, et s'il n'y a pas mieux compris qu'à Paris ce qu'était Rubens ?

D'autre part, peut-on sérieusement parler de nécropole de l'art. lorsqu'on a éprouvé cette puissante sensation artistique que donne la vue des Velasquez au Musée du Prado à Madrid ? Il n'y a là cependant ni tapisseries, ni décoration, ni sculptures ! Et l'on sort de cette visite avec la conviction de s'être rencontré avec un des plus grands artistes, et l'on ne peut plus songer au Musée du Prado sans penser à Velasquez.

Nous avons tous applaudi à ces expositions des primitifs. Quelqu'un s'est-il avisé cependant de réclamer alors un cadre composé de statues ou d'un mobilier ? Non, car ces expositions étaient suffisamment persuasives par elles-mêmes, et pas n'était

besoin de recourir à ce que vous avez appelé les arts mineurs.

En second lieu, le but d'un musée doit être de contribuer à intéresser à l'histoire d'un pays ou d'un siècle. Et ce résultat s'obtiendra beaucoup plus par la division et la séparation qu'au moyen de la synthèse.

Je reprends ici l'exemple cité par M<sup>r</sup> Van den Bosch. Il a parlé de Termonde. Il y a là un charmant musée d'archéologie. Serait-il désirable d'y réunir les tableaux qui se trouvent à l'Hôtel-de-Ville? Je crois que non.

Si jamais on fait à Termonde un musée Courtens, demanderez-vous que l'on encombre ce musée de petits bibelots, intéressants sans doute, mais qui, en somme, considérés en eux-mêmes, ne diront rien au public. Car, il est certain que le public dans un musée de peinture, sera toujours plus attiré par l'image, surtout si l'image représente une scène un peu brutale... ou une chaste Suzanne au bain. Il s'intéressera fort peu, croyez-le, à tous ces petits souvenirs locaux, que le président du Cercle archéologique de Termonde a su si bien réunir dans ce petit musée idéal, où l'on va les analyser en détail. Mettez ces objets, comme décor, autour de n'importe quel tableau de la même époque, et je vous certifie que le gros du public ne les regardera même pas; toute son attention sera concentrée sur l'image, sur le tableau.

En voulez-vous une preuve palpable? Allez à Bruxelles, au musée de sculpture. Tout autour de la salle se trouvent d'admirables tapisseries. Eh bien, j'en ai fait l'expérience — car nous avons été dans le cas au musée archéologique de Gand de regretter le départ de certaines tapisseries vers le Musée des Beaux-Arts —, elles passent inaperçues. Tout le monde admire les œuvres de sculpture, mais personne ne prête la moindre attention à ce décor. On ne s'arrête pas plus devant ces tapisseries que devant un vulgaire papier peint. Voilà le résultat auquel conduit inévitablement le système de la synthèse. Vous arriverez à désintéresser le public de ces objets qui méritent cependant son attention, et qui l'attirent effectivement lorsqu'ils sont réunis dans un musée spécial.

Aussi bien, MM., je trouve que le but qu'on veut atteindre est irréalisable. Sans doute, je ne vois aucun inconvénient à mettre certaines tentures, certains objets, qui pourraient produire un effet d'ensemble.

**M<sup>r</sup> F. Van den Bosch.** C'est tout ce que je demande !

**M<sup>r</sup> le Président.** M<sup>r</sup> Van den Bosch semble dire qu'il se contente de cela. Ce n'était pas là son idée, je pense, lorsqu'il disait, avec M<sup>r</sup> Kervyn de Lettenhove, que la *réunion* de tous les arts est nécessaire. Je me demande comment on pourrait réaliser ce desideratum, à moins de bâtir des musées qui auraient des étendues hors de toutes proportions.

Par conséquent, tout ce à quoi nous pouvons prétendre, me semble-t-il, c'est de voir introduire, de façon judicieuse, un certain décor. Mais, en tout cas, il me semble qu'il faudra toujours établir une distinction bien nette, bien précise, entre les différents musées, parce que jamais on ne parviendra à réaliser ce musée unique pouvant répondre au but qu'on poursuit.

M<sup>r</sup> Van den Bosch a cru devoir se munir de certains paratonnerres. Je crois, au contraire, qu'il a moins à craindre la foudre que nous, qui défendons aux yeux de plusieurs des idées vieillottes et surannées. Toutefois je n'ai pu m'empêcher de faire entendre ce qui me paraît être la voix du bon sens.

(*Applaudissements.*)

**M<sup>r</sup> G. Hulin.** Je n'ai malheureusement pas pu assister à la dernière séance, et c'est seulement par le Bulletin que j'ai eu connaissance de la communication de M<sup>r</sup> Van den Bosch. Il est vrai que le sujet ne m'était pas absolument étranger puisqu'il a déjà été porté devant la Commission du Musée. J'ajouterai que je ne suis nullement surpris que beaucoup d'esprits soient tentés par les théories dont MM. Van den Bosch et Maeterlinck se sont constitués les champions parmi nous, et qui tendent à présenter les œuvres d'art des musées dans un entourage d'objets de même époque, avec l'espoir que ces « ambiances naturelles » artificiellement



reconstituées leur donneraient l'apparence d'une vie ressuscitée.

M<sup>r</sup> Van den Bosch assure que, dans la commission du Musée des Beaux-Arts, quelqu'un a prononcé une parole lapidaire : « tout cela, c'est de la littérature. » J'ignore si réellement ce mot a été prononcé, mais, en tout cas, j'avoue que je le trouve, ma foi, assez juste.

Oui, c'est une pensée littéraire, c'est-à-dire conçue sous une forme plus ou moins vague et insaisissable, et par là-même d'autant plus émotive et séduisante, mais non pas développée dans ses conséquences jusqu'aux réalisations possibles. La littérature a toujours eu le privilège de planer au dessus des misères terrestres. Dans l'antiquité elle chevauchait Pégase, aujourd'hui je suppose qu'elle vogue en aéroplane (c'est, paraît-il, un sport plein de charmes); mais, vous le savez, le moment de l'atterrissage est le moment critique (*rires*).

Quand on descend des régions nébuleuses au terre à terre de l'application concrète, on se heurte à tant d'obstacles, à tant d'impossibilités même, que les esprits prudents préfèrent s'en tenir à des solutions plus prosaïques.

Il est très vrai que l'œuvre d'art n'est véritablement vivante que quand elle remplit sa fonction, c'est à dire aussi longtemps qu'elle sert à l'usage auquel elle a été destinée. Quand cette fonction est abolie, on peut dire qu'il ne reste qu'un cadavre. Cadavres, par exemple que les temples égyptiens et grecs, puisqu'il n'y a plus de culte auquel ils servent. Leur âme les a quittés : ils sont bien morts. Mais ce sont de beaux cadavres. Nous devons nous résigner à les aimer et à les respecter comme ils sont, et heureusement il se trouve suffisamment de gens qui ont la piété de ces choses mortes.

Ces temples sont des cadavres plus ou moins complets, mais le plus souvent il ne nous reste pas autant : de simples membres épars; que faudra-t-il faire alors d'après M<sup>r</sup> Van den Bosch? — Voici par exemple un beau chapiteau grec, roman ou gothique; il est clair que sa vraie place est au

sommet d'une colonne; séparé d'elle, il n'est plus dans « son milieu ». Faudra-t-il lui en reconstruire une? Voici une gargouille, elle était destinée à faire écouler l'eau des toits des monuments gothiques. Si elle est à terre, elle ne répond plus à sa destination. C'est un débris : faudra-t-il pour lui rendre la vie la hisser de nouveau à la hauteur d'un chéneau?

Dans notre musée d'archéologie il y a des séries d'objets qui n'ont plus aucune destination. Il y a, par exemple, de nombreuses et belles peintures de portes. Elles devraient garnir des portes et des volets. Faudra-t-il les y remettre?

Notre musée lapidaire contient une admirable série de pierres tombales. Les pierres tombales se trouvent seulement « dans leur ambiance » au dessus des cadavres qu'elles désignent. Quand il y en a encore en place dans les églises, le mieux est qu'on les y laisse. Mais, pour toutes celles qu'on a retirées du radier d'une écluse ou d'une pile de pont, on ne peut cependant pas exiger qu'on mette des cadavres dessous, ni surtout les cadavres pour lesquels elles ont été faites (*rires*).

Ce n'est évidemment pas dans ce sens absolu, qu'il faut comprendre la thèse de M<sup>r</sup> Van den Bosch. Il ne peut exiger qu'on remette vraiment les objets de musées « dans leur milieu naturel ».

Sans doute il se contentera de solutions plus modestes, de solutions fictives et par à peu près. Par exemple, quand on construit un musée et qu'on dispose de beaucoup d'argent, on pourra bâtir des salles dans un style approprié à celui des objets qu'on y placera. C'est ainsi qu'on a agi au Musée historique de Munich. Cette tentative n'est pas condamnable, mais il ne faut point se faire illusion sur sa portée réelle, elle est de nature à donner des idées fausses, sans compter les inconvénients pratiques.

Je suppose que nous ayons à loger des armes, ivoires et autres objets du X<sup>e</sup> siècle. Nous avons au Château des Comtes une salle de cette époque. Son éclairage convient-il pour exposer des collections?

Et d'ailleurs quels mensonges inévitables et quel pêle-mêle ! Qu'est-ce que cela veut dire : faire une salle gothique, une salle XVIII<sup>e</sup> siècle ? — Je demande : Quel gothique ? Quel XVIII<sup>e</sup> siècle ? et quelle salle ?

Sera-ce une église ? un salon ? une cuisine ? une sacristie ? une salle de justice ? une échoppe de savetier ? une salle de corps de garde ? Dans un musée il y a des choses qui se rapportent à chacun de ces milieux. Mais, si vous créez, je suppose, un décor de salon Louis XV, qu'y feront ces beaux bocaux de pharmacie ? ces chandeliers d'église ? ce drapeau de confrérie ? cette collection de grils forgés ? ces instruments de torture ? ce lit ? Ils y seront aussi dépaysés que maintenant dans une salle sans prétention ; et cela d'une façon bien plus choquante, car lorsque, d'avance, on est prévenu qu'il ne faut pas s'attendre à un « milieu » mais seulement à une exhibition favorable, il ne saurait y avoir déception. Nous nous accommodons fort bien d'un arrangement artificiel.

Personne ne reprochera à Lenôtre que ses parcs ne ressemblent pas à des paysages rustiques. Il n'y prétendait point. Mais, quand je vois des jardins à prétentions paysagistes, il se peut que je sois désagréablement impressionné par les rochers en béton, ou les fausses ruines, parce que l'on montre qu'on a voulu « jouer nature. » Rien n'est triste comme le spectacle d'un effort raté !

Pourtant nous avons pris l'hypothèse la plus favorable : le Musée à construire avec des ressources illimitées. — Le plus souvent le problème se pose autrement, et il faut se servir de bâtiments préexistants. Que faire dans ce cas ? On peut, dans de grandes salles ou galeries installer de petits compartiments avec de fausses fenêtres, de fausses cloisons, de faux plafonds, on peut y faire de petits salons, de petites chambres à coucher, de petites cuisines, des maisons de paysans. Si l'on a une collection de costumes anciens on peut les mettre sur des mannequins ; mieux encore, en habiller des statues de cire. Est-ce dans de tels « milieux » qu'on veut accrocher nos tableaux ?

Par horreur pour la « nécropole », nous propose-t-on le *panopticum*? — J'avoue que la nécropole me paraît un séjour plus digne. Et pourtant je suis si peu exclusif que même le type *panopticum* me paraît recommandable dans certains cas, par exemple pour les musées de folk-lore, tels que ces admirables ensembles qu'on peut voir à Stockholm; mais là, les conditions sont tout autres : chaque objet en lui-même est de mince valeur, c'est précisément le tableau d'ensemble qui est intéressant.

Il y a d'autres difficultés d'ordre pratique. Je connais des collections particulières arrangées avec un très grand goût, avec une préoccupation surtout esthétique, et qui présentent une variété d'objets d'une façon charmante et incontestablement moins froide qu'une salle de musée. Elles subsistent très bien ainsi comme collections particulières : telle la collection Mayer van den Bergh, à Anvers. Quel est le corollaire? C'est qu'il est impossible de la rendre publique ainsi, parce que les objets seraient en danger d'être volés ou brisés. Je suppose qu'on fasse un salon de style en rangeant les meubles comme ils doivent l'être dans un salon : — il faudra empêcher le public d'y circuler librement, le mener en petits groupes sous la surveillance d'un guide; ou bien, ce qui se fera le plus souvent, tendre une corde devant la porte. Au musée d'Aix-la-Chapelle, il y a, à l'étage, quelques salles arrangées de la sorte : elle m'ont toujours beaucoup peiné; il me semble qu'il y a là des tableaux intéressants, mais je n'ai jamais pu m'en approcher assez pour les voir. Décidément cette « reconstitution de milieu » peut être acceptable pour les meubles, elle est désastreuse pour les tableaux.

Je le répète, je ne veux pas être l'adversaire absolu de toute tentative de ce genre. Je ne veux pas qu'un système de musée exclue l'autre. Je veux, au contraire, qu'il y ait des musées de types différents et qui remplissent des fonctions différentes.

Quelle est la fonction d'un musée des *Beaux-Arts*? Quant aux aspirations humaines auxquelles il répond, ses usages

sont multiples, très complexes, et chaque catégorie de personnes trouvera toujours que l'arrangement n'est pas entièrement satisfaisant à son point de vue, car les points de vue sont très divers, depuis celui de l'artiste et celui du savant, jusqu'à celui de l'homme de la rue, qui va s'y chauffer, en passant par le copiste, par le simple curieux homme de goût, et par le touriste qui fait son devoir. Chacun y apporte ses désirs propres qui sont toujours un peu gênés par ceux des autres.

Il faut donc faire une transaction.

Quant aux objets qu'il contient, les fonctions du musée sont plus simples; il y en a deux essentielles, premièrement les bien conserver, et, secondement les mettre en vue le mieux possible, que ce soit pour l'admiration, pour l'étude ou pour l'imitation. Pour cela, il faut beaucoup de lumière, beaucoup plus que n'en donnerait un appartement construit dans le style de l'époque. Car, le tableau gothique, dans les maisons d'autrefois, on le voyait très mal et on devait le décrocher et l'approcher de la fenêtre pour le voir. De même, aujourd'hui encore, il y a, dans les églises d'Italie et d'Espagne, des objets magnifiques; mais, pour les voir, on doit profiter d'un rayon de soleil exceptionnellement favorable ou bien même allumer un cierge, faute de quoi on ne distingue rien. Voilà pourtant des objets qui sont dans leur milieu historique naturel!

Des raisons majeures nous contraignent d'ailleurs tous les jours à arracher des objets à ce milieu pour les installer dans un musée; et cela afin de les sauver de la destruction à laquelle ils étaient exposés. C'est ainsi que nous voyons de belles statues ou fontaines faites pour orner un parc, en être enlevées parce que la gelée les menace de la destruction. On met des copies à la place, et celles-ci font aussi bel effet, dans le décor, que les originaux. Si l'on reconstruit un jour le couronnement du Beffroi, j'espère qu'on y remettra « l'Homme du Beffroi », mais en copie, et qu'on gardera, au musée lapidaire, l'original, parce que celui-ci est devenu une chose



suffisamment rare et intéressante pour être conservée précieusement.

N'en concluez pas que je veuille tout mettre dans les musées. Il faut, bien entendu, respecter les ensembles complets chaque fois qu'on le pourra. Je ne parle pas seulement des monuments encore *vivants* : églises et hôtels de ville, mais aussi des *cadavres* complets : palais et églises désaffectés, hôtels particuliers, tels que le Musée Plantin ou l'hôtel Merghelynck. On a eu la chance de garder là des tous organiques admirables, et il est hautement souhaitable qu'on conserve précieusement de tels milieux évocateurs. Si l'on peut trouver l'occasion d'en sauver d'autres, qu'on le fasse également. Je n'approuverais pas qu'on retirât les Memling de l'hôpital Saint Jean. Ils y perdraient quelque chose que rien ne peut remplacer.

Il ne faut pas être exclusif et n'admettre qu'un seul et unique type de musée où l'on réunirait tout. La fatigue dont se plaint M<sup>r</sup> Van den Bosch provient surtout d'une accumulation trop forte; elle serait encore augmentée par le système du musée unique. Il faut, au contraire, beaucoup de musées différents. Les visites seront bien moins fatigantes. Les touristes simplement badauds trouvent, généralement, la visite d'un musée éreintante ou agréable selon que ce musée est étendu ou restreint. En Hollande, par exemple, le Maurits-huis laissera une impression charmante parce qu'il est petit, tandis que le Rijks-Museum est fatigant parce qu'il est grand. De même, à Florence, du palais Pitti les touristes gardent un excellent souvenir tandis que le palais des Offices leur laisse l'amer souvenir d'une fatigue excessive.

A ce point de vue déjà, vous le voyez, il vaut mieux que les musées soient distincts les uns des autres et installés dans des bâtiments spéciaux dispersés dans la ville.

Cela est désirable, je viens de le montrer, au point de vue de l'intérêt même des visiteurs; j'ajouterai une considération plus terre à terre : les intérêts économiques de la ville. Quelles que soient l'importance, l'étendue d'un musée, la



plupart des touristes ne lui consacreront qu'une seule visite plus ou moins longue et fiévreuse. S'il n'y a qu'un musée où tout est concentré, il fournira l'emploi d'une matinée ou d'une après-midi; tandis que lorsqu'il y en a plusieurs on consacre plusieurs jours à ces différentes visites. Et, ainsi, au lieu de passer une seule journée dans une ville, on finit par y rester une semaine. Je ne présenterais pas une considération de ce genre s'il ne s'agissait que d'intérêts matériels des commerçants, et si ceux-ci étaient en conflit avec ceux des visiteurs; mais, je le répète, au contraire c'est également dans l'intérêt de ceux-ci que je parle. Ils auront beaucoup mieux vu, et, au lieu de s'en retourner fatigués, irrités, dégoûtés, ils seront charmés. C'est tout bénéfique pour tout le monde.

Donc, recommandons, respectons et admirons particulièrement les rares ensembles historiquement formés et transmis intacts jusqu'à nous, des ensembles réels, soit vivants, soit morts, mais ayant vécu tels que nous les voyons. Ce sont des héritages précieux entre tous. Dans certains cas spéciaux, et pour certaines sortes d'objets, j'admets même les reconstitutions artificielles malgré les dangers qu'elles présentent. — Mais à côté de cela il faut de véritables musées des Beaux-Arts.

Le tableau de chevalet forme un tout par lui-même. Il n'est pas essentiellement destiné à un milieu déterminé, comme l'est une peinture murale. Chacun sait que, de nos jours, les peintres travaillent surtout en vue des expositions; et celles-ci ont tout l'aspect de musées mal composés. Il en était souvent de même jadis. Beaucoup des meilleurs tableaux du XVI<sup>e</sup> siècle comme du XVII<sup>e</sup>, sont allés directement de l'atelier de l'artiste dans les collections de quelque grand amateur tel que l'empereur Rodolphe. Nous savons que dans ces galeries ils étaient rangés en ordre compact, réglé surtout d'après le format; les plus grands au dessus de la cimaise, les autres posés sur les bancs qui entouraient les salles, et d'autres encore par terre, appuyés contre les bancs. De même, au XVII<sup>e</sup> siècle, on tapissait les murailles

de tableaux du parquet au plafond. — Est ce là l'ambiance, le milieu, qu'on souhaite de voir ressusciter ?

A certains passages de son discours, il semble que M<sup>r</sup> Van den Bosch ne demande pas dans nos musées une révolution aussi profonde que M<sup>r</sup> Maeterlinck. Quand, par exemple, il nous cite en exemple tel arrangement récent du musée du Louvre, ou telle salle du Kaiser Friedrichs-Museum. — Au Louvre, il s'agit d'une simple mise en valeur des œuvres, par un décor approprié. Ici personne ne peut se refuser à applaudir. Personne parmi nous ne tient à ce que toutes les salles d'un musée aient un aspect uniforme, qu'on voie partout les mêmes lambris et les mêmes tentures de peluche. Si une telle uniformité existe dans notre musée, ce n'est point par le choix de la Commission.

Certes nous préférerions plus de variété dans la décoration. Les lambris, portes, tentures, portières, chaises et autres meubles peuvent être choisis d'un style qui s'harmonise bien avec les œuvres que contiennent les diverses salles.

Ce serait un incontestable progrès. Mais pas n'est besoin pour cela de la fusion des musées. Dans un musée de tableaux, il ne faut pas de meubles anciens, puisqu'il s'agit là d'un mobilier à l'usage des visiteurs : des copies ou des imitations suffisent.

M<sup>r</sup> Van den Bosch préconise le mélange de la sculpture à la peinture. C'est chose difficile et dangereuse. Le marbre blanc et le plâtre font le plus souvent mauvais effet à côté des tableaux. Dans les expositions on voit généralement peintres et sculpteurs réclamer le divorce. Certes les morts sont moins difficiles à contenter (*vires*). En tout cas il faut une grande prudence : parfois le mélange est heureux, par exemple la sculpture en matières colorées ou bien polychromées, comme les charmants stucs italiens du XV<sup>e</sup> siècle, s'allient bien avec les tableaux de la même époque comme on peut en juger dans certaines salles du Friedrichs Museum.

Ce qui prouve que nous n'avons à cet égard aucune intransigeance hostile, c'est l'arrangement de la salle des préromanisants au Musée de Gand.

Mais nous n'oserions généraliser la mesure comme on le demande, et au Friedrichs Museum aussi la majorité des salles ne contiennent que des tableaux.

Encore une fois, ce sont des choses qu'on peut faire très modestement dans une petite mesure.

Signalons un autre genre d'obstacle : la fusion des musées entraînerait le mélange des commissions, c'est-à-dire le mélange de personnes ayant des compétences très différentes. Or, il est de l'intérêt des musées d'être gérés par des gens compétents.

**M<sup>r</sup> Van den Bosch.** C'est donc une question de personnes?

**M<sup>r</sup> Hulin.** Evidemment. C'est une difficulté très grande. Il n'est pas facile de fusionner dans un même organisme des gens qui poursuivent des fins et qui ont des connaissances différentes. Il y a là encore un obstacle très réel.

J'ajouterai qu'il y a également la question des ressources. Vous avez supposé des ressources illimitées. Or ici elles sont moins que médiocres, comme en général dans notre pays. Mais on peut faire quelque chose dans le sens que préconise M<sup>r</sup> Van den Bosch. C'est ce que j'ai eu l'occasion de dire dans la Commission du Musée des Beaux-Arts, bien que ce ne fût pas précisément le lieu utile. Il est question de faire de nouveaux bâtiments en vue de l'agrandissement du musée d'archéologie qui est, ici, particulièrement un musée historique de la ville de Gand. Je souhaite très vivement que, dans ce musée, on réserve une place aux peintures d'origine gantoise, ce qui entrerait tout à fait dans les vues de M<sup>r</sup> Van den Bosch.

Il y a en effet un certain nombre de peintures qui n'ont pas un intérêt esthétique de premier ordre et qui pourtant sont très intéressants et respectables comme documents historiques. Elles doivent être exposées dans la ville d'où elles sont issues et dont elles racontent la vie artistique locale. Il serait même intéressant d'avoir des productions de toutes les époques, même lorsqu'elles ne sont pas admirables, et cela fut

souvent le cas pour les peintures gantoises. Le jour où l'espace et les autres conditions matérielles le permettront, je serai le premier à proposer à la Commission du Musée des Beaux Arts de remettre au Musée d'archéologie les toiles de peintres gantois qui n'ont que cet intérêt-là.

Ce que je combats ici c'est le projet de centralisation et d'uniformisation. Je veux qu'il y ait, non pas un musée, mais, autant que possible, des musées particuliers, chacun ayant son cadre spécial, sa méthode particulière et sa catégorie de visiteurs spéciaux (*Applaudissements*).

Un détail encore : c'est évidemment par suite d'une mauvaise information que M<sup>r</sup> Van den Bosch a dit que la Commission du Musée avait fait enlever la collection Scribe...

**M<sup>r</sup> Van den Bosch.** J'allais faire la rectification.

**M<sup>r</sup> Hulin.** C'est en vertu de son droit de propriétaire que M<sup>r</sup> Scribe a préféré l'avoir chez lui, au grand regret des membres de la Commission.

**M<sup>r</sup> F. Van den Bosch.** Il y a un système auquel au Palais de Justice nous sommes habitués : il consiste à prêter à son adversaire des idées qu'il n'a jamais exprimées. Notre honorable président a paru insinuer que je voudrais chambarder les marbres de Saint-Bavon...

**M<sup>r</sup> le Président.** Je n'ai pas entendu dire cela.

**M<sup>r</sup> F. Van den Bosch.** J'en ai d'autant moins envie que je crois qu'il faut plutôt respecter, dans un monument comme Saint-Bavon, l'apport successif des siècles et que, peut-être, s'il y avait une protestation à émettre, ce serait en sens contraire.

M<sup>r</sup> le Président a fait, d'autre part, une distinction entre les différentes sortes d'art en plaçant au sommet de la hiérarchie artistique, l'art religieux et l'art patriotique. Je veux bien, à une condition, pourtant, c'est que, à côté de ces deux arts supérieurs, il y en ait d'autres auxquels s'appliquent surtout les modestes revendications que j'ai soutenues.

Je n'ai jamais songé à demander *hic et nunc* le bouleversement des musées. J'ai simplement demandé qu'on tienne compte davantage de ce que je considère, moi, comme le but d'un musée. Et je pense que M<sup>r</sup> le Président et moi, nous sommes à peu près d'accord sur ce but. Ce but est d'instruire. Or, la mise en valeur d'une œuvre d'art et par conséquent sa puissance d'enseignement, sont obtenues surtout par le remplacement de l'œuvre d'art dans son milieu originel. Et c'est dans ce sens-là que j'ai demandé qu'on se préoccupe d'abord dans l'arrangement des musées, de la succession historique des tableaux, et que l'on se préoccupe, ensuite, le plus possible, par la confrontation avec d'autres formes d'art, de leur restituer un milieu favorable. Aux exemples que j'ai déjà cités, j'en puis ajouter un de plus. Le hasard a voulu que, depuis notre dernière séance, j'aie eu l'occasion de revoir le *Friedrichs Museum* de Berlin. Mais, à côté de ce musée-type, j'ai constaté qu'à la Galerie nationale de Berlin, on vient d'installer une salle consacrée aux peintres luministes contemporains. Il y a là des Signac, des Manet, des Monet, des Pissarro, des Claus, des Van Rysselberghe. La salle, fort bien éclairée, est décorée avec beaucoup d'homogénéité. Au milieu de la salle, et dans les différents coins, sont disposés, de ci-de là, des sculptures de Meunier, de Rodin, de Lagae ; la salle elle-même est meublée de meubles nouveau style qui ne me font pas regretter les sofas rouges de café-concert qui traînent dans certains musées.

Eh ! bien, dans la plupart de nos musées, ne possède-t-on pas les éléments suffisants pour former des ensembles semblables ? Et suffit-il d'invoquer la littérature, pour se dispenser d'une réforme aussi logique qu'aisée ?

M<sup>r</sup> le Président a soutenu que si l'on entourait certains grands ensembles de chefs-d'œuvre — tels les Velasquez à Madrid et les Rubens du Louvre — de spécimens d'autres arts qu'il a appelés mineurs, l'impression et l'admiration du visiteur seraient distraites.

Soit ! — Mais, lorsqu'on discute la question de l'orga-



nisation des musées, il ne faut pas se préoccuper exclusivement des grands maîtres ; il y a, à côté de ce que M<sup>r</sup> le Président a appelé l'art supérieur, et qui serait l'art religieux et l'art patriotique, un autre art qui serait ce qu'on appelle l'art secondaire. J'emprunte ainsi la distinction faite par mon honoré contradicteur, car, pour ma part, je n'ai jamais compris cette classification, arbitraire et formaliste, entre le grand art et l'art secondaire. J'espère qu'on me l'apprendra quelque jour. En attendant, je ne connais que des œuvres d'art, dont la valeur et l'importance varient non selon le sujet traité, mais selon le génie ou le talent qu'elles révèlent !

En tout cas, même ce prétendu art secondaire a droit à bénéficier de l'organisation la meilleure. C'est avec les manifestations de cet art-là surtout qu'on pourrait tenter un essai dans le sens de mes observations. On jugerait ainsi du système. Pourquoi s'opposer à un tel essai, par principe, alors qu'à l'étranger ces sortes d'essais semblent avoir donné des résultats décisifs ? Car quoiqu'en ait dit l'honorable M<sup>r</sup> Hulin, le Friedrichs Museum produit l'impression d'une synthèse d'une admirable homogénéité.

En terminant, je dois déclarer que j'étais mal informé lorsque j'ai dit que la salle Scribe a disparu du Musée de Gand, parce qu'on la jugeait trop démonstrative ; on m'assure que c'est du plein gré de M<sup>r</sup> Scribe que cette collection fut licenciée.

**M<sup>r</sup> G. Hulin.** Un mot seulement, MM., pour dire que si la partie simplement décorative ou d'ameublement est seule en question, on enfonce une porte ouverte. Il est certain que, si l'on avait les ressources nécessaires, tout le monde serait enchanté de donner aux salles de tous les musées la décoration la plus belle possible. On se heurte ici, non pas à un système de conception de musée, mais au fait des pouvoirs publics. Ce sont eux qui tiennent les cordons de la bourse. Il est certain que tout le monde préférerait des décorations mieux appropriées.



Je répète qu'au Kaiser Friedrichs Museum, dans la plupart des salles on ne mêle pas les sculptures aux peintures.

**M<sup>r</sup> H. Le Roy.** Il y a tout un étage où tout est disposé chronologiquement. Et à Cologne, il y a un musée tout nouveau très bien disposé sous le rapport de l'archéologie et qui comprend des tableaux et des sculptures.

**M<sup>r</sup> Hulin.** Actuellement, dans tous les musées, on s'occupe, autant que possible, du groupement chronologique par école. Cela se fait à Gand aussi. Seulement, on est toujours arrêté par des questions purement matérielles, qui priment ; comme par exemple qu'on ne peut mettre de très grands tableaux dans de petites salles, où serait leur place au point de vue méthodique. Il y a des nécessités devant lesquelles il faudra toujours s'incliner : celle-là n'est pas la seule.

**M<sup>r</sup> P. Verhaegen.** Les honorables préopinants ont cité plusieurs exemples empruntés à l'étranger mais il y a un exemple qui n'est pas si loin de nous : je veux parler de celui que nous a offert, pendant un temps trop court, hélas ! le musée de peinture de Gand. Indépendamment de la salle Scribe, je me souviens d'avoir vu, dans notre musée, toute une série de fort jolis meubles, chaises, coffres, fauteuils et bahuts, qui décoraient très avantageusement les salles consacrées à la peinture ancienne. Ce n'était certainement pas la reconstitution idéale : H. Hulin en a démontré le caractère chimérique. Mais c'était quelque chose de plus vivant, de plus chaud, de plus attrayant que la désolation rebutante et habituelle des galeries de peinture.

Au point de vue archéologique, cet essai était loin d'être parfait. C'est ainsi qu'on pouvait voir, voisinant avec des tableaux flamands, des meubles en renaissance italienne. Mais, dans son ensemble, la tentative avait produit un effet excellent et avait été concluante, de l'avis du public comme de bien des artistes. Aussi est-il regrettable qu'on ait enlevé ces objets mobiliers, pour les placer dans leur local actuel de la rue Sainte-Marguerite, alors qu'il était si indiqué — et si

simple — de poursuivre une tentative aussi heureusement commencée.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Je me permets de faire observer que ces meubles avaient été acquis en vue de la constitution d'un musée spécial, le Musée des arts décoratifs. Ils ont été placés provisoirement au Musée des Beaux-Arts en attendant l'achèvement de l'aménagement du local de la rue Sainte-Marguerite. Leur passage par le Musée des Beaux-Arts était donc purement accidentel.

**M<sup>r</sup> P. Verhaegen.** C'était un heureux accident. Il a prouvé en faveur du système préconisé par M<sup>r</sup> Van den Bosch.

**M<sup>r</sup> le Président.** Je dois un mot de réponse à M<sup>r</sup> Van den Bosch. Nous sommes d'accord, dit-il, sur le but essentiel d'un musée : il doit instruire. Parfaitement, mais le musée rêvé par M<sup>r</sup> Van den Bosch n'instruirait pas. Ainsi, les chaises, les fauteuils, les bahuts, placés comme décor dans un musée de peinture, passeront inaperçus. Est-ce que l'artisan qui va au musée de peinture, y va pour y étudier le décor ou le copier? Pas du tout. Il y va voir les tableaux.

**M<sup>r</sup> F. Van den Bosch.** Mais, rien ne l'empêche de voir aussi les meubles.

**M<sup>r</sup> le Président.** Evidemment, rien ne l'en empêche. Mais, il ne les verra pas comme il devrait les voir. Tandis que, dans un musée qui a pour but de montrer la technique et la chronologie du mobilier, son attention sera mieux fixée. On peut faire là un classement rationnel et donner à l'artisan des leçons de choses qui entrent plus facilement dans son esprit. Vos musées des Beaux-Arts valent surtout au point de vue esthétique. Ils doivent donner, dites-vous, une impression d'art. Nous sommes d'accord. Mais, qu'est-ce que votre impression d'art? Vous, littérateur...

**M<sup>r</sup> F. Van den Bosch.** Mais, alors, il suffirait d'avoir des musées de copies!

**M<sup>r</sup> le Président.**... vous aurez votre impression d'art, même quand vous aurez réuni les arts mineurs au grand art — car vous ne voulez pas distinguer entre le grand art et les arts mineurs...

**M<sup>r</sup> Van den Bosch.** Je ne comprends pas cette distinction.

**M<sup>r</sup> le Président.** Vous aurez quand même votre impression d'art. Et, s'ils sont séparés vous l'aurez aussi. Vous n'avez pas besoin, pour comprendre Rubens ou Velasquez, de ces petits meubles.

**M<sup>r</sup> F. Van den Bosch.** Nous sommes d'accord!

**M<sup>r</sup> le Président.** Oui, mais pas pour ce qui concerne l'instruction de l'artisan, de l'homme du peuple. Lui doit étudier ces meubles, et, pour qu'il puisse les étudier, il faut les lui présenter de façon plus rationnelle. Si vous voulez qu'il s'instruise dans son métier, il faut lui permettre de voir ces objets réunis méthodiquement dans un musée spécial.

**M<sup>r</sup> H. de Smet de Naeyer.** Je crois que tout le monde est d'accord pour souhaiter que nos musées de tableaux ne continuent pas à ressembler à une salle de ventes. Chacun souhaite qu'on les décore avec goût comme on l'a fait dans certains musées d'Allemagne, notamment à Nuremberg et à Salzbourg. Je pense que c'est la conclusion qu'il convient de tirer de ce débat.

**M<sup>r</sup> A. Heins.** Quant au Musée des arts décoratifs, il sera classé suivant les désirs exprimés ici.

**M<sup>r</sup> V. van der Haeghen.** M<sup>r</sup> Van den Bosch entend, je crois, le mot *ambiance* dans un sens extrêmement restreint. Si on l'entendait dans son véritable sens, il faudrait rétablir le tableau dans le milieu où il a été créé. Ce n'est pas ainsi qu'il l'entend, je suppose. Il y a, par exemple, ici au Musée, un tableau de Rombouts qui devait être un manteau de cheminée. Il faudrait donc commencer, pour le mettre dans son *ambiance*, par construire une grande cheminée en marbre

noir, avec des cariatides en marbre blanc comme l'était celle qu'il décorait à l'hôtel de ville. Il faudrait aussi un plafond en poutres. Pour un tableau primitivement destiné à un maître autel, il faudrait édifier un autel. Et ainsi de suite. Est-ce possible? (*Non! non!*) Mais, je vois, avec plaisir, qu'on est d'accord pour dire que ce mot « ambiance » doit être entendu dans le sens le plus restreint.

**M<sup>r</sup> Van den Bosch.** Dans un sens raisonnable.

**M<sup>r</sup> le Président.** Je crois qu'on pourrait clore la discussion sur cette considération. Réduite à des proportions aussi modestes, tout le monde peut se mettre d'accord sur la question. Mais alors, celle-ci devient beaucoup moins solennelle que ne semblaient le faire croire certains articles parus sur l'organisation des musées.

On demande donc simplement qu'un judicieux décor contribue à la mise en valeur des tableaux auxquels serait ainsi restitué un milieu plus favorable. (*Adhésion*).

—

Vu l'heure avancée, la suite de l'ordre du jour est remise à la prochaine réunion.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

---

Assemblée générale extraordinaire du  
1<sup>r</sup> décembre 1908.

---

## La Stèle funéraire attique.

Conférence par M<sup>r</sup> l'ABBÉ NÈVE,

Docteur en sciences morales et historiques.

---

Voici le résumé de cette intéressante et instructive causerie, illustrée de nombreuses projections photographiques :

- 1) Importance des cimetières dans l'antiquité : ce ne sont pas seulement des lieux où reposent des êtres chers, mais c'est là que s'accomplissait le 3<sup>me</sup> acte des funérailles aux rites mystérieux. C'est là que vivait celui qui, mort aux yeux des vivants, menait, sous terre, une existence qui lui permettait de se mêler aux occupations des survivants pour nuire à ceux-ci ou leur faire du bien.
- 2) De tous les cimetières antiques, le plus célèbre est celui du *Céramique*, aux portes d'Athènes.
- 3) A la suite de la *πρόθεσις* ou exposition du mort, après l'*ἐκφορά*, ou convoi funèbre, avait lieu l'ensevelissement dans une fosse du cimetière.
- 4) Cérémonies de l'ensevelissement : *a*) trènes chantées alternativement par les hommes et les femmes ; *b*) objets chers au défunt déposés dans la fosse, à côté de lui ; *c*) gestes rituels pour exprimer la douleur ; *d*) libations ; *e*) triple salut d'adieu ; *f*) érection d'un monument funéraire.
- 5) Le 3<sup>me</sup>, le 9<sup>me</sup> et le 30<sup>me</sup> jour après le décès, visites à la tombe. Une fois par an, visite officielle et solennelle au nom de la cité.
- 6) Ce n'est pas seulement l'affection des survivants pour le disparu qui inspire ce culte des morts.
- 7) Ce culte est

la garantie poltronne que les survivants prennent contre le mort. 8) Idées que le Grec avait quant au mort : celui-ci continuait à vivre dans le tombeau. Ame et corps, toujours unis, menaient là une existence lamentable. Pour cette raison, le défunt regrettait la douceur de sa vie passée. Dans sa douleur, il devenait méchant, et ses victimes, c'étaient ses parents demeurés sur terre. Ceux-ci tâchaient d'apaiser le défunt. Pour lui rendre supportable son existence souterraine, on remplissait la tombe du mort d'objets qui lui seraient agréables — on lui élevait un tombeau — que l'on couvrait de dons et de fleurs — on venait tenir compagnie à ce tombeau (attendu que le tombeau était censé le défunt lui-même) — auquel on chantait, sur la harpe, les mélodies préférées du mort. 9) De tous les monuments funéraires élevés sur la tombe : tumulus, (τομβος) autels et tables de pierre (τράπεζα), pyramides, statues, colonnettes, stèle (στήλη), celui qui reflétait le mieux les croyances sur la mort, celui qui est le plus caractéristique c'est *la stèle*. 10) En effet, cet édicule, *c'est le mort lui-même*. On le lui fait dire par les peintures de la stèle, par sa sculpture et par ses inscriptions. 11) La stèle est aussi le plus important des monuments funéraires : α) comme document artistique : elle est le *reflet* du grand art sculptural ; β) pour sa valeur intrinsèque : plusieurs stèles sont des chefs-d'œuvre, au bas desquels certains voudraient mettre le nom d'un Praxitèle ou d'un Scopas lui-même ; γ) comme document psychologique, nous révélant l'état d'âme du peuple ignorant et celui des ouvriers, humbles et anonymes, qui travaillaient la stèle *comme un article de bazar*. — 12) Définition de la stèle — dalle droite et longue — matière — dimensions — formes ; diverses espèces de stèles : la plus célèbre est la stèle *funéraire*. 13) Lieu de naissance : on la rencontre à Mycènes, on la voit en Ionie, à Sparte, en Thessalie, on en trouve en Béotie, mais nulle part, elle ne fut aussi en vogue, aussi exquise que dans l'*Attique*. 14) Epoque d'apparition de la stèle attique — son éclosion et sa vogue — sa décadence, sa renaissance, qui n'est qu'une décadence prolongée. 15) Technique de la stèle.



16) Polychromie de la stèle. 17) Sujets. Ils évoluent avec les modifications des idées sur le trépas et se conforment aux préférences artistiques des clients. 18) Le type des sujets est un type *général* — au 4<sup>m</sup>e et 2<sup>m</sup>e siècles on tâcha d'individualiser légèrement la stèle et de lui faire manifester le genre de mort du défunt. 19) Ce manque d'individualité des stèles s'explique : la stèle n'était pas sculptée sur commande. Comme chez les marchands de pacotille funéraire établis, aujourd'hui, autour de nos cimetières, la stèle attique se vendait, *faite d'avance*. Elle était seulement catégorisée en stèles d'éphèbes, stèles de jeunes filles, stèles de guerriers, stèles de célibataires, stèles de famille. 20) On rachetait ce manque d'individualité au moyen des *inscriptions* gravées sur la stèle. Ce sont elles qui personnifient la stèle. — Divers genres d'inscriptions. 21) Ces inscriptions aident à dater les stèles. On tient compte, à cet effet, de leur orthographe et de la forme des lettres. 22) Il y a un meilleur moyen de dater les stèles : c'est l'examen du *style* des sujets sculptés dans le champ de ces reliefs. 23) Ce style étant le reflet du grand art, on y signale : *a*) le style archaïque (stèle d'Aristion — tête d'athlète ressortant sur un disque — stèle de Leucothea); *b*) le style attico-dorien. C'est le style de Phidias (stèle de Dexileos — stèle de Tynnias — stèle de Salamine — stèle de Mynno); *c*) style de transition (stèle d'Hégésio — stèle d'Aristomache — stèle d'Agathoclès); *d*) style de Scopas et de Praxitèle (stèle d'Aristonautès — stèle de l'Kyssos — stèle de Prokléidès et Proklès — stèle de Korallion — stèle de Démétria et Pamphilé — stèle d'Aménokleia etc.); *e*) style de Silanion; *f*) style du 2<sup>m</sup>e siècle, indiquant le genre du trépas (stèle de Démocléidès).

24) *Conclusions* : comme le dit Taine, les spirituels visages, les exquis attitudes que l'on admire dans la sculpture de Phidias et de Praxitèle nous révèlent l'âme des habitants de l'Attique. A travers ces œuvres, on découvre et l'âme de ceux qui *appréciaient* ces œuvres d'art, et l'âme de *ceux qui les exécutaient*. Pleines de distinction, débordantes d'esprit et de sentiment vrai, les stèles attiques font l'éloge de l'âme

grecque aux VI<sup>me</sup>, V<sup>me</sup>, IV<sup>me</sup> siècles. Quel abîme entre ces œuvres et celles qui remplissent les cimetières modernes ! Aujourd'hui, l'on substitue la sensiblerie au sentiment sincère, la déclamation au geste naturel, la complication à la simplicité qui se borne aux lignes *essentiell*es. Il n'en fut pas toujours ainsi. Au moyen-âge, la mort inspira des monuments admirables. Ils ne sont pas inférieurs aux stèles funéraires attiques. Les Belges des XIV<sup>me</sup> et XV<sup>me</sup> siècles avaient la spécialité de la conception et de l'exécution de ces monuments. L'école de sculpture de Tournai s'illustra par ses tombiers. Plusieurs plaques funéraires, produites par eux, montrent quels chefs-d'œuvre les idées chrétiennes sur la mort, idées si nobles et si consolantes, peuvent inspirer à des hommes qui sont, à la fois, des esprits ouverts, des artistes et des âmes convaincues (stèle de Tournai représentant l'*exposition d'un franciscain mort*. Cette stèle est de 1426 ; elle orne le Musée royal du Cinquantenaire à Bruxelles).

Puisse le retour aux convictions des sculpteurs de l'Attique et de Tournai, puisse l'observation directe de la nature, faire éclore, en Belgique, un glorieux art funéraire du XX<sup>me</sup> siècle ! Tel est le vœu par lequel l'orateur termine sa conférence vivement applaudie par l'assistance.

M<sup>r</sup> le Président se fait l'interprète des membres et remercie chaleureusement M<sup>r</sup> l'abbé Nève.

---

## Zitting der gewone leden van 15 December 1908.

---

## Séance des membres effectifs du 15 décembre 1908.

---

### Dagorde. — Ordre du jour.

I. Election d'un membre effectif en remplacement de M<sup>r</sup> PYFFEROEN, décédé.

II. Nomination de deux secrétaires en remplacement de MM. BERGMANS et ROERSCH, démissionnaires.

---

La séance est ouverte à 5 1/2 h. de relevée, sous la présidence de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine VANDEN GHEYN, président ; G. HULIN et V. VANDER HAEGHEN, vice-présidents ; P. BERGMANS et A. ROERSCH, secrétaires ; R. SCHOORMAN, trésorier ; A. DIEGERICK, bibliothécaire ; E. COPPIETERS STOCHOVE, A. HEINS et A. VAN WERVEKE, conseillers et MM. G. BRUNIN, JOS. CASIER, PR. CLAEYS, J. DE WAELE, V. FRIS, H. LE ROY, H. PIRENNE et A. VERMAST.

M<sup>r</sup> G. WILLEMSSEN s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

---

### I.

### Election d'un membre effectif.

Monsieur JOSEPH NÈVE, avocat à Gand, est élu membre effectif en remplacement de M<sup>r</sup> OSCAR PYFFEROEN, décédé.

---

II.

**Nomination de deux secrétaires.**

**M<sup>r</sup> le Président.**

MESSIEURS,

Je n'ose ni ne veux laisser aux hasards d'une improvisation, la mission que j'ai à remplir, et qui, d'après vos jugements même, doit être l'expression adéquate d'une dette de reconnaissance à payer.

Je ne vous cacherai pas l'impression pénible que produit sur moi, la démission d'un secrétaire que je souhaitais, et vous tous avec moi j'en suis sûr, inamovible. Trop longtemps M<sup>r</sup> Bergmans nous avait habitués à ce zèle intelligent et à cet inlassable dévouement, pour ne pas nous laisser espérer qu'il en aurait été invariablement ainsi. Et l'on trouve naturellement des charmes à prendre pour des réalités ses désirs les plus légitimes. Est-il bien nécessaire de vous redire ici tous les titres de M<sup>r</sup> Bergmans à notre entière reconnaissance ?

Sa sagacité a su provoquer dans l'organisme même de notre société d'utiles changements, et toujours à l'affût des modifications heureuses qui pouvaient en étendre l'action, et en assurer le succès, notre secrétaire a véritablement, pour la plus large part, contribué à entretenir et à développer la vie scientifique de notre association.

Sa prévoyance habile et toujours en éveil trouva d'ingénieux moyens pour ranimer l'ardeur parfois assoupie de quelques-uns d'entre nous, et ainsi il parvint adroitement, mais non sans peine, à trouver pour chacune de nos séances un aliment substantiel et varié.

La délicatesse de ses sentiments, et le tact si courtois, dont il fit preuve en toute occasion, lui conciliaient la sympathie générale, en même temps qu'ils lui méritaient une confiance illimitée.

Je n'ai pas besoin d'insister auprès de vous sur la valeur scientifique des travaux de M<sup>r</sup> Bergmans, et ce d'autant

moins, que nous demeurons tous bien convaincus, qu'en déposant sa plume de secrétaire, il conserve néanmoins sa plume d'érudit et de collaborateur à notre œuvre commune. Mais vous m'en voudriez, vous surtout qui avez vu votre prose se dégager si fraîche et si coquette des presses de l'imprimeur, vous m'en voudriez si je ne rendais un hommage solennel et bien mérité à l'endurance absolument exemplaire de notre ami Bergmans, qui, dans la correction des épreuves, daigna largement suppléer à l'incurie trop confiante des auteurs.

Dans cette importante et parfois lourde charge du secrétariat, M<sup>r</sup> Bergmans fut utilement, et disons-le, fraternellement secondé par M<sup>r</sup> Roersch. Je n'en veux d'autre preuve que l'insistance que mit M<sup>r</sup> Bergmans à déterminer son collègue, il y a une année, à ne pas donner sa démission, alors que des raisons de santé rendaient cette décision nécessaire.

Pour avoir eu, peut-être, moins de tracas et moins de besogne apparente, M<sup>r</sup> Roersch ne nous a pas moins rendu de signalés services, et son dévouement lui acquiert, avec les sincères regrets que nous cause son départ, notre profonde et cordiale gratitude.

Malgré la mélancolie de l'heure présente, malgré la tristesse dont je ne puis me défendre, et que vous excuserez chez un président, qui avait tout intérêt à retenir à ses côtés des auxiliaires aussi précieux, aussi nécessaires, il importe néanmoins d'affirmer bien haut l'indéfectible espoir que MM. Bergmans et Roersch, s'ils demandent à être déchargés de leurs absorbantes fonctions pour des motifs dont on doit apprécier la valeur, n'en continueront pas moins à consacrer leur science et leurs généreux efforts au développement et au succès de notre chère Société. *(Applaudissements)*.

Après un échange de vues au sujet des attributions des secrétaires et des publications de la Société, il est procédé au vote.

MM. V. Fris et Jos. Nève sont élus secrétaires en remplacement de MM. P. Bergmans et A. Roersch, démissionnaires.

M<sup>r</sup> Fris est chargé de la correspondance, de la préparation des séances et de la publication des *Annales*.

M<sup>r</sup> Nève est chargé de la publication du *Bulletin* et des communications à la presse.

Une proposition d'augmentation du Comité, par la création de deux places supplémentaires de conseillers, sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance des membres effectifs.

La séance est levée à 6,45 heures.

---



## Algemeene vergadering van 16 December 1908.

---

### Assemblée générale du 16 décembre 1908.

---

#### Dagorde. — Ordre du jour.

I. Communications diverses.

II. Histoire du lien féodal entre la Flandre et la Zélande.

(D. BERTEN).

III. Les Secrétaires flamands d'Erasmus : I. Hilaire Bert-holf (A. ROERSCH).

IV. La Façade primitive du Steen de Gérard le Diable vers le Reep (A. HEINS). — Discussion. — M<sup>r</sup> A. VERHAEGEN.

---

La séance est ouverte à 8 h. 35 sous la présidence de M<sup>r</sup> le chanoine VANDEN GHEYN, président.

Ont signé le registre de présence : MM. le chanoine VANDEN GHEYN, président ; G. HULIN et V. VANDER HAEGHEN, vice-présidents ; P. BERGMANS et A. ROERSCH, secrétaires ; R. SCHOORMAN, trésorier ; A. DIEGERICK, bibliothécaire, A. HEINS et A. VAN WERVEKE, conseillers, et MM. ch<sup>r</sup> BEHAGHEL, D. BERTEN, G. BRUNIN, G. CLAEYS BOUÛAERT, F. COPPEJANS, H. COPPIETERS STOCHOVE, E. CORYN, ch<sup>r</sup> DE FORMANOIR DE LA CAZERIE, W. DE HAERNE, A. DE LA KETHULLE, E. DE MUNTER, J. DE WAELE, J. DUTRY-VAN LOO, V. FRIS, H. GEIRNAERT, P. HYDE, CH. LAROY, C. LAURYSSSEN, H. LE ROY, H. MEURIS, JOS. NÈVE, L. NÈVE, P. NÈVE, ONDEREET, G. PHILIPPO, ED. POTJES, E. SACRÉ, F. SCRIBE, E. SERDOBBEL, L. VAN BIESBROECK, F. VANDEN BOSCH, A. VANDER MENSBRUGGHE, R. VANDER MENSBRUGGHE, A. VERHAEGEN, P. VERHAEGEN, L. WILLEMS et G. WILLEMSSEN.

---

I.

## Communications.

### Congrès international d'archéologie.

M<sup>r</sup> le Ministre des Sciences et des Arts fait savoir que le Congrès international d'archéologie, qui s'est réuni pour la première fois à Athènes en 1905, tiendra sa seconde session au Caire en 1909, à l'époque de la Pâque latine. Les adhésions et les demandes de renseignements doivent être adressées à la commission organisatrice du 2<sup>me</sup> Congrès, au Musée égyptien, au Caire.

---

### Elections.

M<sup>r</sup> le Président communique à l'assemblée les décisions prises par les membres effectifs dans leur séance du 15 décembre (voir plus haut, p. 297) et annonce l'élection, comme membre effectif, de M<sup>r</sup> JOSEPH NÈVE, et la nomination de MM. VICTOR FRIS et JOSEPH NÈVE en qualité de secrétaires, en remplacement de MM. PAUL BERGMANS et ALPHONSE ROERSCH, démissionnaires.

M<sup>r</sup> le Président donne lecture des paroles qu'il a adressées aux membres effectifs (voir plus haut, p. 296).

*(Applaudissements prolongés).*

M<sup>r</sup> P. Bergmans. Permettez-moi, Messieurs, de mon côté, de remercier, au nom de M<sup>r</sup> Roersch et en mon nom propre, M<sup>r</sup> le Président pour les paroles trop aimables qu'il vient de prononcer et que vous avez bien voulu ratifier par vos applaudissements.

C'est, en effet, la multiplicité de mes occupations professionnelles qui m'obligent de résilier cette charge de secrétaire que j'ai remplie de mon mieux.

J'ai eu beaucoup de besogne, je ne le dissimulerai pas. Mais si ma tâche a été assez lourde, elle a été allégée, je tiens à le déclarer, et elle a été rendue aussi agréable que possible grâce, tout d'abord, à cette amitié très franche, très sincère qui unissait entre eux le président et les secrétaires

de la Société, amitié, qui, je crois pouvoir l'espérer, survivra à notre éloignement du Bureau.

Elle a été alléguée ensuite par la collaboration de mon collègue M<sup>r</sup> Roersch et par la sympathie vous avez tous bien voulu me témoigner au cours de mes années de secrétariat, sympathie dont je suis très fier et dont je conserverai toujours le souvenir. (*Applaudissements*).

---

### Ballottage de membres honoraires.

MM. M. DE LE CROIX, industriel, et P. NÈVE, ingénieur, sont admis en qualité de membres honoraires de la Société.

---

## II.

### Histoire du lien féodal entre la Flandre et la Zélande.

M<sup>r</sup> D. Berten établit l'existence, longtemps contestée, d'un lien de vassalité rattachant la Zélande au comté de Flandre. La Zélande lutta pendant de longues années pour obtenir la rupture de ce lien féodal, et son rattachement direct à l'Empire. Ce fut Louis de Nevers qui renonça à tous les droits du comte de Flandre par le traité du 6 mars 1323. Depuis lors, les historiens hollandais ont cherché à nier l'existence de ce lien féodal, mais les archives et les récentes recherches historiques leur donnent un démenti formel.

(*Applaudissements*).

M<sup>r</sup> le Président. Je remercie M<sup>r</sup> le Conseiller Berten d'avoir bien voulu nous donner cette communication qui est destinée aux Annales de la Société. Conformément au règlement, elle sera soumise à l'examen de deux commissaires.

Je vous propose de désigner en cette qualité MM. H. Pirenne et L. Willems. (*Adhésion*).

---

## III.

M<sup>r</sup> A. Roersch renonce à son tour de parole en faveur de M<sup>r</sup> Verhaegen.

IV.

## La façade primitive du Steen de Gérard le Diable.

**M<sup>r</sup> A. Verhaegen.** Messieurs, je suis très charmé de l'occasion qui m'est offerte de vous entretenir ce soir, pendant quelques instants, de la restauration du château de Gérard le Diable.

J'estime d'ailleurs que c'est presque un devoir pour moi de venir défendre ici un travail auquel je me suis appliqué consciencieusement, il y a de longues années déjà. Je dis : « défendre mon travail », parce que, en réalité, il a été fortement attaqué en octobre dernier par l'honorable M<sup>r</sup> Heins.

L'appréciation sévère qu'il en a faite a été insérée dans l'avant-dernier numéro de notre bulletin. Ce ne sont donc pas des paroles imprécises ayant pu échapper dans le feu d'une improvisation, que je vais rencontrer, c'est un texte clair, revu par son auteur.

M<sup>r</sup> Heins a terminé son exposé par l'appréciation que voici : « Je voudrais », a-t-il dit, « en arriver à ceci. Pouvoir dire à ceux qui émettent encore des doutes sur la valeur de la restauration effectuée à ce monument si intéressant, que les parties qu'ils critiquent sont effectivement différentes de ce qu'elles avaient été dans l'origine, et que c'est pour des raisons d'opportunité, lumière à donner aux salles, économie peut-être, et aussi à cause du manque de renseignements sur les *détails* des fenêtres romanes, que l'on s'est arrêté au maintien de celles d'un autre style que nous avons signalées à votre attention. » Quelques lignes plus loin, il ajoute :

« Le problème assez complexe, mais si intéressant à résoudre, pourrait l'être par nous ».

C'est donc bien une invitation adressée à la Société d'histoire et d'archéologie de Gand — car le mot « nous » vise la Société, n'est-ce pas ? — de proclamer que la restauration du château de Gérard le Diable est défectueuse.

Peu importe, au surplus, que M<sup>r</sup> Heins, au cours de la réponse qu'il a adressée à ses contradicteurs, ait dit : « Mon seul désir, c'est l'étude approfondie d'un ancien monument. Si je parle de la restauration, ce n'est pas pour critiquer M<sup>r</sup> Verhaegen de l'avoir faite de telle façon plutôt que de telle autre... »

C'était là une réserve aimable, mais elle laisse debout le but qui a été poursuivi, celui de faire proclamer par la Société que la restauration est défectueuse.

Vous comprendrez, Messieurs, que je tiens à en appeler de ce jugement. Le poète l'a dit : « L'animal n'est pas méchant ; quand on l'attaque, il se défend. »

Je suis attaqué, permettez-moi de présenter ma défense.

Tout d'abord, comment faut-il préparer et, ensuite, effectuer une restauration ? Ces deux points se lient très intimement.

Pour préparer et pour effectuer une restauration, il faut ne négliger aucune espèce de documents. Pas plus les documents graphiques que l'histoire, les comptes, que le document de pierre, c'est à dire les restes mêmes du monument. Le document de pierre, évidemment, est toujours la plus importante source de documentation. C'est surtout sur celui-là qu'il faut se baser, car il ne saurait nous tromper.

Le respect scrupuleux du document de pierre est même une des sensations les plus agréables que l'on éprouve en visitant le Château des Comtes. Grâce au talent et au savoir de M<sup>r</sup> De Waele, et aux soins avec lesquels cet artiste a étudié chaque vestige du monument, le visiteur se rend très bien compte de la fidélité de la restauration des diverses parties du château. Toute contradiction est impossible, car on peut dire, en quelque sorte, que le monument lui-même parle. (*Marques d'adhésion*).

Je n'insiste pas, je vois que nous sommes tous d'accord sur cette manière de comprendre les restaurations.

Eh ! bien, Messieurs, M<sup>r</sup> Heins s'est borné, lui, à tirer ses conclusions de documents graphiques.

Il n'a pas consulté l'histoire, il n'a pas consulté les

comptes, — c'est lui-même qui vous le dira dans son exposé — et, surtout, il n'a pas pris le soin de voir le monument dont les secrets sont à la disposition de celui qui veut se donner la peine de les surprendre. Il ne l'a pas regardé de près; il n'a pas même lu la défense de la restauration de Gérard le Diable que j'ai publiée en 1894.

**M<sup>r</sup> Heins.** Je vous demande pardon !

**M<sup>r</sup> Verhaegen.** J'ai publié, en outre, il y a 22 ans, dans le « *Messenger des sciences historiques* », une étude en vue de la restauration du Château de Gérard le Diable. M<sup>r</sup> Heins paraît ne pas la connaître.

**M<sup>r</sup> Heins.** Mais je la connais parfaitement bien. Je l'ai citée.

**M<sup>r</sup> Verhaegen.** Nous allons y venir. M<sup>r</sup> Heins invoque contre moi tout d'abord la vue panoramique de 1534. Cette vue nous montre quatre fenêtres placées directement sous la corniche du château. Cela est indiscutable. Et plus loin, M<sup>r</sup> Heins nous dit :

« Le plan de 1534 indique quatre fenêtres au Château de Gérard le Diable. Or, Lucas de Heere ayant à reproduire, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une partie de ce plan pour Viglius, indique, encore une fois, quatre fenêtres. Lucas de Heere devait cependant parfaitement connaître ce bâtiment. Il fait même celui-ci à une assez grande échelle, etc. »

Voici donc qu'il a existé quatre fenêtres, d'après ces deux documents. Le troisième, qui est la reproduction d'un dessin du XVI<sup>e</sup> siècle, et qui se trouve à la Bibliothèque de l'université de Gand, en donne cinq. C'est une différence notable. Ces cinq fenêtres se trouvent cette fois au premier étage du château, étage surmonté lui-même d'un second étage. Dans les dessins qui n'indiquent que quatre fenêtres, celles-ci sont placées sous la corniche. Il y a donc contradiction manifeste entre les deux premiers dessins et le troisième. Ces dessins sont, d'autre part, d'accord sur certains points, et c'est ce qui a fait leur valeur à mes yeux, à un autre point de vue.



Ils sont d'accord, notamment, pour faire connaître l'existence d'un donjon plus élevé que le reste de la construction. Il sont d'accord pour faire connaître l'existence de deux tourelles dont l'une est plus élevée que l'autre. Comme l'on trouve la mention de ces éléments dans certains comptes de la ville, j'ai crû être autorisé à m'en servir dans la restauration.

Mais pourquoi dans l'un de ces dessins y a-t-il cinq fenêtres au lieu des quatre fenêtres représentées dans les deux autres? Et pourquoi M<sup>r</sup> Heins donne-t-il, dans son schéma, la préférence au nombre de cinq fenêtres plutôt qu'à celui de quatre fenêtres?

Il nous en fait connaître le motif. « C'est parce que, dit-il, le sous-sol actuel compte *cinq* rangées de colonnes divisant le monument en six travées. Nous admettons que les baies extérieures puissent avoir correspondu avec les fûts des colonnes ou avec les travées ».

Mais, Messieurs, jamais un constructeur n'aurait adopté semblable mode de construction! Et, à supposer que pareil raisonnement ait été tenu, on aurait dû concevoir six fenêtres et non pas cinq, puisqu'il y a, dans la crypte, six travées.

M<sup>r</sup> Heins fait encore observer que les trois dessins sont d'accord sur un point essentiel, c'est que les arcs qui couronnent les baies de fenêtre sont en plein cintre et qu'ils indiquent clairement ainsi l'époque romane ou, du moins, l'époque de la transition.

Messieurs, je connais aussi ces dessins et je les connais même depuis longtemps. Sur la vue panoramique de 1534, les fenêtres hautes de Saint-Bavon et celles de Saint-Jacques sont également figurées par des baies romanes. Il n'y a pas de fenêtres ogivales dans ces dessins, et l'on peut en donner cette bonne raison que l'artiste ne s'est pas attaché aux détails et qu'il n'a voulu donner des monuments de la ville de Gand qu'une idée d'ensemble — idée d'ensemble qu'il a, d'ailleurs, remarquablement rendue. Il est évident qu'il n'a pas cherché à donner une reproduction textuelle « photographique » — si je puis m'exprimer ainsi — des

monuments; il n'a voulu nous donner que l'aspect général de la cité d'Artevelde.

Je viens de dire que M<sup>r</sup> Heins ne s'est guère occupé des anciens comptes ni de l'histoire. Et, en effet, à la page 247, il nous l'avoue :

« Nous espérions trouver aux archives de l'État et, mieux encore, à celles de l'Évêché, un compte, un renseignement quelconque sur cet aménagement du Steen ou Séminaire, et sur le coût du placement des fenêtres en question.

« Les archives de l'État ne nous ont rien donné. Celles de l'Évêché, M<sup>r</sup> Huysmans, leur conservateur, ayant été consulté par nous, n'ont rien pu nous fournir non plus. Mais je pense que les archives de la famille Vilain, d'autres encore, et surtout celles du XVI<sup>e</sup> siècle, relatives à Gérard le Diable et aux remaniements qui furent faits à son ancienne demeure, doivent exister quelque part et pourraient nous donner l'explication cherchée. »

Et que faites-vous, mon cher collègue, des archives de la Ville de Gand?

C'est à elle qu'appartenait le Steen. Avez-vous consulté ses archives?

**M<sup>r</sup> Heins.** Je vais aller les compulsuer et nous allons voir.

**M<sup>r</sup> Verhaegen.** Bien; mais moi, je les ai compulsées. Et vous ne pouviez les ignorer! On ne vient pas dire, dans une assemblée sérieuse comme celle-ci, qu'il n'existe rien sur l'histoire du Château de Gérard le Diable, alors que j'ai publié tout ce que l'on connaissait relativement à cette histoire, il y a déjà quelque 22 ans! Cette publication offre, peut-être, certain intérêt en ce moment-ci, puisque nous cherchons à nous éclairer sur le Château de Gérard le Diable, et je vais me permettre d'en rappeler les principaux traits.

C'est, je le répète, il y a 22 ans, en 1886, qu'a paru mon étude dans le « *Messenger des sciences historiques* ».

« Le Château qui domine le quai du Bas-Escaut, y disais-je, aurait été construit, dit-on, par Gérard, châtelain de Gand, vers

1216. Il y eut, dans cet édifice, un oratoire appelé la chapelle de Gérard le Diable, ainsi qu'en témoigne le *Jaer-Register* de 1374, f° 5 : *het huus van Jacop van Raveschot ghestaen ende ghelegghen nevens de capelle van Geeraert den dievel...* Cette chapelle se trouvait au-dessus des caves : *de cappelle, ende de vouten der onder*, disent les Comptes de la ville de Gand, en 1450-1451.

« Déjà en 1336, le château de Gérard le Diable appartient à la ville de Gand; qui y fait exécuter de grands travaux, de 1336 à 1338. — En 1336, elle dépense, de ce chef, la somme de 114 livres, 19 escalins. 10 deniers. — En 1362-1363, elle dépense 131 livres : *Van eenen zacke kalx ende een voeder savels (omme) de vurst mede te legghen*. — En 1367-1368, une somme de 163 livres, 5 escalins, 10 deniers figure encore dans les Comptes de la ville, du chef de réparations au *Steen*.

« En 1419-1420, les Comptes de la ville mentionnent un travail sur lequel nous appelons toute l'attention de nos lecteurs : *Item betaelt den ghesellen die Gheeraerds Dievels Steen afbraken een staghe, X lib. gr.* Un étage est démoli; mais il n'est pas parlé, dans les comptes communaux, de l'abaissement de la charpente et de la toiture, ce qui paraît être cependant le corollaire inévitable de la démolition d'un étage. D'autre part, il ne s'agit pas de l'étage supérieur de la tour carrée ou donjon, qui existait à cette époque : nous prouverons que l'étage supérieur du donjon existait encore deux siècles plus tard. — Il ne peut donc être question que de l'espèce d'étage formé par le mur crénelé, au dessus de la corniche; les créneaux étaient probablement très détériorés en 1419 et, comme ils n'étaient plus d'aucune utilité, la ville les aura fait démolir.

« Cette démolition ne nécessitait aucun changement important à la toiture et était fort simple à pratiquer; de là vient que la minime somme de 10 livres de gros a suffi pour enlever l'étage des créneaux.

« En 1342, le château de Gérard le Diable servit de prison, pendant quelques jours, dit-on, à Jacques Van Artevelde. »

**M<sup>r</sup> Heins.** J'ai lu cela plusieurs fois.

**M<sup>r</sup> Verhaegen.** Je me permets d'y appeler encore votre attention, car vous semblez avoir oublié cette lecture.

Je continue. J'ai cru que cette reconstruction était abso-

lument justifiée, car, de fait, l'étage situé au-dessous du grenier a été retrouvé intact, absolument comme le premier étage.

Il est impossible, en effet, que pour 10 livres, même en l'année 1419, — époque à laquelle les salaires en argent n'étaient sans doute pas très élevés — on ait supprimé tout un étage et abaissé une immense toiture.

Nous avons du reste retrouvé une charpente qui, si elle n'est pas la charpente primitive, est du moins fort ancienne et qui est formée de chevrons-poutres.

« En 1433 — je continue ma lecture — existait déjà, rue basse de l'Escaut, derrière le château, une congrégation de Hiéronymites s'occupant avec succès d'enseignement. Cette congrégation, d'après Sanderus, paraît avoir habité tout au moins une partie de l'ancien château de Gérard le Diable, dont les dépendances s'étendaient alors entre la partie conservée actuellement, la rue basse de l'Escaut et la ruelle dite de Gérard le Diable.

« En 1569, l'évêque Jansenius aurait supprimé la congrégation des Hiéronymites et l'aurait remplacée par le Séminaire épiscopal qu'il venait de fonder.

« Toutefois, les registres de la ville mentionnent ce fait que les échevins louèrent en 1449 le *Steen* de Gérard le Diable à Philippe Sersanders pour dix-huit ans; dès cette époque le *Steen* était fort délabré; à la fin du bail, c'est-à-dire en 1467, il fut affermé, par les échevins, à un étranger, Pierre de Witte.

« On peut supposer, avec assez de vraisemblance, nous paraît-il, que la location faite par les échevins ne comprit pas la grande salle et que celle-ci, transformée en vaste chapelle ou église, demeura à la disposition des Frères Hiéronymites.

« La collection Goetghebuer, déposée à la bibliothèque de l'Université de Gand, renferme (boîte N) un dessin sur papier représentant l'un des côtés du quai du Bas-Escaut, ou *Reep*, depuis les *Braemgaten* jusqu'aux abords de la rue Neuve St-Jacques.

« Ce dessin remonte, sans conteste, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, entre 1545 et 1550; il comprend une vue cavalière, que nous reproduisons exactement dans notre Planche III, du château de Gérard le Diable. L'auteur du dessin ne s'est préoccupé que de la silhouetté générale de l'édifice; le nombre des fenêtres est de cinq au lieu de onze, et la façade principale a beaucoup trop peu

de longueur. En revanche, nous y trouvons représentées les deux tourelles rondes engagées, de hauteur différente, que l'on a rasées, depuis lors, au niveau du toit; le grand donjon rectangulaire avec toiture en batière et lucarnes; enfin l'échauguette ou tourelle de guet, posée au sommet de la toiture et à peu près au milieu de la façade, précisément à l'endroit où un large panneau de muraille séparant deux fenêtres permet d'appuyer semblable édicule.

« L'existence de la tour rectangulaire ou donjon est du reste affirmée par de nombreux auteurs.

« Le chevalier Diericx, dans ses *Mémoires sur la Ville de Gand* (2<sup>e</sup> partie, p. 315), en parle ainsi : « (le *Steen*) était jadis muni d'une troisième (*tour*) de forme carrée qui s'élevait du corps même de l'édifice. »

« Sanderus, dans la *Flandria Illustrata*, à laquelle le chevalier Diericx renvoie ses lecteurs, s'exprime de la manière suivante : *Turris inibi est, quadrato opere, cujus meridianum latus magna parte cavum est.... De hac quoque turri longa inter populares fabula est a dæmone structam, quod figmentum ex dicto Gerardi agnomine trahi peritioribus non est obscurum.*

« Duchesne, dans son ouvrage intitulé : *Maisons de Guisnes et de Gand*, imprimé à Paris en 1631, s'exprime ainsi : « à présent, on y voit encore une tour carrée que le peuple tient familièrement avoir estée construite par le Diable. »

« L'ancien plan à vol d'oiseau de la ville de Gand, portant la date de 1534, et dont la reproduction est l'œuvre de l'habile graveur Onghena, montre également un donjon s'élevant au dessus du château de Gérard le Diable.

« Mentionnons encore un plan dont la copie figure dans la collection Goetghebuer, et dont l'original est censé exister aux archives de la Ville. Ce plan représente, en 1626, « l'état actuel de la construction dite les Frères ou le Séminaire; l'architecte Jacques Francquaert, de Bruxelles, en fait un projet de maison de force, ainsi que le marque sa lettre du 6 avril 1626. » On lit dans la légende qui accompagne le plan, à la lettre E, qui désigne le donjon : « desen grooten toren sal afgenomen worden soo leeghe dat het dack van de kerke daer over can comen. »

« C'est ce qui fut ponctuellement exécuté avant 1633 probablement, car c'est du 13 mai 1633 que date la transformation du *Steen* en maison de force.



« Il faut noter également dans cette citation les mots : *het dach van de kerke*. La grande salle était transformée en chapelle ou église et le plan auquel nous empruntons ces renseignements nous montre que l'autel était adossé au pignon opposé au donjon. Cette transformation devait dater du XV<sup>e</sup> siècle. »

En décrépissant les murs, à l'intérieur, j'ai retrouvé, dans la grande salle, des peintures décoratives du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle représentant des apôtres et des saints.

Je ne sais si elles ont été conservées depuis que l'État a pris possession des locaux restaurés.

De cette même époque datent aussi les réseaux en pierre blanche de style ogival tertiaire qui furent placés dans les grandes baies dégarnies de leur meneaux primitifs.

A une époque assez ancienne, au XV<sup>e</sup> siècle, la grande salle du château de Gérard le Diable, qui avait servi de salle de fêtes, a été en effet transformée en chapelle.

Les fenêtres, qui étaient déjà alors en assez mauvais état et qui donnaient relativement peu de lumière, auront été pourvues de meneaux dans le goût du temps. On aura installé à cette époque une voûte en bardeaux dans la charpente. On aura fait des peintures décoratives.

Voilà comment cette salle est devenue une chapelle. Et voilà pourquoi certains dessins portent les traces des réseaux dont on a retrouvé quelques fragments lors de la restauration.

Voilà, Messieurs, ce que proclament et l'histoire et les anciens comptes de la ville. Ils nous renseignent sur les transformations qu'a subies l'immeuble au cours des siècles.

Ils établissent aussi l'existence d'un donjon ou grande tour. Il n'y en avait plus avant la restauration. Les trois tours avaient été rasées à la hauteur du toit du bâtiment. Et il a fallu que nous eussions des renseignements bien précis et bien concordants pour oser relever le donjon et les deux tourelles. Nous l'avons fait et nous ne le regrettons pas.

A côté de ces documents, il y a — je l'ai dit — le principal d'entre eux : le monument lui-même.

Sous ce rapport, nous sommes, je n'en doute pas, tous



d'accord. C'est le document le plus important et le plus sûr, et il faut s'y reporter avant tout. Le restaurateur doit le respecter dans la plus large mesure possible, s'il veut faire une œuvre qui mérite l'estime de ceux qui viendront après lui.

Comment ai-je rempli ce devoir? Je suis, encore une fois, Messieurs, obligé de me citer moi-même et de vous lire l'article que j'ai publié en 1894, après la restauration du château.

A cette époque déjà, on a attaqué ma restauration. On a dit que les onze fenêtres du bel étage étaient des fenêtres d'église et non des fenêtres de château fort. J'ai dû, dès lors, me justifier.

« L'étage inférieur comprenant onze grandes baies ogivales a été l'objet de nombreuses critiques qui se sont fait jour dans des journaux, des publications spéciales et des réunions archéologiques.

« La forme ogivale des baies a tout d'abord été blâmée. Le Château de Gérard le Diable ayant servi, en partie, au XV<sup>e</sup> siècle, de chapelle aux Hiéronymites, on a pensé et écrit que les baies primitives ont été transformées par ces religieux en baies de chapelle, de forme ogivale; on a conclu que le restaurateur avait eu le grand tort de conserver des fenêtres qui ne sont nullement primitives et de donner ainsi à une résidence fortifiée un aspect religieux qui jure avec son caractère primitif et avec sa destination.

« Or, les archéologues qui ont émis ces critiques n'ont vraisemblablement pas pris la peine d'examiner de près la construction de ces baies.

« Ni à l'extérieur, ni à l'intérieur, rien ne permet de supposer qu'une modification importante quelconque ait jamais été apportée aux baies des fenêtres du grand étage. Les baies primitives ont incontestablement eu la forme ogivale que nous avons retrouvée et conservée. L'appareil de la construction l'indique d'ailleurs parfaitement, ainsi que le style des moulures qui ornent les baies.

« L'appareil, très endommagé à l'extérieur, par suite de l'emploi de la pierre de Tournai, a dû être complètement renouvelé par nous autour des baies. En procédant à cette opération, il nous a été donné de constater que la plupart des pierres d'angle des baies avaient une queue de 70 centimètres à un mètre, une hauteur d'assise de 30 à 40 centimètres et une largeur atteignant parfois 80 centimètres ».

Cette seule constatation semble établir que les baies ogivales étaient primitives. Mais j'ajoute que la situation n'était pas la même à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Il suffit d'entrer dans la grande salle du monument pour s'en convaincre. J'ai, lors de la restauration, obtenu de l'Etat qu'il maintienne sans crépissage intérieur le mur de façade, de sorte que ce mur est encore dans l'état où l'architecte du XII<sup>e</sup> siècle l'a construit.

Il est incontestable qu'on n'a jamais touché aux baies des fenêtres. Les assises sont intactes. Les claveaux également. Il y a là des pierres énormes auxquelles on n'a jamais rien changé.

Il faut vraiment n'avoir pas vu le monument pour dire qu'on a refait ces fenêtres au XV<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle !

En effet, pour transformer une façade dans laquelle il y aurait eu quatre ou cinq baies, il aurait fallu démolir le château ! Et pourquoi l'aurait-on démoli ? Pour imiter, après cela, une construction du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle ? Car le mur ne ment pas. La construction actuelle offre bien le caractère du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. Les énormes pierres dont je viens de parler sont des moëllons rectangulaires piqués de Tournai.

Il suffit d'aller les voir — et l'on peut s'approcher de très près — pour s'assurer que personne n'y a touché depuis la construction. Mais il y a plus. Les antiques fenêtres ont conservé leurs gonds primitifs qui étaient au nombre de huit par fenêtre. Ils y sont encore. Personne, non plus, n'y a touché.

Je ne dois pas vous dire, Messieurs, que, lors de la construction du château, les fenêtres n'avaient pas de châssis. Il n'y avait que de grands et massifs vantaux de bois. Il y en avait deux en hauteur, par fenêtre, placés l'un au dessus de l'autre. C'est ce qui explique la présence de huit gonds par fenêtre.

On s'est étonné de ne pas voir mieux fortifié un château qui semblait devoir servir à résister éventuellement aux assauts des bons, mais turbulents habitants de la ville de

Gand, lorsque ceux-ci cherchaient à voir d'un peu près leur seigneur et maître.

Il ne faut pas perdre de vue que les fenêtres du bel étage étaient placées à une assez grande hauteur au dessus de l'eau. De plus, les lourds vantaux dont je viens de parler étaient doublés de cuir et pouvaient ainsi résister à la plupart des projectiles de combat qu'auraient pu utiliser les habitants de la ville de Gand, s'ils avaient tenté de forcer la demeure de leur châtelain.

Dès lors, on ne doit pas s'étonner outre mesure que l'architecte se soit souvenu qu'il avait à édifier une grande salle de réception et qu'il ait adopté des fenêtres aussi grandes. Au surplus, il ne faut s'en prendre qu'à lui. Nous n'avons pu que constater l'existence de ces fenêtres et que les respecter scrupuleusement.

Je le répète, je vous convie encore à aller voir le mur. Il n'a pas été recrépi et il est absolument dans l'état où il était au XIII<sup>e</sup> siècle.

Il ne suffit donc pas de venir affirmer gratuitement qu'on a fait au XVI<sup>e</sup> siècle des fenêtres ogivales dans le but de donner au bâtiment un caractère religieux, et d'ajouter que j'ai eu le tort de conserver ces fenêtres d'une époque relativement récente.

Le Château de Gérard le Diable ne forme d'ailleurs pas une exception. Au steen d'Utenhove, les fenêtres du bel étage étaient également ogivales. Et au Beffroi, qui est bien le monument civil par excellence, les fenêtres sont ogivales. Qu'est-ce que cela prouve? C'est que l'ogive a été employée pour les monuments civils tout comme pour les monuments religieux. C'est d'ailleurs là un fait parfaitement établi et j'éprouve quelque confusion à devoir le répéter ici.

Dans cette même brochure, j'ai signalé « qu'une restauration complète, au sens archéologique, eût exigé le remplacement de vantaux de bois et l'absence de grands panneaux vitrés. Mais la nécessité d'éclairer largement et continuellement la salle des archives nous a obligé à faire la part des nécessités modernes.

Nous avons conservé les gonds, témoins intéressants et incontestables de la disposition primitive et nous avons pourvu de vantaux de chêne une seule baie, celle du pignon, qui ne doit être ouverte qu'à de rares intervalles. Mais nous avons inséré, dans les meneaux des fenêtres du château, des panneaux vitrés formés de petits carreaux sertis au plomb. »

Je ne pouvais pas plonger la grande salle dans une obscurité presque complète en ne mettant que des vantaux de bois dans les baies. Et c'est pourquoi j'ai introduit la lumière en insérant entre les meneaux les vitres que vous connaissez.

Messieurs, je vous ai exposé sommairement comment a été traitée la restauration du château de Gérard le Diable.

Permettez-moi maintenant, avant de terminer cet exposé, de reproduire quelques passages de l'exposé qui vous a été fait par M<sup>r</sup> Heins :

« Certes, le travail de réfection devait se baser surtout sur l'utilisation des salles et des bâtiments et l'architecte, M<sup>r</sup> A. Verhaegen, qui entreprit cet aménagement en vue du classement raisonné et clair de nos archives provinciales... »

Mais pas du tout ! Je n'ai jamais songé à faire de Gérard le Diable un local approprié au classement des archives provinciales. J'ai songé uniquement à rendre, dans la mesure du possible, au château de Gérard le Diable son aspect primitif.

Et cela est tellement vrai qu'au lieu de chercher systématiquement à y introduire beaucoup de lumière, j'ai restreint les baies des fenêtres dans la crypte. Je ne l'ai pas fait du vivant de mon regretté professeur, M<sup>r</sup> Pauli, qui avait fait une première restauration de la crypte et qui y avait ouvert des fenêtres à deux lumières.

Mais, après sa mort, je me suis permis de toucher discrètement à son œuvre. Les fenêtres de la crypte étaient trop grandes et je les ai rétablies dans l'état où elles étaient anciennement. J'ai en effet retrouvé une baie intacte dans la crypte, du côté de la cour basse.

J'ai ainsi rendu à la crypte cet aspect saisissant, un peu sombre, qui lui convient si bien.

Je ne me suis donc pas préoccupé — je tiens à le répéter — d'assujettir le monument à l'usage auquel il était destiné par l'Etat.

Je ne me suis pas posé, comme M<sup>r</sup> A. Heins se plaît à le dire, ce problème : « D'un vieux manoir, sombre et revêché, Steen typique de nos seigneurs du moyen-âge, faire une construction ouverte à la lumière, à l'air, et donnant aux espaces intérieurs le meilleur emploi ».

Je n'ai absolument pas cherché à résoudre le problème de cette façon et je crois l'avoir démontré.

Un peu plus loin, M<sup>r</sup> Heins dit, à propos des plans dont il a fait état :

« A ma connaissance, trois documents du XVI<sup>e</sup> siècle nous donnent une vue de la haute et large façade plongeant dans la rivière. Ils nous semblent importants à consulter et nous émettons ici le doute que l'architecte-restaurateur les ait suffisamment pris en considération.

« S'il les a négligés intentionnellement, peut-être est-ce le moment de reprendre l'examen des documents en question. ne fût-ce que pour que nous sachions, nous, à défaut des étrangers et touristes, comment la construction primitive a pu se présenter à l'œil anciennement.

« Je pense que l'importance de l'un du moins de ces documents aura échappé à M<sup>r</sup> Verhaegen, et c'est, à notre avis, le plus précieux et le plus digne de foi.

« Quand les études préliminaires à la restauration furent faites, il est probable que la pièce en question n'était pas très facilement visible. En ce moment, elle se trouve à la Bibliothèque, encadrée et exposée dans la salle des Gantois. »

« Dois-je maintenant, Messieurs, vous rappeler que le travail de réfection que fit notre honoré confrère, s'est accompli sur une rangée ininterrompue de onze fenêtres, donnant à la façade à mur goutterot, crénelée, un aspect de *chapelle*, le mot n'est pas de moi, mais d'un des nôtres qui critiqua, dans un congrès, le travail en question »

Cela est vrai, et c'est à des membres du Congrès d'Anvers qu'a répondu ma brochure de 1894.



**M<sup>r</sup> le Président.** C'est exact.

**M<sup>r</sup> Verhaegen.** C'est au Congrès d'Anvers qu'on a signalé ce qu'a rappelé M<sup>r</sup> Heins :

« Faire d'une forteresse une chapelle, c'est évidemment ôter au monument son cachet historique ».

Quant à moi, je défie un archéologue quelconque de toucher à ce mur, d'oser transformer ces fenêtres. Cela, personne ne le fera, parce que le mur est bien le mur primitif et qu'il n'est pas possible de concevoir le moindre doute à cet égard !

S'il y avait un doute quelconque, je comprendrais qu'on vînt dire : « Il faut donner à cette demeure fortifiée un aspect qui rappelle davantage le château fort ». Mais ici, il n'y a pas l'ombre d'un doute. Il y en a d'autant moins qu'à côté des onze fenêtres de la grande salle, il y a encore dans le donjon des fragments anciens, même à l'extérieur, des ogives de deux fenêtres. Vous pouvez les voir. On n'y a pas plus touché à l'intérieur qu'à l'extérieur.

M<sup>r</sup> Heins a rappelé aussi l'archéologue de *l'Indépendant* du 5 janvier 1898, qui, en s'occupant de la restauration de Gérard le Diable, a parlé des fenêtres ogivales et a dit que le travail est à refaire.

Ceci ne m'émeut guère et je passe. « J'admets très bien », dit plus loin M<sup>r</sup> Heins, « que M<sup>r</sup> A. Verhaegen ait été enchanté de trouver, au mur en question, un ensemble de baies qu'il se contenta peut-être de remanier légèrement en les adaptant au style de l'édifice ».

Je n'ai pas été enchanté de trouver telle situation plutôt que telle autre. J'ai tout simplement accepté la situation dans laquelle se trouvait le monument et je l'ai respectée.

J'ai cherché à rendre au monument ses formes et son aspect primitifs. Tout cela n'a pas été sans peine et sans discussion. La Commission royale des monuments ne voulait tout d'abord pas des créneaux. A la fin, elle s'est rangée à mon avis consistant à s'inspirer des créneaux du château des



Comtes, de ceux du château de Laarne, de ceux de l'Utenhovesteen.

Quelques mots, maintenant, au sujet de l'étage supérieur du château.

Je croyais que celui-ci aurait échappé à la critique, mais voici ce que je lis dans le second exposé de Mr Heins :

« L'étage supérieur, l'ancien, bien entendu, devait se trouver à hauteur du bandeau actuellement coupé par les ogives des fenêtres et on y voit, à mon avis, des traces *verticales*, qui indiquent peut-être la situation des fenêtres carrées ayant éclairé cet étage supérieur.

« Or, la construction actuelle porte un étage supplémentaire qui, vraisemblablement, n'a existé à aucune époque. Je pense donc que les créneaux se trouvaient plus bas à l'époque primitive et non pas à la hauteur d'aujourd'hui ».

Or, Messieurs, voici une photographie du plan de la restauration, plan que j'ai dressé avec Mr l'architecte Henri Geirnaert. Je ne puis vous en montrer l'original, car je crois en avoir fait hommage à la bibliothèque de l'Université de Gand. Au dessus de chaque fenêtre ogivale, on distinguait parfaitement des lignes verticales qui marquaient l'existence d'autres fenêtres. Nous avons fait enlever les remplissages qui avaient été placés antérieurement et nous avons retrouvé les battées des fenêtres supérieures. Le second étage existait par conséquent et j'ai détaillé, dans le travail dont je vous ai lu une partie tout à l'heure, la manière dont j'ai procédé à la restauration de cette partie de l'édifice.

J'ai lu, dans la réponse de Mr Heins, que, peut-être, la base romane que j'ai reproduite se trouvait là comme par hasard : « elle a pu être un reste de la construction primitive coïncidant avec une colonnette pseudo-gothique XIII<sup>e</sup> siècle ». Affirmer l'existence de colonnettes avec bases primitives eût été, dans ces conditions, un acte d'impardonnable légèreté de la part de l'architecte. Mais toutes les colonnettes et les bases étaient en place. Une seule base a pu être enlevée; elle ne pouvait plus servir, vu son état de ruine. Je l'ai jugée, toute-

fois, assez bonne pour la faire photographier et pour en faire don au Musée lapidaire de la ville de Gand. La reproduction photographique figure dans ma brochure de 1894.

L'inspection de la coupe de ces fenêtres indique combien elles sont anciennes. Elles comportent, des deux côtés du trumeau qui sépare les fenêtres, une grosse colonnette à la base très aplatie. Les chapiteaux des colonnettes tombaient en poussière, mais nous avons pu les faire reproduire exactement grâce à un moulage en plâtre pris par nos soins.

Pour le meneau central, nous avons rencontré tout un problème à résoudre. Vous vous rappellerez le dessin que Mr Heins vous a communiqué et qui représente le château avant la restauration. Les onze grandes fenêtres étaient, en partie, bouchées par un bahut en briques que nous avons enlevé.

Nous avons retrouvé sur le seuil primitif de deux fenêtres des traces manifestes de la base d'un meneau central.

Voici ce que dit, à ce propos, ma brochure de 1894 :

« L'état de délabrement de ce seuil n'ayant pas permis de le conserver, nous avons fait dresser un procès-verbal de l'état des lieux. En voici la teneur :

« *Château de Gérard-le-Diable, à Gand.*

« **PROCÈS-VERBAL.**

« Les soussignés ont observé, après la démolition de la maçonnerie de remplissage faite postérieurement à la construction primitive, que deux des seuils primitifs en pierre de Tournai, bien que fortement endommagés, portaient les traces incontestables de la naissance d'un meneau central.

« Ces traces consistaient en une saillie sur le reste du seuil, saillie rectangulaire correspondant aux saillies encore existantes des demi-meneaux engagés qui font partie de l'encadrement de la fenêtre. En outre, une encoche, aussi large que le meneau, était ménagée dans le vieux seuil, comme si le meneau avait été fixé par le moyen d'une queue de pierre, dans le seuil primitif.

« Les angles vifs de la saillie formant naissance du meneau

avaient disparu, mais la saillie était parfaitement perceptible à la vue.

« Ainsi fait à Gand, le 1<sup>er</sup> juin 1891.

(Signé) VERHAEGEN, ingénieur honoraire des Ponts et chaussées.

H. GEIRNAERT, architecte-surveillant.

A. DE HOON, architecte, entrepreneur de la restauration.

J. LION, aide-temporaire des Ponts et Chaussées, surveillant.

J. HANQUONIAUX, maçon ».

Voilà qui prouve qu'il y a eu un meneau central. Sa forme nous fut indiquée par celle du demi-meneau engagé que nous avons retrouvé à toutes les fenêtres. Aussi sommes-nous parvenu à reproduire exactement le meneau primitif.

On pouvait se demander enfin par quelle espèce d'arcs les meneaux étaient couronnés et quel tympan garnissait la partie ogivale des baies. Nous avons retrouvé, dans les démolitions, un claveau ancien faisant partie de ces arcs.

Vous voyez, Messieurs, que nous n'avons rien négligé pour arriver à rendre aux fenêtres du bel étage la forme qu'elles avaient primitivement.

Pour la restauration des fenêtres de l'étage supérieur, je me suis aidé d'une des fenêtres de la galerie romane du château des Comtes, fenêtre qui doit être, à peu près, de la même époque que celles du château de Gérard le Diable.

Je crois, Messieurs, vous avoir démontré que la restauration a été faite consciencieusement, qu'elle a respecté les formes primitives et qu'elle a été effectuée de telle façon qu'il n'est pas permis de dire que des sources de documentation aient été négligées ou perdues de vue.

Dans ces conditions, je pense que la Société d'histoire et d'archéologie se gardera d'accorder à M<sup>r</sup> Heins la satisfaction qu'il désire, et de proclamer que la restauration est à refaire. (*Applaudissements prolongés*).

**M<sup>r</sup> Heins.** Vos applaudissements, Messieurs, prouvent à M<sup>r</sup> Verhaegen qu'il obtient gain de cause. Je m'empresse d'y joindre les miens pour l'intéressante communication que l'honorable membre vient de nous faire.

Ceci dit, Messieurs, je ne crois pas avoir à retirer mes observations.

J'ai parlé du travail de M<sup>r</sup> Verhaegen datant de 1886 et je l'ai souvent relu depuis. Mais je me suis placé au point de vue d'un intérêt purement archéologique. Et je n'ai pas entendu critiquer le travail de M<sup>r</sup> Verhaegen. J'ai même dit que je n'en parlerais pas. Je n'approuve, ni ne blâme; je désire savoir ce que, dans la réalité, ce monument a été.

M<sup>r</sup> Verhaegen a dit que les fenêtres ne pouvaient avoir été au nombre de cinq, parce qu'il n'est pas admissible qu'on ait éclairé les colonnes au lieu d'éclairer les travées.

**M<sup>r</sup> De Waele.** C'est anti-constructif. Ce n'est pas possible. Je lis dans le *Bulletin* : « Le sous-sol actuel, la crypte, compte cinq rangées de colonnes, divisant celle-ci en six travées. Nous admettons que les baies extérieures puissent avoir correspondu avec les fûts des colonnes ou avec les travées ».

Non seulement, vous le dites, mais vous le dessinez. Ceci montre, une fois de plus, combien on peut facilement se tromper en prenant le croquis d'un bâtiment.

**M<sup>r</sup> Heins.** Il peut y avoir une erreur dans le dessin, mais je ne pense pas que je me sois trompé quant à la correspondance des travées et des colonnes.

**M<sup>r</sup> De Waele.** Mais je vous assure que votre manière de voir est absolument impossible. Je vous supplie même de rectifier, dans le *Bulletin*, ce que vous avez dit à ce propos.

**M<sup>r</sup> Heins.** J'ai cherché des renseignements sur les fenêtres dans divers documents. Je n'ai pu trouver que celui que M<sup>r</sup> Verhaegen a reproduit lui-même. J'ai cru pouvoir y attacher une certaine importance.

**M<sup>r</sup> De Waele.** Pour vous tranquilliser, je vous dirai que j'ai relevé moi-même le château. J'ai parfaitement vu les battées des fenêtres établissant leur nombre primitif.

**M<sup>r</sup> Verhaegen.** Elles y sont encore, d'ailleurs. Allez les voir. Nous n'avons rien inventé à ce propos.

**M<sup>r</sup> le Président** Je tiens à dire que tout le monde peut verser dans une erreur.

Quand, en 1892, j'ai jugé le travail de M<sup>r</sup> Verhaegen, j'avais l'impression qu'on avait fait ressembler le château de Gérard le Diable à une chapelle plutôt qu'à un château-fort.

Mais quand, plus tard, j'ai lu la brochure que M<sup>r</sup> Verhaegen fit paraître, je vous avoue que j'ai été effrayé de ce que j'avais avancé et que je me suis tu dans la suite (*Rires*).

**M<sup>r</sup> Hulin.** Je n'ai pas assisté à l'avant-dernière séance mais, à la lecture du compte-rendu, j'ai eu l'impression que l'exactitude des dessins produits était fort problématique. Le dessinateur, évidemment, a placé un nombre quelconque de fenêtres pour remplir la façade. Il suffit de faire remarquer que sur l'un des dessins les arcs se touchent presque, comme c'est le cas actuellement.

Quant au point de savoir si ce steen devait forcément revêtir un aspect de château-fort, je ne le pense pas. Il n'était pas destiné à soutenir un siège en règle. C'était une habitation qui devait simplement être en état de résister aux émeutes de la rue. On a des exemples, à ce sujet, dans d'autres villes et d'autres pays.

**M<sup>r</sup> Fris.** Vous voulez, sans doute, parler des « veeten » ?

**M<sup>r</sup> Hulin.** Bien entendu. Maintenant, est-il bien sûr qu'on ait retrouvé la trace des fenêtres à l'étage supérieur du donjon ? Y a-t-on aussi retrouvé les battées ?

**M<sup>r</sup> Verhaegen.** Parfaitement, vous trouverez ces traces du côté de l'ancienne ruelle.

**M<sup>r</sup> Hulin.** A-t-on aussi retrouvé des traces du côté du bâtiment qui regarde l'Escant ?

**Mr Verhaegen.** De ce côté, le mur a été fort abîmé. Je ne pourrais répondre d'une façon formelle en ce moment.

**M<sup>r</sup> le Président.** Plusieurs membres désirent encore prendre la parole, et l'heure est avancée. Il y a donc lieu de remettre la suite de la discussion à une séance ultérieure (*Adhésion*).

La séance est levée à 10 h. 45.

---

## ERRATUM.

*Bulletin*, p. 247, l. 30, lire : « 1892 (voir Annales de ce congrès, 1<sup>re</sup> partie, 3<sup>e</sup> fascicule, p. 354). »

---



# INDEX.

## I.

### Table alphabétique des matières.

#### A.

- Agolla* (Mathieu), 232.  
*Aire* (Robert d'), chancelier de Flandre, 150.  
*Album belge* de paléographie, 166.  
*Aliénées* (Ancien asile d'), 236.  
*Alsace* (Thierri d'), ses voyages en Orient, 159.  
*Ancre* (anciennes clefs d'), 35.  
*Archives* (Petites), 172, 217, 224.  
*Armouries* (Destruction des) dans les églises gantoises en 1795, 178.  
*Art* (l') à l'école, 27.  
*Asile* (ancien) d'aliénées, 236.  
*Auvergne* (En), 259.

#### B.

- Ballottage de membres honoraires*, 26, 216, 236, 263, 301.  
*Baromètre* hygrométrique de Gilbert de Doncker (1619), 234.  
*Beffroi* (Campanile), 164, 190.  
*Bible de Philippe le Hardi* historiée par les frères de Limbourg, 183.  
*Bossche* (Achillet, Tristan, Liévin et Agnès vanden), peintres gantois du XV<sup>e</sup> siècle, 145.  
*Bossche* (Agnès vanden), peintre gantois, 145.  
*Bossche* (Liévin vanden), peintre gantois du XV<sup>e</sup> siècle, 52.  
*Bruges*. Musée d'archéologie. Buste de Charles-Quint, 143.

#### C.

- Calmont*. Fouilles, 118, 225. — Excursion, 190, 218, 234.  
*Campanile du Beffroi*, 164, 190.

### Alphabetische lijst van zaken.

#### A.

- Agolla* (Matthias), 232.  
*Aire* (Robrecht van), Kanselier van Vlaanderen, 150.  
*Album* Belgische van paleographie, 166.  
*Altaarblad* (Vlaamsch) te Londen, 110, 150.  
*Ankers* (Oude sleutels van), 35.  
*Archieven* (Kleine), 172, 217, 223.  
*Auvergne* (In), 259.

#### B.

- Balloteering* van eere-leden, 26, 216, 236, 263, 301.  
*Band* (Leenroerige) tusschen Vlaanderen en Zeeland, 301.  
*Beeldstormers* (Gentsche) in 1566, 263, 264.  
*Belfort* (Klokketoren van 't), 164, 190.  
*Benoeming* van twee schrijvers, 296, 300.  
*Bossche* (Achiël, Tristan, Lieven en Agnes Vanden), gentsche schilders der XV<sup>e</sup> eeuw, 145.  
*Bossche* (Agnes Vanden), gentsche schilderes, 145.  
*Bossche* (Lieven Vanden), gentsche schilder der XV<sup>e</sup> eeuw, 52.  
*Brugge*. Oudheidkundig Museum. Borstbeeld van Keizer Karel, 143.  
*Bijbel* van Filips de Stoute, versierd door de gebroeders de Limbourg, 183.

#### C.

- Calmont*. Opgravingen, 118, 225. — Uitslap, 190, 218, 234.  
*Citadel* van het Park, 171, 195, 215.  
*Comiteit* (Provinciaal) der Kleine Archieven, 175, 217, 224.  
*Congres* (Geschied- en oudheidkundig) te Gent (1907), 66, 77.

*Charles-Quint*. Son buste au Musée d'archéologie de Bruges, 143.

*Chefs de l'iconoclastie gantoise*, en 1566, 263.

*Chronicon Trunchiniense* (L'auteur du), 268.

*Citadelle du Parc*, 171, 195, 215.

*Clefs d'ancre* (Anciennes) flamandes et brabançonnes, 35.

*Comité provincial des Petites Archives*, 175, 217, 224.

*Congrès archéologique du Caire* (1909), 300.

*Congrès historique et archéologique de Gand* (1907), 66, 77.

*Congrès historique de Berlin et de Saragosse*, 1908, 143.

D.

*Damme*. Sculptures de l'église, 28.

*Doncker* (Gilbert de), inventeur du baromètre hygrométrique, 234.

E.

*Élection de membres effectifs*, 215, 235.

*Étendard gantois peint par Agnès van den Bossche* (1481), 145.

F.

*Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale*. VI<sup>e</sup> session : Calmont, 26 juillet 1908, 218.

*Flandre* (Lien féodal entre la) et la Zélande, 301.

*Fonts baptismaux de l'église Saint-Bavon*, 262.

*Fouilles de Calmont*, 118, 225.

G.

*Gand*. Abords du pont Saint-Michel, 167, 211.

*Gand*. Ancien asile d'aliénées, 236.

*Gand*. Bibliothèque: Manuscrit du *Liber floridus*, 112.

*Gand*. Campanile du Beffroi, 164.

*Gand*. Chefs de l'iconoclastie en 1566, 263.

*Congrès* (Oudheidkundig) te Caïro (1909), 300.

*Congressen* (Geschiedkundige) te Berlijn en Saragosse (1908), 143.

D.

*Dag der vergaderingen van de maatschappij*, 28.

*Damme*. Beeldhouwwerken in de kerk, 28.

*Diederik van Elzas*. Zijne reizen in het Oosten, 159.

*Doncker* (Gilbertus de), uitvinder van den waterbarometer, 234.

*Doopvonten van St Baafskerk*, 262.

*Drukkers* (Belgische) in den vreemde, 217.

E.

*Elzas* (Diederik van), reizen in het Oosten, 159.

F.

*Federatie* (Geschied- en oudheidkundige) van Oost-Vlaanderen. VI<sup>e</sup> zitting Calmont, 26 juli 1908, 518.

*Filips de Stoute*. Bijbel versierd door de gebroeders de Limbourg, 183.

G.

*Gedenkteeken* (Zuilvermig attisch), 291.

*Geeraard de Duivel* (Steen van), 243, 302.

*Gent*. Aanmerkingen op twee schilderijen der XV<sup>e</sup> eeuw. Lieven Van den Bossche en Willem van Lombeke, 52.

*Gent*. St Baafskerk, 262.

*Gent*. Bibliotheek: handschrift van den *Liber floridus*, 112.

*Gent*. Citadelle van het Park, 171, 195, 215.

*Gent*. Hoofdpersonen der gentsche beeldstormers in 1566, 263.

*Gent*. Klokketoren van 't Belfort, 164.

*Gent*. Oud gesticht voor krankzinnige vrouwen, 236.

*Gent*. Oudheidkundig Museum. Standaard geschilderd door Agnès Van den Bossche, 145.

*Gand.* Citadelle du Parc, 171, 195, 215.  
*Gand.* Destruction des armoiries dans les églises en 1795, 178.

*Gand.* Eglise Saint-Bavon, 262.

*Gand.* Hospice Wenemaer. Tympan de l'ancienne porte d'entrée, 29.

*Gand.* Hôtel Schamp, 190.

*Gand.* Musée d'archéologie : Étendard peint par Agnès vanden Bossche, 145.

*Gand.* Notes sur deux peintres du XV<sup>e</sup> siècle : Liévin vanden Bossche et Willem van Lombeke, 52.

*Gand.* Steen de Gérard le Diable, 243, 302.

*Gérard le Diable* (Steen de), 243, 302.

*Hulthem* (Charles van), 178.

I.

*Iconoclastie* gantoise en 1566, 263.

*Imprimeurs* belges à l'étranger, 217.

*Inventaires* des petites archives, 172, 217, 224.

*Jour des réunions de la Société*, 28.

L.

*Liber floridus*, manuscrit gantois, 112.

*Lien féodal* entre la Flandre et la Zélande, 301.

*Limbourg* (Frères de), miniaturistes, 183.

*Lombeke* (Willem van), peintre gantois du XV<sup>e</sup> siècle, 52.

*Londres.* Musée du South Kensington : Retable flamand, 110, 150.

M.

*Manuscrit* de la Bible de Philippe le Hardi, historiée par les frères de Limbourg, 183.

*Manuscrit du Liber floridus*, 112.

*Manuscrit* (Nouveau) du Reinaert, 125.

*Maquette* de la Citadelle du Parc, 171, 215.

*Mariakerke.* Trouvaille de monnaies romaines, 167.

*Monnaies* romaines trouvées à Mariakerke, 167.

*Musées* (Organisation des), 237, 269.

*Gent*, rond St Michielsbrug, 167, 211.

*Gent.* Schamp's hotel, 190.

*Gent.* Steen van Geeraard de Duivel, 243, 302.

*Gent.* Vernieling der wapenen in de kerken van 1795, 178.

*Gent.* Wenemaer's Godshuis. Paneel der oude ingangseur, 29.

*Gesticht* (Oud) voor krankzinnige vrouwen, 236.

*Graven* (Geschilderde), 176.

H.

*Handschrift* van de Bijbel van Filips-de-Stoute, versierd door de gebroeders de Limbourg, 183.

*Handschrift* van het Liber floridus, 112.

*Handschrift* (Nieuw) van Reinaert de Vos, 125.

*Hoofdmannen* der gentsche beeldstormers, in 1566, 263.

*Hulthem* (Karel Van), 178.

I.

*Inrichting* der Museums, 237, 269.

*Inventaris* der kleine archieven, 172, 217, 224.

K.

*Keizer Karel*, zijn borstbeeld in het Oudheidkundig Museum te Brugge, 143.

*Kiezing* van werkende leden, 216, 295.

*Klokketoren* van 't Belfort, 164, 190.

*Krankzinnige vrouwen* (Oud gesticht voor), 236.

*Kroniek* van Drongen (De schrijver van 't), 268.

*Kunst* (De) in de school, 27.

L.

*Liber floridus*, gentsch handschrift, 112.

*Limbourg* (gebroeders de), miniatur-schilders, 183.

*Lombeke* (Willem van), gentsche schilder der XVI<sup>e</sup> eeuw, 52.

*Londen.* South Kensington Museum : vlaamsch altaarblad, 110, 150.

N.

*Nomination* de deux secrétaires, 295 300.

O.

*Organisation* des musées, 237, 269.

*Orient*. Voyages de Thierrid'Alsace, 159.

P.

*Paléographie* (Album belge de), 166.

*Paris*. Bibliothèque nationale : Bible de Philippe le Hardi, historiée par les frères de Limbourg, 183.

*Peintres gantois* du XV<sup>e</sup> siècle : Liévin vanden Bossche et Willem van Lombeke, 52.

*Philippe le Hardi*. Bible historiée par les frères de Limbourg, 183.

*Polychromie* des tombeaux, 176.

*Pont Saint-Michel*. Ses abords, 167, 211.

R.

*Rapport* sur les travaux de la Société en 1907, 71.

*Rapport du trésorier*, 111.

*Reinaert* (Poème du). Nouveau manuscrit, 125.

*Retable flamand* à Londres, 110, 150.

*Robert d'Aire*, chancelier de Flandre, 150.

S.

*Schamp* (Hôtel), 190.

*Secrétaires*. Nomination, attributions, 296, 300.

*Steen* de Gérard le Diable, 243, 302.

*Stèle funéraire* attique, 291.

T.

*Thierrid'Alsace*. Ses voyages en Orient, 159.

*Tombeaux* polychromés, 176.

*Trouaille* de monnaies romaines à Mariakerke, 167.

M.

*Mariakerke*. Vondst van romeinsche muntstukken, 167.

*Michielsbrug* (S<sup>t</sup>). Hare toegang, 167 211.

*Muntstukken* (Romeinsche) te Mariakerke gevonden, 167.

*Museums* (Inrichting der), 237, 269.

O.

*Oosten*. Reizen van Diederik van Elsas, 159.

*Opgravingen* te Calmont, 118, 225.

P.

*Paleographie* Belgische Album van), 166.

*Parijs*. Nationale Bibliotheek : Bijbel van Filips de Stoute, versierd door de gebroeders de Limbourg, 183.

R.

*Reinaert de Vos*. Nieuw handschrift, 125.

*Robrecht van Aire*, kanselier van Vlaanderen, 150.

S.

*Schamp* (Hotel), 190.

*Schets* van het Park Citadel, 171, 215.

*Schilders* (gentsche) der XV<sup>e</sup> eeuw : Liévin Vanden Bossche en Willem Van Lombeke, 52.

*Schrijvers*. Benoeming, werkzaamheden, 296, 300.

*Sleutels* voor ankers (Oude vlaamsche en brabantse), 35.

*Standaard* (Gentsche), geschilderd door Agnes Vanden Bossche (1481), 145.

*Steen* van Geeraard de Duivel, 243, 302.

V.

*Verslag* over de werken der maatschap. pij in 1907, 71.

*Verslag* van den schatbewaarder, 111.

*Vlaanderen* (Leenroerige band tusschen en Zeeland, 301.

*Vondst* van romeinsche muntstukken te Mariakerke, 167.

W.

*Wenemaer* (Hospice), à Gand. Tympan de l'ancienne porte d'entrée de la chapelle, 29.

Z.

*Zelande* (Lien féodal entre la Flandre et la), 301.

W.

*Wapenen* (Vernieling der) in de gentsche kerken in 1795, 178.

*Waterbarometer* van Gilbertus de Doncker (1619), 234.

*Wenemaer's* godshuis, te Gent. Paneel der oude ingangdeur van de kapel, 29.

Z.

*Zeeland* (Leenroerige band tusschea Vlaanderen en), 301.

---

II.

Alphabetische register van sprekers.

Index alphabétique par noms d'auteurs.

B.

- BEHAGHEL (ch<sup>r</sup>), pp. 123-124.  
BERGMANS (P.), pp. 143, 159, 164, 171,  
196, 217, 224, 225, 232, 300-301.  
BERTEN (D.), p. 301.  
BLOMMAERT (W.), p. 150.  
BLOMME (A.), pp. 221-224, 231.  
BRAUN (E.), pp. 108, 215.  
BRUNIN (G.), pp. 118, 167.

C.

- CASIER (JOS.), pp. 94-107, 110, 158, 208.  
COPPIETERS STOCHOVE (H.), pp. 159-163.  
COUPÉ, pp. 259-260.

D.

- DE GHELLINCK D'ELSEGHEM VAERNE-  
WIJK (v<sup>te</sup> A.), pp. 118-123, 124, 226-231.  
DE KEMMETER (b<sup>nd</sup>), p. 214.  
DE PAUW (N.), pp. 190-195.  
DE SMET DE NAEYER (H.), pp. 170, 190,  
207, 208, 212, 213, 214, 289.  
DE WAELE (J.), pp. 253, 254, 255, 256,  
257, 258, 320, 321.  
DUTRY-VAN LOO (J.), pp. 30, 32.

F.

- FRIS (V.), pp. 263-268, 321.

H.

- HEINS (A.), pp. 28, 29, 31, 35-51, 111,  
190, 198, 200, 205, 207, 211, 214, 243-  
249, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258,  
288, 289, 304, 306, 307, 320.  
HOSTE (H.), p. 28.  
HULIN (G.), pp. 52-64, 159, 183-188, 201,  
208, 215, 274-284, 286, 287, 321.

L.

- LE ROY (H.), pp. 124, 190, 201, 207, 287.

N.

- NÈVE (J.-E.), p. 270.  
NÈVE (Fr.), pp. 291-294.

P.

- PIRENNE (H.), pp. 150, 171, 172, 173,  
174, 197, 217.  
ROERSCH (A.), pp. 71-76.

S.

- SCHOORMAN (R.), pp. 111-112, 254.  
SERDOBBEL (E.), pp. 167-170, 206, 211,  
212, 213, 214.

V.

- VAN DEN BOSCH (F.), pp. 236, 237-242,  
274, 283, 284-286, 288, 289, 290.  
VANDEN GHEYN (G.), pp. 26, 28, 32, 51,  
64, 66-70, 112, 118, 123, 124, 125, 158,  
159, 164, 166, 170, 171, 174, 176-178,  
190, 195, 200, 201, 206, 211, 212, 213,  
215, 234, 242, 257, 258, 262, 268, 269-  
274, 284, 288, 289, 290, 296-297, 300,  
301, 316, 321, 322.  
VAN DEN HAUTE (C.), p. 232.  
VAN DER HAEGHEN (V.), pp. 112-118,  
145, 164, 171, 178-183, 195, 213, 289.  
VAN DER MENSBRUGGHE (A.), pp. 202-  
205, 236.  
VAN HOOFF (H.), p. 226.  
VAN HOUTTE (H.), pp. 88-94.  
VAN WERVEKE (A.), pp. 32, 143-145, 145-  
150, 150-157, 213, 214, 234-236.  
VERMAST (A.), p. 27.  
VERHAEGEN (A.), pp. 302-320, 321, 322.  
VERHAEGEN (P.) pp. 31, 32, 249-251,  
253, 255, 256, 287, 288.

W.

- WILLEM (V.), pp. 77-88.  
WILLEMS (L.), pp. 125-141.  
WILLEMSSEN (G.), pp. 173, 218-231.



III.

Tafel der prenten. — Liste des illustrations.

---

Figures dans le texte. — Figuren in den tekst.

- 1-15. Clefs d'ancres à Nieuport, Gand, Malines, Diest, Dixmude, Anvers.  
35, 38, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 48, 49.  
16. Standaard gemaakt door Agnes van den Bossche . . . . . 147

\*  
\* \*

Platen buiten tekst. — Planches hors texte.

1. Clefs d'ancres de Tamise et Dixmude . . . . . 35  
2. Retable flamand de la fin du XV<sup>e</sup> siècle . . . . . 150  
3. Le Reep ou Bas-Escaut et le Quartier Saint-Jean en 1534 . . . . . 245  
4. Le Steen de Gérard le Diable d'après les vues de 1534 et 1565 ;  
plan de la crypte . . . . . 246  
5. Le Reep ou Bas-Escaut, interprétation d'un dessin colorié du  
XVI<sup>e</sup> siècle . . . . . 246  
6. Le Steen de Gérard le Diable d'après un dessin d'A. Van Lokeren . . 247  
7. Le Steen de Gérard le Diable. État actuel (1908) et schema  
d'une reconstitution hypothétique par A. Heins . . . . . 248
-

# INHOUDSTAFEL. — TABLE DES MATIÈRES.

---

Composition du Comité directeur pour 1908. — Samenstelling van den bestuurraad voor 1908 . . . . .	5
Échanges. — Letterkundig verkeer . . . . .	7
Liste des membres. — Ledenlijst. . . . .	11
Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 janvier . . . . .	25
Élection de M <sup>r</sup> le baron A. van Loo, comme membre honoraire . . . . .	26
L'Art à l'École. Note de M <sup>r</sup> Vermast . . . . .	27
Lettre de M <sup>r</sup> H. Hoste. . . . .	28
Y a-t-il lieu de changer le jour de réunion de la Société . . . . .	28
Tympan de l'ancienne porte d'entrée de la chapelle de l'hospice Wene- maer. Communications de MM. A. Heins, J. Dutry-Van Loo et A. Van Werveke. . . . .	29
Anciennes clefs d'ancres de façades flamandes et brabançonnnes du XVI <sup>e</sup> au XVIII <sup>e</sup> siècle Communication de M <sup>r</sup> A. Heins (avec illustrations)	35
Notes sur deux peintres gantois du XV <sup>e</sup> siècle : Lievin van den Bossche et Willem van Lombeke alias de Ritsere. Communication de M <sup>r</sup> Hulin	42
Procès-verbal de l'assemblée publique annuelle du 16 février . . . . .	65
Allocution de M <sup>r</sup> le chanoine Vanden Gheyn, président . . . . .	66
Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1907, par M <sup>r</sup> Alph. Roersch . . . . .	71
L'œuvre scientifique du XX <sup>e</sup> Congrès historique et archéologique (Gand, 1907) :	
A.) Préhistoire, par M <sup>r</sup> V. Willem. . . . .	77
B.) Histoire, par M <sup>r</sup> H. Van Houtte . . . . .	88
C.) Archéologie, Par M <sup>r</sup> Joseph Casier . . . . .	94

Procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mars . . . . .	109
Un retable flamand à Londres. Note de M <sup>r</sup> J. Casier. . . . .	110
Rapport du Trésorier par M <sup>r</sup> R. Schoorman . . . . .	111
Le manuscrit gantois du Liber Floridus et ses illustrations (XII <sup>e</sup> siècle). Communication par M <sup>r</sup> V. van der Haeghen . . . . .	112
Les fouilles de Calmont. Communication de M <sup>r</sup> le v <sup>te</sup> de Ghellinck d'El- seghem Vaernewyck . . . . .	118
La découverte d'un nouveau manuscrit du Reinaert. Communication de M <sup>r</sup> Léonard Willems. . . . .	125
Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 avril . . . . .	142
Congrès historiques . . . . .	143
Nota over het borstbeeld van Keizer Karel, in het Museum van Oud- heden der Stad Brugge, door den heer A. Van Werveke . . . . .	143
Les Vanden Bossche (Achillet, Tristan, Liévin et Agnès), peintres de bannières et de tableaux gantois du XV <sup>e</sup> siècle. Cartulaire, par M <sup>r</sup> V. van der Haeghen. . . . .	145
Een werk van de Gentsche schilderes Agnes Van den Bossche in het Museum van Oudheden der Stad Gent. Mededeeling door den heer A. Van Werveke (met teekening) . . . . .	145
Robert d'Aire, chancelier de Flandre, par M <sup>r</sup> W. Blommaert. . . . .	150
Un rétable provenant de l'église Saint-Bavon, actuellement conservé au South Kensington Museum à Londres. Notes de MM. A. Van Wer- veke et J. Casier (avec planche hors texte) . . . . .	150
Voyages de Thierrri d'Alsace en Orient, par M <sup>r</sup> H. Coppieters Stochove	159
Commission d'étude du Campanile du Beffroi . . . . .	164
Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai. . . . .	165
Distinctions honorifiques. . . . .	166
Trouvaille de monnaies romaines à Mariakerke. Note de M <sup>r</sup> G. Brunin	167
Les abords du pont Saint-Michel. Motion de M <sup>r</sup> E. Serdobbel. . . . .	167
La Citadelle du Parc. Motion de M <sup>r</sup> V. van der Haeghen . . . . .	171
Les Inventaires des petites archives. Communication de M <sup>r</sup> H. Pirenne	172
Composition du Comité provincial de la Flandre orientale des Petites Archives . . . . .	175
Deux notes à propos de la polychromie des tombeaux, par M <sup>r</sup> le ch <sup>re</sup> Vanden Gheyn. . . . .	176

Mesures relatives à la destruction des armoiries dans les églises gantoises en 1795. Intervention de Charles Van Hulthem. Communication de M <sup>r</sup> V. van der Haeghen . . . . .	178
La Bible de Philippe le Hardi, historiée par les frères de Limbourg : manuscrit français n <sup>o</sup> 166 de la Bibliothèque nationale à Paris. Communication de M <sup>r</sup> G. Hulin . . . . .	183
Procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin . . . . .	189
Communications . . . . .	190
Rapport sur les travaux de la Commission du Beffroi, par M <sup>r</sup> Nap. de Pauw . . . . .	190
La Citadelle du Parc. Discussion : MM. V. van der Haeghen, P. Bergmans, A. Heins, A. van der Mensbrugghé, H. le Roy, H. de Smet de Naeyer, G. Hulin. . . . .	195
Les abords du pont Saint-Michel. Discussion : MM. Serdobbel, H. de Smet de Naeyer, A. Van Werveke, etc. . . . .	211
Correspondance . . . . .	215
Procès-verbal de la séance des membres effectifs du 8 juillet. . . . .	216
Admission de MM. Paul Burggraeve et J. Hye Hoys comme membres honoraires. . . . .	216
Élection de MM. G. Brunin et A. Vermast comme membres effectifs . . . . .	216
Compte-rendu de la 6 <sup>e</sup> session de la Fédération historique et archéologique de la Flandre orientale, tenue à Calmont (Ruyen), le 26 juillet, par M <sup>r</sup> G. Willemsen . . . . .	218
Mathieu Agolla. Note de M <sup>r</sup> P. Bergmans . . . . .	232
Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 octobre . . . . .	233
Communications diverses . . . . .	234
Gijsbrecht de Doncker, de uitvinder van den waterbarometer, door den heer A. van Werveke . . . . .	234
Ancien asile d'aliénés . . . . .	236
Élection de MM. H. Callebaut, P. Veirman et F. Ysebrant de Lendonck comme membres honoraires . . . . .	236
De l'organisation des musées. Communication de M <sup>r</sup> F. vanden Bosch . . . . .	237
Documents relatifs à la façade primitive du steen de Gérard le Diable vers le Reep. Communication de M <sup>r</sup> A. Heins (avec illustrations). Observations de MM. P. Verhaegen et J. De Waele . . . . .	243
Assemblée générale extraordinaire du 5 novembre. — En Auvergne, conférence par M <sup>r</sup> l'abbé Coupé . . . . .	259

Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 novembre . . . . .	261
Note relative à deux tableaux et aux fonts baptismaux de l'église Saint-Bavon, par M <sup>r</sup> le chanoine Vanden Gheyn. . . . .	262
Election de MM. Fr. Meeus et M. Vander Auwermeulen en qualité de membres honoraires . . . . .	263
Les Chefs de l'iconoclastie gantoise en 1566. Communication de M <sup>r</sup> V. Fris	263
Note sur l'auteur du Chronicon Trunchiniense, par M <sup>r</sup> V. Fris. . . . .	268
De l'organisation des musées. Discussion : MM. le chanoine Vanden Gheyn, G. Hulin, F. Vanden Bosch, P. Verhaegen, etc. . . . .	269
Assemblée générale extraordinaire du 1 <sup>r</sup> décembre. — La stèle funé- raire attique, conférence par M <sup>r</sup> l'abbé Nève . . . . .	291
Séance des membres effectifs du 15 décembre . . . . .	295
Élection de M <sup>r</sup> Jos. Nève en qualité de membre effectif. . . . .	296
Allocution de M <sup>r</sup> le Président . . . . .	296
Élection de MM. V. Fris et Jos. Nève comme secrétaires, en remplace- ment de MM. P. Bergmans et A. Roersch, démissionnaires . . . . .	297
Assemblée générale du 16 décembre . . . . .	299
Congrès international d'archéologie au Caire, en 1909. . . . .	300
Notification des dernières élections. . . . .	300
Admission de MM. M. de le Croix et P. Nève, en qualité de membres honoraires. . . . .	301
Histoire du lien féodal entre la Flandre et la Zélande. Communication de M <sup>r</sup> Berten . . . . .	301
La façade primitive du Steen de Gérard le Diable. Discussion : MM. A. Verhaegen, A. Heins, ch <sup>ns</sup> Vanden Gheyn, G. Hulin, etc.	302
Index. . . . .	323













GETTY CENTER LIBRARY



**3 3125 00110 2694**

